

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED KHEIDER
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANÇAIS**

**ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
ANTENNE DE L'UNIVERSITE DE BISKRA**



**LE FRANÇAIS EN ALGERIE : NORME ENDOGENE ET
ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE**

Thèse d'option didactique et sociolinguistique présentée par Nadjat KORIBAA
Et soutenue publiquement le

Sous la direction de

FEMMAM BENAMARA Chafika

Composition du jury

DAKHIA Abdelwahab	Professeur
MENAA Gaouaou	Professeur
SENOUSSI Massika	Maître de conférences
DRIDI Mohamed	Maître de conférences

INTRODUCTION

I. CONSTATS PREALABLES, MOTIVATIONS A LA RECHERCHE ET FORMATION DES OBJECTIFS

I.1. Constats et motivations

Motivations et constats sont ancrés dans le contexte algérien de la recherche qui est le mien, et plus précisément, en termes universitaires et d'éducation, dans mon mémoire de maîtrise d'une part et d'autre part dans ma pratique et mes réflexions d'enseignante de français.

La réforme de l'enseignement en Algérie à partir de 2003 m'a obligée en tant qu'enseignante de français, coordinatrice de la matière depuis 2001, à rédiger des rapports après réunion avec d'autres enseignants de la même matière pour parler de l'enseignement du français, des changements qu'a subis cette langue dans la presse, à l'école et dans la société. Tout ceci m'a amenée à réfléchir à la langue française et à son enseignement en Algérie. Qu'enseignons-nous ? Que faisons-nous apprendre ? Mais aussi quel français parlons-nous lorsque nous Algériens, nous nous exprimons en français (langue non maternelle) ?

En outre, la réforme du système éducatif en Algérie ou « refonte pédagogique », comme la nomment ses auteurs-concepteurs, mise en œuvre en 2003, est à l'origine d'un nouveau curriculum. Au cours d'une pré-enquête par entretien, j'ai décrypté quelques représentations qu'ont les enseignants des principes fondateurs de ce curriculum quand il s'agit de l'enseignement du français. Les résultats de ce travail exploratoire complété par une analyse des contenus des textes d'orientation, ont favorisé l'émergence d'un objet de recherche que j'ai construit progressivement. Il s'agissait pour moi, concernant la langue française enseignée, parlée, écrite d'interroger les pratiques linguistiques observées à l'école et dans la société afin d'étudier le déterminisme opérant des normes endogènes sur les pratiques linguistiques.

Ces événements et ces questions m'amènent alors à changer de position énonciative à me placer d'abord en tant que chercheur, et secondairement en tant qu'enseignante, pour assumer la réflexion didactique qui sera suscitée par les travaux de recherche sociolinguistique sur les réalités actuelles du français en Algérie.

L'objectif de ce travail est de présenter l'évolution des pratiques et des représentations sur le parler français en Algérie. Comme la question est liée à celle de l'apprentissage et de l'enseignement du français, les analyses portent sur des textes de presse. Complémentairement, deux questionnaires ont été passés avec des apprenants et auprès des enseignants de français. Le questionnement sur la norme existante dans le parler français en Algérie reprend au départ des travaux et enquêtes réalisés en Algérie pour les confronter avec une recherche et des résultats plus récents. Le travail d'enquête s'est effectué d'abord auprès de lycéens puis auprès d'enseignants et enfin auprès d'étudiants universitaires. J'ai même pensé aller au-devant des parents instruits pour connaître leur avis, mais cela n'a pas pu encore se faire.

Cette thèse rend compte de ce parcours de recherche et en présente la problématique et les résultats, après avoir tracé son contexte et l'histoire dans laquelle elle s'inscrit.

1.2. L'arabe parlé est présent sous des formes variées dans les productions orales et écrites en français en Algérie

Lors de la préparation de mon mémoire de maîtrise en "Lettres Modernes," mémoire pour lequel il me fallait travailler sur une recherche autour de "La méthode de la dimension affective du discours", marche rationnelle de l'esprit où la grandeur du langage passionnel et ascétique existe entre deux personnes du même sexe ou de sexes différents. Etudiant la pièce de théâtre de Jean Anouilh intitulée "Becket ou l'honneur de Dieu", je me retrouvai sans le vouloir à écrire en lettres latines et à expliquer des mots d'origine arabe. Le problème, qui existe dans cette pièce et qui a attiré mon attention, est un problème mondial sur lequel tous, nous devons nous pencher : c'est celui du "pouvoir" et de "la religion," du conflit entre Henry II, roi d'Angleterre et l'archevêque de Cantorbéry qui est en même temps, chancelier d'Angleterre, nommé par ce roi même. Ces deux personnages s'aimaient jusqu'à se tuer : l'un pour le pouvoir, l'autre pour la religion, c'est le cas -avais-je

dit- de *l'émir* (àlàmjR)* et de *l'imam* (àlimàm) **chez les Musulmans. Ces deux mots d'origine arabe que j'ai écrits et définis se trouvent à la fin de mon mémoire principal dans lequel j'étudiais la pièce de théâtre, ils ont fait l'objet d'une suite sous la forme d'un mémoire secondaire sur "les particularités lexicales de la presse algérienne d'expression française" dont la forme et le choix des mots ressemblent à ce qui a été établi dans mon mémoire principal. Mais je n'avais pas davantage étendu ma réflexion. Or, il le fallait, et la thèse m'en a donné l'occasion.

Me basant sur une approche sociolinguistique mais aussi historique, je découvris que les particularités lexicales ou les algérianismes lexicaux ne datent pas d'aujourd'hui, ils ont été en effet utilisés par des historiens français comme Charles André Julien et Robert Ageron, algérianismes qu'ils ont sûrement puisés dans des livres arabes ainsi que chez Ibn Khaldoun, homme de science et homme d'État, juge musulman et fondateur de la sociologie, d'origine andalouse, né à Tunis. Plus près de nous, au XX^e siècle, Koribaa Nabhani, chercheur et érudit, ayant eu une formation académique en langue française, son maître à la Sorbonne était Gaston Bachelard emploie lui aussi des termes d'arabe savant pour mieux expliciter le contexte ou l'idée qu'il expose.

Au début, je n'ai pas compris le pourquoi de cet emploi par ces historiens, chercheurs et savants. Avec le temps, une idée a nourri une hypothèse, cet emploi ne renverrait-il pas au primat de la réalité vécue, celle du quotidien conjugée à celle du savoir érigé par les Arabes, les Musulmans. Ma recherche s'intéressera également à l'Afrique noire. Je découvris qu'en ce continent aussi, on utilise ce qu'on appelle « le français d'Afrique », qui représente une norme d'usage, reliée au vécu quotidien. Léopold Sedar Senghor, puriste de la langue française, poète et grammairien, emploie dans ses poèmes, ce qu'il nomme des « Africanismes ».

Par curiosité, je continue sur cette façon de voir en me référant à l'histoire de l'Algérie, une histoire riche et mouvementée. J'ai pris en considération les différentes étapes, et les différents lexiques qui étaient utilisés : ceux de la période turque, de la période coloniale, du mouvement national et de la guerre d'indépendance pour arriver enfin à ceux d'après l'indépendance et en particulier à ceux des années quatre-vingt-huit. Je suis enfin arrivée à

*Alphabet phonétique proposé dans l'inventaire lexical de notre mémoire de magistère p.86 à 138

conclure que les journalistes algériens qui écrivent en langue française ont un français spécifique à eux, un français d'origine arabe, d'origine algérienne – car les mots utilisés ne peuvent être compris totalement ni par les Marocains, ni par les Tunisiens, ni non plus par d'autres Arabes : ils sont créés par les Algériens pour les Algériens et dans un contexte totalement algérien. J'ai découvert que la langue française et la langue arabe se rencontrent toujours ; cela s'explique par les influences des territoires de part et d'autre de la Méditerranée. La langue arabe parlée ne peut se passer de la langue française et vice-versa : les Français apprennent un mot arabe, une expression ; de même, les Algériens intègrent des termes français en nombre illimité dans leur langue, si bien que la syntaxe, la morphologie, la phonétique, le lexique sont touchés et qu'il y a quelques difficultés à propos de certains sons pour un Français. J'ai constaté qu'en syntaxe, le cas de l'article, la forme pronominale, le pronom relatif, le complément d'objet sont difficiles à manier pour des locuteurs arabes. Les particularités lexicales de la presse algérienne d'expression française sont écrites en lettres latines alors que ce sont des mots, des expressions d'origine arabe savante ou algérienne. J'ai tenté de comparer les différences et les ressemblances existant entre la langue française et la langue arabe pour aboutir à ce qui suit : la langue française et la langue arabe ont des mots composés, des adverbes, ont un présent et un futur, ont des dérivés, le sens propre et le sens figuré, la phrase nominale et la phrase verbale, les constituants de la phrase, le "on" indéfini, les expressions de manière, la synonymie, l'antonymie, le type de phrases, le genre, le nombre et la nature.

Je voulais aller de l'avant pour en savoir plus et continuer sur cette idée en donnant plus de valeur à mon travail sur les plans diachronique et synchronique. Le déclic s'est déclenché plus tard en classe de langue à l'entraînement à l'écrit quand Ramzi (prénom arabe d'un élève) m'interpella pour me dire qu'il avait terminé l'introduction que je lui avais demandée de rédiger. Le terme *introduction* lui échappa alors, il le remplaça de suite par "*moukadima*". Les camarades ont ri parce que Ramzi a utilisé à l'oral un autre accent pour dire ce mot : le **q** de l'arabe classique qui existe dans certains dialectes algériens comme l'algérois, le skikdi..., a été remplacé par le son de la lettre **k** de l'alphabet français – et le terme lui-même était précédé d'un déterminant de la langue française, ce qui donna : **La** mouKaddima. L'insistance sur la lettre "**d**" se fit entendre, c'est la "*chedda*" utilisée en arabe. J'ai raconté cette anecdote à certains collègues qui ont pensé que l'enseignement du français n'est plus

équivalent à celui d'antan, j'étais de leur avis mais la question que je me suis posée à cet instant- là était la suivante : la langue française perd-t-elle de sa valeur en Algérie ou est-elle en voie de disparition ? Feu mon père, instituteur des années 40, jugé digne d'enseigner dans les écoles primaires par les Français, n'arrêtait pas de me rappeler que lui-même, enfant, son instituteur l'appelait Alphonse Daudet car il avait un bon style à l'écrit. Il critiquait les écrits de mes élèves qui étaient pourtant bons à cette époque-là. J'en ai conclu qu'il était plutôt puriste de la langue française. En parallèle, il attirait mon attention sur le parler algérien, sur sa traduction en arabe classique et en français, il prenait de temps en temps quelques expressions de contes de ma grand-mère et de mots berbères connus en parallèle, il aimait aussi parler allemand.

L'apparition en classe de divers mots (ceux qui ressemblent à ceux de Ramzi) commence à s'étendre. Cela m'intrigue et même parfois m'inquiète en tant que professeur de français : - Dois-je refuser ce mot? – Dois-je l'accepter? Si j'opte pour la deuxième solution, le phénomène prendra de l'ampleur. Ai-je vraiment le choix ? Les journalistes de la presse algérienne d'expression française les utilisent pourtant, bien qu'ils aient une formation académique avérée. Pourquoi le font-ils alors? J'ai fait une analyse des particularités lexicales de la presse algérienne d'expression française avec l'aide de mes élèves (séances filmées) qui ont ramené les différents quotidiens pour cette étude (voir vidéo) et après plusieurs séances, j'ai abouti à la conclusion suivante : les élèves dont l'âge varie ici, entre 14 et 16 ans préfèrent le lexique du français courant à celui du français standard. D'ailleurs, eux-mêmes ont donné une explication: la facilité de la compréhension de la langue française. Donc, le terme "moukadima" utilisé par Ramzi était juste puisqu'il a été créé par Ibn Khaldoune dans sa "mouqqadima" sauf qu'Ibn Khaldoun ne lui a pas donné l'accent français et que beaucoup de philosophes arabes ainsi que des hommes de religion utilisent et emploient ces mots.

En parallèle, j'ai voulu didactiser un document authentique se trouvant à la page 6 du nouveau manuel scolaire du nouveau programme – appréhendé par des responsables de l'éducation, des IEF(Inspecteurs de l'enseignement du français) et beaucoup d'enseignants - de 1^{ère} Année secondaire en sciences, programme établi par le Ministère de l'Education Nationale pour l'année 2005/2006. Ce document représente Tizi-Hibel, village de Mouloud Feraoun, fait par Brouty, dessinateur et ami de l'auteur. La consigne demandée (et que j'ai

créée) était de mettre le mot qui convient sur le dessin qui convient, par exemple sur les montagnes, écrire le mot MONTAGNES. En présentant cette consigne et sans m'en rendre compte, j'aboutis à un lexique arabe dit avec un accent français en lettres latines. Certains élèves ont écrit à la place de "montagnes", "*djebels*", à la place du terme "cours d'eau" "*séguia*" ou "*oued*"... J'ai remarqué certaines confusions sur les explications des mots arabes exemple le terme *minaret* était défini comme le *muezzin* (crieur du minaret): pour ce mot en particulier, je me suis demandée comment il se faisait que mes élèves n'aient pas trouvé la réponse juste puisque en langue française, sur le plan phonétique, il y a une nuance minime par rapport à l'arabe : *EL manara* [æ|mānaRa] est le *minaret* [LəmiˈnarE] en langue française ; ce qui change, ce sont les lettres soulignées en capitales. Si je prends une loupe et que je regarde de très près, je verrai que les lettres et sons "i", et "é" sont inexistantes dans ce mot en langue arabe et que le son du "R" roulé est inexistant en langue française.

En matière scolaire, la consigne était là et je ne savais pas ce qu'elle cachait. D'après les résultats obtenus, tous les élèves l'avaient comprise. Restait une question de niveau de langue dans le lexique donné. Bien que j'aie côtoyé l'office français et l'école française durant des années d'après l'Indépendance de l'Algérie, je me rappelle quand même que dans certains livres de lecture que l'on nous louait ou que l'on nous distribuait à l'école, en plus des textes d'auteurs français comme ceux de Victor Hugo, Emile Zola, Guy De Maupassant, Jacques Prévert..., j'étais, moi aussi, à l'âge de 8/12ans, face à des textes où il y avait ce genre de lexique du français courant et le meilleur exemple qui me reste gravé dans l'esprit est le texte de lecture de "*far madani et far barani*"¹ qu'on traduit de suite en "Rat des villes et rat des champs". Pourquoi mes camarades et moi n'avons-nous pas ri de cet intitulé ? Est-ce parce que j'ai oublié ou est-ce parce qu'il y avait la traduction en face ? Etais-je plus intéressée par les dessins qui s'y rapportaient ? En tout cas, j'ai conclu que le parler de Ramzi n'est pas nouveau et qu'il refait surface.

D'ailleurs, en naviguant sur Internet, je trouve ceci : « Il est dit concernant la norme qu'elle est longtemps délaissée par les linguistes qui, tout à leur tâche d'ériger leur discipline en science, voyaient d'un mauvais œil ce qui ne pouvait facilement être ramené à des faits objectifs - attitude qui atteindra son point culminant dans l'école structuraliste américaine

¹ Ramadan et Raberrani pp.36 et 37, cours 15 du manuel scolaire de Paul Bourgeois et Léon Basset intitulé *Bonjour, Ali ! Bonjour, Fatima ! Fernand Nathan*, Tunis, mars 1949 ; Paris avril 1949.

où Zellig S. Harris avance ce qui suit, dont voici la teneur : la norme refait aujourd'hui surface comme en témoignent les publications récentes qui y sont consacrées, les linguistes entendent désormais faire valoir leur point de vue dans un champ naguère presque entièrement occupé par les enseignants, les chroniqueurs de langue et par tous ceux que l'on regroupe sous l'étiquette de « puristes » ("La norme linguistique", voir Introduction des textes colligés et présentés par E. Bédard et J. Maurais du Conseil de la langue française au Québec, www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/

En lisant ce qui précède, je me suis encore posée des questions sur la façon de voir de mon père, instituteur des années 40 qui n'arrêtait pas de critiquer les écrits de mes élèves des années 90 que je trouvais bons. Si cet ancien instituteur était vraiment puriste, pourquoi, en souriant, attirait-il mon attention sur les parlers (dialectes) algériens qu'il comparait avec l'arabe classique ? Je me rappelle qu'un jour, il me dit ceci :- Que penses-tu de « Azzoufèllèwen » du berbère ? Ce terme « Ezzoul » ne vient-il pas de l'arabe classique « ezzèwèl » ou « bè3da ezzèwel » ? Je n'avais pas répondu alors, il continua :- Donc « ezzoufèllèwèn » ne peut se traduire en arabe classique que par « Mèsè el khir » et « sabah el khir ». Je ne répondis pas trouvant qu'il y avait une certaine logique ...Je demandais des explications un peu plus tard (en 1995) à un collègue, enseignant le berbère kabyle au lycée où je travaillais concernant « ezzoufèllèwen », il me répondit avec assurance que « ezzoufèllèwen » se dit pour bonjour et bonsoir, ça peut même s'utiliser pour « salut ». Je peux en conclure que le berbère est une langue faisant partie d'un mélange de plusieurs langues, y compris la langue arabe classique, sans que je puisse actuellement savoir quelle langue a été première dans la région qui est ici considérée, L'Algérie.

Mon père attirait mon attention sur la langue allemande qu'il manipulait facilement et me demandait de temps en temps de suivre des films étrangers (indien, allemand, iranien, ...) non traduits pour relever quelques mots arabes et quelques sons des langues de notre pays l'Algérie. Il allait plus loin en me demandant d'expliquer des mots ou des expressions que je ne comprenais pas dans les contes de grand-mère, qui parlait le dialecte de son village natal, Ouled Djellal : C'étaient des abréviations de la langue arabe classique et le mot que je garde en mémoire est : « yawèyli » et qui se traduit en arabe classique par « yèweylèh ! ». En français, c'est une expression qui marque une lamentation et un appel à Dieu puisque le mot Allah se fait entendre si nous avons l'ouïe fine. Dans les contes de ma grand-mère, quand

l'ogresse tombée dans les braises gémissait « achoumi qoum, qoum » qui signifie « oh ! tgèmèyt, tghèmèyt, oh ! J'étouffe », oubliant ses méchancetés envers les braves gens, en tant qu'enfants, nous nous sentions soulagés quand les ogres meurent...

1.3. Synthèse

Ces apports ont été confrontés à d'autres langues chamito-sémitiques, telle le maltais. Durant un séjour à Malte en été (2009), j'ai été très étonnée par le parler des Maltais que je comprenais, c'est leur langue nationale et aussi un dialecte d'origine arabe où un accent et une prononciation différents s'entremêlaient mais ils parlaient surtout anglais. Je fréquentais les lieux où il y avait du monde afin d'entendre non ce qu'ils disaient mais pour voir avec quelle langue ils communiquaient, et bien c'est en dialecte arabe ! Ce qui me frappa encore plus, c'est leur écrit, un écrit semblable à leur parler, exemple : hadaqabr Joseph elimet fi ...suivi de la date traduite en français, nous aurons : « C'est la tombe de Joseph décédé le... » Je me rappelle alors de l'approche sociolinguistique de mon mémoire de magistère dans lequel j'ai cité ce pays.

Si je me réfère à moi-même donc, je dirai que le français que j'ai appris à l'école avec des instituteurs dont la plupart étaient Français est un français conçu dans les manuels scolaires d'après l'Indépendance où la norme de la grammaire française était une norme exogène qu'il fallait à tout prix respecter : faire attention à la conjugaison, à la concordance des temps, à l'orthographe, au vocabulaire, à la prononciation, à la prosodie et ne pas oublier de s'appliquer à l'écrit ; ne pas omettre la majuscule au début, après un point et pour un nom propre, ne pas oublier de revenir à la ligne quand il le faut et de bien écrire son nom et son prénom, écrire au crayon noir sur le cahier de brouillon en utilisant une gomme. Ce qui est chose rare de nos jours. Avec le temps, je me retrouve confrontée à un français traduit d'abord puis à un français algérien ayant sûrement une norme propre à lui, une norme endogène que je dois chercher dans les manuels scolaires mais d'une façon plus générale par rapport aux algérianismes lexicaux que j'ai classés, expliqués, définis et analysés dans mon mémoire de magistère. Suis-je devenue enseignante de FLE (français de langue étrangère) alors que j'étais enseignante de français, ou est-ce que je suis toujours enseignante de français?

La présente recherche s'ancre dans les constats et expérimentations qui précèdent, comme on peut le comprendre, et c'est pourquoi j'en ai fait état. C'est un ancrage historique des faits ci-dessus évoqués

II. CONTEXTE, APERÇU HISTORIQUE, REFORMULATION DU THEME DE RECHERCHE

L'Algérie, pays d'Afrique du nord inclus dans le Maghreb a connu différentes colonisations depuis deux millénaires avec la colonisation romaine, puis l'arabe, puis turque, et ensuite la colonisation française, qui est la plus récente mais aussi la plus brève (cent trente ans). À partir de là, on peut inférer une propension plus ou moins forcée à l'adaptation, en particulier aux langues et à leur coexistence, ce que confirme l'historien du Maghreb Abdallah Laroui, expliquant en outre que le terme Maghreb ne peut avoir " qu'une signification essentiellement historique et dynamique " ². (1976 : 11)

Je me suis intéressée aux langues parlées réellement par les habitants de ce territoire maghrébin en me focalisant sur l'Algérie et ses habitants qui ont connu plusieurs invasions avec une occupation, des migrations depuis l'époque romaine et aussi des comptoirs maritimes qui ont entraîné une variété de langues importantes. Les échanges commerciaux entre l'Egypte, Rome et les pays subsahariens ont favorisé les échanges économiques et donc culturels et linguistiques entre les pays de la Méditerranée : le phénicien, le grec, le latin, et le berbère ont été des langues utilisées pour les transactions commerciales, puis plus tard, les langues des voisins, espagnol, italien, etc.

En 455, l'empire romain d'Occident chuta et au Maghreb, cela coïncida avec son occupation par les Vandales qui utilisaient une langue germanique accompagnée d'une écriture gothique et latine n'ayant eu aucune influence dans la langue ancestrale des Berbères, puis ce fut l'entrée des Byzantins qui firent face aux Arabes. La population de l'Algérie se compose aujourd'hui et depuis le VII^e siècle, de deux groupes ethniques importants : les Berbères et les Arabes, cependant que les Juifs sont désormais très minoritaires. La plupart des Algériens descendent de ces ethnies. L'implantation de la langue arabe et de l'islam s'est effectuée dans les mosquées. Les Berbères ne semblent avoir subi que très faiblement l'influence linguistique étrangère en continuant à parler leurs langues ancestrales, ceux des villes adoptent progressivement l'arabe qu'ils considéraient comme un idiome divin. Au XVI^e

²Abdallah Laroui, *L'histoire du Maghreb* (Maspero, Paris, 1976), page 11.

siècle, l'Algérie devint une province de l'empire ottoman et fut gouvernée par un dey, ses bey(s) et ses janissaires turcs, (à la différence du Maroc et de la Tunisie.) À l'époque, le Maghreb était dominée par des dynasties locales, l'une chassant l'autre, avec cependant des périodes d'éclat. Les Turcs refusèrent de s'assimiler aux populations arabo-berbères, ils ne sympathisèrent jamais avec ces peuples parlant l'arabe et vécurent comme des étrangers en Afrique du nord jusqu'en 1830, selon une forme de colonisation non interventionniste, uniquement prédatrice de revenus, et détentrice du pouvoir central (le *maghzen*). Un arabe algérien influencé par le berbère, le latin et le turc, a émergé en parallèle d'une langue véhiculaire utilisée dans le commerce entre les Turcs, les Algériens et les Européens, basé sur un vocabulaire espagnol et des éléments turcs avec des formes inspirées de la syntaxe arabe. C'est grâce à cette langue (arabe algérien ; derja ou derdja, ou encore el dèrij(d) a) que des mots grecs et latins naquirent dans les domaines de la navigation, de l'artillerie navale et de la pêche. Cette langue véhiculaire continua d'exister après la colonisation française de 1830. Cette richesse et cette diversité linguistiques ont contribué à faire de l'arabe algérien une variété différente de l'arabe oriental.

L'Algérie, pays d'Afrique du nord et du Maghreb, était dans le passé le berceau d'une civilisation berbère, mais son histoire ne commença qu'avec l'arrivée des Phéniciens qui fondèrent des comptoirs commerciaux, que les Carthaginois suivirent, laissant l'intérieur des terres aux Berbères. Le punique, langue sémitique voisine de l'hébreu naquit, elle fut la langue officielle de Carthage. Ce continent qui est l'Afrique du nord et dont fait partie l'Algérie, fut aussi occupé par les Romains, comme on l'a déjà dit. Ensuite, ce fut l'arrivée des Arabes, puis celle des Turcs.

La colonisation française débuta à l'époque du roi français Charles X qui développa une politique autoritaire, cléricale et conservatrice qui déstabilisa son règne. Sous prétexte de se débarrasser des corsaires turcs dans la Méditerranée et pour conquérir l'Algérie, qui était sous la suzeraineté, durant trois siècles, du sultan turc d'Istanbul, il prépara en 1829 une expédition d'envergure sous le nom de « Régence d'Alger ». En décembre 1830, Charles X choisit le comte Louis de Bourmont, ministre de la Guerre dans le gouvernement Polignac et le nomma commandant en chef de l'expédition en Afrique. En juin 1830, les troupes françaises débarquèrent dans la presqu'île algérienne de Sidi-Ferruch (Sidi Fredj) se situant à 25 kilomètres d'Alger. Le ministre de la Guerre tira sans Alger et le dey fut capturé. Les

militaires français pillèrent la capitale algérienne sous domination turque, oubliant l'honneur de la France.

La question que je me suis posée est : quelle(s) langue(s) parlaient alors les habitants du territoire maghrébin durant tout le temps où celui-ci était colonisé ? Était-il monolingue ? Sûrement pas, ou rarement, compte tenu du contexte. Bilingue ? Ou plurilingue ? Ibn Khaldoun là encore peut nous dire dans *La Muqaddima* à propos de la situation des langues au Maghreb, par rapport à l'arabe de Mudar : « on dirait que ce sont des langues distinctes, parce que l'habitude de les parler s'est établie solidement parmi ces diverses populations » (chap. VII, 72).

Le contexte est le suivant : dès la plus haute antiquité (II^e millénaire), le Maghreb fut le berceau d'une civilisation méditerranéenne berbère et juive et son histoire ne commença officiellement qu'avec l'arrivée des Phéniciens qui fondèrent des comptoirs commerciaux que les Carthaginois reprirent tout en développant diverses activités côtières laissant l'intérieur des terres aux berbères. Les Romains ont occupé l'Afrique du Nord dont le territoire de l'Algérie actuelle, puis ils refluèrent avec la chute de l'empire romain, et ce furent les invasions arabes venues du Machrek. Après la colonisation française à partir de 1830, en 1881, l'Algérie fut intégrée directement à la France et divisée en trois départements : Alger, Constantine, Oran et plus tard en quelques territoires du sud. Il faut signaler ici une iniquité, qui est la double citoyenneté : seuls les Européens d'origine et les Juifs sont citoyens de plein droit, tandis que les Musulmans sont des citoyens de seconde zone (à la suite du décret Crémieux). Ainsi s'explique l'interrogation d'un député musulman de l'Algérie en 1946, A. Saadane, député d'Alger, représentant les électeurs français musulmans non citoyens : « jusqu'à maintenant, je ne sais pas qui je suis. Suis-je un sujet français ? Suis-je un citoyen français ? [...] Si la France ne nous donne pas les droits qu'elle est tenue de nous donner parce que ce serait conforme à sa tradition philosophique et à son histoire, nous nous en irons » (*Les grands débats parlementaires*, M. Mopin, La Documentation française, 1988 : 300). De plus, au moment de la promulgation des lois scolaires de 1881/1882, Jules Ferry essaya d'assimiler les musulmans par l'école mais les colons français refusèrent. Il faut aussi se rappeler quand même les paroles du même Jules Ferry, démocrate de l'école, y compris par la colonisation, qui s'écrit, le 28 juillet 1885, à l'Assemblée nationale à Paris, à propos de la politique coloniale, qu'il soutient, comme

(presque) tous les progressistes... et les autres : « Il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures » (*Les grands débats parlementaires*, M. Mopin, La Documentation française, 1988 : 287)

Les Européens ayant vécu et/ou nés sur le territoire algérien ont même développé une sorte de français dialectal dont les caractéristiques étaient, en particulier dans les catégories sociales modestes, l'emploi du conditionnel derrière *si*, et par celui de nombreux mots empruntés à l'arabe, à l'italien et à l'espagnol. Et cela sans compter l'accent et la prosodie, qui suffisaient à identifier un « pied-noir », comme en Algérie d'aujourd'hui, ils suffisent à identifier un Algérien parlant français. Dès l'indépendance, la révolution algérienne entendit réarabiser l'Algérie « dépersonnalisée par le colonialisme ». Cette volonté d'arabisation s'affirme progressivement dans l'enseignement. Dans les années 70, quand deux personnes se rencontrent, elles communiquent en français ce qui signifie que l'Algérien possède la culture dominante au moment de la colonisation. Les circonstances ont fait que les deux langues s'installent, ce qui donne « le bilinguisme ». L'Algérie refuse la francophonie en lui opposant l'usage de la langue arabe littéraire qui reste une langue étrangère pour les Algériens car peu s'en servaient. Les quotidiens en langue arabe, tel *Ech Chaab (le peuple)* sont moins lus que les quotidiens écrits en français comme *Algérie-Actualité* (hebdomadaire). Le problème des identités s'accroît sur les plans linguistique et surtout culturel et politique.

II.1. Repères théoriques et définitions clés

Le français standard ou le français dit normé (en référence à la norme centrale) est un terme non officiel qui désigne une variété standard de la langue française. Il s'agit de l'ensemble des variétés des parlers et des écrits dans le respect du registre de langue soutenue des francophones instruits de plusieurs nations. Cette définition entremêle l'usage et la norme, puisque cette norme standard est celle reconnue comme correcte internationalement (et même si des protestations se font entendre actuellement au Québec). De même, le français standard est la langue des dictionnaires, des études supérieures, de ses écrits et oraux, de la presse écrite, mais aujourd'hui un peu moins de la télévision et de la radio. Pour les communications gouvernementales et commerciales, il convient de nuancer selon les situations car les usages évoluent. Ainsi, le français standard

représente une variété reconnue voire teintée de prestige. Étant donné que le français est une langue pluricentrique, le français dit standard renferme plusieurs variétés normatives. La syntaxe, la morphologie et l'orthographe du français standard sont articulées dans de nombreux ouvrages de grammaire et manuels de rédaction tels que le « Bescherelle », un ouvrage de conjugaisons verbales composé au XIX^e siècle par les frères Bescherelle, une référence pour les Français, et *Le Bon Usage*, rédigé au XX^e siècle par le grammairien belge Maurice Grevisse, régulièrement remis à jour par son gendre le grammairien André Goosse. Le français standard en France s'inspire de la prononciation et du vocabulaire utilisés dans le registre du français de la France, dominé par la capitale. Historiquement parlant, il arrive que la prononciation du français standard métropolitain soit préférée aux autres prononciations régionales du français standard lorsqu'il s'agit de l'enseignement du français langue seconde dans des pays autre que la France. Bien que le français standard ait subi des changements, les Français, quoique très partagés sur la question du français et des langues de France (voir le rapport Cerquiglini, 1999, http://www.dglflf.culture.gouv.fr/lang-reg/rapport_cerquiglini), demeurent souvent fidèles à la norme au sens de l'Académie française.

Au Québec, le français standard est souvent confondu avec le français international qui est une norme de la langue française utilisée principalement à l'écrit mettant de côté les régionalismes lexicaux et syntaxiques et les termes familiers admis en français standard qu'on trouve dans les dictionnaires. Donc, le français international est aussi la langue utilisée par les diplomates et les instances internationales. Il est recommandé pour les publications universitaires mais certains linguistes contestent son existence. Au Canada, les variétés formelles du français québécois sont utilisées à l'écrit et à l'oral. Donc, ce français québécois est la variété de la langue parlée de la majorité des francophones du Canada.

Le français pluricentrique, selon l'étymologie est un mot divisé en deux parties : pluri (suffixe) élément du latin *plures* signifiant plusieurs ; synonymes *multi*, *poly*, contraire de *mono*, *uni*. La langue pluricentrique est une langue à plusieurs normes. En linguistique, la langue vernaculaire est une langue propre à un pays ou à une population. Elle s'oppose à la langue véhiculaire, dont l'usage permet de se faire comprendre et de s'exprimer dans plusieurs territoires différents. Si nous prenons cette expression en tant qu'adjectif, nous retrouverons le latin *vernaculus* qui signifie indigène, issu de *verna* (peut-être suffixe), qui est un esclave né dans la maison du maître. Une langue vernaculaire ou le vernaculaire

(n.m) est une langue parlée seulement à l'intérieur d'une communauté parfois restreinte mais pas forcément (par opposition à une langue véhiculaire). Dans le domaine didactique, vernaculaire en tant qu'adjectif, est un mot propre à un pays, à ses habitants. Le synonyme de vernaculaire est autochtone, domestique, indigène. Le latin, en tant que néo-latin (adjectif qualifiant les langues modernes dérivées du latin : l'italien, le roumain, le portugais, le catalan, l'espagnol et le français sont des langues néo-latines.) est toujours la langue véhiculaire de la taxinomie. L'arabe dit classique est une langue liturgique, comme le fut le latin pour les Chrétiens durant des siècles, avant que le latin soit relayé par les langues des pays concernés, en France, le français. Donc, une langue véhiculaire est une langue servant de moyen de communication entre populations de langues différentes. Un dialecte vient du latin « dialectus » (parler ensemble), il désigne toute langue naturelle dont l'extension est limitée géographiquement et démographiquement. C'est un sous-ensemble géographique de variétés linguistiques présentant un ensemble de traits propres qui le spécifient ou le caractérisent parmi les autres éléments de la même langue. Voir par exemple les langues française, arabe, allemande, flamande et néerlandaise, anglaise et leurs variétés. Quand le dialecte ne présente pas de traits propres, il est refusé par certains linguistes.

Quelle est alors la différence entre langue et dialecte ? « On appelle dialecte une variété régionale ou sociale d'une langue donnée. Chaque dialecte présente des caractéristiques phonétiques, lexicales et morphosyntaxiques propres par rapport à la langue officielle du pays où il est implanté. » (Cuq, J.-P. (dir.), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé international, 2004 : 69). On peut dire aussi qu'un dialecte est « la forme spécifique conférée à une langue par l'évolution diachronique différenciée selon les régions » ; ou, « par opposition à *langue*, un système linguistique de même origine que la langue, mais qui ne bénéficie pas du champ socioculturel de la langue. » (*La Grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, ARRIVE, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel, 1992, Flammarion : article 'dialecte').

Ainsi, on peut sans doute dire qu'une langue est un dialecte ayant obtenu un statut officiel, comme par exemple aujourd'hui les langues régionales de France ou au XV^e siècle le proto-français considéré comme un dialecte de langue d'oïl qui est une langue romane développée dans la partie nord de la Gaule, de la France dans le sud de la Belgique et dans les îles Anglo-Normandes. Cette branche Gallo-romaine du nord a concerné un substrat celtique plus

important et a subi une plus grande influence du germanique que sa cousine gallo-romaine du sud, la langue d'oc, langue romane parlée au sud de la France, qui existe en partie en Espagne, en Italie et à Monaco. Elle concurrençait le latin au Moyen-Âge dans les domaines administratif et juridique, puis le français, jusqu'à l'édit de Villers-Cotterêts (1539), prescrivant l'emploi du français pour tous les actes officiels. Mais le rapport Cerquiglini (1999, op. cit. supra) amène à nuancer :

« Il convient donc de préciser la situation dialectale du français "national et standard". Que l'on adopte, pour expliquer sa genèse, la thèse traditionnelle et contestable d'un dialecte d'oïl (le supposé *francien*) "qui aurait réussi" aux dépens des autres, ou que l'on y voie la constitution très ancienne d'une langue commune d'oïl transdialectale, d'abord écrite, puis diffusée, le français "national et standard" d'aujourd'hui possède une individualité forte, qu'a renforcée l'action des écrivains, de l'État, de l'école, des médias. [...]

En linguistique, les normes d'usage d'une langue sont constituées principalement par l'orthographe et la grammaire (syntaxe, morphologie, lexique), mais aussi par l'accent et la prosodie. Ces normes sont consignées dans des dictionnaires et des ouvrages de grammaire. Les normes linguistiques varient beaucoup selon les langues. La langue française dispose d'une tradition importante dans la normalisation de la langue. La norme est partagée entre grammaticalité et acceptabilité. Au XVI^e siècle, François de Malherbe chercha à rendre le français plus compréhensible en proscrivant, au nom de la pureté et de la clarté, des fantaisies individuelles, des tournures, des mots, des emplois de mots et d'usages à restriction géographique ou sociolinguistique. À la même époque, la langue française devint la langue officielle du droit et de l'administration française, par l'édit de Villers-Cotterêts, signé en 1539 par François I^{er}, et ce choix sera constant au long des siècles suivants, y compris durant la Révolution française avec la volonté d'éradication des patois, en particulier par le biais de l'enquête sociolinguistique de l'abbé Grégoire (v. *Une politique de la langue*, M. de Certeau, F. Furet, Gallimard, 1979). Au XX^e siècle, cela se traduit par la mention explicite du français dans la Constitution en 1992 (voir Constitution de 1958, article 2, alinea 2 ajouté en 1992, après l'adoption partielle de la Charte européenne des langues régionales).

Les règles de grammaire ont été fixées par des grammairiens tels que Vaugelas. L'Académie

française a été créée (en 1635) afin de jouer un rôle de contrôle et de normalisation sur les mots et leur usage. Aujourd'hui, Le Bon Usage de Maurice Grevisse fait référence pour l'usage de la langue française en ce qui concerne la grammaire, le vocabulaire. Il faut noter également la part prise par les grammairiens de la grammaire scolaire pour développer des règles qui aideraient à l'alphabétisation des Français sous la IIIe République (v. A. Chervel, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français, Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977, 306 p. ; réédition, 1981, sous le titre *Histoire de la grammaire scolaire*, Petite Bibliothèque Payot) ; J. Ozouf et F. Furet, *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Ed. de minuit 1977).

Pour conclure ce point, disons que ces évolutions de la langue française ont affecté son enseignement, y compris hors de France, et notamment en Algérie.

L'usage en sociolinguistique selon l'organisation socio-culturelle expliquant la création ou le reflet de la langue s'est basé, il ya un siècle sur l'intérêt des sciences sociales et du comportement pour la langue. La théorie créée affirme que des structures différentes des langues parlées dans le monde déterminaient de diverses manières l'expérience de la réalité acquise par les locuteurs qui les utilisent. Sous l'influence de la psycholinguistique et de la sociolinguistique, cette vision des choses, que les chercheurs ont appelé la théorie de la relativité linguistique a été remplacée par d'autres conceptions qui sont :

- a) En matière de valeurs et d'orientations, les langues reflètent plus qu'elles ne créent les normes de la vie socio-culturelle ;
- b) Les langues parlées dans le monde ont beaucoup plus de notions universelles structurales en commun qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent.

La théorie de Whorf Benjamin L., (« Science and linguistics, » *Technology Review*, 1940, 44, 229-231, 247-248) n'a pas été facilement démontrée car aucun chercheur n'a réussi à illustrer une différence entre deux peuples sur la base de différences entre les grammaires ou entre d'autres structures de leurs langues. Selon ce même auteur(Whorf), le système linguistique c'est-à-dire la grammaire de chaque langue n'est pas simplement un instrument de reproduction pour interpréter des idées mais plutôt l'instrument qui donne forme aux idées dont la base est la conservation de la pensée. La formulation des idées, selon le même

chercheur, des idées n'est pas un processus indépendant mais plutôt une partie de la grammaire à grammaire.

Le niveau lexical était considéré comme « astructuré », ouvert à une extension sans limites car toute langue s'enrichit de nouveaux mots et donc soumise à des interférences, elle emprunte des mots à d'autres langues. La majorité des linguistes agissait comme si le lexique était une brebis galeuse et non un honorable membre de la société linguistique (Fishman parle-t-il d'une maladie contagieuse ?), contrairement à un groupe de lexicologues (auteurs de dictionnaires) et d'étymologistes qui étudient l'origine des mots qu'ils aiment pour eux-mêmes. Heureusement que plus tard, la découverte de quelques rares éléments structurés dans certaines parties du lexique a intéressé les linguistes pour le niveau lexical de l'analyse. Les anthropologues, les psychologues et les sociologues se sont montrés actifs plus que les linguistes eux-mêmes. C'est à ce moment là que l'organisation lexicale et l'organisation du comportement ont pris la première place dans l'étude de la structure lexicale.

II.2. Du thème à la problématique et aux hypothèses de recherche

La langue française dans l'environnement social et scolaire aujourd'hui en Algérie est en relation avec l'arabe et le tamazight avec ses différentes variantes. Cette situation est à l'origine de « l'émergence des variétés endogènes spécifiques qui ont de plus en plus tendance à s'ériger en norme de référence [endogène] dans les échanges oraux et écrits entre les usagers nationaux » [Queffelec 2004 : 61].

À la suite des travaux de Moussa Daff [2002 : 72], nous définirons la norme endogène comme « le français parlé par des Algériens à des Algériens ». Selon Françoise Gadet [2003 : 8], quand une langue est parlée sur une étendue géographique, elle tend à se morceler en usages d'une région ou d'une zone. La première question est de savoir si on peut occulter la norme endogène dans l'enseignement du français sachant que le répertoire des apprenants algériens est un répertoire multilingue. Si certains problèmes en français trouvent une part de leur explication dans les savoirs/compétences développés dans les langues premières, n'est-il pas nécessaire « que l'enseignement sorte des stratégies didactiques restrictivement monolingues (ou étroitement renfermées sur le modèle normatif du français standard) pour favoriser des transferts possibles » [Holtzer 2003 : 60]. Dans le prolongement des travaux de

V. Spaeth [2002 : 59] ne peut-on pas penser qu'« une norme endogène raisonnablement élaborée par des sociolinguistes, des linguistes et des didacticiens permettrait d'ouvrir le français à des disciplines, à des pratiques langagières et culturelles dont il pourrait largement bénéficier » ?

La prise en compte des caractéristiques linguistiques du milieu social des apprenants ne conduira-t-elle pas à une restructuration du curriculum national ? Les recherches menées par Noyau (2006) s'intéressant au discours montrent que « la parole de l'enseignant de français lui-même est éloignée du français standard et des normes de l'écrit. » Alors, n'assiste-t-on pas à l'émergence de normes locales qui répondent à des besoins du moins expressifs propres ? Tel est le cœur du propos : si ces normes locales émergent, il importe de les repérer et de commencer à les décrire.

1.2.1. Hypothèse 1

Le contact de l'arabe (sans doute principalement oral : eddèrja) et du tamazight avec le français favoriserait l'émergence d'un processus de différenciation des formes du français chez les locuteurs et les apprenants, évoquant un usage particulier par rapport au français dit standard.

Dans l'introduction de « la norme linguistique » des textes colligés et présentés par Edith Bédard et Jacques Maurais et selon le constat des chercheurs, « les dernières décennies ont vu l'éclatement de la notion d'un français standard à base hexagonale uniforme. Bien qu'elle continue de régner dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère, la référence au « parler soutenu de la bourgeoisie cultivée de la région parisienne » devient de plus en plus contestée, non seulement au sein des communautés francophones extra-hexagonales mais aussi à l'intérieur de l'Hexagone lui-même. La mise en question d'une norme unique basée sur une variété en usage par une strate sociale particulière et sur une aire géographique donnée se manifeste dans plusieurs champs d'activité langagière : dans l'enseignement du français langue seconde et langue maternelle, dans l'aménagement et la planification linguistique, dans l'élaboration de ces outils normatifs que sont les dictionnaires et les grammaires. Il est intéressant de noter que cette attitude contestataire s'étend aux travaux que l'on pourrait regrouper sous la rubrique générale de « défense et illustration »

de la langue. Comme le souligne M. Piron, le maintien d'une norme unique du français est illusoire.

« [...] l'usage d'un français partout identique dans les pays de la francophonie est un désir qu'on ne saurait prendre pour une réalité » (1975 : 111).

Plusieurs faits convergents expliquent l'éclatement de la notion de norme unique. Nous n'en retiendrons ici que trois : le développement de la sociolinguistique; l'influence grandissante de certaines communautés francophones par rapport au noyau hexagonal; enfin, au sein de l'État français lui-même, l'éveil des groupes ethniques minoritaires (Alsaciens, Antillais, Bretons, Catalans, Corses et autres Occitans) ainsi que des changements dans les méthodes et les objectifs éducatifs qui, accompagnés de mutations profondes dans l'origine socioculturelle et socio-économique des élèves, ont contribué à bouleverser l'enseignement de la langue nationale.

« La linguistique structurale, de Saussure à Chomsky en passant par le fonctionnalisme praguais et le descriptivisme bloomfieldien, a toujours privilégié l'analyse de la langue à partir de l'observation du comportement linguistique plus ou moins idéalisé de locuteurs individuels. Dans le domaine du français, la plupart des travaux à orientation structuraliste ont porté sur des témoins représentant les mêmes couches sociales qui avaient fait l'objet des études linguistiques antérieures, en l'occurrence la bourgeoisie parisienne cultivée. Sous l'impulsion de la sociolinguistique nord-américaine, les descriptions du français ont pris une orientation plus empirique. D'une part, elles ont mieux réussi que les descriptions structuralistes à capter la variabilité du comportement linguistique des témoins interrogés; d'autre part, elles ont élargi le choix de variétés de langue étudiées pour inclure les parlers extra-hexagonaux (Québec, en particulier) et les couches socioculturelles défavorisées. Au delà des seuls facteurs systémiques internes (*la langue*), la sociolinguistique vise à faire entrer dans le cadre d'une description systématique les facteurs liés à la situation d'énonciation, c'est-à-dire prédire qui parle de quoi, à qui, quand, pour quoi faire, pour ne mentionner que certains de ces facteurs. Ce type d'étude fait ressortir les traits variables masqués par les descriptions statiques des approches structuralistes et démontre que, dès qu'il est soumis aux contraintes énonciatives, tout locuteur s'éloigne, consciemment ainsi qu'à son insu, du chemin tracé par la norme. »

1.2.2. Hypothèse 2

Le français de ces locuteurs et apprenants serait surdéterminé par la logique distributionnelle de l'arabe et/ou du tamazight.

II.3. Corpus et méthode comparative avec d'autres pays (lecture d'ouvrages)

Mon corpus se compose de questionnaires destinés à des enseignants de français de certains établissements se situant à Biskra ville et à des étudiants de 4^{ème} année classique de l'université Mohamed Khider de l'année 2011/2012 appelés à enseigner le français, de certains articles de la presse algérienne d'expression française que j'ai choisis moi-même et qui m'ont permis de préciser brièvement la méthode comparative sur d'autres pays. Cette sélection n'est pas fortuite, elle représente le français d'Algérie écrit par des journalistes Algériens d'expression française qui n'ont pas respecté les règles de grammaire, de l'orthographe lexicale et de la phonétique ... de la norme exogène dont le contenu présente la Rationalité d'un pays dont la langue se veut une langue, en général, à norme exogène. La règle de grammaire sur la condition : Si + présent aboutit à un futur réalisable (voir tableau p.148) ayant un sens politique. Ce journaliste a utilisé un français spécifique à l'Algérie. Sera-t-il vraiment compris de part et d'autre de la Méditerranée ? Mais la vraie question est : à qui s'adresse-t-il ? Sans doute pas aux Français de France ?

II.4. Annonce du plan de travail et d'exposé

Nous verrons dans le chapitre 1 quels sont le statut et le vécu actuels du français en Algérie (traversés par l'histoire et la géopolitique), le chapitre 2 posera la question d'une norme endogène en Algérie de façon concrète par comparaison avec les travaux déjà existants sur le sujet de la norme endogène, des constats seront faits, ils annonceront et expliqueront le choix de corpus.

On trouvera dans le chapitre 3 la présentation du cadre théorique et méthodologique (notions et concepts, méthodes de recueil des données dans le but d'élucider la problématique), et les chapitres suivants présenteront l'enquête sociolinguistique nous permettant de dresser une grammaire située et datée de cette norme endogène : lexique, syntaxe..., avant de nous amener à une synthèse en vue de perspectives sociolinguistiques et didactiques.

CHAPITRE I

Statut et vécu du français en Algérie-entre histoire et géopolitique-

Parmi les territoires africains, celui qui nous intéresse pour notre recherche est l'Afrique du nord, et plus particulièrement l'Algérie. Ce territoire et les pays qui le composent ont été et sont encore traversés par l'Histoire et la géopolitique, ainsi que l'économie (qu'on pense aux hydrocarbures pour l'Algérie).

I. L'AFRIQUE DU NORDⁱ

1. Caractères généraux : géographiques, historiques, politiques et sociolinguistiques

Aperçu historiqueⁱⁱ

Les Romains ont occupé l'Afrique du Nord dont le territoire de l'Algérie actuelle, ils n'ont jamais pu latiniser les populations berbères réfugiées dans les montagnes qui résistèrent en général à la christianisation pourtant généralisée dans toute l'Afrique du Nord mais finirent par se soumettre à l'islamisation. (Cf. Augustin d'Hippone ou Saint Augustin, né dans la province d'Afrique au munice de Taghaste (Souk Ahras Algérien en 354 et mort en 430 à Hippone(Annaba) C'est un philosophe et théologien chrétien romain. Il est Père d'Eglise occidentale et docteur).

Comme le reste de la Berbérie, l'Algérie fut peuplée bien avant que commence son histoire écrite par des indigènes apparentés aux populations du Sud de l'Europe, et aussi à celles du nord-est de l'Afrique. Ces indigènes parlaient une langue libyque affine par rapport à d'autres langues usitées dans le nord-est de l'Afrique ; leur industrie ressemblait aux temps poléolithiques et au début du néolithique, à celle de l'Europe méridionale, de la Méditerranée et du sud de la péninsule Ibérique, puis, par la suite, elle ressembla à celle de l'Egypte. Enfin, les habitants primitifs de l'Algérie reçurent des pays plus orientaux certains animaux domestiques et subirent durant le second millénaire avant notre ère des influences égyptiennes.

Plus tard, après la fondation de Carthage par des Tyriens et la formation de son empire, les rivages de l'Algérie passèrent sous la domination des Carthaginois, qui y fondèrent des établissements et se contentèrent d'entretenir dans l'intérieur de la contrée les rivalités des chefs numides et d'assurer le triomphe de ceux de ces chefs qui reconnaissaient la suzeraineté de la grande cité punique. C'est la même politique que suit Rome après Zama

(204 av. J.-C) jusqu'aux temps de la ruine de Carthage et du roi numide Jugurtha. Mais après la bataille de Thapsus (en 46 av. J.-C), César réduisit la Numidie en province romaine, et l'administration impériale assura dès lors, pendant plusieurs siècles, une très grande prospérité à l'Algérie comme aux autres parties de la Berbérie. Les ruines de ses villes antiques, nombreuses surtout dans le département de Constantine (Lambèse, Tébessa, Timgad, etc.), les vestiges de ses anciennes routes, attestent cet essor, que compromettent, à partir du III^e siècle de notre ère, des révoltes répétées des indigènes et leurs ardentes querelles religieuses. Aussi, lorsque les Barbares venus de la Germanie envahirent l'Empire romain, les Vandales d'Espagne trouvèrent des concours dans l'Afrique Mineure et purent facilement s'emparer de l'Algérie comme du Maroc et de la Tunisie. Toutefois, ils n'eurent guère le temps que de dévaster le pays, et la domination des Byzantins se substitua bientôt à leur bataille.

Les Byzantins ne parvinrent pas à rendre à l'Algérie sa prospérité des temps de l'Empire et furent, au bout d'un siècle et demi, remplacés dans ce pays par les Arabes. Ceux-ci, malgré une longue et énergique résistance des Berbères (la dernière révolte fut celle de Kahina dans l'Aurès), parvinrent à établir leur domination sur toute la contrée qu'ils appelèrent *Maghreb* qui signifie *le Couchant*. D'abord partie de l'Empire des Califes arabes, le Maghreb dépendit, après démembrement de cet empire, du *califat* de Cordoue ; mais il en rejeta ensuite la domination. Dès lors, sauf aux temps de l'invasion des Hilaliens et des Soleimites envoyés par les *Califes* fatimides d'Egypte, l'Afrique Mineure se divisa en plusieurs Etats et a ses dynasties particulières, dont quelques unes sont Berbères (les Restamites à Tagdemt, les Hammadites à El Kalâa puis à Bougie, les Zyanides à Tlemcen). C'est sur les ruines de ses dynasties que se fonda en Algérie, au XVI^e siècle, la domination des Turcs, grâce aux Barberousses. Dès lors, pendant près de trois siècles, Alger devint un repaire de bandits, de renégats et d'écumeurs de mer, rattachés au *sultan* turc de Constantinople par un hommage purement nominal ; ce fut un des principaux centres d'action des pirates barbaresques, et les expéditions dirigées contre l'*Odjak* au gouvernement militaire de cette ville par les marines européennes (Espagnols, français, etc.) et enfin par les Américains, n'obtinrent aucun résultat. C'est seulement en 1830 que la France, par la conquête d'Alger, rendit son entière sécurité à la navigation dans la Méditerranée occidentale.

Dès le XV^e siècle, les Marseillais commencèrent à pêcher le corail sur les côtes de l'Algérie. Ils y fondèrent le Bastion de France au siècle suivant, puis obtinrent diverses concessions. Après la prise d'Alger, la France se décida à garder cette conquête, puis à l'étendre de 1830 à 1834, (Oran, Titteri, Mostaganem, Bougie). Mais le génie d'Abd el-kader arma contre elle les populations de ces contrées et en rendit pénible la conquête. Si Constantine fut prise dès 1837, c'est seulement après la soumission d'Abd el-Kader (fin de 1847) que l'Algérie fut soumise dans son ensemble. Les expéditions de Kabylie (1850-1857) achevèrent de placer le pays et jusqu'à ses massifs montagneux les moins accessibles sous l'autorité de la France. Déjà, celle-ci commença d'étendre sa domination dans le Sud de l'Algérie jusque sur le Sahara dit algérien où il y eut la prise de Laghouat, de Touggourt puis l'occupation d'Ouargla et El-Goléa.

Les révoltes de la Kabylie en 1871 et du sud oranais en 1901 troublèrent l'œuvre d'organisation de l'Algérie commencée dès l'époque du second Empire. L'influence française continua de s'étendre jusqu'au jour où les oasis sahariennes furent soumises et les territoires du Sud constitués. Un peu plus tard, toute la partie du Sahara située au Sud de l'Algérie et au Nord marquant la limite saharienne fut englobée dans ces mêmes territoires du Sud. A ce moment là, l'Algérie française atteint son étendue définitive et Khair ed-din avait donné à l'Etat des « Algériens », ainsi qu'on nomma communément les Turcs d'Alger, une organisation à base militaire qui ne subit pas de profonds changements jusqu'à la conquête française. Comme à Constantinople, ce fut la milice des janissaires (*odjâq*= foyer) qui représenta le corps privilégié dont la turbulente influence pesa sur la direction des affaires. Elle se recrutait dans la pouillierie anatolienne. Les Loqueteux turcs que débarquaient, dans la darse, les vaisseaux de la Porte se muaient, à Alger, en « illustres et magnifiques seigneurs ». Cette aristocratie, après avoir désigné ses chefs à l'élection, s'organisa suivant des règles fixes d'inspiration égalitaire. Dès lors, les simples janissaires **(ioldach)* gagnèrent leurs grades à l'ancienneté, jusqu'à celui de capitaine général de la milice (*agha*), qu'ils abandonnèrent, au bout de deux mois, pour devenir (*agha*) honoraire (*mansoulagha*). La milice comprenait plusieurs compagnies (*orta*) d'effectif variable, logées

* Mots mis entre parenthèses, mots turcs à travers l'arabe dialectal, vieillis dont certains sont disponibles.

dans des casernes fort bien tenues et groupées en chambrées (*oda*) de douze à vingt hommes. La compagnie veillait jalousement sur la grande marmite de bronze autour de laquelle, elle s'assemblait pour manger ou discuter. En cas de révolte, les janissaires renversaient la marmite, en poussant leur cri de guerre (*istemaiz*). Les janissaires jouissaient d'un traitement de faveur. Ils touchaient du pain, de la viande et de l'huile, une part sur les produits de la course et une solde. Ils bénéficiaient d'exemptions fiscales. Le gouvernement soumettait après établissement minutieux du prix de revient, les denrées alimentaires à une double taxation, l'une très basse au profit de la milice, l'autre, qui admettait un bénéfice pour le marchand, à l'usage des autres acheteurs. Les coutumes de l'Odjaq régissaient jusqu'aux châtiments. Les janissaires échappaient aux juridictions normales pour ne relever que de leurs officiers, qui pouvaient leur infliger l'emprisonnement, la bastonnade ou la mort. Les exécutions étaient secrètes. Alger était devenue l'Alger des Corsaires, cité de pirates qui dut s'armer pour l'attaque et se fortifier contre les représailles des flottes ennemies. Elle fut à la fois arsenal et port de refuge. Dès les premiers (*beylerbeys*), elle prit figure de place forte, hérissée de défenses contre les attaques maritimes. Ces fortifications furent considérablement augmentées après l'expédition de Charles-Quint (1541) et avant l'attaque de don Juan d'Autriche contre Tunis (1573). Arouj éleva, un peu au dessus de l'ancienne *qaçba* berbère une nouvelle *qaçba*, achevée seulement en 1590. L'enceinte de la ville fut construite par Khaïr Ed-din et ses successeurs.

L'Afrique du nord, qui porte aussi les noms d'Afrique Mineure, de Berbérie ou de Maghreb (« pays du couchant »), forme un vaste quadrilatère de 2000km.de long sur 400 à 700km. de large Par sa situation, par son sol, par son climat, par sa végétation, par ses produits, elle est transition naturelle entre le Midi méditerranéen et l'Afrique tropicale. Ce continent est sillonné par une série de plissements orientés Ouest-Est : les chaînes de l'Atlas qui forment deux alignements principaux enserrant entre leurs faisceaux de hauts plateaux intérieurs dont la largeur va diminuant de l'Est à l'Ouest. Les chaînes marocaines, d'apparence alpestre (4.500m.), s'écartent les unes des autres en formant une série de plaines côtières pour ouvrir le pays aux influences océaniques ; à l'autre extrémité, au contraire, les chaînes tunisiennes se rejoignent et les hauts plateaux intérieurs disparaissent. Au nord, les plis montagneux encadrent une série de plaines basses et tombent sur la Méditerranée par une côte élevée, rocheuse et découpée seulement de quelques baies semi-circulaires

médiocrement abritées ; au Sud, ils tombent en gradins vers le désert du Sahara, ou, à l'Est, la dépression des Chotts.

Le Maghreb appartient à la zone tempérée méditerranéenne, caractérisée par des écarts moyens de température et des pluies d'hiver. La région littorale septentrionale a un climat doux et des pluies assez abondantes, surtout à l'Est. La zone montagneuse a des écarts de température beaucoup plus sensibles, avec des étés plus sensibles, avec des étés très chauds et, en hiver, des pluies violentes et même de la neige. Au Sud, c'est le Sahara, avec d'énormes écarts de température et une sécheresse extrême. L'Ouest marocain, qui regarde l'Atlantique, a des pluies plus abondantes et mieux réparties.

Les cours d'eau du versant méditerranéen sont des torrents au régime irrégulier et utilisables seulement pour l'irrigation. Ceux du Maroc atlantique, grâce aux hautes altitudes et aux neiges de l'Atlas, sont plus abondants et moins irréguliers. Les plateaux et les steppes tunisiens envoient leurs maigres eaux à des dépressions intérieures, les chotts ou sebkas. Enfin, le désert n'a que des courts d'eau temporaires et son hydrographie est presque entièrement souterraine.

La végétation varie les grandes régions naturelles : le Tell, région côtière septentrionale, a les arbres et les cultures méditerranéennes ; les Hauts-Plateaux sont une région de steppes graminées et d'élevage ; le Sahara, enfin, est désertique et n'a des arbres et des cultures que par irrigation dans les oasis. Le Maroc, mieux arrosé, se prête mieux aux cultures que l'Algérie et la Tunisie.

1. L'ALGERIE

Régions naturelles.- L'Algérie compte 208.500 kilomètres carrés pour les territoires du Nord et 1.987.604 kilomètres carrés pour les territoires du Sud (dont 1.066.500 kilomètres carrés pour le Sahara). Elle occupe le centre de l'Afrique du Nord et présente trois régions naturelles.

Le Tell : situé en bordure de la Méditerranée, il est dominé par une série de chaînes côtières atteignant 2.000 mètres et dont les massifs, monte de Dahra, de Djurdjura (Kabylie), de Tlemcen, des Bibans, encadrent les plaines côtières d'Oran, d'Alger, de Bône, de Tlemcen, de Sidi-Bel-Abbès, de Blida. Ses rivières (Chélif, Sahel, Macta) coulent dans des vallées étroites,

encaissées, mais généralement fertiles. Le climat est méditerranéen dans l'ensemble, mais avec des écarts de température quotidiens et saisonniers assez marqués. La formation végétale naturelle est le maquis à arbustes épineux, mais on y trouve également des forêts, de chênes-lièges, d'eucalyptus, de cèdres. Les céréales (orge et seigle surtout), la vigne, l'olivier, l'oranger, le figuier réussissent dans les plaines et les vallées bien exposées.

Les Hauts-Plateaux : compris entre les chaînes de l'Atlas tellien et celles de l'Atlas saharien, ils forment une région de steppes, dont les ressources essentielles sont l'alpaga et l'élevage du mouton. Sauf dans l'Est où l'humidité est plus abondante, les Hauts-Plateaux manquent d'eau et sont un pays pauvre.

Le Sahara algérien : il s'étend au Sud de l'Atlas dit saharien, des Ouled-Nails et de l'Aurès, et se présente tantôt sous forme de plateaux pierreux (hamadas), tantôt sous celle de dunes de sable (ergs). Le climat, très sec, avec de grands écarts de températures, ne permet, en dehors des palmiers dattiers et des cultures des oasis entourant les points d'eau, qu'une végétation de steppe très clairsemée.

Population.- La population algérienne compte plus de sept millions d'habitants, de plus en plus clairsemés à mesure que l'on avance du littoral vers le désert (642.000 habitants pour les territoires du Sud dont 39.000 pour les oasis sahariennes).

Dans ce total sont compris plus de 850.000 *Français* parmi lesquels 110.000 *Israélites*, et plus de 130.000 étrangers dont 94.000 *Espagnols* fixés surtout en Oranie, et 22.000 *Italiens*.

De 1876 à 1926, en moins d'un demi-siècle, la population *indigène* a doublé ; elle comprend essentiellement des *Arabes*, nomades et pasteurs surtout, puis des *Berbères* ou *Kabyles* principalement dans la partie montagneuse, sédentaires et cultivateurs, et des *Mozabites*.

Les villes, qui sont presque toutes dans la région tellienne, ont une population *européenne* très *cosmopolite*. Les principales sont des ports : Alger, une des plus grandes et plus belles villes d'Afrique, Oran, Bône, Philippeville, etc., ou des marchés agricoles comme Constantine, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen, etc.

L'Algérie, dont la conquête a commencé en 1830 et s'est faite ensuite lentement et graduellement, a, à sa tête un gouverneur général qui dépend du ministre de l'Intérieur. Elle comprend trois départements (Alger, Oran, Constantine), dont l'organisation administrative

est analogue à celle des départements métropolitains, et quatre territoires (Ain Sefra, Ghardaïa, Tougourt, Oasis sahariennes). On distingue des communes de plein exercice, administrées comme en France, des communes mixtes ayant à leur tête un administrateur nommé par le Gouvernement, et des communes indigènes, administrées par un officier.

Ressources agricoles.- L'Algérie est par excellence un pays agricole. Après une longue stagnation, elle est, depuis le début du XX^{ème} siècle, entrée résolument dans la voie de la mise en valeur scientifique de son sol par l'adaptation des cultures aux conditions du milieu, l'éducation de la main-d'œuvre au moyen d'un enseignement agricole approprié, l'emploi des engrais, de la motoculture et des nouvelles méthodes culturales (telles le dry farming ou culture à sec), la lutte contre les sauterelles. En outre, en raison de l'importance capitale du problème de l'eau, de nombreux barrages réservoirs ont été construits ou sont en construction pour emmagasiner l'eau des oueds en crue, des puits artésiens ont été forés pour puiser aux nappes souterraines et l'irrigation a été organisée en grand afin de distribuer judicieusement les eaux sur une étendue aussi vaste que possible.

Les principales ressources agricoles sont : les céréales, la vigne, les primeurs, le tabac et l'alfa. Les céréales constituent la principale ressource. Elles occupent près des trois quarts des terres cultivées. Leur production est très inégale en raison des intempéries. Celles du blé dépassent 10 millions de quintaux (blés durs et blés tendres), celle d'orge est équivalente, celle d'avoine atteint un peu plus de 2 millions de quintaux. Les indigènes cultivent en outre le mil, le durah et le sorgho. La culture de la vigne a été introduite en Algérie par les Français. On la trouve maintenant dans le Tell jusqu'à 1000m d'altitude, mais elle croît surtout dans les plaines côtières graveleuses et sèches des départements d'Oran et d'Alger. Son rendement est considérable : la récolte de vin est en progression constante, avec 21,5 millions d'hectolitres en 1939 (17 millions en moyenne de 1930 à 1939, soit 10% de la production mondiale). La culture des « primeurs », artichauts, petits pois, fèves, haricots verts, tomates, etc., a pris une grande extension, surtout dans les régions d'Oran, d'Alger et de Philippeville. Parmi les fruits, viennent en première ligne les agrumes (mandarines et oranges), puis les raisins chasselas, les figues, les abricots. L'olivier, qui existe partout dans le Tell à l'état sauvage, est cultivé de façon intensive dans les régions primeurs et en grande Kabylie. Parmi les autres cultures, citons le tabac, le coton, de médiocre importance encore, mais dont s'efforce d'encourager la culture. L'alfa couvre 4 millions d'hectares sur les Hauts-

Plateaux oranais surtout ; il est récolté pour la fabrication de la pâte à papier. Les peuplements de chênes-lièges fournissent le principal revenu forestier de la colonie.

Avec les cultures, l'élevage est, en Algérie, une ressource importante, et particulièrement l'élevage des ovins. Le sol algérien convient particulièrement à l'élevage des moutons à la toison abondante, fine et légère. Le troupeau souffre parfois durement de la sécheresse ; il compte 6 millions de têtes fournissant en temps normal près de 200.000 quintaux de laine, en moyenne, et alimentant une importante exportation vers la métropole pour la boucherie (de 500 à 700.000 têtes).

Le troupeau bovin, à cause du climat peu favorable, ne compte que 800.000 têtes. Le cheval vif et résistant, n'est guère élevé que par des indigènes (180.000 chevaux). On compte en outre près de 3 millions de chèvres et près de 200.000 chameaux.

Ressources industrielles.- Le sous-sol algérien recèle des minéraux variés, qui donnent lieu dès maintenant à une importante exploitation. Peu de houille, sauf à Kenadza, dans le Sud-Oranais, près de Colomb-Béchar. Aussi, pour permettre à l'installation d'une industrie moderne, le gouvernement français porte-t-il l'effort sur l'équipement électrique du pays : neuf usines hydro-électriques sont en cours de construction ; trois autres sont prévues, ainsi, que l'édification d'un réseau de transport de force à 150 et à 90 kilovolts ; à l'achèvement de ce programme, l'Algérie disposera de 400 millions de kilowatts-heure hydrauliques, auxquels s'ajoutera l'équipement thermique moderne des trois ports d'Alger, Bône et Oran.

Outillage économique.- L'Algérie possède plus de 6.500 kilomètres de routes nationales et 30.000 kilomètres de chemins de tous genres. Ce réseau routier est sillonné par un grand nombre de voitures automobiles. Le réseau ferré compte plus de 4.000 Kilomètres. Une grande artère court d'Est en Ouest, de la frontière tunisienne à la frontière marocaine ; il s'en détache de nombreux embranchements soit vers les ports du littoral soit vers l'intérieur. Trois grandes voies de pénétration s'avancent même au Sud jusqu'au Sahara : Philippeville-Biskra-Tozem ; Oran-Colomb-Béchar ; Alger-Djelfa vers Laghouat ; elles constituent des amorces du futur transsaharien.

Un important cabotage se fait le long du littoral. En outre, les ports algériens sont desservis par de nombreuses lignes régulières compagnies métropolitaines et même étrangères. Le

trajet France-Algérie se fait principalement entre Marseille, Sète et Port- Vendres, d'une part, et Alger et Oran de l'autre. Oran et Alger, les deux ports les plus actifs de la colonie comptent parmi les grands ports français.

Des lignes aériennes réunissent Alger à Paris, à Marseille, à Oran, à Casablanca et à Tunis, avec escale à Bône.

Commerce.- De toutes nos colonies, l'Algérie est celle dont le commerce extérieur est le plus important.

Ce commerce est actuellement en valeur le sixième de celui de la métropole. Le pourcentage des exportations dans le total des échanges ne cesse de progresser.

Les principales exportations sont les vins, les céréales, les minerais, l'alfa, les lièges, les phosphates, le tabac, les peaux, les moutons, les fruits et primeurs, etc. Aux importations figurent des denrées alimentaires, des tissus et vêtements, des produits chimiques, des machines, des automobiles, etc.

L'Algérie est la première cliente et un des premiers fournisseurs de la métropole. Son commerce se fait d'ailleurs presque exclusivement avec la France.

2. LA TUNISIE

Régions naturelles – La Tunisie compte 125.130 kilomètres carrés. Sur son territoire, les deux chaînes de l'Atlas se rejoignent. La division en zones parallèles au littoral n'existe plus.

La Tunisie du Nord est une région montagneuse. Les ramifications de l'Atlas tellien encadrent sur le littoral des plaines fertiles, dont le principal est la Medjerda de Tunis. A la jonction des deux Atlas se dresse le massif de la Kroumirie, où les rivières ont creusé de profondes vallées et drainent de hautes plaines alluviales (plaines du Kef). Le climat est chaud et humide. Les forêts abondent dans le massif de la Kroumirie. Les plaines ont des vignobles, des oliviers et des cultures de céréales. Le littoral, largement échancré au Nord-est entre le cap Blanc et le cap Bon par les golfes de Bizerte et surtout de Tunis, est très poissonneux. Les massifs de l'intérieur ont des gisements de cuivre et de fer.

La Tunisie du Sud, qui s'étend jusqu'à la Libye italienne, est une immense plaine qui se termine par une côte plate et en grande partie rectiligne, avec quelques indentations au

Nord dans le Sahel ; au Sud le vaste golfe de Gabès, bordé de dunes, est une mer sans profondeur d'où émerge à peine l'île de Djerba. Le littoral est très poissonneux (thons et sardines surtout). A l'intérieur, les plaines ondulées du Sahel, à caractères de steppe ne porte aucune culture et ses seules ressources sont l'alfa et l'élevage du mouton. Au Sud, en arrière du golfe de Gabès, c'est déjà le désert avec le vaste chott Djerid et quelques riches oasis. La région de Gafsa possède de riches gisements de phosphates.

Population.- La Tunisie a une population de deux millions et demi d'habitants, parmi lesquels on compte environ 200.000 *Européens* : *Français* et *Italiens* en nombre sensiblement égal, puis *Maltais* et *Juifs*.

Les *Berbères* sédentaires sont proportionnellement plus nombreux qu'en Algérie, par rapport aux *Arabes* nomades, par suite de la plus grande étendue de terres arrosées et cultivables. L'importance de l'élément *italien* a posé des problèmes d'un intérêt vital, aujourd'hui résolus.

Les villes principales sont Tunis, la capitale, qui compte plus de 200.000 habitants, dont plus de 40.000 *Italiens* ; *Sfax*, *Bizerte*, *Kairouan*, etc.

La Tunisie est sous le protectorat français depuis le traité de Bardo (1881). Le bey, souverain *indigène*, est assisté d'un résident général *français* dépendant du ministère des Affaires étrangères.

Ressources agricoles.- La Tunisie fut jadis le « grenier de Rome ». Mais, lors de l'occupation française, son sol était soit inculte soit cultivé médiocrement au moyen de procédés rudimentaires. Depuis 1881, la France a poursuivi avec succès la mise en valeur du pays, réalisant d'importants travaux hydrauliques et vulgarisant l'emploi du machinisme agricole et des méthodes culturales modernes.

Les principales ressources agricoles sont les céréales, l'olivier, la vigne, les dattes, etc. Comme en Algérie, les céréales tiennent le 1^{er} rang parmi les produits de la terre, surtout dans la Tunisie du Nord et même dans le Sahel. Les plus prospères sont le blé et l'orge. On cultive aussi l'avoine, le maïs et sorgho.

L'olivier occupe le deuxième rang dans la production agricole tunisienne. Les colons français, aidés par l'administration du Protectorat, ont reconstitué l'immense forêt d'oliviers qui

couvrait en grande partie la Tunisie romaine. On compte actuellement environ 12 millions d'oliviers, dont 8 en plein rapport. La production moyenne est de 7 à 800. 000 quintaux d'huile.

La vigne couvre de 30.000 hectares et donne 1million à 1.500.000 hectolitres de vin annuellement. Les oasis du sud, et particulièrement du Djerid, fournissent des dattes renommées. Parmi les autres cultures, citons les agrumes, les arbres fruitiers, les primeurs, les plantes à essences. L'alfa est abondant sur les plateaux de centre.

Les forêts, abondantes au Nord, sont peuplées surtout de pins d'Alep et de chêne-liège, exploités pour la production du liège et aussi l'écorce à tan.

Le troupeau ovin compte environ 2 millions de têtes ; la laine produite est presque entièrement consommée sur place. Dans le Nord, on trouve 500.000 bovins, 110.000 chevaux et surtout 1,7 millions de chèvres. Les steppes du sud ont 145.000 chameaux.

Ressources industrielles.- Le sous-sol tunisien est dépourvu de charbon. Aussi pour provoquer l'organisation et le développement d'une industrie moderne, le gouvernement français a-t-il entrepris d'équiper électriquement le protectorat, surtout par utilisation de la force hydraulique à laquelle en particulier la vallée de Medjerda se prête remarquablement bien. Le plan d'équipement en énergie électrique prévoit quatorze barrages dont plusieurs sont déjà en chantier ; à son achèvement, le programme donnera 150 millions de kilowatts-heures par an auxquels s'ajouteront les 100 millions des centrales thermiques reconstituées et agrandies ; un vaste réseau de transport et de distribution est prévu ; il sera relié à celui d'Algérie sur ligne de kilovolts. Par contre, le sous-sol tunisien renferme d'importants gisements phosphatiers et métallifères, d'ailleurs, les dépôts de phosphates tunisiens semblent les plus puissants de l'Afrique du Nord et leur production atteint près de la moitié de la production mondiale. Les gisements les plus productifs sont ceux de Metlaoui et de Redeyef, dans le Sud, reliés par voie ferrée aux ports de Sfax et de Sousse ; de Kalaa-Djerda, de Kalaad-es-Sebam et de Rebiba, au Centre, reliés au port de Tunis. La France absorbe plus du tiers du tonnage tunisien de phosphates.

Les mines métalliques sont dispersées sur tout le territoire tunisien. Le fer est abondant surtout au Nord et au Sud du Kef. Les mines de zinc et de plomb sont nombreuses et peu

exploitées, et leur production accuse un fléchissement marqué depuis de nombreuses années. Les industries de transformation sont peu nombreuses. Citons les huiles, les minoteries, les savonneries, les fabriques de pâtes alimentaires. Quelques industries d'art *indigènes* restent florissantes : tapis de Kairouan, burnous de Djerba, poteries de Nabeul. Les pêcheries, très nombreuses, alimentent l'industrie des conserves (de thon, de sardines, d'anchois). La pêche des éponges est pratiquée sur les côtes du golfe de Gabès, qui ont également d'importants marais salants.

Outillages et commerce.- La Tunisie plus de 5.000 kilomètres de routes empierrées, avec de nombreux services de cars automobiles. Le réseau ferré compte 2.500 kilomètres, dont, dont 1.000 à voie normale. Une ligne prolonge la grande artère algérienne au Nord jusqu'à Tunis, d'où part une autre ligne qui longe la côte orientale par Sousse et Sfax jusqu'à Gabès. Tunis –Goulette est le principal port de voyageurs : il est relié à Marseille par des lignes régulières ; Sfax est le port d'embarquement le plus important pour les phosphates et l'alfa ; Bizerte, situé sur le parcours d'une des grandes voies de navigation du globe, est un port militaire, appelé dans l'avenir à prendre vraisemblablement une grande importance comme port de relâche.

Des lignes aériennes réunissent Tunis à Paris avec escales à Ajaccio et Marseille, Tunis à Alger avec escale à Bône. Des lignes aériennes intérieures relient Tunis à Sfax, Gabès, Médénine, Djerba, Rhadamès, Sabha, Tozeur.

Bien que moins actifs que ceux de l'Algérie, les échanges extérieurs de la Tunisie s'élèvent à plus de deux millions de francs. La moitié de ces échanges se fait avec la métropole, qui vend surtout à la Tunisie des machines, des tissus de coton, des automobiles, des sucres, des produits chimiques, etc., et qui lui achète des vins, des phosphates, des céréales, de l'huile d'olive, des dattes.

3. LE MAROC

Régions naturelles.- Le Maroc couvre 400.0000km² Il constitue la partie occidentale du Maghreb. Du Sud de détroit de Gibraltar à l'embouchure de la Moulouya, la côte méditerranéenne est bordée d'une chaîne en arc de cercle, le Rif, qui constitue une région montagneuse très tourmentée sous le protectorat espagnol. A l'Est, sur les confins algéro-

marocains, on distingue les trois zones, caractéristiques de l'Algérie : Tell, Hauts-plateaux et Sahara ; la vallée de Moulouya, qui coule du Sud au Nord, forme entre elles un trait d'union. Au centre, s'étend une immense région de hautes plaines et de montagnes. Deux chaînes principales, orientées du Sud-ouest au Nord-Est : au Sud le Haut-Atlas, dont certains sommets dépassent 4.000 mètres, au Nord, le Moyen-Atlas ; le premier se prolonge en Algérie par l'Atlas saharien, le second par l'Atlas tellien. Entre ces deux chaînes, une zone déprimée est flanquée à l'Ouest de hautes plaines qui descendent en gradins jusqu'à l'Atlantique. La chaleur dans cette zone élevée est supportable par suite de l'altitude ; l'humidité est assez abondante par suite de l'exposition aux vents océaniques, et le puissant système de l'Atlas constitue un précieux château d'eau d'où descendent vers l'Atlantique de puissantes rivières : Oued Sebou, Bou Regreg, Oum er Rebbia, Oued Tensift. Par suite de l'humidité, les hautes montagnes ont de belles forêts ; les plaines en contrebas sont plus sèches, mais peuvent être aisément irriguées, ce qui permet la culture des céréales et l'élevage des bovins. Au Sud du Haut-Atlas, c'est la région pré-saharienne, zone de steppes uniquement propre à l'élevage du mouton ou complètement désertique.

Le littoral atlantique est bordé d'une série de plaines basses, au sol de terres noires ou tirs, analogues aux limons de l'Europe centrale, et très fertiles. Par suite, des influences océaniques, les pluies sont assez abondantes. Aussi, ces plaines du *Gharb*, de la *Chaouia*, des *Doukkala*, des *Abda*, du *Sous*, sont-elles particulièrement propres à la culture des céréales et aussi de la vigne et des primeurs. La côte est peu découpée et les ports naturels y sont rares.

Population- Le Maroc a une population qui dépasse six millions d'habitants, dont 237.000 *Européens*, en grande partie *Français*, et 161.000 *Israélites*. On compte aussi un certain nombre d'*Espagnols* et d'*Italiens*. Les *indigènes* appartiennent surtout au type *berbère*, plus ou moins *arabisé*. Les Marocains sont attachés à leurs coutumes, passionnés d'indépendance, musulmans parfois fanatiques. Ceux des plaines sont des travailleurs admirables, désireux de vivre dans l'ordre et la paix ; par contre, les montagnards farouches et les nomades des plateaux et du désert sont ennemis de toute autorité et ont longtemps vécu de razzias. Les Français sont surtout concentrés dans les villes, dont les principales sont, à l'intérieur : Marrakèch, Fès, Meknès, Oudjda, et sur la côte Casablanca, le port le plus actif, Rabat, Safi, Salé. Le Maroc, moins la zone côtière septentrionale de Larache à Melila et l'enclave méridionale, placée sous le protectorat espagnol, et la zone internationale de

Tanger, est protectorat français depuis le traité de Fez du 30 mai 1912. Le gouvernement français est représenté auprès du sultan par un président général qui dépend, comme celui de Tunis, du ministère des affaires étrangères. La pacification des hautes vallées de l'Atlas, peuplées de tribus particulièrement turbulentes et insoumises, n'a été achevée qu'en 1934.

Ressources agricoles.- Le Maroc français renferme de grandes étendues de bled sablonneux ou pierreux et de montagnes chauves, mais aussi des régions très fertiles. Le développement des ressources agricoles est au premier plan des préoccupations de l'Administration du protectorat, qui a créé des stations de sélection et d'essai et des fermes expérimentales, encouragé l'emploi des engrais et des machines agricoles. Les céréales constituent toujours la grande richesse agricole du Maroc. De magnifiques champs d'orge, de blé, de maïs, de sorgho, de mil se déroulent notamment dans les terres noires des plaines côtières. L'avoine se développe depuis notre installation, ainsi que la culture du blé tendre. Le nombre des arbres fruitiers augmente rapidement : oliviers, figuiers, palmiers dattiers orangers, citronniers, amandiers. La vigne se développe. Les cultures maraîchères réussissent bien dans les plaines côtières et alimentent déjà une exportation notable. La superficie des forêts est évaluée à 1.500.000 hectares. Le chêne-liège se trouve surtout en abondance entre les premières pentes de l'Atlas et l'Atlantique. Les autres essences principales sont : les cèdres, les thuyas, les arganiers. En tout cas, toutes les régions se prêtent à l'élevage, et plus particulièrement la plaine du Sebou, la zone située au Sud de Meknès et de Rabat et celle qui, au Nord-Est de Marrakèch, est adossée aux grands sommets de l'Atlas. Le cheptel est évalué à plus de 10 millions de moutons, près de 6 millions de chèvres, 2 millions de bovins ; il comprend en outre 192.000 chevaux, des mulets, des ânes et 150.000 chameaux. Les laines marocaines sont très réputées. Les peaux de moutons et de chèvres employées dans la mégisserie, sont d'une finesse et d'une solidité remarquables. L'élevage des volailles fournit un tonnage appréciable d'œufs pour l'exportation.

Ressources industrielles.- La grande richesse minérale du Maroc, comme celle de toute l'Afrique du Nord, est constituée par les phosphates. Le plus vaste et le plus riche des bassins de phosphates est celui de Oued Zem-El Borouj et sa production est en plein essor. Le manganèse, le plomb, le cuivre, le charbon sont d'autres ressources minérales réputées au Maroc. L'industrie européenne compte de grosses minoteries, à Casablanca surtout, des huileries, des sucreries, des tanneries, une importante fabrique de superphosphates. A

l'intérieur, au sortir de la région montagneuse, diverses usines hydro-électriques sont édifiées ou en cours d'installation ; la réalisation d'un plan décennal. Les industries indigènes sont toujours prospères et fournissent des tissus de laine ou de soie, des tapis, des broderies sur velours, des cuirs, des peaux de chèvre ouvragées, les « maroquins », de l'orfèvre.

La côte atlantique est très poissonneuse, on pêche les sardines et les crustacés et des fabriques de conserves se sont créées sur le littoral. L'outillage économique a fait depuis l'occupation française, toute récente pourtant de grands progrès. C'est d'abord l'aménagement des côtes qui a attiré l'attention des colonisateurs. Casablanca est devenu un des grands ports africains par rapport aux cinq ports ouverts au commerce européen avant la colonisation française. Des routes partant de ces ports ont remplacé les anciennes pistes. De nombreuses voies ferrées ont été construites pour relier les ports et les villes de l'intérieur. Une grande artère réunit Marrakèch à Casablanca et à Fès ; elle est raccordée depuis 1934 à la grande voie algéro-tunisienne. Casablanca est relié par lignes aériennes à Paris, Alger, Lisbonne avec escale à Tanger, Agadir ; elle constitue une escale sur la ligne Paris-Dakar et Paris- Rio- de- Janeiro-Buenos-Aires. Pour ce qui est du commerce, des progrès réalisés par le Maroc depuis l'occupation française se manifestent par la valeur de ses échanges commerciaux. En 1907, pour le Maroc entier, importations et exportations se faisaient de part et d'autres. La France ne fournit au Maroc que la moitié environ de ses achats et elle reçoit environ les deux tiers de ses exportations. Le Maroc vend à la France surtout des céréales, des œufs, des poissons secs ou conservés, des légumes frais. Le Maroc achète de la France des sucres, des automobiles, des machines. Le reste du commerce marocain se fait avec l'Espagne, l'Angleterre, les Etats-Unis.

II. L'ALGERIE : SON HISTOIRE ET LE FRANÇAIS

D'après le comité des universitaires, il fallait à tout prix protéger le Sud-algérien contre les incursions des nomades pillards pour ensuite relier les possessions françaises du Maghreb à celles du Soudan. A ce moment là, la France a progressivement conquis le Sahara occidental qui s'étend des derniers contreforts de l'Atlas, au Nord, aux rives du Niger, au Sud, de l'Atlantique à l'Ouest, à la Tripolitaine et au Soudan anglo-égyptien, à l'Est. Ce Sahara comprend d'immenses étendues de plateaux pierreux, ou hammadas, de dunes sablonneux, ou ergs, et même de massifs montagneux ruiniformes, tel celui du Hoggar, le tout parcouru

par des fleuves fossiles. Le manque d'eau a fait du Sahara une région désertique. Les terres sont fertiles dans les oasis vu les points d'eau qui existent grâce à des sources. Les palmiers dattiers croissent « les pieds dans l'eau et la tête au feu », ils protègent de leur ombre des arbres fruitiers tels l'abricotier, le figuier, l'olivier. La vie n'est possible que dans ces oasis et dans les quelques massifs montagneux. La population du Sahara est très clairsemée. Elle ne comprend que quelques centaines de milliers d'habitants agriculteurs sédentaires des oasis ou pasteurs nomades du désert.

C'est pour toutes ses richesses naturelles et sa stratégie que l'Algérie qui fait partie de l'Afrique du Nord dont fait partie le Maghreb et l'Algérie, a connu plusieurs colonisations.

1. La population d'Alger

Si on utilise, suivant Lespès, le dénombrement effectué par Haëdo, on peut estimer que les 12.200 maisons qui existaient au temps des (beylerbeys) devaient contenir plus de 60.000 habitants, non compris les 25.000 captifs chrétiens dont beaucoup vivaient dans la banlieue. Près de la moitié des habitants appartenaient aux renégats qui, avec les 10.000 Levantins, représentaient la grosse majorité de la population. Sous le nom de Maures, Haëdo englobait environ 12.500 Algérois d'origine (*Baldis*) ; 6.000 Morisques réfugiés d'Andalousie ou de Grenade (*Moudjares, Andalous*) ou de Valence, d'Aragon et de Catalogne (*Tagarins*), 3.500 Kabyles et un nombre indéterminé d'Arabes; soit, pour le moins, 25.000 habitants. Dans le ghetto devaient s'entasser près de 5.000 Juifs.

Les métis de Turcs et de femmes indigènes (*Kouloughlis*) participaient aux affaires publiques. L'un d'eux, Hassan Pacha, fils de Khaïr ed-din, devint (*beylerbey*). Mais les Maures étaient tenus à l'écart et ne devaient pas de service militaire. Leurs corporations tenaient l'industrie locale. Parfois, ils devenaient cultivateurs....Les kabyles, manoeuvres ou journaliers, étaient étroitement tenus en tutelle. Les Mzabites avaient le monopole des bains publics, des boucheries et des moulins de ville. Ils s'occupaient aussi du trafic des caravanes et de la vente des esclaves noirs. Les Biskris étaient porteurs d'eau, vidangeurs, agents de police et surtout portefaix. Ils vivaient dans des gourbis de paille au faubourg Bab Azoun ou couchaient à la belle étoile. Le milieu composite du ghetto, comprenait un petit nombre de Juifs d'origine africaine, semblables aux miséreux indigènes, et de nombreux émigrés venus

des Baléares, à la fin du XIII^{ème} Siècle (*Chekliines*), puis d'Espagne , un siècle plus tard (*Kiboussiines*) et surtout après 1942..

Les Européens étaient représentés par quelques marchands et un grand nombre de captifs. Alger ne faisait pas grand cas du commerce ; par contre, des négociants méditerranéens, surtout Marseillais (dès avant 1550), y créèrent des établissements. Le roi de France, qui tenait à contrôler l'activité de ses sujets, usa de crédit auprès des (*Beylerbeys*), pour installer un consul à Alger, à partir de 1564. Mais il fallut toute l'autorité de la Porte pour venir à bout de l'opposition des Algériens, qui ne fut vaincue qu'en 1580. Cinq ans plus tard, les Anglais eurent un représentant, mais sans les prérogatives de consul. Alger contenait aussi tout un peuple de captifs. Ils étaient environ 25.000, au temps d'Haëdo, où les raïs les déversaient par centaines sur le marché du Badestan.

La diversité des langues était à peu près aussi grande que celle des races. Le turc était la langue officielle, celle de l'aristocratie militaire et navale, car les renégats finissaient tous par parler turc. L'arabe dialectal gardait une place importante : non seulement, il était parlé par les vieux citadins (*Baldis*) et par les immigrés d'Espagne, mais c'était aussi le seul langage que comprenaient les tribus des environs. Haëdo ne dit rien du berbère, mais comme il signale la présence à Alger de nombreux kabyles, établis là avec leur famille, on est en droit d'affirmer que les dialectes kabyles et mzabites se parlaient au moins dans certains quartiers et à l'intérieur de bien des maisons. Enfin, les esclaves, quelques commerçants européens, certains renégats d'importation récente, usaient de la *lingua franca*, langue destinée aux relations pratiques, composée d'arabe, d'espagnol, de turc, de provençal et, après la bataille de Trois-Rois, de quelques mots portugais, car il y eut alors à Alger un subit afflux d'esclaves portugais vendus par el-Mançour. ⁽²⁾

Si nous devons comparer l'histoire de l'état algérien de cette époque avec les langues qui existaient, nous dirons que les questions de langue renvoient toujours à des imaginaires collectifs, en particulier aux processus de construction des relations sociales et des identités nationales. Elles ont joué, dans cet ordre d'idées, un rôle majeur dans les revendications des peuples colonisés. Elles se trouvent souvent au coeur, à tort ou à raison, d'affrontements sociaux actuels, comme le montrent les débats qui ravagent l'Algérie contemporaine. La

² CH.A.JULIEN : *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, 1961, Ed. Payot, pp.259-265.

place des langues et leur rôle dans les rapports ou les conflits sociaux et politiques d'aujourd'hui ne doivent cependant pas être occultés plus longtemps. La prise en compte de cette complexité est incontournable si on veut jeter les bases d'une compréhension véritable de ce qui se joue entre les peuples du pourtour méditerranéen qui a d'abord constitué et demeure un lieu actif de création linguistique. Les pays de la région ont joué un rôle majeur dans l'invention des écritures occidentales. Sans remonter aux origines, un autre fait s'impose à l'observation très tôt, l'impérieux besoin de franchir les frontières linguistiques établies a suscité la mise au point d'outils de communication originaux. Dès le moyen âge, cet espace fortement hétérogène mais se reconnaissant dans les religions du Livre, s'est construit comme une société internationalement ouverte. Ce sont les échanges humains et commerciaux, parfois violents (prises d'esclaves, colonisations), qui ont imposé une maîtrise inventive, moderne des échanges linguistiques. Elle a anticipé celle d'aujourd'hui, devenue une réalité planétaire. Avant que les solutions contemporaines dans l'ordre de la communication s'imposent dans cette région comme elles s'imposent ailleurs, les pays de la Méditerranée ont en effet inventé des solutions originales qu'il convient de souligner car elles se sont prolongées de nos jours par une vitalité linguistique remarquable. La nécessité de communiquer a d'abord conduit à l'inventaire de systèmes linguistiques originaux connus sous le nom de *Lingua Franca* et plus récemment de *Sabir*. Ce dernier terme utilisé par les colons d'Algérie, où il est attesté dès 1852, a probablement été suggéré par la « Turquerie » du Bourgeois Gentilhomme : « *Se ti sabir, ti respondir...* » Le terme de *Lingua Franca* est plus intéressant car il atteste d'une très ancienne nécessité de communiquer entre locuteurs de langue arabe et locuteurs de diverses langues romanes. La *Lingua Franca* n'est pas une langue littéraire, c'est essentiellement une langue orale, cherchant à obtenir les meilleures performances communicationnelles en utilisant les moyens les plus simples.

Le commerce et ses corollaires, les voyages et la piraterie, ont créé d'importantes concentrations d'Européens dans les villes de l'Afrique du Nord, négociants, voyageurs, esclaves, convertis à l'islam... Ces populations avaient la nécessité de communiquer avec les Arabes, Berbères ou Turcs et ils utilisaient quotidiennement la *Lingua franca*⁽³⁾.

⁽³⁾ R.BISTOLFI et H.GIORDAN : *Les langues de la méditerranée*, Paris, 2002, Ed. L'Harmattan, p.6.

Les armées arabo-musulmanes avançaient vers l'Ouest et conquièrent le Maghreb en 711, y compris l'Algérie associée à la Berbérie. Les Berbères adoptent très vite l'islam, mais conservent leurs langues. Au XVI^{ème} siècle, l'Algérie devient une province de l'Empire Ottoman gouvernée par un *dey*, ses *beys (s)* et ses *janissaires*, puis se turquifia avant que la France n'envahisse l'Algérie en 1830.

L'armée française d'Afrique finit par occuper tout le pays seulement en 1847, lorsque l'Emir Abd El Kader déposa les armes et se rendit aux forces d'occupation pour aller se réfugier au Maroc. Alger, Constantine, Médéa, Miliana et Tlemcen, berceaux de la civilisation turco-arabe furent dévastées, des palais et des mosquées ont été rasées, des motifs de décoration, des fenêtres et portes en bois ainsi que des archives furent brûlées. La colonisation française commença après la prise d'Alger et des français vinrent s'installer en Algérie pour s'emparer des terres arabes confisquées au nom de la conquête. La politique colonisatrice était néfaste. En 1881, L'Algérie fut intégrée directement à la France et fut divisée en trois départements : Alger, Constantine, Oran et plus tard quelques territoires du sud. Au moment de la promulgation des lois scolaires de 1881/1882, Jules Ferry* essaya d'assimiler les musulmans par l'école mais les colons d'Algérie refusèrent en criant « Autant abandonner l'Algérie ! »

2. L'Algérie et son vécu des langues dont le français

La République renonça à la scolarisation massive des musulmans et leur créa des « écoles *gourbis* » avec un programme spécial, un instituteur spécial et un diplôme également spécial ; les maîtres affectés dans les *bleds* algériens devaient enseigner, mais il leur fallait aussi être cuisiniers, maçons, menuisiers, médecins, jardiniers et secrétaires et écrivains publics. Le français ne s'est pas tellement répandu chez les petits Arabes car ce sont les Français de souche et les étrangers assimilés qui ont profité de l'enseignement en français. Les Blancs ont même développé une sorte de *français dialectal* dont les caractéristiques étaient l'emploi du conditionnel derrière *si*, et par celui de nombreux mots empruntés à *l'arabe*, *l'italien* et *l'espagnol*¹. Les Européens dont fait partie un dialectologue William Marçais

*Avocat et homme politique français (1832-1893). Député républicain à la fin de l'Empire, membre du gouvernement de la défense nationale et maire de Paris (1870), ministre de l'Instruction publique, président du Conseil (1880-1885), il attacha son nom à une législation scolaire : obligation, gratuité et laïcité de l'enseignement primaire. Sa politique coloniale (conquête du Tonkin) provoqua sa chute.

qui occupait le poste d'administrateur colonial en Algérie pendant les années 1900, croyaient que leur civilisation était supérieure. Ce dialectologue français avait écrit en 1931:

- Quand l'une des langues est celle des dirigeants, qu'elle ouvre l'accès à une grande civilisation moderne, qu'elle est claire, que l'expression écrite et l'expression parlée de la pensée s'y rapprochent au maximum, que l'autre est la langue des dirigés, qu'elle exprime dans ses meilleurs écrits un idéal médiéval, qu'elle est ambiguë, qu'elle revêt quand on l'écrit un autre aspect que quand on parle, la partie est vraiment inégale : la première doit fatalement faire reculer la seconde.

A la même année (1931), Abdelhamid Ben-Badis fonda l'Association des Oulémas réformistes d'Algérie avec pour devise : « l'arabe est ma langue, l'Algérie est mon pays, l'islam est ma religion. » En 1936, les oulémas et les communistes fondèrent le Congrès musulman algérien dans le cadre du Front populaire. L'année suivante, les nationalistes algériens proclamèrent le PPA (Parti du Peuple Algérien). Deux ans plus tard, les autorités coloniales arrêtaient les principaux dirigeants nationalistes algériens. En 1940, le ministre français de l'Intérieur abolit le décret Crémieux de naturalisation des juifs d'Algérie. Le statut adopté en 1947 resta inégalitaire : il prévoyait l'élection d'une Assemblée algérienne composée de 120 membres aux prérogatives restreintes.

Au début du XX^{ème} siècle, les Algériens résistaient au modèle colonial français alors que quelques grandes familles envoyaient leurs enfants au Proche-Orient, et les autres représentant la majorité les laissaient grandir dans l'ignorance. Restait une petite élite bilingue, favorables aux idées occidentales, qui favorisait l'éducation en français.

Commentaire.- Selon l'auteur, les deux attitudes citées ci-dessus et que je rappelle sont :

Première attitude : Quelques grandes familles envoyaient leurs enfants au Proche-Orient.

Seconde attitude : Une petite élite bilingue favorable aux idées occidentales, qui favorisait l'éducation en français.

Que faisait-on de ces jeunes algériens dont les familles laissaient grandir dans l'ignorance ? Ces familles n'avaient-elles pas le choix d'adhérer à la 1^{ère} attitude ou à la seconde attitude ?

Supposons que ces nombreuses familles aient choisi d'envoyer leurs enfants au Proche-Orient, y aurait-il eu plus d'arabisants islamisants traditionnalistes qui auraient concurrencé la catégorie de la minorité des francisants modernistes alors qu'ils étaient tous Algériens ? Est-ce cette situation que l'Algérie a vécue dans les années 80 ?- Que se serait-il passé si cette catégorie majoritaire avait choisi

de s'intégrer à la minorité des francisants ? Aurait-elle été la majorité dans le total ? A ce moment là, l'Algérie aurait-elle été française ? Est-ce la situation qu'on voit maintenant et qui est pour moi comme une aura qui s'étale ? De quoi ont-ils peur justement pour adhérer à la France, à l'Europe ? Rares seront ou sont les Européens qui auraient agi de cette manière là. C'est en tout cas une de mes constatations et en Algérie et en France quand je me déplace pour participer en stage. Est-ce une politique ou est-ce une entente ? Quel est le rôle des grandes puissances telle l'Amérique dans ce domaine là ? L'ONU serait-elle adhérente quant à l'éducation des jeunes ?

Nous concluons donc que l'Algérie est un pays qui existe depuis des millénaires, qu'il a connu plusieurs invasions étrangères et donc beaucoup de civilisations (phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, turque et française). Les Berbères sont les plus anciens à s'installer en Algérie.

La guerre d'Algérie commença en 1954 quand la situation de l'Algérie s'était gravement détériorée. Le front de libération nationale (FLN) avait lancé une insurrection en novembre 1954, entraînant une escalade militaire. En 1955, dans un article intitulé « La bonne conscience », dans l'Express du 21 octobre, l'écrivain Albert Camus, né en Algérie, donnait ainsi son point de vue sur les Français d'Algérie. Il a eu le mérite de nuancer l'identité des « Français d'Algérie ». Il est vrai que, en 1955, la plupart d'entre eux n'étaient pas des colons ; ils étaient arrivés en Algérie en tant qu'immigrants en provenance de presque tous les pays de la Méditerranée, non seulement de la France, mais également de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de l'île de Malte. Ils furent souvent des réfugiés politiques de la révolution de 1848 et de la Commune de 1870, des Alsaciens réfractaires à l'impérialisme prussien de 1871 ou des Espagnols défaits dans guerre civile 1936-1939. Bref, pour la majorité, il s'agissait de fuir la misère. En 1957, des soldats français étaient présents en Algérie pour y maintenir l'ordre. Ce fut en grande partie le conflit algérien qui provoqua le retour du général De Gaulle « aux affaires » en 1958 qui devint président du Conseil auprès du président de la république René Coty. En cette année même, la Tunisie et le Maroc étaient déjà indépendants. Charles de Gaulle déclarait dans son discours d'Alger, le 4 juin 1958 : « Je vous ai compris. Et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que, dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants, il n'y a que des Français à part entière. Moi, De Gaulle, à cela, j'ouvre la porte de la réconciliation. » Les Algérois ont manifesté à Alger, le 23 mai 1958, en brandissant des portraits du général de Gaulle. Le 5

mars 1959, De Gaulle a rappelé à son ministre Alain Peyrefitte : - *Les musulmans, vous êtes allés les voir ? Vous les avez regardés, avec leurs turbans et leurs djellabas ? Vous voyez bien que ce ne sont pas des Français ! Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri. Essayez d'intégrer de l'huile à du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se sépareront de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après demain quarante ? Si nous faisons l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé ? Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Eglises, mais les Colombey- les-Deux-Mosquées.*

Après 1960, de Gaulle admit l'existence d'une « Algérie algérienne » et ouvrit les négociations en ce sens. Il devenait impatient d'en finir avec la question algérienne et de passer à autre chose. La séparation avec la France en 1962 se fit brutalement au prix d'une guerre marquée par une affirmation de l'identité collective axée sur l'islam et l'arabe. Il s'est développé en même temps au sein des arabisants une réaction négative, sinon une intolérance à l'égard tant de l'héritage français que de l'héritage berbère. Le français en Algérie ne fut pas seulement perçu par une certaine élite islamiste comme une langue « étrangère » mais comme le symbole même de la colonisation de la soumission. L'anglais était préférable !

3. Conflits de langues en Algérie ? Le miroir de l'histoire du français

Après des années, en France, la langue française perd de sa valeur, elle est en crise, dit-on, elle s'appauvrit : le vocabulaire, l'orthographe et la syntaxe ne sont pas respectés. Pourquoi? Parce que tout simplement, il y a d'autres parlers qui viennent " la déranger", il y a une autre langue qui vient la dominer, c'est bien "l'anglais". Un appel urgent a été lancé pour que les normes soient respectées, pour que le contrôle de la langue soit suivi mais la question que se sont posée des spécialistes est : "La langue française est-elle gouvernable?"⁴

⁴G. SCHOENI et al: *La langue française est-elle gouvernable?* Paris, 1988, Ed. Delachaux & Niestlé, page de garde.

⁵Ibid. p.7

⁶P. AUGÉ, Larousse du xx^e siècle, tome quatrième, Paris, 1931, p.332.

"Nous assistons aujourd'hui à une crise du français. L'ignorance de la langue atteint un degré incroyable, que ceux-là seuls qui ont interrogé des candidats aux examens peuvent soupçonner. L'indigence de l'élocution, poussée à l'extrême, est un mal qui, à travers la vie sociale, atteint les forces vives de la pensée..." (Réflexion d'un professeur de l'université de Genève, citée par Bally, 1930)⁵

Concernant la linguistique et la littérature, le grec en tant que langue appartient à la famille des langues indo-européennes. Il a été d'abord dans la Grèce propre, sur les côtes d'Asie Mineure et dans les îles voisines, puis dans toutes les colonies grecques. Il comprenait des centaines de dialectes répartis en quatre groupes : 1° dialectes achéens, dont on ne connaît plus que trois restes épars : l'arcadien, le cypriot, et le pamphylien ; 2° dialectes éoliens (lesbien, thessalien) ; 3° dialectes ioniens, auxquels se rattache le dialecte attique ; 4° dialectes doriens, qui représentent la langue des derniers envahisseurs et ont le moins d'unité.

Nous voulons alors découvrir le vrai sens de l'expression "langue française"⁶ nous trouvons ceci, "L'ESCLAIRCISSEMENT DE LA langue française, par Jean Palsgrave, "Anglois natif de Londres et gradué à Paris" (Londres, 1591, in-8°; réimprimé par Génin en 1852, dans les *Documents inédits de l'histoire de France*), ouvrage anglais ayant été composé avant celui de Dubois, le premier grammairien français a du jugement et une observation très précise. Il est mal composé; mais de longues tables, parmi lesquelles il faut signaler surtout celle des verbes avec leurs principales formes, fournissent de précieux renseignements pour l'histoire de la langue française. Les Remarques que je trouvais sur la langue française écrites par Claude Favre DE Vaugelas (1647) dans un de ses ouvrages célèbres, réimprimé en 1880 par Chassang, traite de la prononciation, de l'orthographe, du lexique (mots techniques, populaires, déshonnêtes, poétiques, dialectaux, etc.), des formes de la syntaxe et du style. L'auteur n'a pas prétendu légiférer. Il n'est, dit-il, qu'"un simple tescmoin qui dépose ce qu'il a veu et ouï". "Il n'y a " selon lui, "qu'un maistre des langues, qui en est le roy et le tyran, c'est l'Usage". Mais il distingue un bon et un mauvais usage : " Le mauvais usage se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toute chose n'est pas le meilleur, et le bon, au contraire, est composé de l'élite des voix. C'est la façon de parler de la plus saine partie de la cour..." Les bons auteurs sont, à ses yeux, Malherbe, du Perron, Coeffeteau, Balzac, Voiture, Chapelain, Ménage, Patru, Perrot d'Ablancourt, etc. Seuls, les genres burlesques, comiques

et satiriques peuvent s'accommoder du mauvais usage. Les Remarques sont l'œuvre d'un homme de goût, scrupuleux et laborieux, mais d'un grammairien médiocre. En dépit des critiques, souvent fondée, de la Mothe, le Vayer et de Scipion Dupleix, les règles de Vaugelas furent bientôt adoptées par tous les écrivains, et, " parler Vaugelas" devint synonyme de parler correctement.

D'autre part, les OBSERVATIONS SUR LA langue française, par Ménage (1672; revues et corrigées en 1673, augmentées d'une seconde partie en 1676) ne manquent pas d'intérêt : l'auteur connaît non seulement la langue du XVI^e siècle, mais celle de Coquillart, d'Alain Chartier, celle même des chartes, des Lapidaires, de Villehardouin, et possède des notions sérieuses sur les patois. Ses meilleures observations portent sur le vocabulaire : il se montre assez favorable aux archaïsmes; il admet les néologismes. Dans les questions de grammaire proprement dite, il est beaucoup moins libéral, et, quoique ses opinions diffèrent souvent de celles du P.Bouhours, le fond de la doctrine est le même. L'un et l'autre continuent Vaugelas."

Concernant L'UNIVERSALITE DE LA langue française, elle est la dissertation de Rivarol, qui remporta le prix de l'académie de Berlin en 1784. Le sujet proposé était celui-ci : *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? Est-il à présumer qu'elle la conserve?* Rivarol examine successivement pour quelles raisons l'allemand, l'italien, l'anglais n'ont pu arriver à l'universalité. La langue française se distingue par l'ordre et la clarté de sa constitution : " Ce qui n'est pas clair, n'est pas français." Cette langue est circonspecte dans l'emploi des métaphores; c'est la seule qui ait une probité attachée à son génie... Sûre, raisonnable, sociale, c'est la langue humaine." Il termine par une rapide esquisse de l'état des lettres françaises sous Louis XV.

L'HISTOIRE DE LA langue française, par Ferdinand Brunot (1905 et suiv.); est une œuvre d'érudition et de sûre méthode linguistique dont l'auteur retrace avec précision, avec clarté et non sans chaleur, l'évolution de la langue française depuis les origines jusqu'à nos jours. Pour chaque grande période, il étudie successivement le vocabulaire, la morphologie, la syntaxe. Il fait aussi une place à l'histoire de la prononciation et celle de l'orthographe. Il suit les progrès et l'expansion de la langue, d'abord à l'intérieur aux dépend des patois, puis au dehors, dans les pays étrangers. Il montre à chaque occasion la corrélation entre les faits

linguistiques et les faits sociaux. Par la richesse de la documentation, la variété des points de vue, la vivacité de l'exposition, cet ouvrage considérable fait honneur à la science française.

Pour ce qui est de la **langue latine**⁷ [*De lingua latina*], l'auteur parle d'un traité de Varron*, en 25 livres. Il ajoute qu'il n'en subsiste que six livres (de V à X) et ce qui reste est relatif aux étymologies. Il pense que celles que propose Varron sont ridicules, comme la plupart de celles qu'ont laissées les anciens; mais il précise que malgré cela, Varron donne à l'occasion, des renseignements précieux sur le sens et l'emploi de certains mots.

Qu'est-ce la ou une langue dont la phonétique était [*langh'*] et dont le genre est féminin ? A priori, ce mot vient du latin *lingua*. Au sens propre, en anatomie, c'est un corps charnu, allongé, mobile, situé dans la cavité buccale, et servant à la dégustation, à la déglutition, à l'articulation des sons de la voix. Au sens figuré, c'est l'*idiome* d'une nation : La Langue française. Les Langues anciennes, La Langue anglaise. Connaître, parler cinq LANGUES, avoir le don des LANGUES. C'est aussi l'ensemble des termes d'un idiome et des règles de sa grammaire : Connaître, Ignorer sa LANGUE.

Sans *la langue*, en un mot, l'auteur le plus divin, est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain. BOILEAU

En s'adressant à une dame, Rotrou a bien signifié la langue de l'âme qui est le silence :

...Le silence, Madame, en de pareils transports est la langue de l'âme.

Dans un proverbe connu, on dit : le silence est d'or, la parole est d'argent.

On parle aussi de *Langue pauvre et de langue riche* qui sont des langues qui possèdent peu ou beaucoup de mots pour exprimer les choses. La langue est aussi une manière particulière à une époque, à un écrivain, l'exemple de la langue dont parlent les auteurs est celui du XIII^{ème} siècle. La langue de Victor Hugo est très connue dans l'enseignement, la littérature et la poésie...La langue d'un état, d'une nation, d'une profession, de certaines matières. N'oublions pas la langue de l'amour, des passions, des signes, des couleurs, des sons, de l'expression des idées...

⁷Ibid.

Linguistiquement parlant, la langue mère est la langue considérée relativement aux langues qui en sont dérivées. La langue fille est la langue considérée relativement à celle dont elle dérive. Les langues sœurs, les langues filles, sont issues d'une même langue mère : les langues néo-latines sont sœurs mais, de nos jours, les linguistes évitent ces expressions. On parle de langue vivante, langue actuellement parlée ; de langue écrite, langue qui est employée à l'écrit ou quand on écrit. La langue synthétique ou concrète dont les terminaisons sont variables et dont les indications sont grammaticales ressemble à la langue analytique où chaque rapport grammatical est rendu par un mot distinct. Enfin, la langue d'oc est une langue romane parlée anciennement en France, au sud de la Loire, et dans laquelle l'affirmation oui, se disait oc tout comme la langue d'oïl, parlée anciennement au nord de la Loire, et dans laquelle, l'affirmation oui, se disait oil et qui est devenue la langue française.

4. Aujourd'hui en Algérie : la langue française, une ou plurielle ? Unicité ou pluralité de la norme

Avant de commencer mon plan, je veux avancer que chez les grammairiens, la norme a une tradition tout comme la société. Quelle est donc cette tradition qui donne de l'importance à toutes les langues ? Et bien, elle ressemble à l'histoire d'un pays, un pays ayant vécu seul puis étant colonisé, il fut mouvementé puisque la guerre l'ébranlait à chaque fois. En étant colonisé, il perdit ses biens, ses terres, ses ancêtres, sa dignité...Ne pouvant supporter l'intrus trop longtemps, il entreprit la guerre pour se libérer. Une fois libre, il fit le bilan de sa vie en calculant les années, les biens et les humains perdus, il trouva tout de même que dans toutes les rues de son pays, on ne parle plus une seule langue qui est la sienne mais deux langues et pourquoi pas plusieurs langues. A l'école, il en trouva une autre qui suit celle de sa mère mais en plus élaborée, enfin celles qui appartiennent aux autres et qu'ils ont laissées derrière eux en partant car ils ne pouvaient les reprendre puisqu'ils n'avaient pas le choix. Donc, historiquement parlant, l'Algérie est plurilingue et le plurilinguisme est défini par Louis Jean Calvet comme suit : « Le plurilinguisme est inconsciemment perçu dans nos sociétés à travers le mythe de Babel et vécu comme un mal, comme une punition divine. Dieu aurait mis non seulement fin à l'entreprise de la fameuse tour, mais surtout un obstacle de taille à la communication entre les différents peuples. Ce défi de Babel est pourtant relevé quotidiennement dans la pratique des hommes, malgré les planifications qui tendent

d'instaurer le monolinguisme dans les frontières des Etats. Cette planification linguistique, forme concrète de ce qu'on appelle plus largement la politique linguistique, n'est que la vision moderne d'une vieille tentation. Si la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, la politique linguistique est, à l'inverse, une forme civile de la guerre des langues. Louis Jean Calvet appelle à une réflexion enrichissante sur l'avenir de nos langues, sur les moyens de les défendre dans le respect de celle des autres. »

John D. Smith en expliquant la tradition de la norme, fait appel à celle des grammairiens de l'Inde ancienne, il fait émerger le nom de Pîni, le plus grand grammairien du sanskrit dont les ouvrages parlent de linguistique générale et beaucoup d'Occidentaux connaissent peu ; L'auteur John D Smith attire notre attention sur la grammaire de Pini, en affirmant qu'elle est la plus ancienne : elle a été écrite vers le Vè s av. J- C ou un peu plus tôt.

J'attire l'attention du lecteur qu'en parallèle et selon la revue « le français dans le monde, revue internationale des professeurs de français, 1967 – 1997 : 2, qu'en 1959, il eut la création du Bureau d'Etudes et de Liaison pour l'enseignement du français dans le monde, à la suite d'une mission effectuée au Mexique en 1958 pour le compte du CE.F.E. (Qui ne s'appellera CREDIF qu'une année plus tard). Guy Capelle remet à Roger Seydoux, alors Directeur Général des Affaires Culturelles et Techniques, un rapport qui contient un certain nombre de suggestions et de propositions pour la création d'un organisme qui aurait pour tâche de préparer et d'encadrer les professeurs détachés, remplissant ainsi un rôle complémentaire à celui du CREDIF. En 1960, le BEL fonctionne comme service technique d'une association qui est « l'association pour l'étude des moyens d'enseignement et de diffusion de la langue française ». De 1961 à 1964, le premier numéro de la revue du français dans le monde paraît le 1^{er} Mai (journée mondiale du travail) 1961 et un colloque de linguistique fut créé. Le BEL s'installe en 1962 dans des locaux de la rue Lhomond et en 1963, 1964, l'équipe se structure et s'agrandit. C'est à Besançon, en France, que le premier séminaire européen fut organisé et que l'Association Internationale de Linguistique Appliquée eut lieu à Stockholm. Durant cette période, l'Algérie était déjà indépendante. De 1965 à 1997, le BEL avec la loi de 1901, ne présentait pas beaucoup d'avantages sur le plan administratif. Et donc devint BELC et se rattacha au CIEP. Des stagiaires étrangers furent associés aux stagiaires français. En 1967 à 1970, le nombre de stagiaires s'accroît progressivement et la recherche se diversifia dans une approche interdisciplinaire. Pour cela,

il fallait penser à la création d'un centre de documentation et à la participation au stage long. Le CIEP auquel le BELC est rattaché devient un établissement public autonome et le stage court d'été s'installe à l'université des Sciences Humaines de Strasbourg. En collaboration du département des sciences du langage, les stagiaires qui le désirent peuvent préparer ou une licence de FLE ou une UV de maîtrise de FLE. Un colloque se prépara sur l'esthétique et la vie quotidienne en Europe pour avoir lieu à Vilnius en Lituanie. A côté du département de Didactique du Français langue étrangère et à côté du département des comparaisons Internationales des systèmes éducatifs, la mission du BELC est redéfinie puisque centrée sur la comparaison linguistique et culturelle : Bureau d'Etudes pour les Langues et les Cultures. De la pension de famille à la vie de château, après le départ du directeur-adjoint qui devient directeur de l'Institut Supérieur de Pédagogie de l'Université catholique de Paris, Marie Laure Poletti accepte le poste de ce dernier à Sèvres. Le stage du BELC de Strasbourg a eu une grande réputation quant au nombre des participants car deux universités y ont participé : l'une sur la pédagogie interculturelle et l'autre sur « frontière et enseignement des langues ». C'est à l'université de Caen qu'on organisa la correspondance vidéo et c'est en cette année là (1995) que le stage du BELC s'installa à Caen et qu'une Marie Laure Poletti devint la directrice. Une année après le BELC signe un contrat sur l'interculturel et sur une expérimentation sur le réseau Internet. On prépara enfin le 30^{ème} stage d'été. On a mentionné que les années « linguistique » ont eu lieu à Aix-en-Provence en 1967. En 2001, après plusieurs tentatives, j'ai pu après plusieurs correspondances aux responsables enfin participer à ce stage qui m'avait beaucoup plu.

Les données sociolinguistiques et linguistiques de l'Algérie sont expliquées par la succession des invasions et l'occupation des comptoirs maritimes qui ont entraîné une variété de langues importantes. Les échanges commerciaux entre l'Egypte, la Grèce, Rome et les pays subsahariens ont favorisé les échanges économiques et donc culturels et linguistiques entre les pays de la méditerranée : le phénicien, le grec, le latin, et le berbère ont été les langues utilisées pour les transactions commerciales.

Conclusion

La population de l'Algérie ⁸se compose de deux groupes ethniques importants : les Berbères et les Arabes. La plupart des Algériens descendent de ces deux ethnies. L'islam (*sunnite*), auquel se rallie actuellement près de 99% de la population, unifie le peuple algérien ; les autres sont des catholiques d'origine française ou des juifs. Il est cependant difficile de déterminer la répartition exacte des Arabes et des Berbères appelés (*qabaïl*) en arabe, forment la plus ancienne des communautés d'Afrique du Nord et plusieurs traits de leur civilisation sont en continuité avec ceux des cultures préhistoriques. Ils occupent toute la côte d'Afrique du Nord, entre l'Egypte et l'océan Atlantique. Ce n'est que lors de la conquête arabe au VII^{ème} siècle que les Arabes prennent place aux côtés des Berbères des plaines. On sait que pratiquement tous les Berbères se sont islamisés, mais ceux habitant les montagnes ne se sont jamais arabisés.

Selon Charles André Julien, au premier chapitre du tome 1, aux pages 9 et 10, les Berbères vient de la dénomination de Bérberie. Ce ne sont guère les Berbères qui se donnèrent ce nom mais plutôt les Romains qui les jugeaient étrangers à leur civilisation en les qualifiant de Barbares (*barbari*) ; Les Arabes en firent le mot Brâber, Berâber (au singulier Berber, Berberi)

Si j'inverse les lettres et je les lis en arabe, je découvre le mot ârab (arabe) ou bien arabe venant d'un autre bèr (bÉR(R) roulé), signifiant en arabe d'une autre région lointaine peut-être intéressés par le travail des terres et par l'accompagnement des ovins et des bovins en montagnes(qui laissent leurs excréments derrière et qu'on appelle dans notre région lèbaâR (lèb3aR èlbi3aR) d'où (lè3Rab : les arabes) et parlant une autre langue dont font partie plusieurs langues, plusieurs prononciations. Le nom me paraît un nom ayant un sens péjoratif : non civilisé.

Aujourd'hui, ajoute l'historien, « on ignore généralement que le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sont peuplés de Berbères, que l'on qualifie audacieusement (il ajoute l'adverbe souligné) d'Arabes. Quant aux indigènes, ils se désignèrent souvent du nom d'Amazigh (*Tamazight* au féminin, *Imazighen* au pluriel) qui signifiait les « hommes libres », puis les « nobles », et s'appliqua à plusieurs tribus dès avant l'occupation romaine."

"La sociolinguistique étudie les usages diversifiés des langues et du langage dans des situations sociales, et ce, à la différence notable des linguistiques fonctionnalistes ou formelles, qui étudient les

⁸Fr.wikipedia.org/wiki/Algerie

langues hors de leurs contextes sociaux d'emploi. La spécificité de la sociolinguistique consiste donc à ne jamais séparer l'étude du matériau linguistique de celle des situations sociales de production. La composante empirique de cette discipline est fondamentale et la recherche y est toujours liée à des terrains d'observation et de recueil des données. En France, la sociolinguistique s'est construite comme un domaine de la linguistique, et, plus largement des sciences du langage. Dans le monde scientifique anglo-saxon, la sociolinguistique entretient souvent d'étroites relations avec l'anthropologie. Dans tous les cas, il s'agit d'un domaine interdisciplinaire qui conjoint une science humaine, la linguistique, et une ou des sciences sociales, la sociologie, l'ethnologie"

www.puf.com/Dictionnaire:Dictionnaire_des.../SOCIOLOGIQUE

Dès l'indépendance, la révolution algérienne entendait réarabiser l'Algérie « dépersonnalisée par le colonialisme ». Cette volonté d'arabisation s'affirme progressivement dans l'enseignement. Dans les années 70, quand deux personnes se rencontrent, ils communiquent en général en français instinctivement, ce qui signifie que l'Algérien de cette période là s'identifie à la culture dominante. Le bilinguisme s'installe et n'est considéré que fortuit. L'Algérie refuse la francophonie en lui opposant l'usage de la langue arabe littéraire qui reste une langue étrangère pour les Algériens car peu s'en servaient. Les quotidiens en langue arabe, tel *Ech Chaab (le peuple)* sont moins lus que les quotidiens écrits en français comme *Algérie-Actualité* (hebdomadaire). Le problème des identités s'accroît sur les plans linguistique et surtout culturel et politique.

Dans « Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954 », dans la collection Repères et l'édition découverte de 2001-2004, dans les pages 4 et 5, Benjamin Stora décrit ce pays tel un espace avec son immensité saharienne et où la nature a moins de poids que les hommes : l'enquête coloniale qui inventorie, la cartographie traçant la limite avec le Maroc et la Tunisie, l'administration française qui découpe la démographie qui dénombre, classe et évalue les composantes ethniques (musulmans, juifs, Européens...Ce territoire rapporte l'historien, est hétérogène. Il est surtout un état tissé par un maillage de populations indigènes fonctionnant avec la métropole. L'Algérie d'aujourd'hui est le résultat de la réalité coloniale. Si nous revenons aux années -1830-1847, puis 1871, je dirai d'après Benjamin Stora, que L'Algérie a traversé toutes les épreuves de transformations pour que se construise la notion de son identité. Ce pays ne se concevait pas au XIX^e comme espace unifié, socialement, économiquement, ni même culturellement...L'Etoile nord -africaine a créé la nation

algérienne qui provoque un nationalisme faisant de l'indépendance la valeur fondatrice et suprême pouvant transformer l'indigène en citoyen. Cette réintégration politique est si importante qu'elle risque, avance l'historien, de ne pas faire saisir un autre facteur. Les peuples sont avides de légendes et se veulent un passé qui les fasse remonter à la nuit des temps. C'est le recours alors aux valeurs de l'arabo-islamisme, pour rompre avec la France en 1954-1962 et se débarrasser de la particularité berbère. Les pieds noirs venant de France ou du pourtour méditerranéen, n'ont aucune histoire algérienne à prendre en charge... Trente ans après son indépendance, l'Algérie est à nouveau confrontée à la question/ représentation nationale surgie dans le temps colonial...

"Qu'est-ce donc que l'Algérie au temps colonial ? D'abord, un espace, avec son immensité saharienne..." Benjamin Stora "Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954

ALGERIE

Richesses, taille, aspect sociolinguistique et politique (se référer aux pp. 33-60)

L'Algérie occupe le centre de l'Afrique du Nord dont le Sud présente 3 régions naturelles :

Le Tell, les hauts-plateaux et le Sahara algérien commençant du Sud de l'Atlas saharien des Ouled -Nails jusqu'aux Aurès où le climat y est très sec d'où présence de palmeraies (palmiers (arbres) dattiers supportant la chaleur comme certains animaux (chameaux)) et La végétation de steppe est très clairsemée. La population compte plus de 7 millions, à ce moment là, pour les territoires du Sud dont fait des Français, des Israélites, des Espagnols et des Italiens. Un peu plus tard, le nombre d'indigènes a doublé, parmi ces derniers, on compte les Arabes (nomades et pasteurs) puis des Berbères ou Kabyles résidant surtout dans la partie montagneuse, sédentaires et cultivateurs, et enfin des Mozabites. Par contre, les villes de la région tellienne ont une population européenne très cosmopolite dans les ports et les plus belles villes. L'Algérie est un pays agricole entré dans la mise en valeur scientifique de son sol ce qui entraîna son étude scientifiquement pour un enseignement agricole approprié selon les conditions climatiques. En plus de ces richesses, les indigènes cultivent le mil, le sorgho et le durah. La culture de la vigne a été introduite par les Français à l'ouest et au centre et son rendement a été considérable : récolte de vin ; La culture des primeurs était à forte extension toujours à l'ouest, à la côte de l'est et au centre. Les agrumes (raisins

chasselas, figues, abricots) sont classés en 1^{er}. L'olivieraie existe dans le Telle à l'état sauvage et cultivé en grande quantité en Kabylie. Les autres cultures sont le tabac et le coton de moindre importance. L'élevage des ovins, ressource importante permet d'avoir de la laine fine et légère, pour la boucherie, quelques bovins, le cheval, les chèvres et le chameau. Le sol algérien est riche en minéraux d'où implantation d'usines électriques par le gouvernement français qui installa un équipement thermique de 3 ports : Alger, Oran et Bône. Le réseau routier et ferré est important car il relie les 3 frontières : tunisienne, algérienne et marocaine aboutissant à un transsaharien. Les relations France-Algérienne se fait entre Marseille, Sète et Port-Vendre d'une part et Alger et Oran d'autre part. Les lignes aériennes se font entre Alger à Paris, à Marseille, à Oran, à Casablanca, à Tunis avec escale à Bône. Le commerce extérieur s'étale et devient le plus important : Vins, céréales, minerais, alfa, lièges, phosphates, tabac, peaux, moutons, fruits et primeurs exportés. Denrées alimentaires, tissus et vêtements, machines, produits chimiques, automobiles importés.

Vu l'histoire, je constate que sur les plans linguistique et sociolinguistique, il ya plutôt une pluralité des langues en Algérie, ce qui n'empêche pas d'avoir une officielle d'où apparaissent les autres comme les branches, puis les bourgeons qui formeront des fleurs qui sécheront, tomberont et se renouvelleront. Tout dépend de l'Homme !

ⁱ Nouvelle encyclopédie autodidactique « l'enseignement moderne et pratique » publiée en collaboration par un comité d'universitaires, tome 2, librairie Aristide, Quillet, Paris, 1947, pp.527- 529. (p.21)

ⁱⁱ Se référer à mon mémoire de magistère dans les pp. 13-14 et 15. (p.33)

CHAPITRE II

UNE NORME ENDOGÈNE EN ALGÉRIE ? CONSTATS ISSUS DE LECTURES SOCIOLINGUISTIQUES

Introduction : corpus et notions

Dans ce chapitre est regroupée la synthèse des lectures qui ont servi de base à la réflexion et à l'élaboration de l'enquête auprès d'élèves et d'enseignants en plus des articles de presse qui constituent le corpus de cette recherche.

I. **CONSTATS PREALABLES : LE CONSTAT ALGERIEN A TRAVERS SA PRESSE, ET DES ECHANGES DIDACTIQUES**

Au préalable, rappelons quelques définitions nécessaires autour de la notion de « norme », puisque tel est le sujet qui est traité dans cette thèse. On verra que le débat sur la norme est vivace en Algérie, notamment dans le milieu des enseignants : pour les uns, il faut privilégier la norme endogène, le parler français des Algériens, et pour les autres, c'est la norme exogène qu'il faut transmettre et parler. On voit que la question est double : il s'agit de parler, se faire comprendre et comprendre ; il s'agit aussi d'apprendre et faire apprendre une langue, soit un angle sociolinguistique et un angle didactique.

« Etant des notions très proches, en linguistique, les normes d'usage d'une langue sont constituées par l'orthographe et la grammaire. Ces normes sont consignées dans des dictionnaires et des ouvrages de grammaire. Les normes linguistiques varient beaucoup selon les langues. La langue française dispose d'une tradition importante dans la normalisation de la langue. La norme est partagée entre grammaticalité et acceptabilité. Il faut distinguer la grammaire descriptive de la grammaire normative (dite aussi prescriptive). La première se donne pour objectif de décrire et d'analyser les structures et particularités de la langue française d'un point de vue linguistique. La grammaire descriptive du français a de nos jours nettement profité du développement de la linguistique contemporaine, que ce soit dans le domaine de la grammaire textuelle, de la pragmatique ou de la sémantique, renouvelant et affinant ainsi notre compréhension des mécanismes du français.

La grammaire normative a, en revanche, pour objet les règles du parler « correct ». Il est en effet important aux yeux de beaucoup de bien connaître les règles de grammaire qui

gouvernent ces changements pour s'exprimer correctement, tant oralement qu'à l'écrit. Cette grammaire n'a pas de fin scientifique, mais a seulement pour but de dire « comment il faut s'exprimer ».

Bien que la grammaire descriptive relève de la linguistique, il faut la distinguer de la linguistique générale qui a pour objet les phénomènes linguistiques présents dans différentes langues alors que la grammaire du français relève de la linguistique appliquée, c'est-à-dire de l'étude d'une langue particulière.

En tant qu'adjectif, normé signifie règles ou préceptes ; qui établit une norme. Grammaire normative. En tant que nom la **norme** est une règle, une loi auxquelles **on doit se conformer**. La norme est l'**ensemble des règles de conduite** qu'il convient de suivre au sein d'un groupe social. Elle est souvent inscrite dans l'inconscient collectif. Son non respect marginalise l'individu. Une norme désigne aussi l'état de ce qui est **dans la majorité des cas**, de ce qui est répandu, **conforme à la moyenne**.

En géométrie, la norme est la généralisation de la notion de longueur à celle d'un vecteur de l'espace physique.

Normativité est un nom qui signifie état dans ce qui est régulier, conforme à une norme. Selon le dictionnaire Larousse, la norme est l'état habituel et conforme à la règle établie, c'est un critère, un principe auquel se réfère tout jugement de valeur moral ou esthétique. En terme technique, c'est une règle fixant le type d'un objet fabriqué. En mathématique, la norme sur un espace vectoriel est une application de cet espace dans l'ensemble des nombres réels positifs qui vérifie les propriétés associés intuitivement à la notion de longueur (le vecteur nul est le seul à avoir une norme nulle ; la norme de la somme de deux vecteurs inférieure ou égale à la somme de leurs normes ; la norme du produit d'un vecteur par un nombre est égal au produit de sa norme par ce nombre).

Normatif ou normative est mathématiques, c'est un espace vectoriel muni d'une norme dont le vecteur normé est un vecteur dont la norme est égale à 1. D'ailleurs, à la lecture de l'avant-propos du livre de Merrit Ruhlen intitulé « l'origine des langues », attention, l'auteur fut frappé, à la lecture d'un magazine grand public, par le théorème de classification des groupes simples finis, surnommé l'Enorme Théorème, que plus de cent mathématiciens

avaient mis une bonne trentaine d'années à démontrer. Cette observation me rappela la classification d'insectes, d'oiseaux, d'animaux, de pierres, des étapes de l'évolution d'origine de l'homme que j'étudiais à l'école primaire, au collège et au lycée lors des cours de sciences naturelles que les enseignants transmettaient en français. Dans certains cas, j'avais des difficultés à comprendre ce qu'est un mammifère qui vit dans l'eau, par rapport à un ovipare, un ovovipare, un vertébré à un invertébré, à un reptile, à un poisson, à un fossile sans oublier les indigènes, les homosapiens et aussi les sortes de pierres en géographie, en géologie qu'on transmettait en langue française. Il fallait épingler les 1^{ers} dans un carton après les avoir chassés et mis vivants dans de l'alcool pour les épingler plus tard sur une boîte rectangulaire en carton que l'on protégeait avec du papier cellophane pour les apprendre par cœur grâce à une légende et à des images que je retrouvai dans les dictionnairesPour moi, maintenant, c'est une sorte d'inventaire lexical tout comme celui de la langue où il faut respecter la norme. C'est ce que je pense aussi pour l'image acoustique, son et sens. Peut-on parler dans ce certain cas de norme linguistique pour parler d'interdisciplinarité ou de multidisciplinarité?

Si je dois continuer sur les mathématiques, la langue et la linguistique, je parlerai aussi du théorème de classification des groupes simples finis, surnommé l'Enorme Théorème, que plus de cent mathématiciens avaient mis une trentaine d'années à démontrer selon l'auteur Rhulen. Une fois achevée, la démonstration de ce théorème rassemblait quelques cent articles couvrant au total quinze mille pages selon le même auteur. Par conséquent, en tant qu'enseignante algérienne de français en Algérie, comment dois-je comprendre totalement cette norme endogène avec toutes les langues qui y existent : l'arabe algérien avec ses différences, le berbère algérien avec ses différences, l'arabe classique et le français avec ses différentes règles de grammaires, règles signifiant normes exogènes, laquelle ou lesquelles dois-je choisir ? Les exemples que j'ai vu concrètement est : Malgré +subjonctif est devenu malgré +indicatif (est-ce une norme endogène ? Le conditionnel et le futur ; pour qui, pour les Français qui ont créé cette règle ou pour les Algériens qui l'utilisent en général...), la norme exogène évolue-t-elle avec la langue française ? Les linguistes ou les chercheurs en langue(s) doivent-ils créer à chaque fois une théorie de la norme exogène ?

Dans les textes « sur la norme linguistique », présentés par Edith Bédard et Jacques Maurais, il est question de rappeler que la linguistique et la sociolinguistique ont donné un éclairage

sur la question de norme et des normes parce qu'un problème a été constaté dans le monde de l'éducation suivant les niveaux sociolinguistiques.

La variation linguistique parle de niveau social, du moment de la communication, de sa circonstance et de l'endroit où elle se fait. La diversification sociale d'une communauté s'accroît et est arrivée dans les sociétés industrielles avancées où il est nécessaire d'avoir une terminologie normalisée dans les domaines scientifique et technique afin que les échanges économiques soient plus rapides et donc plus faciles. La norme intéresse donc la vie nationale et c'est ce que j'ai découvert en faisant le cours puisque un débat eut lieu au Québec entre les défenseurs du joual et les défenseurs d'une norme parisienne.

En Algérie, le débat est toujours là, il se pose entre enseignants partisans du parler local dont la norme est endogène et leurs adversaires qui soutiennent l'usage de la norme exogène.

Dans la tradition de la norme en linguistique contemporaine qui est une perspective théorique, il paraît essentiel d'après les chercheurs d'ajouter un éclairage des autres sciences de l'homme telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychanalyse qui font partie de la norme sociale et la norme linguistique d'origine légale et qui est étudiée du point de vue de l'imposition d'une norme. L'application dans quelques cas présentera les problèmes pratiques.

Dans LA TRADITION DE LA NORME, il faut que les mots soient bien prononcés, ce qui incite les Hindous à réfléchir sur la langue, une tradition linguistique alors propre à l'Inde s'est développée pour être au sommet avant Jésus Christ dans l'A dhy y de P nini (Burrow 1973 : 48 et Basham 1967 : 390)

Selon les chercheurs en linguistique et sociolinguistique, la norme est une question qui intéresse la vie nationale et c'est ce dont j'ai parlé dans mon mémoire de magistère dans la partie pratique où il y avait une application didactique (pp.67-68).

Au XIX^{ème} siècle, la linguistique occidentale peut égaler l'œuvre de Pini dit-on et il a fallu attendre le début du XX^{ème} siècle pour que Ferdinand de Saussure décrive synchroniquement l'usage contemporain qui commençait à s'imposer. L'Europe prend alors contact avec la pensée linguistique de l'Inde et la réflexion grammaticale européenne sera

basée sur l'héritage de l'Antiquité classique. Quant à la Grèce, elle n'a pas connu d'unité linguistique puisqu'une koinè qu'on qualifie de véritable s'est installée.

II. SYNTHÈSE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE RECHERCHE DÉJÀ EFFECTUÉS (AFRIQUE, EUROPE...)

1. Le bon français de France et l'insécurité linguistique : travaux de Gueunier et Ledegen.

Dans le livre de Nicole Guenier, *les Français devant la norme*, contribution à une étude de la norme du français parlé, l'auteur a préparé une enquête dont le but est d'observer les attitudes de divers Français de milieu urbain par rapport à l'usage oral de leur langue maternelle, et à la norme linguistique dans ses diverses manifestations. Elle a avancé que le français de Touraine est le meilleur, le plus conforme à la norme, d'ailleurs, le titre d'un article paru dans un magazine à grand tirage : « Tours apprend au monde à bien parler Français » (Eyrac 2013) a fait sensation.

D'après les autres ouvrages que j'ai lus et dont les auteurs se sont intéressés à la norme endogène de langue française, je peux citer en premier lieu celui de Gudren Ledegen, maître de conférences à l'Université de la Réunion et dont les travaux portent sur la sociolinguistique et la description du français parlé. Le projet de recherche de cette enseignante chercheuse vise à saisir la dynamique de la situation plurilingue à la Réunion et en Afrique du Sud et c'est là, son vrai but. Dans le livre que j'ai lu et qui s'intitule « LE BON FRANÇAIS », l'auteur expose une enquête sociolinguistique qu'elle a faite auprès d'étudiants français préparant une licence de Lettres à Tours et aussi auprès d'étudiants belges francophones dont 61 sont en 1^{ère} année de philologie de langues et de littérature romanes et 56 en 3^{ème} année d'école normale.

Préface

Nicole Gueunier, professeur honoraire de l'université François Rabelais de Tours, a rédigé pour Gudren Ledegen la préface du livre intitulé « Le bon français » en prenant en considération la recherche sociolinguistique de l'auteur même. Des travaux récents ont décrit et analysé la manière dont les communautés francophones centrales ou périphériques vivent et se représentent leur identité linguistique. Elle a pris des groupes représentatifs :

- 1) Tours en France, séculaire de la centralité linguistique.
- 2) Louvain - la - Neuve en Belgique, modèle de périphérie prestigieuse.

Entre les deux, il y a un point commun qui est l'attachement traditionnel à la norme. Elle a travaillé auprès d'étudiants de Lettres, d'abord « centraux » et ensuite « périphériques » pour comparer leurs pratiques de connaissances de la langue à l'aide d'une batterie de tests linguistiques pour voir leurs attitudes et représentations à partir de questionnaires écrits et d'entretiens. Parmi ces deux catégories d'étudiants, elle distingue ceux qui sont universitaires et ceux qui sont déjà engagé professionnellement, à l'Ecole Normale en Belgique. Elle s'attendait à trouver plus de compétence et d'insécurité linguistique chez les Belges que chez les Français Tourangeaux et donc plus d'insécurité linguistique chez des « professionnels » que chez les universitaires mais hélas, les résultats montrent tout le contraire.

Nicole Gueunier laisse le lecteur découvrir les résultats de la recherche en expliquant sa manière de faire qui aboutit à des inconvénients positivistes et à une perception qualitative de la sociolinguistique puisqu'elle même est membre de communautés linguistiques néerlandophone et francophone.

Introduction

Gudren Ledegen est maître de conférences à l'Université de la Réunion dont les travaux portent sur la sociolinguistique et la description du français parlé. Son projet de recherche vise à saisir la dynamique de la situation plurilingue à la Réunion et en Afrique du Sud. Dans son livre intitulé " LE BON FRANÇAIS " elle expose une enquête sociolinguistique qu'elle a faite auprès d'étudiants Français d'une part et Belges d'autre part en leur 3^{ème} année d'études supérieures : étudiants français en licence de Lettres Modernes à Tours (164 enquêtés) et les étudiants Belges francophones en 1^{ère} année de Philologie de langues et de littératures Romanes (61 enquêtés) et en 3^{ème} année d'Ecole Normale (56 enquêtés).

Le souci majeur de Gudren Ledegen, chercheur belge d'origine est celui d'écouter les étudiants parler en français à la cafétéria "argot" et "ordinaire", leurs professeurs pensent que leur niveau en français est abominable et baisse surtout en lettres. Son désir est d'approfondir ses observations, ce qui l'incite à faire quelques années de recherche en sociolinguistique pour voir la pratique et les représentations chez les jeunes étudiants de

lettres. Pour cela, elle prépare des tests de performance, des questionnaires et entretiens sur les attitudes. Elle prend en considération la théorie sociolinguistique qui s'intéresse au variationnisme postlabovien et pour la pratique, la sociolinguistique qualitative des représentations et attitudes dont ferait partie la sécurité et l'insécurité linguistique. Elle utilise les concepts de William Labov approfondis ultérieurement.

La 1^{ère} approche du terrain analysé (Ledegen, 1994) s'avère riche en apprentissages mais pauvre en résultats. Elle décide alors d'organiser son chantier autrement prenant un double paramètre de variation dont le terrain est homogène.

- 1) La variation régionale, le français tourangeau et le français périphérique des francophones belges dont la réputation est un " terrain de grammairiens " et de "terre d'insécurité linguistique". Son hypothèse est la suivante : le public belge maîtrise la norme académique et a une insécurité linguistique différente de celle du public français.
- 2) La variation professionnelle : Elle fait une comparaison de performances et d'attitudes d'étudiants universitaires, non encore " professionnels " et d'étudiants déjà professionnels ayant suivi un enseignement professionnalisant. Tout ceci aboutit à une double hypothèse de l'attente de l'auteur chercheur qui est :
 - a) La maîtrise d'une norme plus académique de la part des étudiants de l'école normale.
 - b) Sentiment d'une plus grande insécurité linguistique.

Pour ce qui est de l'enquête sociolinguistique, elle a pris 281 étudiants Français et Belges dans leur 3^{ème} année d'études supérieures. Les premiers étaient diplômés d'une licence de " Lettres Modernes " à Tours dont le nombre est de 164 tandis que les seconds sont les francophones en 1^{ère} année de "Philologie de langues et de Littérature Romanes" dont le nombre est de 61. De l'Ecole Normale, elle prend 56 enquêtés de la 3^{ème} année. L'enquête élaborée se base sur des modèles théoriques faits par des chercheurs français et belges. Les questionnaires proposés sont deux, le 1^{er} sociologique et le second épilinguistique comportant quatre (04) tests linguistiques portant sur la prononciation, la morphologie, la syntaxe et le lexique plus des énoncés avec erreurs à corriger.

La méthodologie utilisée dans les quatre tests linguistiques se base sur des éléments objectifs sur la maîtrise de la norme linguistique académique aboutissant à une synthèse théorique, le variationnisme, la théorie des représentations plus la sociolinguistique interactionnelle de (Gumperz, 1989 a et b) et de l'analyse du français parlé de Blanche Benveniste.

La question posée est :- Pourquoi la maîtrise de la norme ? D'abord, pour connaître la maîtrise de cette norme qu'ils vont transmettre dans leur futur métier. Ensuite, pour que les étudiants en lettres écrivent en respectant la norme. Les questions que Ledegen se posent sont :- Les groupes d'étudiants " spécialistes " de la langue française, sont-ils partisans de la norme de prestige ? Ou à celle de la "surnorme" ? Quelles sont les connaissances de ce français ? Devons-nous faire la différence entre "universitaires" et " professionnels ?" Ou entre les étudiants Français et les étudiants Belges ? Quel français Ledegen veut-elle enseigner ? Ne voulait-elle pas écouter des étudiants parler français à la cafétéria, donc, elle prendra en compte leur oral d'une part et l'écrit d'autre part puisqu'elle leur a présenté des tests linguistiques portant sur la prononciation, la morphologie, la syntaxe et le lexique dont a parlé Maurice Grevisse naît le 7 octobre 1895 à Rulles en Belgique, d'un père forgeron et d'une mère couturière, qui obtient son diplôme d'instituteur, s'écarte de la voie professionnelle paternelle , devient alors successivement régent littéraire, professeur et, enfin, accède en 1925 au titre de docteur en philosophie et lettres à l'université de Liège. Il a accepté de refondre une grammaire scolaire existante et a rédigé une œuvre originale, le bon usage, qui paraît en 1936 et qui deviendra le centre de toute une vie. Les plus grands grammairiens et écrivains de l'époque, dont André Gide, ont salué ce travail minutieux. Il a publié également une série de manuels reconnus pour l'enseignement secondaire. Plusieurs distinctions sont venues ponctuer son admirable carrière, comme le prix De Keyn de l'Académie française en 1946. Maurice Grevisse s'éteint le 4 juillet 1980 après avoir confié les rênes à son gendre, André Goosse, lui aussi naît en Belgique qui acheva la rédaction de la 15^{ème} édition de la grammaire française.

Concernant l'oral, les étudiants de la cafétéria utilisent un registre familier (argot et ordinaire) qui fait partie des variétés de la langue française et a des particularités syntaxiques et morphologiques. L'argot est un moyen linguistique par lequel un groupe social (ex : étudiants à la cafétéria) se différencie par son usage. Il est avant tout un lexique

(mots ou expressions) qui emprunte sa syntaxe et sa morphologie à la langue populaire commune. L'argot de Belgique est différent de celui de la France. L'argot peut être considéré comme régional. Qu'attendait alors Ledegen de la part de ces étudiants puisque les résultats auxquels elle s'y attendait n'étaient pas ceux-là ?

- Une bonne prononciation : phonétique et phonologie, articulation, prosodie, rythme... (Oral et écrit)
- Respect de la morphologie de la langue: forme et orthographe des mots (préfixation, suffixation...) « En didactique du FLE, il est important de faire apparaître à l'apprenant que les règles et les marques morphologiques de l'oral et de l'écrit ne se recouvrent pas nécessairement : 2003, 170, dictionnaire de didactique du français » (épeler un mot à l'oral puis l'écrire).

Synthèse

Dans la 1^{ère} partie qui commence par une introduction prenant en considération le dispositif d'enquête où se trouvent des choix théoriques et méthodologiques, deux chapitres sont présentés au lecteur, précédé chacun d'eux d'une courte introduction qui les présente suivie d'une esquisse de conclusion. Dans le 1^{er} chapitre, l'auteur veut savoir quelle est la norme que peut utiliser une population de spécialistes concernant le français de France. Pour cela, elle rédige un historique de la langue française en France et en Belgique prenant en considération sa personne en tant que Belge, néerlandophone et francophone. Elle prend en considération les événements majeurs de l'histoire de la standardisation de la langue française se basant sur les travaux de Renée Balibar, l'ordonnance de Villers-Cotterêts, la naissance de l'Académie française, la Pléiade avec Malherbe et Vaugelas et enfin la révolution et la formation de l'Etat-Nation qui instaure la diffusion de la langue nationale et l'éradication des dialectes en France « la langue doit être comme la République » et c'est à partir de là que naît la langue standard. Pour son corpus, elle a choisi trois publics : deux publics belges et un public français ayant des profils comparables et qui aimeraient se diriger vers la profession d'enseignant. L'auteur précise qu'elle a aussi choisi de travailler avec des jeunes, futurs professionnels et donc, le sujet qu'elle a abordé, d'après moi, va être très intéressant quant à leur maîtrise de la norme. Dans le 2^{ème} chapitre, l'auteur se pose la

question sur la méthodologie à appliquer : pour cela, elle leur propose 4 tests linguistiques de morphologie, de syntaxe et de lexique afin de faire une comparaison et des jugements sur leurs attitudes. Bien sûr, elle fonde sa recherche sur la compétence de l'écrit avec autoévaluation. La méthodologie appliquée est celle de William Labov (1976) qui met en jour la sécurité et insécurité linguistique (Gudren Ledegen, le bon français 2000 : 49).

Dans la 2^{ème} partie, l'auteur a présenté des statistiques sur des tableaux dressés. Les divisions imposent un certain rythme à la lecture. Je remarque qu'autour du texte narratif, expositif, démonstratif, explicatif et un sous-entendu exhortatif, se trouve une division entre ce texte explicatif (ce qui sous-entend une recherche scientifique) surtout et les textes annexes situés entre la bibliographie et la table des matières et qui comportent des tests et des questionnaires sur l'épilinguistique, la prononciation, la morphologie, la syntaxe et le lexique suivis d'analyses sur les normes statistiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales, de prononciation, celles maîtrisées par tous et les différentes normes partagées morphologiques, syntaxiques, lexicales et de prononciation. Enfin, la table des matières, brève et concise offre un véritable parcours du texte. Dans cette 2^{ème} partie, l'auteur chercheur, après la justification du dispositif d'enquête, passe aux différentes réponses obtenues aux questionnaires et aux tests linguistiques qui sont les résultats. A priori, elle présente au lecteur une introduction qui présente, comme elle le dit si bien, les fruits de l'enquête en deux temps :

Dans le 1^{er} chapitre, elle expose les résultats obtenus aux quatre tests linguistiques de morphologie, de syntaxe, de lexique et de prononciation. Dans les résultats globaux, elle constate que le domaine le mieux maîtrisé par les trois publics c'est la prononciation suivie de la syntaxe. Elle détaille les résultats en prenant en considération la norme et puis fait des interprétations avec des comparaisons.

Dans le 2^{ème} chapitre, elle se penche vers les attitudes linguistiques : dans un 1^{er} temps, elle expose tous les indices de *sécurité/insécurité linguistique* (indirects) classés selon qu'ils relèvent de *l'insécurité linguistique dite* ou *agie*, puis un examen des taux de *sécurité/insécurité linguistique dite* obtenus par le questionnaire épilinguistique (*indices directs*). Dans un 3^{ème} temps, elle dresse les profils de différents selon leur sécurité ou insécurité linguistique en faisant la distinction entre les domaines linguistiques "profonds"

et " marginaux". Pour cela, Gudren Ledegen se pose les questions suivantes : 1) *Où se révèlent-ils (étudiants) le plus insécures ?*

En dressant des tableaux, elle remarque que tout ce qui lie ces indices c'est qu'ils comportent tous un jugement, une évaluation dans les indices d'insécurité indirecte; des taux moyens d'hypercorrectismes dans l'insécurité linguistique agie et que dans l'insécurité linguistique dite, elle présente cinq indices comportant un élément évaluatif. Le nombre d'aveux de non-maîtrise considérée comme " très grave" est rare et a été attesté au même nombre de fois dans les 3 publics.

Le nombre de dévalorisations de son propre usage consiste d'indiquer pour chaque incorrection le jugement de " grave". Cette auto- évaluation entre dans un calcul d'indice de sécurité/insécurité linguistique. Donc, l'enquêté qui dit avoir fait "l'incorrection" qu'il juge " grave" est qualifié "d'insécure" linguistiquement puisqu'il dévalorise ses propres usages.

Pour le taux de dévalorisations de son propre usage, Gudren Ledegen prend en considération l'indice de Michel Francard* qui traduit un sentiment plus fort, plus insécurisant et constate que c'est le public de Louvain-la- Neuve qui en est le sujet.

Dans les attitudes normatives prédominantes, pour chaque "incorrection" relevée, l'enquêté doit procéder à une mise à l'échelle de la gravité de " l'incorrection" : choisir entre les jugements " grave" et " peu grave" donc, il y aura un certain degré d'attachement à la norme dans le second cas d'où *attitudes normatives / peu normatives*.

Les tendances établies aboutissent à un taux de tendances puristes par public et donc le public de Tours est plus puriste que celui de l'Ecole Normale mais celui de Louvain-la-Neuve s'approche du comportement de l'Ecole Normale.

En s'appuyant sur la méthodologie utilisée par William Labov (1976)*, elle a alors comptabilisé dans le test de prononciation comme indice d'insécurité linguistique les écarts

* Professeur ordinaire au département d'études romanes de la Faculté de philosophie et lettres De Louvain-la Neuve.

*Un demi-siècle après la coupure saussurienne, la linguistique paraissait dans une impasse, coincée alors qu'elle était entre le bureau où s'élabore la théorie, mais où les faits empiriques ne pénétraient pas, ou bien étaient distordus par le déplacement, et le terrain où se recueillent les données de l'observation, mais où la théorie restait distante, ignorée ou, au mieux, sans liens organiques avec l'activité en cours. L'un des premiers

entre ce que l'enquêté estime être la norme et sa prononciation alléguée. Il s'avère que les taux moyens d'insécurité linguistique en prononciation porte sur l'item ou sur un élément autre que l'item d'où : Les publics de Louvain-la-Neuve et de Tours s'opposent au taux de l'Ecole Normale .Pour cela, Gudren Ledegen fait remarquer en 1^{er} lieu que cela est peut-être dû à leurs contacts plus fréquents avec la langue orale de prestige et en second lieu contrairement à l'idée qu'elle avait et celle à laquelle elle s'attendait sur la sécurité linguistique tourangelle qui s'oppose à l'insécurité linguistique belge. Nicole Gueunier et al ont démontré que les locuteurs Tourangeaux* font preuve d'une grande sécurité linguistique régionale concernant la prononciation. Elle conclue alors que les trois (3) publics ont peu d'insécurité linguistique en prononciation. Dans les attitudes normatives prédominantes, l'auteur chercheur a calculé sur les trois tests linguistiques, la prépondérance des attitudes normatives ou peu normatives et défini les tendances allant des " puristes" aux "laxistes", les résultats ont montré que les étudiants de Tours sont plus puristes que ceux de l'école Normale. Ceux de Louvain-la-Neuve se rapprochent du comportement des étudiants de l'Ecole Normale

Conclusion

Gudren Ledegen a conclu que l'objet de ce travail de recherche était d'analyser à partir de plusieurs items la maîtrise de la norme de trois (3) populations d'étudiants Français et Belges ainsi que les attitudes linguistiques associés. Ses observations portent en 1^{er} lieu sur la

était Labov qui voulait sortir de cette impasse : il fait alors la jonction entre une pratique scientifiquement fondée de l'enquête sur la langue telle qu'elle s'emploie, et la théorie actuellement la plus puissante, la grammaire générative. Ce faisant, il poursuit un double but : introduire les mouvances et les conflits de la réalité sociale au sein d'un édifice conceptuel menacé d'abstraction ; ordonner et éclairer cette réalité sociolinguistique multiple et insaisissable au moyen d'une théorie " qui marche " et s'en trouve confirmée et enrichie. (www.leseditionsdeminuit.com/f/index.php)

* Etudiants de la région de Tours

maîtrise de la norme avant les attitudes linguistiques et l'opposition qui différencie les 3 publics enquêtés :

1) La France/ La Belgique

2) Enseignement universitaire/ Enseignement professionnel

Les résultats obtenus démontrent que les étudiants universitaires brillent autant par leurs explications métalinguistiques que par leur maîtrise de la norme. Le public de Tours produit plus que les deux autres groupes des règles qu'elle qualifie de règles mirages et des explications épilinguistiques. En second lieu, elle fait remarquer que même si tous les publics produisent des " incorrections " et des hypercorrections, celui de l'Ecole Normale présente la tendance la plus forte. Les Tourangeaux produisent le plus d'hypercorrectismes de prononciation due d'après l'auteur et selon Bourdieu (1982), à " une reconnaissance sans connaissances ". Les deux publics belges ont montré une grande maîtrise en prononciation et en morphologie due à un résultat de l'enseignement dispensé dans " la terre de grammairiens ".

Bref commentaire de ma part : Pourquoi Gudren Ledegen n'a pas fait sa recherche sociolinguistique avec des étudiants de la Réunion ou des étudiants d'Afrique du Sud puisque là est son but? Veut-elle en faire implicitement une comparaison ? Les Tourangeaux sont-ils d'origine et souche française étant donné qu'ils utilisent la norme endogène et éprouvent une importante insécurité linguistique par rapport à celle des étudiants belges qui s'appliquent à utiliser la norme exogène de France. Je remarque aussi que dans son introduction, elle parle de fruits de l'enquête en deux temps. Ce terme signifie-t-il pour elle deux étapes ?

Tableau de synthèse

Plan détaillé	Information sur la recherche	Schémas, exemples, graphiques, images...
1^{ère} partie (3 sous-parties) 1 ^{er} Chapitre : - Les normes du français.	- Ecouter les étudiants parler « argot et ordinaire » en français à la cafétéria.	Ruche et légende. Voir annexes p. 305 Carte de l'Europe : France, Belgique, Italie, Hongrie, Néerlande ; carte linguistique.

- Les points importants de la standardisation de la langue française, victime d'énormes changements. - Le français standard n'est que le résultat « artificiel » d'une longue évolution qui aboutit à la norme de prestige. - La présentation du genre de public enquêté. 2^{ème} chapitre : -Les choix méthodologiques suivis de tests pour entendre et observer les pratiques, les attitudes et les autres attitudes linguistiques et évaluatives selon William Labov (1976), Dominique Lafontaine (1986) et Louis Jean Calvet (1996). - La prise en considération de la sécurité et l'insécurité linguistique pour terminer enfin avec la justification des items proposés. 2^{ème} partie Statistiques	- En Théorie : prendre en considération la théorie sociolinguistique de Labov. - En pratique : prendre en considération la sociolinguistique qualitative des représentations et attitudes dont font partie la sécurité linguistique et l'insécurité linguistique	Canada, Amérique du nord. Voir annexes p.298. Schéma d'une pyramide. Voir annexes p.306 Photo représentant un groupe d'étudiants européens discutant dans une cafétéria universitaire. Voir annexes p.311. Belges : norme ++ Voir tableaux de l'ouvrage pp.87-105 ANNEXE A p.298
--	--	--

1. Afrique, diversité des langues, ethnies, pays et variétés du français : travaux de Kwofie

La lecture de l'ouvrage de N. Emmanuel N.Kwofie sur la diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique m'incite à comprendre qu'il ya plusieurs français qu'on enseigne en Afrique. L'auteur prend en compte le français de référence et les normes

d'où émergent des problèmes de prononciation, de morphosyntaxe, de lexique (dois-je les mettre au pluriel ?) car en Afrique, existent plusieurs ethnies et chacune d'elles a un français spécifique à elle d'où pluralité des normes, ce qui est difficile à gérer : « *l'opposition entre les civilisations non-européennes (Islam, continent noir, Extrême-Orient) et civilisations européennes (en Europe et en Amérique) fait que* » Ces ensembles ne sont pas de même nature : *l'Islam constitue un espace conscient d'une unité qui naît d'une foi partagée; le pèlerinage à la Mecque y fait naître des contacts espacés, mais significatifs. Le continent noir est fait d'une multitude d'ethnies qui n'ont pas le sentiment de partager grand 'chose, et dont chacune se sent étrangère aux autres. C'est pour les observateurs extérieurs qu'il apparaît comme une aire de civilisation, pour les marchands d'esclaves qui l'ont ravagé et en partie dépeuplé depuis le développement de la traite avec le monde islamique puis avec l'Amérique, et pour les Européens qui ont colonisé cet espace et l'étudient aujourd'hui. Dans le cas de la Chine, l'unité vient de techniques maîtrisées en commun, mais qui sont tout autant des techniques sociales ou des techniques de communication que des techniques matérielles. L'écriture chinoise utilise des signes qui représentent des contenus et ne cherchent pas à transcrire une prononciation; elle peut donc être lue par des populations qui ne parlent pas la même dialecte; elle permet d'unifier une mosaïque de groupes sans qu'il soit nécessaire d'imposer partout la même langue; la construction d'un Empire s'en est trouvée facilitée.*

Selon les cas, le ciment des représentations collectives qu'évoque Braudel est fourni par la religion (dans le cas de l'Islam), par des conceptions voisines des constructions sociales élémentaires (dans le cas du continent noir) ou par un système de communication et une construction politique unifiés (cas de la Chine). On mesure à celà combien l'interprétation de Braudel est séduisante, mais combien il faudrait la creuser pour lui donner une formulation tout à fait rigoureuse. Le tableau se complique par la suite, d'ailleurs, lorsque Braudel

reprend à l'historien allemand Wilhelm Ræpke l'idée des économies-mondes, qui le conduit nécessairement à dissocier ce qu'il pensait jusqu'alors unis, à savoir l'espace, la société, les mentalités collectives d'une part, et l'économie de l'autre. »

La préface, qui est en même temps en quelque sorte une introduction, est rédigée par l'auteur lui-même contrairement à ce qu'on a vu dans l'ouvrage de Gudren Ledegen " LE BON FRANÇAIS". Donc, je conclus qu'Emmanuel N. Kwofie a pris en charge seul toute la recherche. Cet ouvrage a bénéficié du concours de l'AUF et qu'il a été revu par André Clas*. Dans cette préface l'auteur informe le lecteur de son financement par l'AUF dans le cadre de son programme d'échanges entre départements d'études françaises et exprime sa gratitude à cette agence universitaire francophone qui lui a octroyé une bourse de trois mois pour un séjour à l'université de Montréal au Canada. Il remercie le professeur André CLAS, Directeur du GRESLET ainsi que tous les professeurs et chercheurs de différentes nationalités et origines dont les noms sont cités dans l'ouvrage.

Synthèse

Les généralités sur la langue française en Afrique me montrent que cette dernière a plusieurs définitions : pour Ferdinand de Saussure, c'est un système où tout se tient, d'où idée de structure et d'homogénéité. Pour d'autres, la langue est un système de signes vocaux, de sons, qui permettent aux hommes de communiquer. La langue donc a une relation étroite avec la société. Ferdinand de Saussure prend en compte l'écrit dans la langue et certains spécialistes l'oral, la relation est avec la compétence et le statut l'individu selon la stratification sociale. Sapir Edward (1921 : 147-170)¹, renseigne le lecteur sur les types de variation linguistique : phonétique et phonologique, morphosyntaxique et lexical. La diversité linguistique, expression clé, implique la pluralité des langues dans le temps et la

* La revue *Meta* fait partie des meilleures publications savantes en sciences humaines. «De nos jours, il est presque impensable de déposer une thèse en linguistique ou en traduction sans citer au moins un article de ce périodique», lance non sans fierté son directeur, André Clas, professeur au Département de linguistique et de traduction, à Montréal.

¹ Emmanuel N.Kwofie *La diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique* p.12

géographie puisque les hommes vivent dans le temps et dans l'espace, la culture et la langue maternelle y sont intégrées.

Aurélien Sauvageot (1957 : 218) affirme

*« ...la langue est bien la même pour tous, et quand on vient à sa forme dite "normale"Un paysan de la montagne de Doubs ne parle pas très différemment d'un intellectuel parisien ou d'un ouvrier de la région lyonnaise etc. ».*¹

D'après moi, Kwofie veut prendre aussi en considération le FOS (français sur objectifs spécifiques) selon la citation ci-dessus d'où idée d'interdisciplinarité et de multidisciplinarité.

Les langues de spécialité correspondent à différents domaines d'activité humaine, ce qui donne une diversité de français à tous les niveaux linguistiques, travaux qui correspondent à des disciplines Techniques et sciences comme la médecine, l'aéronautique, l'océanologie ayant besoin de la "normalisation". Ce qui attire dans la diversité des langues, c'est qu'il aurait fallu « des albums phonétiques » pour retracer le chemin qu'a fait la langue française dans les diverses parties du monde où elle se trouve.

Concernant le français d'Afrique, l'auteur affirme qu'il est transplanté de la France, c'est une langue qui a servi et sert encore de langue d'instruction, d'administration ou de gouvernement et de la création artistique et pourquoi pas politique ? Le cas du Nigéria en est le meilleur exemple, le français qui y est enseigné en tant que langue seconde est considéré comme langue de solidarité et de communication officielle. Ancienne colonie britannique, ses ressortissants bénéficient de bourses dans diverses disciplines pour étude en France. Le français est enseigné plus d'un demi siècle dans les pays anglophones d'Afrique, du niveau secondaire et universitaire. Kwofie N. espère que l'exemple du Nigéria sera suivi par d'autres pays anglophones qui participeront à la francophonie. L'importation du français et de l'anglais a facilité la communication internationale et nationale. Les questions posées par l'auteur sur le bilinguisme sont :- Les pays anglophones deviendraient-ils bilingues au XXIème siècle comme le Cameroun, les pays francophones, feraient-ils l'inverse ? L'auteur insiste sur l'appropriation d'une

langue étrangère avec ses inconvénients, il souligne que la coopération est importante pour le développement économique, scientifique et technologique. Le travail de l'auteur se place dans une perspective objective et pragmatique.

Concernant **les problématiques de la description de la langue française en Afrique**, Kwofie s'est fondé sur ses propres enquêtes pour reconnaître l'existence de plusieurs variétés de français en Afrique et ce, pour des raisons méthodologiques et descriptives, d'ailleurs, Ngalasso, en 1986 déclarait

« On peut essayer de reconnaître toutes les variétés du français pratiqué en Afrique par le biais de l'histoire, de la géographie et de l'étude sociale. A l'intérieur de ces grandes aires, il est ensuite possible de reconnaître d'une part des spécificités nationales (sénégalaises, ivoiriennes, togolaises, burkinabé, guinéennes, camerounaises, congolaises, zaïroises, rwandaises, malgaches, mauriciennes, etc.) et d'autre part, des spécificités ethniques (wolof, diula, ewe, peul, kongo, lingala, swahili, merina, créole, etc.) Ces distinctions n'empêchent évidemment pas l'existence de formes ou expressions supralocales voire panafricaines observables non seulement au niveau lexical mais aussi au niveau de la matière phonique ou grammaticale. »²

Selon Gabriel Manessy (1978 : 91),

« Le français d'Afrique noire est pour le linguiste un objet étrange dont l'existence, affirmée par de nombreux auteurs est rarement mise en doute [...] paraît évidente à distance, mais dont la substance s'évanouit dès qu'on prétend la définir et l'analyser. »³

Huit ans après, l'insuccès des linguistes qui se sont penchés sur la description du français en Afrique apparut du fait qu'il était impossible de rendre compte du véritable usage du français sur les plans phonique, morphologique ou sémantique par ceux qui le parlent. En linguistique diachronique, l'auteur s'est posé plusieurs questions sur le contact des langues et celle qui a attiré mon attention est : - *Qu'est-ce qui distingue le français en Afrique de celui de la France ?⁴*

² ibid p.16

³ ibid

⁴ ibid p.17

Veut-il le français parlé du français dont la norme est exogène qu'on utilise à l'école, à l'administration, ...ou bien veut-il le français sous toutes ses formes à norme(s) endogène(s) ?

Beaucoup de chercheurs se sont penchés sur l'étude du français en Afrique : Maurice Delafosse s'intéressa aux vocabulaires comparatifs en Afrique en faisant remarquer l'existence d'un « petit nègre » sur la côte de l'ouest africain. Le français d'Afrique n'a pas les mêmes traits communs aux diverses variétés du français d'Afrique donc, les chercheurs croient « maintenir une relative uniformité » du français qui est une bonne solution qui permettrait à l'Afrique noire surtout de résoudre certains de ces problèmes de sous-développement qui font d'elle un continent des plus démunis du monde. Chaque pays aura donc son autonomie pour cette uniformité et donc, la création de commissions nationales de langues chargées de la planification ou de l'aménagement linguistique dans le cadre de la défense et de l'illustration de la langue française s'est avérée indispensable.

Les rapports entre la langue française, l'éducation et la didactique des langues en Afrique noire furent soulevés et on donna sur le plan éducatif la priorité à la sociolinguistique. La francophonie est l'idée majeure pour cette étude d'ailleurs, il est dit

« Élément moteur dans la dynamique des langues, l'enseignement du français doit tenir compte non seulement du statut de cette langue mais aussi de la réalité des échanges langagiers qui conduit cette langue à évoluer. Le rôle du français sur le continent africain, en d'autres termes son efficacité et son avenir, dépendent de cette capacité, dont saura faire preuve ou pas la didactique du français, à prendre en considération l'émergence d'une francophonie nouvelle, plurielle. »⁵

Après avoir vu les généralités de la langue française, j'aborde les remarques méthodologiques avec les débuts des recherches de l'auteur qui prend en compte la phonétique et la phonologie du français en Afrique. Tous les linguistes reconnaissent que la langue a deux caractères principaux : l'oral et l'écrit. Cette dichotomie oral/écrit s'applique à toute la langue humaine qui ne doit pas se confondre avec la dichotomie Saussurienne de langue/parole ni avec compétence/ performance de Noam Chomsky. Le

⁵ ibid p.22

concept de parole au sens de " acte individuel" ou " réalisation individuelle" de la langue s'applique à l'oral et à l'écrit sauf que l'oral s'identifie à la langue parlée , alors que l'écrit tend à se confondre avec la langue écrite et donc avec la littérature. L'oral vient à priori mais ce n'est pas ce que veut expliquer l'auteur chercheur qui plutôt se pose la question sur toute recherche de linguistique synchronique qui se fait sur terrain ou se fonde sur un corpus oral.

En 1^{er} lieu, en linguistique, la méthode d'enquête et sa réussite dépendent en partie de la formation scientifique du chercheur et de ses objectifs. Les conditions matérielles et psychosociales de l'enquête sont prises en considération. La phonologie a pour point de départ la transcription phonétique qui doit être détaillée et porter sur des éléments supra segmental tel l'accent, les tons, la hauteur, l'intonation et les sons. Les enquêtes sur le français en Afrique se faisaient à partir de " notes" sur feuilles en se fiant à leur oreille, d'autres par contre utilisaient des magnétophones pour enregistrer leur corpus qu'ils transcrivaient et interprétaient par la suite.

Les 1^{ères} recherches sur le français en Afrique concernant la phonétique et la phonologie avec le français écrit des écoliers ont été des travaux de linguistique structurale. Maurice Calvet, directeur du CLA se penchait sur la prononciation des écoliers sénégalais aux années 60 alors que Thiriet s'occupait du français écrit. Lanly André (1962) avait consacré son étude à la syntaxe et aux déformations du vocabulaire du français d'Afrique du Nord. Suzanne Lafage et Jacques Champion se sont occupés du français parlé et écrit en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale / orientale. Les différentes études d'après Pierre Dumont (1986) ne coïncident pas toujours car il est impossible d'établir une comparaison. Voici les traits phonétiques et phonologiques du français tels qu'ils sont présentés par les auteurs pays par pays. Ils savent tous que l'Afrique est un vaste continent qui compte 30 à 33 pays où le français est soit la langue seconde ou la langue étrangère et que les pays francophones sont de 17 à 20 et les pays anglophones sont de 13. Donc, ils pensent que la situation linguistique varie de pays en pays, ce qui est clair.

La description de la variation linguistique soulève un problème méthodologique très complexe, la question qui se pose est : - Quel serait la réaction de l'auteur face à la

multiplicité des locuteurs, à la variabilité des compétences et des situations diverses comme : l'âge de l'apprenant, la fonction sociale des langues (statut des langues), le type d'emploi des langues dans la fin culturelle, littérature ou scientifique ainsi que le niveau de compétence atteint par l'apprenant dans chacune des langues ? Il faut d'abord relever des traits phonétiques et phonologiques (orthographiques) de chaque pays d'Afrique :

Le pidgin français, le français élémentaire et le français langue étrangère, d'emploi occasionnel, sont des variétés du français au **Sénégal** qualifiées de "sabir". Ce dernier a un système phonologique variable puisqu'il s'intéresse aux " règles " de la langue maternelle du locuteur. Les traits phonétiques et phonologiques que ceux qu'on rencontre dans le sabir sont les mêmes pour le pidgin français puisque :

- 1) Le système phonologique du " sabir" est variable puisqu'il est déterminé par des "règles" de la langue maternelle du locuteur et que plusieurs systèmes phonologiques sénégalais sont en contact avec le français.
- 2) Les traits phonétiques et phonologiques du pidgin français sont les mêmes que ceux qu'on trouve dans le " sabir".
- 3) La phonologie de la langue maternelle domine dans le français élémentaire.
- 4) Le français, langue étrangère, d'emploi occasionnel, s'identifie à la " la variété des écoliers", c'est un français non maîtrisé où il y a beaucoup d'interférences.

Ces 4 variétés se rattachent au français du Sénégal. Des traits orthographiques cités par les auteurs sont :

- a- Les procédés typographiques,
- b- Les chevauchements phonologiques,
- c- La francisation phonologique,
- d- La wolofisation phonologique
- e- La graphie.

Je remarque que le **a** et le **d** : sont de même catégorie concernant la graphie, que le **b**, **c** et **d** appartiennent à la même catégorie d'intégration phonologique qui entraîne une

incertitude et une hésitation du phénomène. L'auteur présente des sons du wolof inconnus des français comme le [x], le [c] et le [f] et qui sont représentés d'une façon appropriée.

71% des Sénégalais comprennent et ont appris à parler le wolof, langue véhiculaire du Sénégal mais des interférences d'autres langues sénégalaises comme le poular parlé par 24%, le sereer par 13,7%, le madinka par 6% et le jula par 5,7% de la population sénégalaise s'y intègrent, certains Sénégalais donnent " la coloration phonétique" au français parlé. Selon G.Manessy (1979 : 343) : « Un auditeur est tout à fait capable d'identifier à son français la communauté linguistique dont son interlocuteur est originaire ? »⁶

L'auteur affirme que si les deux systèmes phonologiques français et wolof (africain) chevauchent et impliquent par là la coexistence de deux prononciations des emprunts, cela indique simplement que l'intégration phonologique des éléments en question est « incomplète ».

Pays francophones de l'Afrique occidentale, les mêmes travaux représentent le même point de repères. En **Côte d'Ivoire**, Duponchel (1974) distingue 3 niveaux de langue qu'on peut rencontrer chez les locuteurs ivoiriens ayant fréquenté l'école. Selon l'acculturation, la durée d'urbanisation, les séjours éventuels en France et le substrat linguistique du locuteur ivoirien. Duponchel (1979) parle d'un "sabir franco-africain", d'un "français local" ; d'un "français régional", d'un "français de la rue" mais le manque de moyens matériels empêche de donner une vue globale du français dans ces trois (03) pays.

Kwofie affirme et précise que les trois (03) chercheurs Dumont, Maurer et Duponchel ne fournissent de données qui peuvent dégager les traits phonétiques des différentes variétés, seuls Kouadio N'guessan et Mel Gnamba (1990 : 51-58) ne se soient pas occupés ici de la prononciation ou de la phonétique et de la phonologie du français en Côte D'Ivoire mais ce qu'ils disent de la situation de la langue semble assez instructif :

« Les observateurs avertis diront même qu'en réalité, il n'y a pas qu'un parler populaire. De fait, plusieurs parlers français coexistent en dehors des langues nationales ivoiriennes et leurs particularités relèvent aussi bien de la phonétique, du lexique ou de la syntaxe. »⁷

⁶ E.Kwofie, *la diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique*, L'Harmattan, 2004, p.30

⁷ Ibid p.35

Concernant **le Bénin**, pays plurilingue comptant 4 millions d'habitants répartis en plusieurs groupes ethniques, le français est la langue majoritaire. Les Béninois, capables de lire, de parler et d'écrire le français sont de 10% (400.000 personnes) et donc, le français est celui des scolarisés dont les échanges se font en français standard mais les interférences sont là du fait de la coexistence béninoise et du français.

Kwofie confirme la disparition ou la persistance du " sabir franco- africain" **au Bénin et au Togo**, il précise que s'il y avait des documents plus récents, les chercheurs pourraient confirmer la disparition ou la persistance du « sabir franco-africain » aussi au Togo. **La Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin** sont des pays dont la position est stratégique. La Côte d'Ivoire est voisine au Ghana, pays anglophones où le français a une place prestigieuse auprès des jeunes et dans l'enseignement avancé. Le Bénin est voisin du Nigéria, autre pays anglophone comme le Ghana.

Au **Burkina Faso**, les recherches menées concernant le français sont récentes, elles se situent entre 1982 et 1998 : c'est un français pluriculturel et plurilingue que dans tout autre pays d'Afrique. Son statut « langue seconde » est minoritaire et est connu par une minorité. Ses caractéristiques phonétiques et phonologiques du français selon Prignitz (1996 :556) et Abou Napon (1992) sont flagrantes car on a constaté que sur le plan phonétique et phonologique un contraste entre les sons et les phonèmes du français et ceux des langues nationales qui ont été décrits par l'analyse contrastive. Les observations ont montré que la communauté francophone a adopté des phonèmes définissant "la prononciation" standard comme la fermeture du **œ** dans **peuple, fleuve, épreuve**, etc. Certaines voyelles nasales sont neutralisées : le **i** et **y** et la latitude entre sourde et sonore des constriction palatales. En phonologie, on a remarqué une confusion entre **d/r** comme **déboisement/reboisement**. L'élite, quant à elle, pratique un français qui s'écarte peu de celui des Français natifs, avec quelques variantes de prononciation et un plus grand attachement à la norme puriste et les peu lettrés ont perdu le contact avec la norme.

Le français en **Guinée** est comparable à celui de tout pays francophone d'Afrique de l'Ouest du début de la colonisation à la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'en 1958, indépendance du pays. En guinée le français est divisé en :

1) Mésolecte : français des lettrés

2) Basilecte : français des peu lettrés ou pas lettrés

Les locuteurs du français en Guinée sont de trois catégories : Ceux qui utilisent la variété acrolectale sont une majorité de scolarisés qui emploie la variété mésollectale et de rares locuteurs dont le français est de contact utilisent la variété basilectale. Diallo a remarqué que les traits distinctifs du français en Guinée sont : le /f/ et / / remplacés par s et z ainsi que l'allongement de certaines voyelles et mélange de code oral/écrit à des fins stylistiques.

Le **Mali** est considéré comme le pays le moins francophone puisque la proportion des francophones est estimée à 5%, il a une vingtaine de langues autochtones appartenant à des familles linguistiques distinctes, son profil sociolinguistique est le bambara, langue véhiculaire occupant une place considérable tout comme le wolof au Sénégal. Selon Cécile Canut et Gérard Dumestre (1993 : 219-228), « le français est lié au monde de l'écrit et de l'officiel, tandis qu'aux langues africaines sont réservés l'oral, le convivial, le quotidien ». Il est rare selon ces auteurs que deux maliens conversent en français et le français enseigné ne se différencie pas du français parlé et seuls les lettrés utilisent le français. Pour les caractéristiques phonétiques et phonologiques du français dans ce pays, Jacques Blondé (1979 :377-383) parle de la confusion du type dix/deux, ce/ceux d'où absence des voyelles intermédiaires (y/ Ø / œ /) en bambara. Aussi, il fait remarquer le problème de la prononciation conjointe d'une voyelle nasale et une consonne nasale due au bambara ex : bon- bonne.

Contexte historique et culturel du bambara

Dans le livre « Les langues mandé, le bambara » de Denis Creissels de l'université Lumière Lyon 2, pp.33-34, l'auteur avance que les linguistes francophones désignent comme langue mandingue un ensemble de parlers suffisamment proches pour être connus comme variantes d'une langue unique, dont le domaine recoupe le territoire des pays suivants : Mali-Burkina Faso-Côte d'Ivoire-Libéria-Guinée Bissau-Sénégal et Gambie. Initialement, Mandé est un toponyme se référant à la région qui a été le noyau de l'empire du Mandé ou Mali donc la langue mandingue fait partie de la famille mandé. Le bambara est un parler urbain à vocation véhiculaire. Ceux qui parlent cette langue sont les mandingophones. Le

bambara a une position hégémonique et seuls, les locuteurs du Songhay le font progresser. C'est une langue nationale qui ne remet pas en cause le français de l'enseignement et de l'administration. Pour l'écriture du mandingue, on utilisait la langue arabe, ce n'est qu'avec l'entrée des missionnaires qu'elle est écrite en latin.

L'usage écrit du mandingue en général et du bambara en particulier (dans la presse, l'affichage public ou la correspondance privée) reste un phénomène relativement marginal.

Le terme mandingue peut être substantif ou adjectif provenant du nom mandé qui est un groupe comptant plus de quarante (40) langues parlées dans 13 pays d'Afrique occidentale (Mauritanie-Sénégal-Gambie-Guinée-Biassau-Conakry-SierraLéone-Libéria-Mali-Côte d'Ivoire-Burkina Faso-Ghana-Bénin-Nigéria.)

Le français au **Niger** a attiré peu de chercheurs locaux ou étrangers, c'est une langue officielle liée au cadre scolaire. Pour le français non scolaire, selon Boureima Diadé (1996 :163-166), il y a trois (03) types de motivations pour certains locuteurs du français :

- 1) Initiative individuelle.
- 2) Nécessité de service.
- 3) Initiative institutionnelle.

Kwofie voit que la perspective de Diadé est différente de la sienne." La phonologie des langues locales est pratiquement semblable à celle du français "(p.166). Il pense aussi que cela serait utile que les linguistes Nigériens se consacrent à la description comparative exhaustive du français et des langues nigériennes. En Mauritanie, la situation du français est "paradoxe" parce que même si le français est langue officielle depuis 1960, il a un usage restreint et est " langue étrangère". Seidina - Ousmane Diagana (1998 : 143) observe que les populations négro-africaines qui défendent le français ont fini par revendiquer la promotion, l'enseignement et l'officialisation de leurs langues comme le pulsar, le soninké et le wolof, le français perd son ancien statut de langue officielle depuis 1991 au profit de l'arabe. Concernant la phonologie, aucune précision n'est donnée, il faut donc des études spécifiques sur la prononciation ou la prosodie des locuteurs français en Mauritanie.

Au **Cameroun**, il y a une pratique du bilinguisme franco- anglais depuis 1960, date de son indépendance. En 1989, 20% des Camerounais sont estimés " francophones réels" et

"francophones occasionnels ". Des travaux consacrés à la phonétique/phonologie du français au Cameroun plurilingue ont été soumis comme mémoires ou thèses, Renaud (1979 : 427) affirme :

« Ce français commun à tous les Camerounais instruits n'a pas encore fait l'objet sauf ignorance de notre part d'une description linguistique. Les quelques traits linguistiques que nous nous proposons d'en donner sont plus la description d'écarts par rapport au français standard métropolitain. »⁸

D'après ces observations, Kwofie conclue qu'il y a cinq (05) variétés de français au Cameroun.

- 1) Un français semblable à celui des films, des émissions de radio, TV, journaux.)
- 2) Un français marqué à l'oral par le substrat prosodique et phonologique du locuteur que l'on trouve chez les universitaires ? Certains responsables politiques, des journalistes de haut niveau et des étudiants ayant suivi des études en France.
- 3) Un français marqué par des interférences au niveau phonétique / prosodique et par des particularités lexicales.
- 4) Les variétés approximatives des non ou pas scolarisés (personnes âgées surtout).
- 5) Le camfranglais parlé par des écoliers et des étudiants.

En **Afrique centrale** : Au **Zaïre, Burundi, Rwanda**, il se trouve qu'il y ait une confusion entre voyelles orales et voyelles nasales comme dimache au lieu de dimanche.

- Perte de l'opposition **y/i** ex : dispite pour dispute, misucien pour musicien.
- Confusion de /ɜ/ ou /œ/ et /e/ ou /ə/

Les interférences linguistiques s'appliquent pour la plupart aux écoliers, ou étudiants ou à certains scolarisés. Il y a la dénésilation qui se réalise différemment suivant la voyelle nasale comme : enquête / anketi (type initial) pantalon / pantalo (type intermédiaire).

Ciment / sima (type final) : ce phénomène a donc lieu dans toutes les positions.

- La délabialisation : y i ; le kinyarwanda n'a que des voyelles « labiales ».

⁸ p.46.

- La vélarisation : le remplacement d'une voyelle antérieure arrondie par une voyelle postérieure.
- La prononciation oscille entre L et R.

Pour les Burundais, certains chercheurs notent les confusions entre R/L. Claude Frey et Shyirambere confirment que le vocalisme est plus touché par l'interférence que le consonantisme et que le lieu de confusion pour les Burundais est R/L.

Au **Congo**, Queffélec et Niangouna pensent qu'au Congo la variété mésolectale reste toujours en relation avec une norme extérieure « hexagonale »...(p.52) et Edit Kouba-Fila (1996 : 615-629) fait remarquer que le français langue officielle du Congo est parlé par une minorité de Congolais scolarisés.

Au **Tchad et à la Centrafrique**, Dumont et Maurer (1995 : 72-77) concluent que le français est utilisé par les intellectuels entre eux avec un métissage Sango-français. En 1994, Queffélec identifie plusieurs variétés distinctes où « la norme de référence se déplace subrepticement⁹ de la variété exogène vers la variété endogène. » Selon Kwofie, aucun auteur ne présente de données phonétiques ou phonologiques, c'est toujours Ambroise Queffélec (1997 : 6-67) qui fournit des données pertinentes et intéressantes sur le français en s'interrogeant sur ses caractères, il s'est même occupé du lexique du français du Congo mais ne fournit pas de renseignements sur la phonétique et la phonologie de ce français. J.-P. Caprile (1979 : 493-504) observe que le français au Tchad et à la Centrafrique a un avenir difficile à prévoir vu la diffusion des langues africaines en contact, aussi, l'armée a créé « un français militaire » introduit par des Sénégalais et que le français des écoles parlé par 5 à 10% de la population de la Centrafrique et du Tchad est le résultat d'un enseignement de type français. Enfin, le français a été introduit par l'armée, l'administration et quelques missions chrétiennes au début du XX^{ème} siècle.

Au **Gabon**, le français occupe une place de choix où une cinquantaine de langues autochtones comme le bambara et le wolof qui ont été importées par l'immigration.

Comme conclusion et synthèse de ce qui a été dit auparavant, Kwofie pense que le relevé des traits phonétiques et phonologiques du français en Afrique reste incomplet et ceci

⁹Adv.Litt. D'une façon subreptice, furtive et discrète jusqu'à être déloyale et illicite. (Voir dictionnaire Larousse 1988, p.940)

est dû à l'insuffisance des études faites par les chercheurs concernant le Gabon, le Tchad, la Centrafrique, le Togo, le Bénin, la Mauritanie, le Niger et la Guinée. Donc, Kwofie n'a présenté que des aspects de la situation sociolinguistique qui a trait à la variation du français. D'ailleurs, ce qui a attiré mon attention, c'est quand Kwofie a insisté d'abord sur l'oreille fine de celui qui entend et écoute l'autre parler en disant « à qui veut étudier la prosodie ou la prononciation du français en Afrique et puis sur le projet de « description et comparaison de phénomènes prosodiques dans le cadre de la francophonie. » (p.57). Fait-il allusion à l'oral/ l'écrit en parallèle puisqu'ils sont indissociables ? Je pense que oui puisque juste après, il aborde la morphosyntaxe du français de chaque pays d'Afrique et les remarques méthodologiques faites sur la langue sont : D'abord, la langue est divisée par les linguistes en 3 parties : la phonologie, la grammaire, le vocabulaire...

Pour la grammaire, c'est la description complète de la langue à partir des sons jusqu'à la phrase, pour cela, l'auteur présente le relevé des traits morphosyntaxiques de chaque pays d'Afrique comme il l'a fait pour la phonétique/phonologie.

Au **Sénégal**, la morphologie traite de la formation de mots alors que la syntaxe s'occupe de la sélection et l'ordre des mots. Les exemples d'emprunts présentés aux règles du genre et du nombre en français ont incité l'auteur à se poser plusieurs questions tandis que dans le domaine de la composition et la dérivation, Dumont et Maurer notent que des suffixes sont combinés aux emprunts africains : isme -iste – erie – iser – ier - esse* En morphosyntaxe, les verbes transitifs sont employés sans le C.O.D** ce qui s'oppose à la règle grammaticale du français de France.

En **Côte d'Ivoire**, au **Bénin**, et au **Togo**, les traits morphosyntaxiques du français ont été dégagés selon l'ordre des mots, du genre et du nombre, de la suppression fréquente de l'article défini, de la postposition de là aux nominaux.

Au **Burkina Faso**, pays multilingue et francophone, on distingue flexion et dérivation, la 1^{ère} peut présenter des particularités chez des apprenants dont le français n'est pas la langue maternelle. Des formes aberrantes tendant vers la norme sont relevées : j'ai- tu es- il est- ou c'est ouvri, j'ai écrit **d'où réduction des formes de pronoms à cette variation. Ce

*Même phénomène apparaît dans les emprunts algériens, maghrébins.

** Idem.

cas, je le rencontre souvent chez mes élèves et mes étudiants dont la langue est l'arabe algérien et le berbère.

En **Guinée**, selon Diallo Mamadou, des phénomènes grammaticaux (morphologie et syntaxe, lexique) aboutissent à des règles de dérivation et de composition abondantes. En Guinée, des dérivés respectent les règles du français mais n'appartiennent pas au français standard ex : billeteur, drogueur, amant- amanter; science, sciencer, circoncire, circonciseur.

Au **Mali**, Jacques Blondé (1979 : 380) a fait les remarques sur les caractères grammaticaux ou morphosyntaxiques du français des bambaraphones, il a constaté que le français au Mali est celui des élites mais « une dégradation du français des intellectuels » montre un appauvrissement du vocabulaire, des erreurs de syntaxe...et Cécile Canut conclue :

« Le dynamisme du français du Mali ne semble donc pas encore s'orienter vers une dialectisation puisque d'une part, les particularités syntaxiques repérées ci-dessus ne permettent aucune généralisation pour l'instant, et, d'autre part, elles restent encore trop peu nombreuses pour affirmer quoi que ce soit [...]. La diversité des usages existe comme ailleurs¹⁰ »

Au **Niger**, la morphosyntaxe est intéressante du point de vue des particularités lexicales puisqu'il y a des changements de catégorie, de genre, de construction qui se rencontrent dans d'autres pays de francophones d'Afrique. Les items suivants sont des exemples :

- Avec acharnement (locution adverbiale privée de avec d'où analogie et généralisation là où il ne le faut pas.)
- Création d'aujourd'hui soir.

En **Mauritanie**, l'alternance codique est flagrante, elle se fait à deux niveaux :

- 1) A l'intérieur de la phrase.
- 2) Entre deux ou plusieurs phrases.

¹⁰ pp.71 et 72

Seidina Ousmane Diagana (1998 :143-153) donne l'exemple suivant « *a gana i politique ke debari, possible* », il l'explique ainsi :

*" L'alternance est rendue possible grâce aux morphèmes Soninkés : i (pronom possessif= sa) et ke (déterminant) tous deux (02) des marqueurs nominaux. Ces marqueurs nominaux confèrent à politique le statut d'emprunt lexical ; et ce conformément aux adaptations morphosyntaxiques des termes d'emprunt français en soninké "*¹¹

Bien qu'il y ait une hostilité envers le français de Mauritanie, Diagana pense qu'il est quand même dynamique. Et que l'on se l'approprie en utilisant de la traduction.

Au **Cameroun**, selon Patrick Renaud (1979 :428-429), le français connaît des problèmes de **pronom** dont la confusion est dans le genre qui entraîne un emploi désordonné : il/elle ; le/la ; les/leur ; dans le verbe dans la concordance de temps ; dans les prépositions dont les confusions sont inévitables entre celles du français et celles des langues parlées au Cameroun ; dans l'opposition entre le défini et l'indéfini. Le système temporel selon l'auteur comprend onze (11) temps simples et onze temps composés alors que le bâsâa a sept temps grammaticaux. Biloa et Jean Marie Essono (1979 :188-197) reconnaissent que la scolarisation au Cameroun est massive, que l'âge scolaire est avancé, que le niveau des enseignants est inadéquat, que le modèle pédagogique est rudimentaire et que les programmes scolaires sont inadéquats.

En **Afrique Centrale**, en République démocratique du **Congo**, **Burundi**, **Rwanda**, Dumont et Maurer (1998 :44-50) présentent les particularités morphosyntaxiques du français en Afrique centrale. Dans certaines régions du **Zaïre**, les exemples typiques sont l'emploi de l'article défini au lieu du partitif, la confusion du discours direct et indirect, la confusion d'hier et de demain, l'emploi absolu de verbes transitifs. Sesep N'sial affirme que le locuteur Zairois dispose d'un double système : le système français comportant des marques morphologiques et sémantiques de genre et le système des langues Zairoises caractérisé par l'absence de toute marque morphologique. Au **Rwanda** et au **Burundi**, les domaines de difficultés possibles en français sont les suivants : la formation du féminin et celle du pluriel.

¹¹ p.73.

L'image du français au Congo obéit aux règles intrasystémiques du français standard et les exemples sont : **Eur** bourreur - bourrer
Aire permissionnaire - permission

Français

Le nom / substantif donne lieu à un verbe : sieste – siester

En syntaxe, les écarts syntaxiques ne sont pas dus aux interférences linguistiques :

- Confusion de l'article partitif avec l'article défini.
- Mauvaise utilisation des participes présents et des participes adjectivés.
- Confusion des auxiliaires être et avoir.
- Utilisation de certains verbes pronominaux à la forme simple.

A la **Centrafrique** et au **Tchad**, on parle un "français militaire" où existe la liberté d'expression sans aucun respect des règles de grammaire. Le français des écoles est utilisé par 5 à 10 % de la population de la Centrafrique et ou au Tchad qui fait très attention aux règles de la grammaire française mais les contacts fréquents sango/français donnent beaucoup d'interférences et d'emprunts. Du celui du Gabon, l'auteur ne peut identifier ou obtenir des données.

Pour synthétiser et conclure le tout, les chercheurs se sont basés à des niveaux théoriques/descriptifs différents. En grammaire, les éléments restent trop nombreux pour qu'ils retiennent tous l'attention des chercheurs.

En **lexicosémantique**, on sait que le lexique est " l'ensemble des vocabulaires mis à la disposition de tous les membres de la communauté linguistique" mais d'après l'auteur,, les lexicologues et les lexicographes veulent fixer les limites du lexique du français ou de préciser le nombre de lexies ou lexèmes existant dans la langue française qui est en contact dans le monde, donc, elle est appelée à s'adapter aux conditions ou modes de vie. Lanly André (1962, 1970 : 122) note que :

" L'adoption et l'adaptation d'un vocabulaire arabe dans le français d'Afrique du Nord n'est pas le seul fait des gens du peuple : les lettrés (administrateurs, interprètes, journalistes, narrateurs, etc.) ont aussi apporté leur contribution au fond commun. "12

Des milliers de divergences dans les emplois des lexies/lexèmes disponibles entraînent des divergences. L'intercompréhension entre les sujets parlants se fonde sur des actes individuels de parole. Raymond Mauny, en 1952, a proposé un glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'ouest africain, c'est un recueil " d'africanismes". Lanly après Mauny, a cherché les "particularités linguistiques" et a suggéré la constitution d'une liste de "particularités lexicales" du français d'Afrique du nord et un vocabulaire arabe "adapté". D'ailleurs Duponchel disait du dictionnaire de Suzanne Lafage (1975) que les travaux devaient constituer des éléments dans le " Dictionnaire du français d'Afrique».

L'auteur remarque que les divers inventaires lexicaux font partie d'un même projet d'ensemble réalisé jusqu'en 2001 dans le cadre du réseau « Etude du français en francophonie » de l'AUF (p.89).

Au **Sénégal**, le relevé des traits **lexicosémantiques** est rangé sous la rubrique "les néologismes sémantiques" qui ont été identifiés « par rapport à un dictionnaire de référence, l'occurrence Le Petit Robert parce qu'il reflète l'usage contemporain (p.91)

En **Côte d'Ivoire**, la situation linguistique semble bien difficile à démêler à cause de la persistance du français ivoirien, les différences de préoccupation des chercheurs, et l'interprétation des variétés. Dans leur communication traitant des « variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire », Mel Gnamba et Kouadio N'guessan (1990 :51-58) confirment, en quelque sorte, les déclarations de Lafage sur la complexité de la situation linguistique ivoirienne :

"Du point de vue du vocabulaire, le nouchi intègre dans son système beaucoup de termes provenant des langues africaines ou ivoiriennes, en l'occurrence du dioula et du baoulé. Pour sa part le français de Moussa s'enrichit volontiers de termes ou autres expressions nouchi devenus obsolètes, car ils ont ranchi précisément le cadre secret et ésotérique de

¹² p.84.

*l'argot du milieu. Par ricochets, le français des lettés, le français standard ivoirien, s'enrichit nécessairement de mots ou autres expressions du français populaire, ou français de Moussa."*¹³

*"Au **Bénin**, il n'y a pas, à proprement parler, de locuteurs identifiés à des variétés de langues données. Cependant certaines particularités lexicales sont attestées.*

Il s'agit :

- d'items qu'on trouve dans le dictionnaire français mais qui ont changé de catégorie grammaticale ou subi un changement de sens : accoucher, verbe transitif de accoucher de...
- d'items, emprunts aux langues locales (*fongba, gengbe, yoruba, ajagbe*) : *ablo* : pâte de maïs, *abobo* : plat fait de haricots...

Concernant le **Togo** et dans une perspective diachronique et synchronique, Isabelle Anzorge (1995) examine un certain nombre d'archaïsmes et de dialectismes au Togo, des togolismes par rapport aux québécoismes. Dans son corpus, elle en présente deux exemples : *barigot* et *estagnon*. L'aspect de son travail le plus pertinent constate Kwofie est celui où elle tente de nuancer la présentation de Lafage de certaines particularités comme *gâter, gâcher, gêner*...et en observant (pp.105-106) :

*"Contrairement à l'étude menée par Lafage (1991), il ne s'agit pas seulement d'un argot des jeunes déscolarisés du milieu urbain et d'étudiants mais également d'un argot utilisé par des journalistes, donc des locuteurs lettrés voire des représentants de l'élite."*¹⁴

Anzorge nous présente deux conclusions : la 1^{ère} est que la plupart des emprunts en question se retrouvent dans l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest dont beaucoup proviennent des pays limitrophes et il serait souhaitable d'ajouter des sous-catégories comme l'emprunt à une langue locale, à une langue non locale, à une langue non africaine en y intégrant une sous division : standard/non standard. La 2^{ème} est que le chercheur se trouve en face de nombreux togolismes phraséologiques que l'on ne peut

¹³ p.97.

¹⁴ p.99. (Ouvrage)

plus classer comme des emprunts du point de vue diachronique, ce qui permet de dire que le français au Togo est récent.

Au **Burkina Faso**, la seule préoccupation du français est plutôt sociolinguistique. Kwofie nous présente certains traits lexicosémantiques de Ouoba (1990 : 76-78) qu'il résume comme suit :

*"Bien sûr, il y a un vocabulaire différent, lié aux réalités socioculturelles du pays. Dans le cas du Burkina Faso, nous ne pouvons pas repérer beaucoup d'unités lexicales qui se distinguent nettement de celles qui sont utilisées dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest (Togo, Côte d'Ivoire). La parution prochaine du lexique de Suzanna Lafage nous éclairera sur ce point mais, dans l'état actuel des relevés, mis à part des termes reflétant les préoccupations passagères des Burkinabès, on ne trouve guère dans la langue commune que des termes comme six mètres, chiapolo et des emprunts au mooré ou au jula, comme sagbo, dolotô qui se révèlent être spécifiquement burkinabè."*¹⁵

Concernant la lexicosémantique au Burkina Faso, Ouoba et Caitucoli n'ont pas assez de renseignements pour expliquer ce qui est vraiment burkinabè et ce qui ne l'est pas : le constat fait est le phénomène d'emprunt, de création lexicale par affixation.

En **Guinée**, les chercheurs expliquent que c'est grâce aux documents de Mamadou Diallo qui présente les données lexicosémantiques sous deux formes :

Lexique et sémantique séparés par syntaxe. Mamadou Alpha Diallo les présente comme une situation en plein changement qui est « le français en Guinée », il explique qu'un grand nombre d'unités lexicales nouvelles en Guinée résultent d'un glissement de sens, d'une modification des conditions d'emploi comme le niveau de langue, la collocation, l'état de langue et de l'adoption ou de la création de nouveaux mots, (il ajoute que l'extension touche les termes de parenté...frère, cousin, l'ami du père...emprunts, dérivation, composition, formation hybride etc.) Le mot client désigne les deux protagonistes de l'achat (acheteur et vendeur), il s'ajoute aussi aux phénomènes de « translation » de sens dont il fournit les exemples suivants :

Film=cinéma ; douche=w.c ; plaque= arrêt d'autobus.

¹⁵ p.101. (Ouvrage)

Pour la Guinée, il y a eu la contribution faite dans le cadre du réseau « Etude du français en francophonie » publiée en 1999 : Mamadou Diallo en contribution avec d'autres chercheurs a présenté des items qu'il considère particuliers dans les usages des Guinéens en suivant la méthode descriptive de l'IFA.

Au **Mali**, il y a un manque total de données lexicosémantiques mais il y a constat d'expressions appelées « les africanismes fréquents au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Zaïre et qu'on retrouve au Mali. »

- *Il a duré* au lieu de *il a mis longtemps*, *Il mettre lonG.....Temps ou bezzeeeef*(Algérie)

- *Il a gâté* au lieu de *il est abîmé*, *il est fèssed ou il jeti*(Algérie)

- *Je l'absente* au lieu de *il était absent*. *I ni pas là* (Algérie)

Cécile Canut nous fait remarquer que

*"Les particularités du français du Mali sont essentiellement lexicales et pour la plupart communes à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest : absenter (trouver absent), gâter (casser, détruire)."*¹⁶

Au **Niger**, il existe un *Dictionnaire des particularités du français du Niger* (1978) constitué par Ambroise Quéffelec qui n'est pas disponible donc, l'auteur se contente sur « les visages du français et ses variations lexicales au Niger » de Boureima Diadé et H.C. Tran (1990 : 81-89) qui soulèvent le problème de « l'image du français en Afrique », en se basant sur des données fournies par Ambroise Queffélec, ils donnent 9 exemples de particularités lexématiques dont 6 sont des verbes et trois des noms.

Le français est une donnée linguistique enracinée dans des aires diverses, il est nécessaire qu'il s'adapte aux réalités de nos pays concluent Diadé et Tran.

En **Mauritanie**, Ould Zein et Queffelec fondent leur étude lexicale sur le « mésolecte » qu'ils décrivent comme la norme locale en émergence. Ould Zein et Queffélec définissent les limites de leur "lexique" et ses particularités.

¹⁶ p.104 (ouvrage)

"L'inventaire ne relève que les écarts alors que l'idéal aurait été de décrire l'intégralité des usages [...] Cette tâche, considérable, dépassait de beaucoup les possibilités matérielles des chercheurs"¹⁷

Au **Cameroun**, Carole et Feral (1993 :205-218) fournit des renseignements importants sur les variétés du français, l'auteur constate que les deux auteurs ne présentent pas de données précises sur le " lexique" et la " sémantique" désignés par la " lexicosémantique" du français au Cameroun, il parle de "créations lexicales bizarres". Les parasynonymes de type nominal et les parasynonymes de type verbal ont des exemples clairs quant à leur nature d'emprunts lexématiques de type nominal : *personnes* pour *gens* ; *aviation* pour *aéroport*- de type verbal : *gâter* pour *abîmer* ; *fréquenter* pour *aller à l'école* ; *bouteiller* pour *corrompre*.

En **Afrique Centrale : République Démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda**, les particularités lexicosémantiques sont constituées selon Maurer par de nombreux emprunts et concernant les néologismes, il distingue des exemples :

Dérivation : *cigaretter, enceinter*

Composition, juxtaposition, croisement : *chauffeur-taxi, cadonner (donner un cadeau)*

Calque : avoir les dents dehors (rire à belles dents)

L'auteur affirme que dans ces pays les mêmes procédés jouent un rôle dans la « particularisation lexicosémantique »

Au **Congo**, A. Quéffelec et A.Niangouna (1990) ont fait une étude détaillée de la situation sociolinguistique. Ils observent un plurilinguisme où le français n'a pas un vrai statut, ce qui rend complexe la tâche. Ils concluent que le congolisme occupe une place originale et que c'est le fond français modifié, altéré, magnifié qui sert de terreau aux congolismes....

¹⁷ p.106 (ouvrage)

Au **Centrafrique** et au **Tchad**, l'étude des particularités lexicales est pareille à celle du Congo et de la Mauritanie mais les chercheurs s'étonnent que le Tchad se soit écarté des activités lexicales qui se poursuivent dans tous les pays francophones.

Kwofie n'informe que le **Gabon** s'est tenu à l'écart quant à *l'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* et donc, il n'y a rien eu de publié.

Finalement, d'après ce qui précède, je conclus que le travail de Kwofie sur « l'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire » a été édité deux fois mais l'auteur chercheur a décidé de le fonder sur la 1^{ère} édition qui est pour moi l'édition de base et peut-être parce que « l'Introduction » a été rédigée par le Président du Conseil scientifique de l'IFA. D'ailleurs, la question que se pose l'auteur est : Quelle est l'utilité d'un Inventaire ? Bien qu'il ne soit pas un dictionnaire, il possède quand trois dimensions : une meilleure perception des normes locales du français en situation multilingue, une aide à la recherche appliquée à la méthode de l'enseignement du français et des langues africaines, une contribution à une plus juste appréciation de la créativité langagière des communautés d'Afrique, c'est un relevé systématique des écarts lexicosémantiques par rapport au français central.

L'Inventaire a été certes constitué avec le maximum de soin, de lucidité et les membres de l'équipe IFA n'ignoraient nullement les lacunes de l'Inventaire qu'ils proposaient car il est normal qu'il y ait des lacunes dans un travail aussi important qu'un « Inventaire des particularités lexicales » à l'échelle de tout un continent, précise Kwofie. Il ajoute qu'une comparaison de relevés lexicosémantiques confirme sans aucun doute que maintes particularités sont communes à la plupart des pays et dans ce cas, l'auteur se pose les questions suivantes : - Ne peut-on pas alors, sur ces bases scientifiques, affirmer qu'il existe en Afrique noire un vocabulaire commun africain ? Quels sont les rapports entre l'usage et la géographie, la diffusion ? Comment explique-t-on les ressemblances constatées entre certaines variétés de français en Afrique noire ?

- Le linguiste observe, dit Kwofie, et décrit les phénomènes langagiers impartialement sans porter de jugement de valeur sur tel dialecte ou telle variété comme l'a fait remarquer Léonard Bloomfield (1933 : 22) mais saura-t-il dire exactement ce qui fait la différence entre les variétés de la langue dont il s'occupe ?

Quand Kwofie parle de **l'image du français en Afrique** auquel il essaie de donner un **essai de re-définition**, c'est qu'il veut tout simplement nous informer que si le français s'est introduit en Afrique, c'est le fait de la colonisation française qui a eu lieu à différentes époques et que son acquisition se fait dans deux (02) cadres : scolaire et non scolaire. Aussi, l'aptitude linguistique, la motivation, la durée d'acquisition jouent aussi un rôle important vu la diversité des situations de communication. L'image du français en Afrique a des variétés se caractérisant par des unités vocaliques et consonantiques en phonétique/phonologie. Concernant l'Afrique du Nord et selon A. Lanly (1962/1970 : 312-320, et F.Laroussi 1996 : 705-721 et surtout 716), il y a constat d'écarts concernant les stratégies d'acquisition du langage. Donc "simplifier la tâche linguistique", l'acquisition du langage, est l'une des meilleures solutions qu'on pourrait entreprendre. Kwofie pense qu'il n'est pas possible de dire exactement en quoi consiste un « accent africain » du français. Aussi, le français s'acquiert selon deux (02) façons : scolaire et non scolaire (sur le tas) et donc, il ne pourra parler d'un accent unique africain puisqu'il y en aura toujours plusieurs. L'image du français au niveau morphosyntaxique de certains pays nous montre qu'il existe des mélanges codiques chez les scolarisés, ce qui est l'indice chez certains locuteurs. Les « fautes » grammaticales ou « infractions » comme le signale l'auteur comme s'il parlait du code de la route sont naturelles dans l'utilisation de toute langue « étrangère » c'est le même cas au Maghreb. Ceci est dû selon L. Boumlik (1998) est que le français tel qu'il est parlé ou utilisé dans chaque pays d'Afrique noire francophone a des traits "particuliers" sur les plans phonétique/phonologique, morphosyntaxique, lexicosémantique. La notion de difficulté pour certains observateurs concernant le français d'Afrique est la diversité de ce français local. Kwofie appréhende de parler objectivement d'un français d'Afrique car il existe une ampleur des traits distinctifs des *lectes*. Il exhorte à la fin les linguistes à coopérer dans la description scientifique de toutes les variétés du français en Afrique.

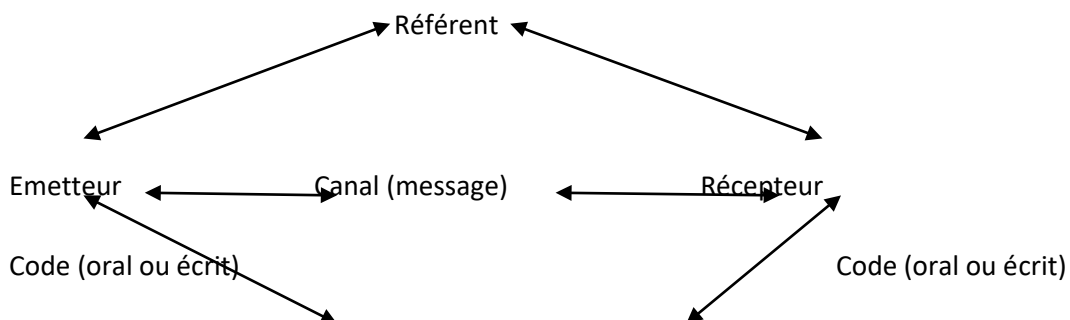
Quant à la **diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique**, Kwofie aborde **le français de référence et les normes**, il présente au lecteur ses remarques méthodologiques en lui rappelant que dans les chapitres précédents, il a soulevé des problématiques de la description du français en Afrique en faisant la synthèse des traits linguistiques dégagés par divers chercheurs. Dans ce chapitre, il parle des variétés du

français en Afrique pour l'enseignement de la langue française en présentant des problèmes relatifs à « un français de référence et les normes ». Il précise que la question d'approches en didactique des langues est essentiellement psychopédagogique. **La variété de français à enseigner** selon l'auteur est la variété de langue dite *cultivée* car c'est la variété qui assure la communication. La langue *cultivée* est non seulement celle de l'élite, de l'école, mais également celle de la *diversité, d'acceptabilité et de norme*. Kwofie se pose la question sur la pluralité, une pluralité des normes en disant :

"Il n'est pas logique d'employer les mêmes méthodes pour enseigner le français à un petit Ivoirien de six ans et un petit français du même âge. Le premier ne connaît très souvent que quelques mots d'une langue qu'il n'emploie pour ainsi dire jamais, le second parle couramment français et ne connaît pas d'autre langue." ¹⁸

La question que je me pose est la suivante : quelle est la langue dont seulement quelques mots ne sont connus que par le petit Ivoirien (le français ?). Quelle autre langue ne connaît pas le petit français ? (l'ivoirien ?). Et si l'on mettait ensemble ces deux genres d'enfants dans une salle de classe avec deux enseignants (Africain et Français) qui connaissent bien les deux langues ? Quel en serait le fruit ? A cet âge là, je pense que la mémorisation se fait facilement...Ne doivent-ils pas communiquer avec une langue commune ? (en anglais par exemple) .Comment procèdent de nos jours les enseignants de français dans le monde dans une classe où les élèves viennent de différents pays et de différentes régions de ces pays là?

Ne doivent-ils pas aussi communiquer avec une autre langue commune qui ne sera ni le français ni l'ivoirien. Et si je présentais ce schéma générique, théorique pour arriver à un certain résultat.



¹⁸ p.135

Nature de la communication

1- Ivoirien ??? ~~← incompréhension absolue →~~ ??? Français
(Ne comprend que l'ivoirien) (Ne comprend que le français)

2- Ivoirien (avec traducteur)  Français (avec traducteur) ce qui n'est pas toujours évident et possible mais possibilité de compréhension.

3- Supposons qu'ils communiquent gestuellement ou en utilisant l'iconique, la communication sera peut-être partielle du fait que les deux pays n'utilisent pas les mêmes codes partout et qu'ils n'ont pas la même culture.

4- Le meilleur moyen pour la compréhension est l'utilisation d'une 3^{ème} langue commune. La norme y est introduite obligatoirement qu'elle soit endogène ou exogène et c'est là la difficulté car de quelle norme standard et locale parlera-t-on concernant les deux enfants venant de continents différents ?

5- Avec Les deux enseignants : il faut qu'ils se préparent bien ensemble au préalable et qu'ils laissent au hasard l'imprévu qui continuera la recherche.

6- Remarque : L'émetteur peut devenir récepteur avec alternance de rôles.

Pour la norme de prononciation du français en Afrique, Kwofie pense que la 1^{ère} langue de communication est la langue naturelle qui ne peut être en 1^{er} lieu qu'orale puis écrite si l'on veut. Dans un cadre scolaire par contre, la communication a deux aspects, orale : mise en jeu des organes vocaux, des organes auditifs. Bien prononcer, bien articuler...aboutit à une intelligibilité conditionnée par le contexte, la personne, la grammaire, l'acoustique, la sémantique. L'exemple que prend Kwofie concernant ce qui précède est celui du Canada dont le français parlé du Québec se caractérise par la diphtongaison¹⁹ des voyelles longues et allongées et il est vrai que le français du Québec diffère de celui de la France et diffère de celui des Africains. Quelle norme alors proposer aux Africains ?

Pour les normes de grammaire et de vocabulaire en Afrique, Kwofie nous fait remarquer que la syntaxe et le vocabulaire sont les aspects les plus distinctifs de la

¹⁹ N.f s'utilisant en phonétique : fusion en un seul élément vocalique (ou diphtongue) de deux voyelles qui se suivent. (Dictionnaire Larousse 2008, p.337)

langue française, que la prononciation en fait partie et que les normes de grammaire et de vocabulaire se trouvent dans les mêmes livres de grammaire et les dictionnaires. La "norme grammaticale" ou la "grammaire de référence" semble être la même pour les chercheurs natifs que pour les étrangers, souligne l'auteur. D'ailleurs Sauvageot (1962 :179) fait remarquer :

La syntaxe de la phrase complexe est sans doute moins régulière. La concordance des temps et des modes, bien que partiellement abolie, entretient des flottements ou suscite des difficultés qui n'embarrassent pas que l'étranger. ²⁰

Pour parler de "normes", il faudra déterminer "l'ensemble des écarts grammaticaux" communs aux usagers et définir leur stabilité. Pour la norme du vocabulaire, la démarche est une logique différente vu les besoins socioculturels divers des usagers français et l'instabilité du "système lexical" de la langue française. Tout comme le livre de grammaire française, le dictionnaire français ou le recueil « spécial » de mots français est un outil indispensable dans l'apprentissage ou l'enseignement de la langue et seuls les lettrés ou les apprenants les consulteront pour vérifier le sens ou la construction d'un mot.

Au niveau phonétique/phonologique, le français en Afrique a des variétés se caractérisant par des unités vocaliques et consonantiques. Concernant l'Afrique du Nord et selon Lanly (1962/1970 : 312-320, et F.Laroussi 1996 : 705-721 et 716), il ya constat d'écarts concernant les stratégies d'acquisition du langage et c'est l'une des meilleures solutions qu'on pourrait entreprendre. Kwofie pense qu'il n'est pas possible de dire exactement en quoi consiste un « accent africain » du français. Le français s'acquiert selon deux (02) façons : scolaire et non scolaire (sur le tas) et donc, nous ne pourrions parler d'un accent unique –africain puisqu'il y en aura plusieurs.

L'image du français au niveau morphosyntaxique de certains pays nous montre qu'il existe des mélanges codiques chez les scolarisés, ce qui est l'indice chez certains locuteurs.

²⁰ p.142. (Ouvrage)

Les "fautes" grammaticales ou "infractions" comme le signale l'auteur comme s'il parlait du code de la route, sont naturelles dans l'utilisation de toute langue «étrangère".

L'image du français en Afrique, au niveau morphosyntaxique se réduira à peu de choses, confusion des registres, tendance à l'hypercorrection et ce qui reste à faire selon l'auteur sur le plan recherche linguistique, c'est déterminer la permanence ou la stabilité de chaque élément de l'inventaire morphosyntaxique. Il ajoute que l'image du français en Afrique, au niveau lexicosémantique, est semblable aux niveaux phonétique/phonologique et morphosyntaxiques. Puisque le français s'acquiert de deux (02) façons, il fallait remédier aux « carences des vocabulaires ». L'Inventaire paru en 1983 devra permettre à l'élaboration d'une méthode appropriée de l'enseignement du français en Afrique comme langue seconde/étrangère.

Kwofie conclue que personne ne peut contester l'existence du français en Afrique mais il attire l'attention du lecteur sur "le français d'Afrique" et que le français tel qu'il est parlé ou utilisé dans chaque pays d'Afrique noire francophone a des traits « particuliers » sur les plans phonétique/phonologique, morphosyntaxique, lexicosémantique. La notion de difficulté pour certains observateurs concernant le français d'Afrique est la diversité de ce français local. Kwofie appréhende de parler objectivement d'un français d'Afrique car il voit une ampleur des traits distinctifs des *lectes*. Il exhorte à la fin les linguistes à coopérer dans la description scientifique de toutes les variétés du français en Afrique.

Le problème en Algérie concernant le français est le même du fait que la prononciation dans les langues et les dialectes soit différente : on peut reconnaître facilement un berbère quand il parle français et on peut distinguer la prononciation du français d'un Algérien quelque soit sa région. Rares sont ceux qui parlent français sans aucun accent ; un accent de la norme exogène.

L'auteur insiste sur le fait que la multiplicité des points de vue ou la diversité des théories grammaticales n'a pas été sans influencer la liaison entre la linguistique et la didactique des langues puisqu'elle a mené, en effet, à une refonte des méthodes de l'enseignement de langues secondes ou étrangères. Il ajoute que le français est une langue très importante en Afrique dans la vie scolaire et sociale de l'enfant africain.

L'auteur souligne que ni R. Galisson, ni D. Coste, ni E. Roulet n'ont pris en considération le statut de langue seconde de la langue française en Afrique par rapport à celui de langue étrangère. Toute langue remplit des fonctions communicatives. L'expérience canadienne prouve qu'il y a des variétés de français au Canada dont certaines sont qualifiées de « dialectes français du Québec et de l'Acadie ». Les chercheurs se penchent sur la description des éléments du système phonique qu'ils contrastent avec ceux du français standard. Une norme pédagogique et une norme sociale sont fondées sur les connaissances exactes des traits des diverses variétés de français en usage en Afrique.

L'approche communicative est prise en considération avec l'élaboration des matériels didactiques appropriés.

L'auteur conclue que l'apprentissage ou l'enseignement des langues ne relève pas de la linguistique générale ou appliquée, ce qui n'est pas la préoccupation du linguiste et donc, l'élaboration des méthodes de didactique n'est pas l'affaire du linguiste (Mackey 1975 : 249). La réussite de l'enseignement est la responsabilité du professeur de langue mais nous savons tous que, l'enseignant a besoin du linguiste et le contraire est vrai pour que le tour réussisse, c'est-à-dire que le travail du linguiste et celui du didacticien soient complémentaires.

En conclusion, Kwofie avance que toute langue vivante se parle sous différentes formes mais l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire : Ngalasso (1988 :128) a posé le problème entre l'usage et la norme. Il pense que les recherches doivent se poursuivre et se multiplier pour permettre un certain développement scolaire et social de l'enfant africain. L'usage et la norme sont le vrai problème et en attendant que cela se résolve, Kwofie affirme qu'il faudra veiller à ce que le français tel qu'il est parlé et écrit dans les milieux scolarisés, lettrés ou cultivés reste en relation étroite avec le français international pour assurer l'intercommunication.

Personnellement, je pense que son idée quant à la continuation de la recherche est évidente, mais qu'il n'attende pas à ce que cela soit résolu totalement.

Tableau de synthèse **sur la langue française en Afrique.**

Plan détaillé	Informations sur le contenu	Graphiques, schémas, images...
---------------	-----------------------------	--------------------------------

Différentes définitions	Structure et homogénéité (F. de Saussure). Système de signes vocaux d'où communication et stratification sociale. (Autres chercheurs) Diversité linguistique d'où plurilinguisme.	Annexe B : Tour de Babel
Conclusion	Toute langue vivante se parle sous différentes formes. Apprentissage ou enseignement d'une langue sont l'affaire du professeur de langue. Ce qui pose problème sont l'usage et la norme. L'auteur est partisan du français international.	

2. Les modèles d'analyse des langues et les approches : B.Pöll

En dernier lieu, l'ouvrage lu est celui de Bernhard Pöll, né en 1968, professeur, de linguistique romane au département des études romanes de l'université de Salzbourg qui se pose la question suivante : Le français est-il une langue pluricentrique ? Pour répondre à sa

question, il fait des études sur la variation diatopique d'une langue standard en Europe, vaste continent où les dialectes sont différents et où les langues sont multiples.

J'aurais souhaité que l'auteur commence le titre par la 2^{ème} partie et de la manière suivante : Etudes sur la variation diatopique d'une langue standard : le français est-il une langue pluricentrique ? (question sous forme de réponse)

Dans **le modèle pluricentrique**, l'auteur aborde **l'origine et la pertinence** du français en prenant cette **langue à norme unique**. Elle en est pour lui le meilleur exemple. Pour les profanes, l'auteur avertit le lecteur que le français reste associé à la France. Géographiquement, je n'en sais rien.

Pour les linguistes, il y a variation et ce, depuis 1970, l'exemple des manuels de FLE en est le meilleur exemple car la diversité culturelle et géographique de la francophonie y est. Les auteurs de manuels dans les pays non francophones font preuve de plus d'ouverture. L'auteur confirme cette idée par la présentation d'un passage écrit en anglais tiré d'un article de William A. Stewart paru en 1968 dans lequel il affirme qu'à cette époque, le français pouvait se considérer comme une langue qui n'a qu'une seule norme et que dans les 30 dernières années, il y a eu changement. Il présente également 02 citations écrites en allemand et une 3^{ème} en français pour expliquer en 1^{er} lieu la norme générale, en second lieu, la norme "de la région parisienne" surtout et en dernier lieu pour avancer que le français est un " exemple assez peu controversé d'une langue monocentrique" et ce, d'après Bossong (1996, 614)¹

L'auteur conclue sur l'idée de la francophonie devenue multinucléaire car plusieurs régions du monde sont les principaux pôles d'attraction et donc plusieurs normes linguistiques y existent.

Concernant **la pluricentricité** qui est **la notion clé** pour la **description de la pluralité des normes**, des exemples de langues sont donnés comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le portugais qui expliquent la diversification des normes des langues parlées dans plusieurs continents (le cas de l'Afrique, l'Asie et l'Europe). Cet état de fait qui décrit des langues pluricentriques a intrigué les sociolinguistes américains et russes. Les chercheurs américains, eux, ont créé les termes pluri-/polycentriques et des descriptions ont été faites pour l'anglais et l'allemand ayant abouti à une diversification des normes linguistiques à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée afin d'améliorer le rendement fonctionnel de la langue et diminuer l'insécurité linguistique. L'auteur explique le modèle pluricentrique à l'aide du schéma (de Robillard 1997, 39) que nous présentons tel qu'il est :

Aménagement linguistique

¹p.16 de la fiche de lecture.

Contact avec d'autres disciplines

Théorique

Modèles

Etudes de cas

Pratique

(synchronie/diachronie)

Politique linguistique

Planification linguistique

évaluation

Actions linguistiques

Dans le **modèle pluricentrique** pris comme **outil de description**, l'auteur explique d'abord l'expression de **langue pluricentrique** qui est pour lui une langue qui n'a pas un seul centre d'où émanent les normes de la langue standard mais plusieurs. Il explique ensuite qu'un centre normatif est un groupe de locuteurs ayant en commun certaines variables socio-culturelles. L'auteur attire mon attention sur la communauté linguistique qui dispose de plusieurs centres normatifs ayant tous le même poids : il y aura une asymétrie et des variétés dominantes. Il synthétise cette idée d'asymétrie en termes d'écarts ou de déviations qui ne font pas partie de la langue standard et ont une évaluation positive. J'ai l'impression que dans l'idée d'asymétrie et de déviation, la langue est découpée comme du mercure. J'ai l'impression aussi que l'auteur parle comme si c'était le code de la route où il y aurait infraction et donc accident et pénalité. Les linguistes veulent théoriser les langues pluricentriques pour que l'analyse linguistique soit objective. La question posée est celle de savoir si des normes propres ont évolué dans les anciennes colonies de la France et de l'Espagne et si elles sont nécessaires dans une approche sociolinguistique et même sociologique. Il ajoute que dans le cas des langues pluricentriques, il y a un malaise identitaire sur le plan cognitif, la conscience veut appartenir à tel ou tel groupe, sur le plan évaluatif, l'appréciation est positive ou négative de la part de l'individu, de son appartenance au groupe, sur le plan émotif, les sentiments liés à l'appartenance au groupe et à l'évaluation de celle-ci.

C'est ce plan cognitif que Gudren Ledegen n'a pas du tout abordé et que Kwofie n'a pas abordé directement alors qu'il est important dans la communication.

En parlant d'identité, Louise Fontaine² fait remarquer que : "[...]parler d'identité renvoie à l'idée que le lien social se forme à partir de symboles, de croyances et de divers codes de communication qui sont partagés par un certain nombre d'individus : il s'agit de divers attributs, des dénominateurs communs entre des individus qui se reconnaissent [...] des liens d'appartenance fondés sur la langue, le territoire, la religion, la culture, l'origine ethnique, la mémoire collective... [...] (Fontaine 1997,27)³, et c'est ce qui est prouvé par Paul Claval dans la conférence intitulée des aires culturelles aux réseaux culturels, qu'il a présentée à Cean en 1999 en insistant sur les processus culturels : la construction des identités :

« Les problèmes que rencontrent les individus ne sont pas seulement de nature écologique ou économique : les savoir-faire que les gens ont reçus d'autrui ou tirés de leur propre expérience n'ont pas simplement pour but de leur permettre de manger, de comprendre les sociétés dans lesquelles ils vivent et de savoir comment s'y comporter. La société qui nous entoure et qui nous est nécessaire devient menaçante si on n'y pas reçu et accepté. Les individus n'échappent vraiment à cette menace, et à l'angoisse qui en découle, que si leur existence est reconnue par d'autres, que s'ils sont acceptés comme membres d'un groupe, et puisque les groupes sont généralement emboîtés, d'une série de groupes - famille, clan, collectivité locale, tribu, canton, province, peuple, nation, etc. ... »

H.Tajfel parle de conflit au niveau de l'identité sociale qui peut être dévalorisante quand elle contribue négativement à l'auto-image. L'auteur donne l'exemple d'une situation symétrique de locuteurs d'une variété A par rapport à une variété B et il propose des possibilités de résoudre ce genre de conflit en théorie. Pour cela, il propose deux solutions.

² Louise Fontaine est professeure agrégée. Elle a publié un livre qui a pour titre: Un labyrinthe carré comme un cercle (1993). Dans ses recherches, elle étudie les rapports complexes entre les organisations étatiques, les associations ethniques et les immigrants au Canada (au Québec et en Nouvelle-Écosse) et en Belgique (surtout à Bruxelles et dans la Communauté française). Elle a notamment publié un chapitre dans les livres suivants: Identité collective et altérité (1999); La francophonie sur les marges (1997); Migration, Citizenship and National Identities in the European Union (1995). www.usainteanne.ca/facultes_departements/admin.php?id=4

³p.23 (fiche de lecture)

1^{ère} solution : quitter le groupe et renoncer à sa langue pour rejoindre l'autre groupe linguistiquement : l'auteur voit une contradiction qu'un lecteur averti voit certainement aussi car c'est dans cette contradiction que vivent et naissent beaucoup de locuteurs de langues pluricentriques en situation asymétrique ayant une identité dont un des vecteurs est l'appartenance ethnique ou nationale. Le meilleur est celui des Québécois dont l'identité nationale est québécoise mais sont francophones, les brésiliens s'identifient avec leur état mais parlent portugais...Quitter le groupe originel pour rejoindre linguistiquement un autre signifie renoncer partiellement à l'identité nationale.

2^{ème} solution : Arriver à un bilan équilibré est une solution proposée par l'auteur Tajfel/Turner (1979,40 et 43) qui étale la même recherche d'une autre dimension comparative (on se compare avec l'out-group sur une autre échelle) ou d'un groupe qui permet une comparaison plus avantageuse. Concernant la variété nationale qui me semble importante en tant que lectrice, elle se caractérise par la présence d'un certain nombre de particularités lexicales, phonétiques, morphologiques et syntaxiques, auxquelles s'ajoutent des phénomènes d'ordre pragmatolinguistique d'importance cruciale selon l'auteur.

La variété marquée sur les plans diastrique/diaphasique intéresse l'auteur qui aborde la formation des variétés nationales qui est un phénomène identitaire lié à un désir d'individuation en rapport avec des représentations pouvant être différentes de celles des membres d'une autre sous-communauté au sein de la communauté pluricentrique où des conflits naissent de l'opposition des sous-communautés. En tout cas, une variété pluricentrique quelconque est le produit des représentations des locuteurs au même titre qu'une langue standard dominante et une variété nationale se caractérisant par la présence d'un nombre de particularités lexicales.

Un peu plus loin l'auteur expose une situation de norme endogène⁴ qui se développe en tant que référent d'où l'idée que le bon usage spécifique est en gestation. L'auteur voit que l'expression norme endogène⁵ se confond avec la notion de norme et le qualificatif endogène devient alors superflu. Manessy (1997, 225) affirme : " [...] il n'est de norme endogène que consciente et opposée à une autre norme parallèle appliquée à la même langue, mais réputée exogène." Dans **le modèle pluricentrique face à d'autres**

⁴ Norme locale, intérieure qui s'oppose à norme exogène : norme du français standard.

⁵L'auteur parle de terme mais je préfère opter pour le mot " expression"

manières de décrire et de gérer une communauté linguistique étendue, l'auteur présente la "*régulation linguistique*" dans laquelle Jean-Claude Corbeil se propose de décrire les forces et principes dominant la régulation des comportements langagiers de chaque membre d'une communauté linguistique selon l'appartenance et les rôles dont parle (Corbeil 1983, 299). Il réfléchit sur le modèle descriptif en schématisant les rapports qu'entretiennent les différents groupes réunis par des catégories socio-professionnelles, origine sociale et géographique, appartenance religieuse etc. Il précise même les idiolectes et les personnalités propres. Donc, dans la régulation linguistique, Corbeil reconnaît les quatre (04) principes qui la gouvernent :

- a- Le principe de convergence qui privilégie le même usage
- b- Le principe de dominance
- c- Le principe de persistance
- d- Le principe de cohérence

Pour gérer la francophonie, divers chercheurs et observateurs ont étudié :

Le modèle "*norme unique*" qui couvre l'ensemble de la surface linguistique francophone et qui connaît une multitude de variantes, d'ailleurs le "Dictionnaire du français vivant" paru chez Bordas est le 1^{er} dictionnaire ayant accordé une place aux mots importants du français hors de France dont la norme est endogène, il entraîne à l'émergence d'un français international et universel. Le meilleur exemple est le "dictionnaire universel francophone" publié chez Hachette en 1997.

Le modèle "*régionalisation de la norme*" qui prévoit l'accès aux variétés régionales, au statut de norme sectorielle, ce qui signifie qu'une norme "à usage interne des communautés concernées" prend en charge certains domaines officiels. Un tableau de la norme sectorielle est dressé par l'auteur qui présente la variété supra-locale connue et la stratification des registres⁶. Je remarque que dans la 1^{ère} colonne horizontale, il y a la variété des régions dont le registre est élaboré et aboutit à une variété hexagonale avec toujours un registre élaboré. Dans la 2^{ème} colonne horizontale, il y a un registre familier qui aboutit à un français

⁶ Ce mot est repris par Gudren Ledegen, par Kwofie et par Bernhard Poll. Je l'ai utilisé dans mon mémoire de magistère en le relevant du nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage de Ducrot et Schaeffer.

hexagonal dont le registre est toujours familier. Enfin, un registre populaire aboutissant à un français hexagonal dont le registre est toujours populaire. L'auteur donne l'exemple du Québec.

Le modèle *pluricentrique* où l'auteur aborde la pluricentricité symétrique de l'espace francophone qui n'est qu'utopique. Elle comporte la codification complète des variétés nationales si les locuteurs le désirent précise l'auteur étant donné l'importante différence au niveau des attitudes, des représentations et des comportements langagiers.

Les langues *polynomiques*, selon l'œuvre de J.-B. Marcellesi, sont

Les langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur l'affirmation massive de ceux qui la parlent, de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des langues reconnues⁷

En abordant les concepts clés pour la description de langue standard et langues standard pluricentriques, l'auteur présente la notion de langue/ variété standard qu'il voit largement synonymes. Le contenu sémantique de variété standard est un sous-système codifié de la langue employée dans des contextes formels [...] Cette variété bénéficie d'un certain prestige et est pratiquée par des gens instruits appartenant à des couches sociales supérieures d'où idée de stratification, une variété écrite qui n'empêche pas une variété standard orale selon l'auteur, ce qui donne un aboutissement à une langue littéraire/langue écrite dans les apports de l'Ecole de Prague.

Présentation du cercle de l'école de Prague

Le Cercle linguistique de Prague ou « école de Prague » (en tchèque *Pražský lingvistický kroužek*) a été un groupe de critique littéraire et de linguistes influent du XXe siècle. Ses membres ont développé des méthodes de critique littéraire sémiotique de 1928 à 1939 qui ont eu une influence significative et durable en linguistique et sémiotique.

Le cercle de Prague se compose d'émigrés russes comme Roman Jakobson, Nicolaï Troubetzkoy, et Sergeï Karcevski, tout comme les célèbres érudits tchèques René Wellek et Jan

⁷p.36

Mukařovský. Le créateur du cercle et son premier président est l'éminent linguiste tchèque Vilém Mathesius (président du PLC jusqu'à sa mort en 1945). Roman Jakobson fut vice-président.

L'œuvre du groupe avant la Seconde Guerre Mondiale a été publiée dans *Travaux du cercle linguistique de Prague* qui représente les contributions les plus significatives au congrès mondial des slavistes. C'est dans ces *Travaux*, écrits en français, qu'apparaît pour la première fois le terme *structure*, dans son sens linguistique. La première livraison de ce manifeste eut lieu en 1929, date à laquelle le cercle se fait connaître, à l'occasion du premier congrès international des slavistes. Ce sera le premier manifeste du structuralisme.

Le concept de *fonction* dans le langage est la notion clef des travaux du cercle pragois. C'est, dans la grande diversité des travaux pragois, le seul point commun qui permet une cohésion du cercle. Cependant, il ne faudrait pas, comme c'est très répandu, assimiler le cercle linguistique de Prague à l'invention de la phonologie. D'ailleurs, le terme *fonction* a, dans les travaux du cercle, deux sens bien différents, qui ont été repris et validés par la suite :

- le langage a une *fonction*, c'est-à-dire qu'il sert à quelque chose : le schéma de la communication de Jakobson en sera, plus tard, une formalisation célèbre ;
- une langue est composée d'éléments qui ont ou non une fonction : les phonèmes servent à distinguer des paires minimales, ce qui fonde la phonologie, alors que les phones sont des éléments non discriminants, ce qui fonde la phonétique. Le fonctionnalisme de Martinet reprendra cette distinction.

Le cercle de Prague n'aurait cependant eu aucun mérite à redécouvrir le poncif multimillénaire de l'utilité du langage : ce concept est déjà présent chez Platon, et repris par les grammairiens du Moyen Âge. L'originalité du cercle pragois est d'avoir articulé cette notion de fonction avec l'appréhension de la langue en tant que système.

La koinè langue commune dont le rapport empirique entre les concepts de koinè et de langue standard est comme une langue littéraire/écrite et langue standard. Les définitions de koinè privilégient le rôle de lingua franca dont j'ai parlé dans mon mémoire de magistère. La *Lingua Franca* n'est pas une langue littéraire, c'est essentiellement une langue orale,

cherchant à obtenir les meilleures performances communicationnelles en utilisant les moyens les plus simples.

Le commerce et ses corollaires, les voyages et la piraterie, ont créé d'importantes concentrations d'Européens dans les villes de l'Afrique du Nord, négociants, voyageurs, esclaves, convertis à l'islam... Ces populations avaient la nécessité de communiquer avec les Arabes, les Berbères ou les Turcs en utilisant quotidiennement la *Lingua franca*⁸.

Je retiens la 1^{ère} phrase de la définition de Jeff Siegel (1985, 375s) qui a attiré mon attention : Koineization is the process which leads to mixing of linguistic subsystems, [...] ⁹ **La koinè est le processus qui permet le métissage linguistique**

La koinè n'aboutit pas forcément à une langue standard comme c'est le cas des variétés familières de l'allemand standard. Concernant les langues pluricentriques, les différentes variétés nationales de l'espagnol, du portugais, de l'anglais, de l'allemand et du français servent à la communication supra régionale et même supra nationale/internationale. La variété haute/langue cultivée nous renvoie à la question du prestige et des valeurs intrinsèques. Charles Fergusson a lancé le concept de diglossie en 1959 en vue d'une meilleure description du bilinguisme collectif qui se fonde sur la différence établie entre une "variété haute" (high variety) et une variété basse (low variety) qui toutes deux appartiennent au même système linguistique avec des divergences sur les plans morphologique, syntaxique, lexical et phonologique, et ce dont parle Maurais. L'auteur donne des exemples des variétés du grec moderne (demotiki/katharevousa), d'arabe classique et ses dialectes régionaux, le créole haïtien, le français, l'allemand et le dialecte alémanique en Suisse. Le qualificatif haut représente le prestige linguistique qui correspond à une haute valeur sociale, c'est ce que je pense en tant qu'enseignante de français comprenant et le français et l'arabe, mais cette idée a changé mais pas totalement puisque l'auteur ajoute " ce qui est prestigieux pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre et les attitudes positives face à une langue peuvent se dégrader si les valeurs de la société changent. Concernant la langue par élaboration, Kloss pense aux efforts conscients qui permettent à une langue de servir dans différents domaines de l'activité humaine : une Ausbausprache comme l'appelle

⁸R.BISTOLFI et H.GIORDAN : *Les langues de la méditerranée*, Paris, 2002, Ed. L'Harmattan, p.6.

⁹ p.43

l'auteur, est une langue reconnue pour son élaboration et qui a un côté intra et un autre extralinguistique ou sociologique.

3. Le français dans les pays francophones et la/les normes : Belgique,...

Concernant la norme, ce terme polysémique s'applique à beaucoup de faits puisque la langue obéit à des règles qui remplissent des fonctions. L'auteur ajoute qu'à la suite de Saussure, les linguistes croyaient décrire les règles de fonctionnement d'un tout homogène. Les interprétations du concept de *norme* sont aujourd'hui réduites d'où idée de l'adjectif *normal*, donc tout ce qui se réalise normalement et à *normatif*, synonyme de prescription (Rey 1972, 5). Pour ce qui est de la *norme- le normal*, c'est la nécessité d'un concept de norme englobant " l'ensemble des faits répétitifs et collectifs n'appartenant pas au système ou à la structure d'une langue"¹⁰ (Helgorsky 1982,5). En morphologie, on peut citer le choix entre les pluriels en *als* et *aux* pour certains mots français se terminant en *-al* au singulier. Le concept de *norme* est connu en linguistique française sous le nom de *norme objective*. Les normes objectives existent dans les différentes variétés d'une langue et même des dialectes d'une langue.

Dans la norme – normatif, l'auteur prend en compte le terme norme désignant une règle précise à caractère prescriptif, soit l'ensemble de ces règles. Si le locuteur ne respecte pas la norme, il est sanctionné. Les recherches de William Labov donnent des jugements de valeur puisque les locuteurs d'une communauté linguistique partagent les mêmes appréciations. L'autorité qui émet des normes linguistiques doit être compétente. Une norme doit bien sûr être compréhensible, elle doit contenir des informations sur son domaine d'application.

Dans les communautés linguistiques, le discours normatif est puriste et le purisme d'après l'auteur qualifie une attitude normative qui entraîne à une codification qui ne peut être que le processus par lequel une norme prescriptive est créée et fixée. Les conflits normatifs existent et sont nombreux et variés à la langue, à la prononciation, au lexique (variantes lexicales) à l'orthographe et au système d'écriture même (cf. Bossong 1996). Dans des situations de pluricentrisme, il y a norme endogène et pour la variété standard et

¹⁰ p.50

nationale que l'auteur a défini auparavant comme "forme spécifique que prend la langue standard dans un pays ou territoire "

Pour les descriptions du pluricentrisme, le concept de l'inclusion présente peut-être l'inconvénient de privilégier l'aspect diatopique. Le germaniste autrichien R. Muhr propose un concept dans lequel il développe la position de l'inclusion qui, selon Muhr même est une variété nationale qui englobe la totalité des manifestations communicatives à l'intérieur d'un pays ou territoire d'une langue pluricentrique. D'après l'auteur, l'approche de Muhr est un grand progrès dans la théorisation des langues pluricentriques ayant trois (3) paramètres : la spécificité régionale, la valeur communicative et le statut sociolinguistique qui réunit des critères susceptibles de se contredire les uns les autres.

L'Association québécoise des professeurs de français s'est proposé, en 1977, de définir le "français standard d'ici". Le sociolinguiste russe M.M Guschmann (cf. fleischer 1984, 69) définit la variété nationale comme une variété standard spécifique à un territoire ou pays¹¹

La norme est un idéal rarement atteint à 100% et ses infractions dans certaines situations exigent le respect de la norme. Ce dernier terme (norme) renvoie-il au 1^{er} mot norme.

Au Québec, on a constaté par exemple des professeurs de français langue seconde qui témoignent de la même sensibilité normative que leurs homologues non québécois quand il s'agit de tolérer ou de rejeter à l'écrit des énoncés en langage familier. Le terme de standardisation se rapproche du terme élaboration et je pense que les deux (02) mots vont ensemble sauf que le second fait partie d'après moi de la littérature de Malherbe. Un écrit élaboré est un écrit concis donc il est de qualité. On doit le percevoir.

Après avoir expliqué quelques concepts concernant la langue française pluricentrique, l'auteur fait un tour d'horizon sur la pluricentricité d'autres langues de grande extension : la situation actuelle de l'espagnol dans le monde, est que l'espagnol est aujourd'hui la 4^{ème} grande langue du monde, après le chinois, le hindi et l'anglais qui est langue officielle, de droit ou de fait, en Espagne et dans 20 pays d'Amérique latine, et il est

¹¹ p.57

minoritaire en Israël, aux Philippines, en Guinée-équatoriale et aux Etats-Unis. En Espagne, l'espagnol est co-officiel avec des langues régionales dans plusieurs communautés autonomes.

L'espagnol a vu une expansion sur le continent américain due au résultat de l'expansion coloniale espagnole à partir du XV^{ème} Siècle. Pour ce qui est de la formation de l'espagnol américain et la question des aires dialectales où jusqu'en 1770, les espagnols n'ont pas mené de politique linguistique visant la divulgation de la langue espagnole dont la physionomie est en usage sur le continent américain. A cela, s'ajoutent deux régions dialectales en Amérique latine : les *tieras altas* et les *tieras bajas*. L'auteur précise que c'est cette dernière distinction (*tiers bajas*) qui est la seule universellement acceptée. Le discours normatif au XIX^{ème} et XX^{ème} Siècles, a vu une liberté linguistique en Amérique latine et Carlos III ordonna que désormais la seule langue admise dans les colonies soit l'espagnol. La Real Academia Española (RAE) est une institution créée en 1713 à l'instar de l'Académie française, elle avait publié entre 1726 et 1739 un dictionnaire normatif en plusieurs volumes (Diccionario de Autoridades), un traité d'orthographe et une grammaire l'année qui suivit l'ordonnance de Carlos III.

L'auteur se pose aussi la question sur la pluralité des normes nationales, régionales ou norme américaine. Dans sa question, l'auteur attire mon attention sur le terme norme américaine, écrit au singulier. Il veut aussi connaître la manière de concevoir et de décrire, en conformité avec l'imaginaire linguistique des locuteurs, en utilisant l'agencement des normes linguistiques en Amérique latine. Une autre question posée :- A quel niveau constituent les normes un système qui permettrait de parler soit d'un standard chilien, argentin, péruvien etc. d'un standard des pays du Rio de la Plata ou de la zone mexicaine ou d'un standard hispano-américain ? Selon l'auteur les trois niveaux sont pertinents et il est légitime d'admettre les 3 types de normes ou standards.

Pour ce qui est des normes nationales, l'auteur constate une quantité de traits phonétiques, lexicaux et rarement syntaxiques. L'exemple de "bus" au sens d'autobus fait partie de la Colombie mais pas de l'Uruguay où l'on dit omnibus pour le même moyen de transport. Je remarque en tant que lectrice, enseignante chercheur(e) et doctorante qu'il y a un peu de désordre linguistique auquel il faut apporter plus de clarté car là n'est pas la faute de la langue française ? En général, le même problème réside en Algérie, pour autobus, omnibus et car. Qu'en est-il pour le

terme « navette » ? Moi-même, quand je suis allée pour la 1^{er} fois dans un pays européen et quand au guichet, une dame m'a orienté vers la navette (en utilisant ce terme, alors qu'elle n'était pas loin et que je voyais de loin...,) je ne m'attendais pas à monter dans un car confortable mais plutôt dans un engin qui ressemblerait à une soucoupe volante (par exemple) car ce terme pour moi est à classer avec les engins de l'espace. Les Colombiens ou les Uruguayens ne font pas attention au préfixe, qu'il existe ou pas, pour eux, c'est un moyen de transport en commun qu'il faut prendre et c'est tout. Phonétiquement parlant, le terme bus est prononcé « bis » par la majorité des Algériens. Ces derniers peuvent utiliser le mot « car » à la place de « bus ». Au Mexique, au Chili et au Vénézuéla, les linguistes ont voulu codifier des normes endogènes. En 1980, Claudio Wagner a proposé l'élaboration d'un dictionnaire complet de l'usage cultivé chilien. Un tableau sur les standards régionaux en Amérique hispanophone est dressé, on y explique quelques mots standards de l'Espagne, des Caraïbes, du Mexique, de la Colombie et du Vénézuéla, du Pérou, du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay. Le mot fraise en Espagne est *frutilla* au Chili et en Espagne *fresa*. En Algérie, le mot est prononcé *frisa* ou tout simplement *fraise* en français avec un R roulé *fRaiz*, le mot n'est jamais dit en arabe classique *farawla*, ce ne sont que les enfants ou la génération nouvelle qui utilise ce dernier mot. Le mot *cacaouète* est prononcé *cacahuète* en Espagne et *mani* en Colombie et au Vénézuéla, en Algérie, le mot est prononcé *cawcaw* ou *kèwkèw*. Le mot *valise* est dit *maleta* de *malette* en français, au Mexique *velis*, en Colombie et au Vénézuéla *maleta* et en Argentine, Uruguay *valija* et j'ajoute en Algérie *elfèliza* ou *elvèliza* (la valise). Le mot autobus est dit *autobús* (*urbano* d'urbain), aux Caraïbes (*guagua*), au Mexique *camión*, en Colombie et au Vénézuéla *bus*, au Pérou *ómnibus*, au Chili *micro* et en Argentine *colectivo* et j'ajoute en tant que doctorante qu'en Algérie, on dit *elbis* (en général : *el* : le (déterminant ou article défini) et *bis* : bus (nom commun)) parce que l'alphabet de l'arabe classique est dépourvu du u /y/, *elcar*, *elbus* (pour ceux qui font attention à la norme standard), et de nos jours, on utilise souvent le mot *toyota* sans prendre en considération s'il fait partie des noms propres ou des noms communs, c'est plutôt les deux couleurs (verte et blanche) qui attirent l'attention du passager instruit ou analphabète. Je précise que ce minibus est de marque Toyota. C'est dans deux secteurs explique l'auteur que se dessinent les contours d'une norme hispano-américaine globale. D'abord dans l'enseignement d'espagnol, langue étrangère où l'abandon partiel de la norme péninsulaire auquel on assiste dans de nombreux établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Quelle prononciation choisir ? Quelle est la *habla culta* qu'on devra privilégier ? L'auteur explique que les professeurs d'espagnol se heurtent dans l'enseignement secondaire en Autriche à un problème car le

programme officiel les oblige à choisir comme modèle de prononciation, la variété standard parlée des pays hispanophones. Les résultats sur les spécificités du pluricentrisme espagnol prouvent que les Argentins se montrent solidaires de leur propre variété de prestige et ont une assez grande sécurité linguistique. Aussi, ils accordent une reconnaissance spéciale mais évaluent d'une manière non négative la norme de leur propre pays.

Concernant **le portugais**, il est question de promouvoir la cohésion d'un espace linguistique de plus de 180.000.000 de locuteurs, englobant huit pays ou territoires où le portugais a le statut de langue officielle (Portugal, Brésil, Angola, Mozambique, Guinée Bissau, Iles du Cap vert, São Tomé et Príncipe, Timor), le concept de *Lusofonia* a été promu par les instances officielles portugaises. Il est calqué sur le modèle de *Francophonie*. *Les pays africains, dit l'auteur, ont formé une organisation qui s'appelle PALOP (Paises Africanos de lingua Oficial Portuguesa)* dont l'objectif est de présenter des intérêts communs. Pour les **contours de la norme brésilienne**, il est question de *la norma culta* brésilienne qui parle d'une existence d'une norme standard brésilienne qui fait l'unanimité des observateurs. Pour la **prononciation** du PB il diffère en plusieurs points de la norme européenne et donc le PB garde les oppositions du portugais classique et présente un système à cinq (05) phonèmes (/i/, /e/, /a/, /o/, /u/). Comme toutes les langues transplantées, le PB présente de nombreuses **innovations lexicales** qui font partie du standard brésilien. Le phénomène le plus saillant en matière de **(morpho-syntaxe)** est la collaboration des pronoms-objets. Sur le plan **pragmalinguistique**, le PB présente de nombreuses différences avec la variété européenne dont les plus importantes s'observent dans les formes d'adresse (*tratamento*) c'est-à-dire qu'au système européen, il y a trois articulations (*tu, você, o senhor/a senhora*) s'est substitué un système binaire, *le você brésilien*. Pour le portugais en Angola et au Mozambique, pays indépendants en 1974/75, il s'avère que le portugais est plus répandu en ville. Au Mozambique, pays pluriethnique, le portugais est la langue officielle" *lingua nacional*" d'où idée d'unité du pays.

En conclusion, l'auteur avance qu'en raison d'une situation normative complexe les pays de langue portugaise correspondent à des catégories de l'échelle d'endo-normativité/exo-normativité.

L'allemand est parlé par presque 100 Millions de personnes dans plusieurs pays européens, c'est une langue nationale et officielle en Allemagne. La 1^{ère} période de l'histoire de l'allemand coïncide avec le début de l'écriture au VIII^e siècle. 80 Millions de locuteurs parlent allemand et l'Autriche en compte 8 millions. De la diversité à l'unité la formation de l'allemand standard (*Hochdeutsch*) et à chaque étape de son histoire l'allemand en tant que langue possède plusieurs variétés de prestige écrites ou orales et ce n'est que dans le courant de la dernière période dite du haut allemand moderne précoce (*Frühneuhochdeutsch*) que l'une d'entre elles l'emporte définitivement sur les autres et s'impose en fournissant les bases matérielles de la future variété standard. L'allemand est aussi caractérisé par plusieurs centres normatifs. Il existe une koinè littéraire témoignant d'un effort conscient d'unification pour avoir un grand public. L'histoire et la physionomie ainsi que les rôles de l'allemand standard en Suisse Alémanique. A partir de 1550, la Suisse allemande ne sera plus séparée linguistiquement des tendances aboutissant à la formation d'une langue standard écrite plus ou moins uniforme selon Polenz : 1990,15) et c'est l'allemand de Meissen qui freinera la dérive de l'allemand écrit en Suisse alémanique car au XVI^e siècle, on relève sous la plume d'humanistes suisses des glottonymes qui témoignent d'une conscience linguistique. La 1^{ère} vague dialectale se fait sentir au début du XX^e où la littérature dialectale bénéficie de grand prestige et c'est en 1904 que le *deutschschweizerischer kulturverein* (association pour promouvoir la culture suisse alémanique) fut créée. Comme en Suisse, l'allemand de Meissen devient le modèle à suivre pendant une période qui s'étend de la Réforme jusqu'au milieu du XVIII^e *abriksarbeits* siècle.

Concernant la **morpho-syntaxe**, il est question de relever une plus haute fréquence de l'élément de soudure **-s-** dans les composés nominaux (*Gelenksentzündung*, *Fabriksarbeiter*), de nombreux substantifs ayant un autre genre grammatical. Le domaine le plus fécond est sans aucun doute le **lexique**. Les particularités lexicales et sémantiques de l'allemand autrichien ne sont pas très nombreuses puisque seulement 2% du lexique consigné dans les grands dictionnaires actuels de la langue allemande existent. Sur le plan **pragmalinguistique**, l'allemand autrichien dispose de toute une série de formules de politesses inconnues ex : *Gnä (dige) Frau* (pour s'adresser à une dame), *Hochachtungs-voll* (pour clore une lettre officielle), *Servus* (salutations informelle). La codification de l'allemand autrichien n'est pas plus développée que celle de l'allemand en Suisse ; pour la

prononciation, qui autorise certaines différences par rapport à la *Hochlautung*, il existe depuis 1951 un "Österreichisches Wörterbuch" (ÖWB) à nomenclature limitée, élaboré et conçu sous les auspices du Ministère de l'Éducation pour être employé tout particulièrement dans l'enseignement primaire. L'auteur ajoute que ce dictionnaire donne aussi quelques indications grammaticales. Pour ce qui est de la qualité technique méthodologique du ÖWB, ce dictionnaire a de nombreuses faiblesses concernant la base empirique du texte dictionnaire et l'assise sociolinguistique. La plupart des ouvrages de référence utilisés en Autriche sont d'origine allemande. L'auteur parle de stratification des variétés en usage et donc, la même idée a été abordée par Gudren Ledegen et Emmanuelle Kwofie. Le niveau intermédiaire entre standard et dialectes existe dit l'auteur chez les politiciens et dans la capitale régionale de Bozen, le *unfeins Hochdeutsch* (allemand standard impur) dont certains phonèmes de l'allemand standard sont remplacés par des phonèmes d'origine dialectale (cf. Lanthaler 1997, 378).

Au Grand Duché de **Luxembourg**, pays indépendant depuis 1839, l'allemand est langue seconde. Une koinè formée à partir de dialectes franciques mosellans, langue, vecteur de l'identité nationale. Concurrencé dans les domaines officiels par le français et dans les domaines privés par le luxembourgeois (usage oral surtout), langue spontanée pour toutes les situations de communication, l'allemand est aussi consommé à la télévision, la radio et les journaux ainsi que pour la communication écrite (privée).

Après avoir fait ce survol linguistique en Allemagne, l'auteur conclut que c'est seulement l'Allemagne qui peut revendiquer le statut de centre intégral alors que l'Autriche et la Suisse alémanique sont à ranger dans les centres partiels., le pluricentrisme selon Clyne, l'allemand est asymétrique : descriptions des particularités d'autres variétés nationales.

La diffusion et la démographie linguistique de **l'anglais** pose problème, c'est une langue dont le statut est officiel, dans une cinquantaine de pays, nous informe l'auteur, il est répandu comme langue seconde et dans une vingtaine, il est étudié et utilisé comme langue étrangère dans la quasi-totalité du monde. Le succès de l'anglais comme *lingua franca* sur le plan international est plutôt récent car il date de l'époque de la 1^{ère} guerre mondiale. Le nombre de ceux qui utilisent l'anglais à titre de langue franche se monte au moins à 1

milliard (Clyne 2001, 285)¹². L'histoire externe de l'anglais et la formation du standard britannique me montre d'après mes lectures que l'Angleterre est originellement peuplée par les celtes et elle souffre de l'invasion des tribus germaniques vers le V^{ème} siècle. Les Celtes ont été refoulés vers les pays de Galles et le Nord, la plupart des envahisseurs qui sont venus s'y installer appartenaient aux Saxons, aux Jutes et aux Angles : les Jutes occupent le territoire de Kent, les Angles s'y installent, les Midlands et les Saxons ont la partie méridionale du pays. Après quelques années le pays est menacé par les vikings et est gouverné par un roi danois. Les luttes contre les Vikings freinent l'épanouissement culturel et intellectuel initié par les Saxons. En 1066, la conquête normande étouffe le processus et l'anglais devient la variété basse dans une diglossie avec, d'une part le latin, qui domine la sphère religieuse et d'autre part le français ou mieux le dialecte normand. Maintenant c'est Londres, importante ville culturelle, économique et intellectuelle depuis la conquête normande qui remplit la fonction de centre linguistique. Il y a d'abord la traduction de la Bible, puis l'émergence d'une langue de chancellerie (Chancery English) et enfin l'institution de l'imprimerie à la fin du XV^e siècle.

La question que je me pose est :- Pourquoi chemin faisant, le petit moine saxon ne voulait que parler anglais avec Becket ? (pp.201-202-205 : Becket ou l'honneur de Dieu dans Pièces costumées de Jean Anouilh).

L'anglais parlé à la cour royale est considéré comme étant le meilleur anglais et ce, dès le XVI^e siècle et une prononciation exemplaire n'émerge qu'à la fin du XIX^e et le début du XX^e sous forme de *received pronunciation*. L'Écosse indépendante en 1603 perd de son autonomie en 1707 avec l'union des parlements, il y avait une variété de prestige utilisée dans tous les domaines. Une fois l'indépendance perdue, *Scots* tomba sous l'influence de l'anglais du sud. Considéré comme un dialecte de l'anglais, il a laissé des traces dans la prononciation des Écossais.

Pour les centres normatifs de l'anglais tels les États-Unis et le Canada, la période d'avant l'indépendance, la norme à suivre est celle de l'anglais d'Angleterre. A la fin du XVIII^e, il y a un changement : le désir d'indépendance politique qui s'accompagne d'un

¹² p.104

mouvement d'émancipation linguistique. En 1789, Noah Webster (1758- 1843) qui est avocat et instituteur de formation, propose un standard propre.

As an independent nation, our honore requires us to have a system of our own, in language as well a government. Great Britain, whose children we are, and whose language we speak, should no longer be our standard (Webster 1789, cite dans Hansen Carls/Lucko 1996, 101)¹³

C'est un honneur pour nous qu'une nation soit indépendante avec un système qui est le sien dans un langage gouvernemental. Nos enfants en grande Bretagne parlent tout comme nous un langage standard qui est le nôtre.

L'anglais américain a une norme nationale mais fonctionne comme norme cible de l'enseignement de l'anglais, langue étrangère et langue seconde à travers le monde. Linguistiquement, les Etats-Unis sont au centre d'un des deux grands hémisphères normatifs du monde anglophone. C'est un pays qui fournit la 2^{ème} de variété phare qui s'étale jusqu'aux Caraïbes, les pays d'Asie de l'Est et le Canada Anglais. Tout comme le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande appartiennent historiquement à la sphère de la norme britannique. L'Australie a été colonisée par des Anglais originaires des villes du Sud Est et la langue de l'élite anglaise sur le continent est la base d'un standard exogène en rapport avec la norme britannique, le *Cultivated Australian English* rappelle des variétés non standard de Londres et d'autres villes industrielles anglaises en se basant sur le vernaculaire des colons. Le *General Australien English* fait figure de norme endogène neutre.

En Irlande, les territoires Celtes ont échoué au Moyen Age pour la 1^{ère} anglicisation et au milieu du XIX^e siècle, la plus grande partie de la population a adopté l'anglais comme langue quotidienne de communication. Le gaélique a un statut de langue officielle depuis 1922. La norme cible de l'anglais est celle de l'Angleterre avec l'émergence de normes endogènes.

L'Afrique du Sud a gardé les normes langagières de l'ancienne mère patrie et l'émergence d'une norme endogène au niveau de la prononciation est présente.

¹³ p.107

Le *New Englishes* est l'ensemble des variétés d'anglais langue seconde due à la colonisation.

L'auteur présente aussi la *Common norm comme variété phare et variétés nationales* dont le modèle théorique le mieux adapté à la description des normes de l'anglais dont les 3 niveaux sont : 1) *La Common norm* : variétés de langue maternelle, seconde ou étrangère dont les types typologiques sont de type britannique ou américain avec des anglais langues secondes puis des variétés nationales. 2) Dans les autres pays, la *Common norm* est une référence en matière de syntaxe, de lexique et de pragmalinguistique. 3) C'est au niveau de la *Common norm* que le rôle de l'anglais en tant que langue de communication internationale revêt son importance.

Le pluricentrisme d'après l'auteur se manifeste donc avec l'anglais britannique, américain et australien en tête.

Dans le mythe pluricentrisme symétrique, le climat normatif règne dans le monde anglophone. La pluralité des normes de l'anglais est vécue avec moins de tensions que dans d'autres communautés linguistiques.

Les Américains, en général, font preuve d'une grande insécurité linguistique, les Australiens ont un accent américain et les Néo-Zélandais ont tendance à dévaloriser leur accent sur tous les traits.

Pour ce qui est des **aspects théoriques et études de cas**, le français régional des avatars d'un concept difficile à saisir. L'historique du concept français régional a une variation diatopique du français. Le climat normatif qui règne dans le monde anglophone et dont le mythe est celui du pluricentrisme symétrique, veut que les anglophones soient tolérants vis-à-vis des locuteurs de variétés d'anglais autre que la leur. La question que se pose l'auteur est sur la pluralité des normes de l'anglais vécue avec moins de tensions que dans d'autres communautés linguistiques. D'ailleurs M.Görlach distingue entre la situation des locuteurs natifs de l'anglais et celle des apprenants d'anglais langue seconde.

Englishmen were traditionnaly little concerned about the quality of the English used by non-native speakers overseas (but settler varieties such as AmE, AuSE and SAFE were subjected to scathing comment [...]), [...]

How close to British Standards learners intended their English to be has therefore always been very much a matter of their own choice (Görlach 1991a, 20)¹⁴

Une enquête a été faite auprès d'Américains, Australiens et Néo-Zélandais :

Dans le **groupe américain**, la plupart des voix féminines s'expriment en anglais américain à part une voix masculine australienne.

Dans le **groupe australien** : position très favorable aux locuteurs australiens et privilège des voix américaines.

Dans le **groupe néo-Zélandais** : accent britannique dans l'ensemble et la voix féminine l'emporte sur l'anglais américain.

Ce qui permet de dire que l'accent anglais continue à être apprécié dans le monde anglophone, les Américains ont une assez grande sécurité linguistique, les Australiens ont un accent américain avec le complexe linguistique « *cultural cringe* ». Les Néo-Zélandais dévalorisent leur accent sur tous les traits.

Le français langue pluricentrique : aspects théoriques et études de cas

Le français régional : les avatars d'un concept difficile à saisir, historique du concept français régional.

La variation diatopique du français en tant que langue commune commence à intriguer les linguistes à une époque où le paysage linguistique français est en mutation : la période du 3^{ème} tiers du XIX^{ème} siècle jusqu'au milieu du XX^{ème} est marquée d'une variété géographique : français de Paris ; sociale ou normative : français cultivé, standard d'où bouleversements social, économique et technique. Au XX^{ème} siècle, il y eut l'évolution des médias électronique avec, au départ, la radio. Albert Dauzat, en 1906, a appelé le français régional FR. Il s'est aussi intéressé au patois à la moitié du XX^{ème} siècle, 3 ouvrages sont apparus alors : fruits d'un long travail de type observation participante du français régional de la Grand'Combe (Doubs), du français de Marseille et enfin du français parlé à Toulouse avec étude des particularités toulousaines en opposition au français normal et à celui populaire de Paris.

¹⁴ p.112

Méthodologie : il a utilisé la méthode différentielle de la langue des Provençaux en retirant tout ce qui est régional à 100%. Un colloque fut tenu à Dijon en 1976 ayant pour thème « le français parlé dans les villages de vigneron. »

Résultat du colloque : Riche moisson de termes purement régionaux et apparition de deux définitions : La 1^{ère} est celle de Gaston Tuaillon qui affirme que le « FR est l'ensemble des variantes géolinguistiques du français» (1977,8). Claude Poirier rassembla un ensemble d'items régionaux d'origine diverses.

La seconde ressemblant à celle de Tuaillon appartient à Gérard Taverdet : « [...] Le français régional sera [...] pour nous la réunion de tous les faits linguistiques oraux et écrits, positifs ou négatifs, produits par des utilisateurs de la langue française et limités sur le plan géographique à un point ou à un ensemble de points plus ou moins importants (Taverdet 1977). Quarante ans après, Lothar Wolf avance que le FR serait la « variété géographique d'une koiné ou langue commune. ». La méthode traditionnelle des « ismes » non appliquée totalement au FR.

Mise à l'épreuve des caractéristiques du français régional

En 1973, Léon Warnant a reconnu qu'il ya trois caractéristiques dans le français de Belgique.

- L'oral s'utilisait dans le courrier, l'Internet et dans la presse à encrage local ou régional. On remarqua une confusion entre le code parlé d'une part et le registre avec les niveaux de langue d'autre part.

- Le FR est-il vraiment provincial ? Existe-t-il des différences entre le FR en France et les variétés du français hors de France comme par exemple pour les termes Courriel qui provient du Québec et mél de France ?

- L'épithète régional est propre à une région mais des différenciations existent à l'intérieur du même FR. Dans ce cas, le terme régional convient-il à la situation Belge, Suisse romande ou Québécoise ?

- L'archaïsme n'est pertinent que si on fait une analyse diachronique d'après le même chercheur.

Aires dialectales et aires des FR

FR : emprunts et homogénéisations

Les variétés géographiques attestées sont le français canadien d'où koinéisation et c'est l'originalité de la situation linguistique au début de la colonisation de la nouvelle France (Normandie- Poitou- Ile de France- Aunis...)

a) Colons, locuteurs patoisants.

b) homogénéité en métropole.

Le français en Afrique Subsaharienne

Sénégal : langue officielle : le français, pratique quotidienne : le Wolof à titre de langue véhiculaire. Ce qui est complémentaire, ce sont les langues africaines par rapport au français.

En Afrique noire : sabir-petit français-français façon...à un français académique parlé par les élites africaines formées en Europe.

Au Sénégal, on parle le wolof, en république centrafricaine le sango, en république démographique du Congo (lingala). Au Cameroun, en Côte-d'Ivoire et au Congo, on parle un français de la rue et de l'école.

Le profil du français parlé en Afrique : deux facteurs primordiaux : établir des conditions et des modalités de l'usage qu'on en fait pour avoir une stabilité et une homogénéité pour une compétence à travers toute l'Afrique et considérer le français en Afrique comme un produit de son apprentissage et de son usage

Langue maternelle (L1) -----Langue cible (L2)

CONTINUUM

Paramètres : - Conditions d'apprentissage
- Besoins de communication
- Influence des L1

On arrive à ce schéma là : **Wolof+bambara+lingala+sango**

Français de communication + français de la colonisation (langue officielle)

Remarque : Les écoles en Afrique manquent de matériels, la formation des maîtres est insuffisante et les classes sont surchargées et dégradées contrairement aux écoles en Europe.

En 1974, le center of Applied linguistics (Arlington, Virginia) a soumis un rapport à l'UNESCO où la situation est décrite et qualifiée de tragique ; Trente ans (30) après, la situation n'a pas changé et le français s'apprenait dans le tas, d'une manière sauvage du type : grève.....gréver, faire cadeau.....cadoter ; table.....tablier « vendeur dont les marchandises sont étalées sur les tables. »

Le français en Afrique : une appropriation fonctionnelle

Ex : la simplification du code linguistique en morphosyntaxe : au lieu de **deux** paradigmes de pronoms personnels, nous n'en trouvons qu'**un**, les exemples cités sont : l'adjectif **possessif** exprimant et **le défini** et **le rapport de possession** ex : notre faute- la faute pour nous, le discours direct, indirect en relation des temps du subjonctif, prépositions (confusions). Lexique : gâter en Afrique c'est salir, faire échouer, abîmer, désorganiser. Le français, en Afrique, s'apprend naturellement.

Interférences : Lexique-prononciation-sémantique.....phraséologique mais progrès en classe lors de l'apprentissage. Les mêmes problèmes se trouvent aussi en contextes européen et américain, l'exemple le plus répandu est celui du discours indirect : Il va refuser qu'il ne va pas m'épouser (cf. Manessy/Wald 1984, 34).

Enfin, l'insécurité linguistique à laquelle sont soumis les lettrés et les élites est apparente. (Voir p. 152) de l'ouvrage.

Le continuum post-patois

Théorie de variation

En Picardie-en Poitou- en Normandie- en Romandie et en Wallonie.

En Picardie : Identification de plusieurs variétés en usage dans la Picardie rurale outre le français standard.

Description des espaces urbains en Picardie- chtimi, un français régional et un français commun.

En Poitou : identification d'un français + un poitevin : des enquêtes et une approche micro-linguistique ont été établies en 1990. M.Auzanneau a décrit socialement, linguistiquement et sociolinguistiquement le parlé d'un village poitevin.

Interactions- représentations linguistiques et normes d'interactions à une communauté linguistique. + de quarante heures d'enregistrements sonores qui décrivent les pratiques langagières en postulant « une organisation structurelle des unités poitevines et françaises. » On a découvert 5 variétés de discours : V0 : phonétique, V1+V2+V3= trait spécifique (voir tableau p. 152 de l'ouvrage).

Démonstration : Il est possible qu'un énoncé contienne des adjectifs possessifs poitevins (trait spécifique à V4) mais ne présente par ailleurs aucune alternance au niveau des modes (trait spécifique à V2, V3, et V4). On a constaté qu'à l'apparition de [mwae] pour **moi**, on classe un énoncé dans V1.

Le continuum et gradatum en Normandie

Auzanneau est défendu par Stehl aui, en 1988, affirme que la zone de contact présente une gradation de variétés bien définies dont chacune est appelée gradatum d'où apparition de 2 variétés intermédiaires : **un standard défectueux et un patois défectueux en voie de vraie disparition.**

Nolcken disciple de Stehl continua le travail de son maître pour aboutir à la question :

En quoi la situation de la Picardie ressemblerait-elle à celle de la Normandie ? Car ni en Picardie, ni en Normandie, nous ne rencontrons des locuteurs utilisant le patois et c'est un constat de la situation des français régionaux. Devons-nous dans ce cas là parler de continuum ?

En Romandie et en Wallonie : dans ces régions, le dialecte est menacé, on y emploie la métaphore. La Suisse romande est un espace où la pratique du dialectal est terminée.

Remarque :

Situations créoles donnant un français régional, comme pôle inférieur.

Situations créoles donnant un français général comme pôle supérieur.

Variation linguistique : Suisse romande

Français très normalisé= pôle supérieur au acrolectal.

Usages du français familier ou populaire : pôle inférieur.

Analyse de quatre (4) cas de figure/

1-Continuum au niveau des pratiques / gradation au niveau des représentations.

2-Gradation au niveau des pratiques/ gradation au niveau des représentations.

3-Continuum au niveau des pratiques/ continuum au niveau des représentations.

4-Gradation au niveau des pratiques/ continuum au niveau des représentations.

Constat : 1 et 4 inversés ; le même cas se présente à 2 et 3

La norme au Québec/

Norme : 2 composantes : phonétique et lexicale

La norme orthophonique : prononciation à Radio Canada : les normes proposées sont celles de la « langue de présentation des émissions, des informations et de l'autopublicité » *¹

Maurais caractérise cette norme de « nouveau modèle » car la prononciation est une prononciation standard du français hexagonal et le « modèle ancien » (Voir tableau p.189)

Normes et usage du français québécois :

-« t » et « d » : affrication admise d'après Ostiguy et Tousignant.

-Les Québécois utilisent un parler familier quelque soient leur niveau et la situation de communication.

*¹p.188 Bernhard Pöll, français langue pluricentrique.

Enquête faite par Tremblay (1990)

Nombre de personnes : 57 Québécois

Sujet : relever les variantes prestigieuses et les variantes stigmatisées.

Les variantes prestigieuses : [a] et [a] (**le second a est à réécrire**) comme (chat et plat) : non-diphthongaison des voyelles orales (matière, carrière ; oi, moi, histoire) voir p.190.

Les variantes stigmatisées : la diphthongaison (professeur se prononçant profèsæœr, fête (fèïte)

Les variantes passant inaperçues le relâchement des voyelles hautes comme soupe et légume, L'affrication des consonnes t et d comme petit se prononçant petsi- dzi pour dit

Les variantes in et an comme **important**

La norme lexicale est liée à celle des dictionnaires : sa problématique est liée aux dictionnaires québécois.

Le traitement des anglicismes : les anglicismes sont une partie du lexique québécois la plus difficile à décrire lorsqu'on veut tenir compte de leur évaluation par la communauté parlante.

Les Québécoismes ont un statut et un usage : le dictionnaire québécois inclut un certain nombre de termes familiers et populaires assortis de marques

de type « familial », vulgaire.

Approche sociolinguistique vs approche terminologique

L'objectif des dictionnaires c'est « d'explicitier les usages lexicaux québécois et leur hiérarchie de valeurs selon laquelle les Québécois les évaluent, les interprètent et les classent » (Corbeil 1988, 72)²

Conclusion : Perspectives ?

² Ibid. p.207

En matière d'émancipation normative, la position saillante qu'occupe le Québec au sein de la francophonie n'est pas fondamentalement remise en question par les résultats parfois divergents qu'ont obtenus les chercheurs en comparant les études sociolinguistiques et sociopsychologiques au sujet des attitudes et des représentations. Le terme de variété nationale appliqué à la situation du français au Québec n'a de sens que si l'on conçoit ce concept comme un ensemble de variantes hiérarchisées où une position centrale revient à des variables typiquement québécoises. Cette hiérarchisation est en constante mutation et c'est ce qui pose problème aux lexicographes.

Exemple de mots expliqués en arabe : (de ma part)

Mot/Expression DQA et DF	Mot/Expression DA
Boucane "fumée"	Doukhan "fumée" «El Doukhan » : verset (Sourate) coranique
Niaiseux "niais"	Niya (m.f.pl.) : Naif (ve) ET NON Neyy(a) (cru(e))
Garocher "jeter"	Taychi, tayèch, taychou
Champlure "robinet"	Roubini
Fret(te) "froid"	Frèt (ça suffit)
Cheap "quelconque, médiocre"	3èdi
Tuque "bonnet"	Bouni ET NON Bounni (marron en arabe classique) et qahwi en dialecte algérien, provenant de qahwa (café, insinuant la couleur) Toque en français
Malle "poste"	Mala (pour malle) ou BousTa ou bouchTa pour "poste" lieu du courrier) ou bouSèT (poste de travail)

DQA : dictionnaire québécois **DF** : dictionnaire français **DA** : dictionnaire arabe

Les petits voisins francophones en Europe : du purisme franco-français à la légitimation des particularités diatopiques en Belgique francophone et en Suisse romande ?

Bref rappel historique

La Belgique francophone

Belgique francophone est un terme commode pour se référer à un ensemble assez hétérogène. Le terme englobe la partie méridionale de la Belgique, au sud d'une frontière linguistique dont le tracé n'a connu que peu de modifications depuis le Moyen-âge, et la ville de Bruxelles. La Wallonie abrite la minorité germanophone qui bénéficie d'un cadre institutionnel seulement dans les Cantons de l'est et se trouve fortement menacée dans sa survie dans le sud-est (région d'Arlon) Au total, on compte environ 4 millions de locuteurs de français de langue maternelle, dont 800.000 à Bruxelles. En 1830, au moment de la fondation de l'état belge, le choix du français comme langue officielle s'imposait car les élites tant wallonnes que flamandes pratiquaient le français comme langue de leurs échanges quotidiens. La Wallonie connut des tutelles politiques différentes mais respectueuses de l'orientation linguistique du territoire. Dans la partie orientale, rattachée à la Germanie aux termes du traité de Verdun(843) et qui deviendra la Principauté de Liège, l'importance du français dépend essentiellement de l'orientation du prince évêque. Dès le moyen âge, le français s'introduit également en Flandre où il connaît un premier apogée sous les ducs de Bourgogne qui gouvernent les territoires de la future Belgique et contribuent à la floraison de la littérature en langue française.

La Suisse romande

L'histoire de la Suisse est marquée par un long processus d'extension d'un territoire, qui, du célèbre pacte de 1291 jusqu'au XV^e siècle environ relève exclusivement du domaine germanique. Les cantons francophones (Genève, Neuchâtel, Vaud) ou bilingues français-allemand (Valais, Berne, Fribourg) qui forment un bloc seulement sur les cartes linguistiques modernes, mais dont l'histoire s'écrit nécessairement une à une. L'invasion napoléonienne et ses retombées ont non seulement modifié de façon spectaculaire l'assiette territoriale de la Suisse. La révolution de 1830 et ses suites, prépara le terrain pour l'émergence de la Suisse fédérale au sens moderne. L'introduction du français dans certaines régions se fait très tôt et par voie écrite. L'influence de Dijon, de Lyon et de Paris se fait sentir au point que la teinte locale dans les textes du XIII^e siècle est peu importante, quelle que soit la région dialectale (jurassien, donc oïl, ou francoprovençal) : "La Suisse romande n'a jamais

développé de tradition écrite suivie sur la base de ses dialectes autochtones..." La production littéraire en patois se résume en quelques titres, des traductions et certains écrits politiques (à Genève) ; à partir de l'introduction de la Réforme au plus tard, le français règne en maître absolu sur la production écrite. C'est d'ailleurs aussi à travers l'écrit que le français s'introduit dans l'oral. Tenus de lire à haute voix les textes sacrés, les fidèles entrent en contact direct avec le français écrit ; l'école en français, dont l'instauration est concomitante à l'introduction de la Réforme. L'école se fait l'organe des idées de la Révolution et pratique une chasse aux patois parfois plus agressive qu'en France. Le purisme romand est intimement lié à la question des langues. Au XIX^e siècle, les rapports entre les deux groupes linguistiques se sont crispés. Des modifications se produisent tantôt au profit du français, tantôt au bénéfice de l'allemand.

-Le rapport avec les parlers vernaculaires

-La Wallonie

La période précédant la Première guerre mondiale, des informations indirectes permettent de conclure à la vitalité du wallon et des autres parlers endogènes. En 1846, des instructions pédagogiques à destination des instituteurs dans la province de Namur prévoient que l'on enseigne aux élèves de 1^{ère} année une centaine de mots en langue française, ce qui fait penser à un enseignement du français comme langue seconde et non comme langue maternelle. Le paysage linguistique wallon devra se modifier lentement dans les années suivant la Première guerre mondiale mais l'impact de l'enseignement généralisé du français ne fut pas immédiat. Le recul de la pratique des parlers vernaculaires a dû se faire plus tardivement, surtout après la Seconde guerre mondiale, avec une génération qui ne parle plus le patois comme langue maternelle.

La Suisse romande

En comparaison de la section consacrée à la vitalité des dialectes belgo-romans, celle-ci sera relativement plus courte, et ce, pour des raisons facilement compréhensibles. Il a été constaté que les derniers locuteurs du patois, sont âgés de 60 ans et plus, ils vivent en milieu rural dans les cantons catholiques où le passage du français a été plus lent que dans les cantons à tradition protestante.

Purisme et norme(s) endogène(s)

La Belgique francophone

En 1975, une députée belge (Antoinette Spaak) a proposé au conseil culturel de la communauté culturelle française que soit promulgué un décret visant la protection de la langue française. A près plusieurs années de débat, la proposition fut acceptée. Tout au long du XIX^e siècle paraissent des ouvrages correctifs du type " Dites... ne dites pas", et ce courant puriste se poursuivra pour ne faiblir que dans les années 1980. Les patois font alors l'objet d'attitudes contradictoires ; ils sont perçus d'une part comme un patrimoine à préserver et d'autre part comme un véritable frein culturel : "Dans le cercle fermé des patoisants, le wallon n'est sans doute pas jugé vulgaire, mais au contact du français, il est perçu comme une régression ou comme un manque de promotion sociale "(Adrianne 1981, 383)³.

Au début du 3^{ème} millénaire, on imagine mal qu'un ouvrage du type "chasse aux belgicisms"(1971) devienne un succès de librairie. Au contraire les belgicisms sont partiellement remis à l'honneur, un récent dictionnaire de belgicisms- "Belgicisms. Inventaire des particularités lexicales du français de Belgique (Bal et al.1994, 4^{ème} de couverture)⁴. Détail : deux des auteurs de ce dictionnaire avaient collaboré à "la chasse aux belgicisms", et sur les 101 mots et expressions dénoncés dans le célèbre recueil de mots à éviter, 92 apparaissent dans "Belgicisms" sans faire l'objet de critique. A la différence du Québec, la Belgique a été un terrain peu propice pour la sociolinguistique mais depuis les années 80 plusieurs études sur les attitudes et représentations des Belges ont été réalisées.

La Suisse romande

Pour mieux comprendre et connaître les attitudes linguistiques des Romans il a fallu cependant attendre la grande étude de Singy (1996) sur "l'image du français en Suisse romande", centrée sur le canton de Vaud. Elle a apporté des éléments de réponse à toute une série de questions que l'on se posait depuis bien longtemps.

³ Ibid p.225.

⁴Ibid.

Enquête de Singy (1996), 606 personnes ont été interrogées : un échantillon représentatif de la population vaudoise de plus de 16 ans, d'adultes et de personnes âgées- fournissent d'intéressantes données qui confirment les hypothèses formulées par knecht/Rubattel (1984). L'enquête reposait sur un questionnaire écrit comportant 41 questions directes, complété par un test d'identification (mots régionaux et mots du français général, standard et familier). En voici quelques résultats significatifs : Presque 70% des enquêtés sont d'avis que c'est en France ou à Paris) que se parle le meilleur français. En fin de compte tous les résultats ont prouvé que les locuteurs francophones sont soumis à la norme exogène, à une variété de prestige dont l'ancrage se situe en France mais des indices d'une "valorisation régiolectale".

En matière d'attitudes linguistiques, la Belgique francophone et la Suisse romande présenteraient des parallèles. Certes, une lecture attentive des travaux réalisés jusque-là sur l'imaginaire linguistique des francophones de Belgique et de Suisse romande a fait apparaître de nombreuses ambiguïtés et contradictions au sein des deux sous-communautés : les Belges francophones et les Romands restent attachés à une norme exogène, celle de l'Hexagone. On a constaté des menaces pesant sur les francophones. Le dialecte, en Belgique est vu comme un bouc émissaire et en Suisse romande, l'allemand ou les dialectes alémaniques sont l'accusé numéro 1 de la crise de la langue française.

On peut, selon les auteurs, recourir à l'idée du double marché linguistique qu'on explique les divergences entre le Québec d'un côté et la Suisse romande et la Belgique francophone d'un autre. Au Québec, la corrélation entre situation familiale et lexique régional est relativement faible et concerne l'identification ethno-linguistique : en Suisse romande, une description du processus d'identification ethnolinguistique telle que Lefèvre, en 1979, l'a proposée pour la Belgique francophone n'atteindrait guère le stade de l'identification historique.

La norme de l'enseignement

Introduction

Norme de l'enseignement fera apparaître combien il est difficile pour une communauté linguistique pluricontinentale de maintenir une norme unique car l'espace francophone se caractérise par plusieurs situations sociolinguistiques. L'école doit assumer son rôle dans la

création ou le maintien des normes linguistiques qui fait l'unanimité des chercheurs en sociologie et dans les sciences du langage. Rey (1994) estime que l'école est "un des laboratoires de la norme". Pour Pierre Bouchard et Jacques Maurais (1999, 100) l'école représente "un des principaux lieux de la production sociale", et Henri Boyer (1996, 14) attribue à l'école un rôle de première importance comme "lieu de promotion et de circulation de(s) représentations". Bourdieu (1982, 32s.), dans le langage qui lui est propre, l'exprime aussi :

Dans le processus qui conduit à l'élaboration, la légitimation et l'imposition d'une langue officielle, le système scolaire remplit une fonction déterminante [...]. Le code, au sens de chiffre, qui régit la langue écrite, identifiée à la langue correcte, par opposition à la langue parlée (conversational language), implicitement tenue pour inférieure, acquiert force de loi dans et par le système d'enseignement.

L'école fournit aux apprenants au moment de leur socialisation primaire, d'importantes informations sur l'usage tenu pour légitimes dans les situations formelles et officielles. Bref, l'école contribue doublement aux représentations sur la légitimité linguistique, de **manière explicite, en proscrivant**, et de manière implicite, en tolérant.

Si "l'école tient, sur la variation linguistique, un discours prescriptif, rejetant dans le domaine de la faute ou de la non-langue (pas français), cela ne relève pas de la variété légitime."

Dans l'histoire récente de la linguistique les années soixante dix ont été marquées par une prise de conscience du caractère essentiellement variationnel de nos langues naturelles. L'apparition de la sociolinguistique ne tardera pas à se faire sentir dans les disciplines directement ou indirectement liées à la linguistique et c'est à ce moment là que les didacticiens et didactologues ont commencé à parler de variation.

La norme pédagogique et la variation diatopique

La variation diatopique n'a jamais été traitée dans certains débats avec la même intensité que les registres ou les sociolectes. Pour ce qui est de l'anglais, de l'espagnol et du portugais et sous la plume d'Alin Rey, on lit : "[...] le modèle de français enseigné se définit par référence à une construction hybride mêlant les choix stylistiques [...] et les normes objectives sociales, *respectant plus ou moins la norme géographique locale* ".

En 1981, Albert Barrera-Vidal a publié dans la revue "zielsprache französisch" un petit article dont le titre résume parfaitement le problème : "Faut-il enseigner le belge ? se demande l'auteur qui traite des spécificités du français parlé en Belgique. On devine la réponse, qui est d'ailleurs formelle : "L'essentiel serait [...] de comprendre le terme "belge", mais de ne jamais employer activement que le mot usité en français standard"(Barrera-Vidal 1981, 17)⁵

La norme que vise l'enseignement d'une langue étrangère est un indice infaillible de la situation normative globale, le français hexagonal occupe au sein de la francophonie une position de force par rapport à d'autres variétés régionales.

Fonctionnements pluricentriques en francophonie : terminologie, féminisation et réforme de l'orthographe

L'émergence de normes endogènes, les tentatives entreprises pour les codifier et les adaptations réalisées en matière de norme pédagogique (FLE, FLM et FLS) ne sont pas les seuls phénomènes qui témoignent d'une pluralisation des normes linguistiques en francophonie. Il existe trois domaines qui ne peuvent que susciter l'intérêt de ceux qui s'intéressent à la problématique de la norme ou des normes du français : la terminologie-la féminisation-et la réforme de l'orthographe,

La pluralité des normes en terminologie , la variation lexicale et la variation terminologique, les activités de la France en matière de normalisation terminologique, les rapports entre la France et les francophones en matière de normalisation terminologique ont fait que plusieurs pays francophones participent aux activités de normalisation terminologique et c'est le cas du Québec : la coopération entre la France et le Québec est la plus importante car la Révolution aboutissant à la reconquête, par les francophones . Reprendre les pouvoirs des anglophones nécessite un retournement de la situation linguistique.

Néologie de forme On relève, dans cette catégorie, quelques cas de solutions tel *voyagiste* "*tour operator*" qui est une création québécoise recommandée en France comme synonyme *d'organisateur de voyages*. *Ciné-parc* "*drive in cinema*"...

En Algérie, on a la même façon de faire : kantRoler pour contrôleur mais ici c'est la phonétique (prononciation) qui entre en jeu.

⁵ Ibid p.240

La néologie sémantique, le respect des habitudes de dénomination (le changement de catégorie et de statut de mots, l'intégration d'anglicismes, l'officialisation de belgicismes) ; la féminisation (la problématique : entre le linguistique et le social : l'homonymie gênante, la fonction générique du masculin, la connotation péjorative, l'euphonie, la dévalorisation, l'intégrité statuaire, la cohérence des textes) la marche vers la féminisation, les solutions proposées ; les rectifications de l'orthographe (origines du désaccord : les rectifications de 1990 et la position des francophones) ont fait qu'une question se pose : « Quelle est la situation actuelle du monde francophone en matière de norme linguistique ?

Tableau de synthèse

Plan détaillé	Informations sur le contenu	Graphiques, schémas, images
Présentation du modèle pluricentrique Description du pluri-centrique	Variation, variété, koénisation, norme, norme/normale, norme/normatif. - Cas de l'espagnol, du portugais et du brésilien aboutissant à une endonormativité/exonormativité. - Cas de l'allemand-du Luxembourg-de l'Allemagne-de l'anglais parlé (Etats-Unis+Canada)-anglais américain. -Cas de l'Australie (cultural cringe : complexe linguistique) et voix féminines américaines en général de la nouvelle Zélande qui dévalorisent leur accent.	

Le français régional et son historique : la variation diatopique	Français de Paris cultivé et standard et évolution des médias électroniques (la radio). Français régional (FR) par Dauzat qui s'est intéressé au patois d'où apparition de 3 livres intéressants parlant des particularités toulousaines du français régional (toulousaines en comparaison avec celles du FR populaire de Paris.	
Le français en Afrique en général	Emploi d'un sabir- petit français- français façon...à un français académique parlé par les élites africaines formées en Europe.	- Langue maternelle (L1) vers langue cible (L2) d'où CONTINUUM Paramètre Conditions d'apprentissage et besoins de communication....Influence des L1 Wolof+bambara+lingala+sango+Français de communication + français de la colonisation (langue officielle)

	- La simplification du code linguistique morphosyntaxe, cas de l'adjectif possessif.	
Norme de l'enseignement	Importance de l'école par Rey, Boyer et Bouchard. Apparition de la sociolinguistique d'où variation(s)	- Le français hexagonal occupe au sein de la francophonie une position de force par rapport à d'autres régionales (schéma du polygone étoilé d'où ruche de LEDEGEN)
Conclusion	FLE-FLM-FLS sont prises en considération.	

	Qu'en est-il du FLEC ? (sigle que j'invente) et qui est le français de la langue de l'école d'où unité des contenus et union des linguistes en général.	
--	---	--

LA NORME

Adjectif qui signifie des règles ou des préceptes ; qui établit une norme. Grammaire normative.

Normativité est un nom qui signifie Etat dans ce qui est régulier, conforme à une norme. Selon le dictionnaire Larousse, la norme est l'état habituel et conforme à la règle établie, c'est un critère, un principe auquel se réfère tout jugement de valeur moral ou esthétique. En terme technique, c'est une règle fixant le type d'un objet fabriqué. En mathématique, la norme sur un espace vectoriel est une application de cet espace dans l'ensemble des nombres réels positifs qui vérifie les propriétés associés intuitivement à la notion de longueur (le vecteur nul est le seul à avoir une norme nulle ; la norme de la somme de deux vecteurs inférieure ou égale à la somme de leurs normes ; la norme du produit d'un vecteur par un nombre est égal au produit de sa norme par ce nombre).

Normatif ou normative est mathématiques, c'est un espace vectoriel muni d'une norme dont le vecteur normé est un vecteur dont la norme est égale à 1. D'ailleurs, à la lecture de l'avant-propos du livre de Merrit Ruhlen intitulé « l'origine des langues », j'ai constaté que l'auteur fut frappé, à la lecture

d'un magazine grand public, par le théorème de classification des groupes simples finis, surnommé l'Enorme Théorème, que plus de cent mathématiciens avaient mis une bonne trentaine d'années à démontrer. Cette observation me rappela la classification des insectes, des oiseaux, des animaux, des pierres, des étapes de l'évolution d'origine de l'homme que j'étudiais à l'école primaire, au collège et au lycée lors des cours de sciences naturelles que les enseignants transmettaient en français. Dans certains cas, j'avais des difficultés à comprendre ce qu'est un mammifère qui vit dans l'eau, par

rapport à un ovipare, un ovovipare, un vertébré à un invertébré, à un reptile, à un poisson, à un fossile sans oublier les indigènes, les homosapiens et aussi les sortes de pierres en géographie, en géologie qu'on transmettait en langue française. Il fallait épingler les 1^{ers} dans un carton après les avoir chassés et mis vivants dans de l'alcool pour les épingler plus tard sur une boîte rectangulaire en carton que l'on protégeait avec du papier cellophane pour les apprendre par cœur grâce à une légende et à des images que je retrouvai dans les dictionnaires surtout Avec le temps, je réalisai que je préparais une sorte d'inventaire lexical tout comme celui de la langue où il fallait respecter la norme, qui est pour moi le nom d'abord, la nature de l'animal ou de la chose, à quoi ou à qui ressemble cette chose ou cet animal ou cet homosapien, de quelle origine est-il (elle), quelle est sa famille, l'expliquer d'une autre manière (reformuler), le(la) définir pour le ou la classer, le mettre dans un contexte elucidant pour en faire une phrase, rédiger un paragraphe... En faire une rédaction. C'est ce que je pense aussi pour l'image acoustique, son et sens. Peut-on parler dans ce certain cas de norme linguistique pour parler de norme d'interdisciplinarité ou de multidisciplinarité?

Si je dois continuer sur les mathématiques, la langue et la linguistique, je parlerai aussi du théorème de classification des groupes simples finis, surnommé l'Enorme Théorème, que plus de cent mathématiciens avaient mis une trentaine d'années à démontrer selon l'auteur Rhulen. Une fois achevée, la démonstration de ce théorème rassemblait quelques cent articles couvrant au total quinze mille pages selon le même auteur. Par conséquent, en tant qu'enseignante algérienne de français en Algérie, comment dois-je comprendre totalement cette norme endogène avec toutes les langues qui y existent : l'arabe algérien avec ses différences, le berbère algérien avec ses différences, l'arabe classique et le français avec ses différentes règles de grammaires, règles signifiant normes exogènes, laquelle ou lesquelles dois-je choisir ? Les exemples que j'ai vu concrètement est : Malgré +subjonctif est devenu malgré +indicatif (est-ce une norme endogène ? Le conditionnel et le futur ; pour qui, pour les Français qui ont créé cette règle ou pour les Algériens qui l'utilisent en général...), la norme exogène évolue-t-elle avec la langue française ? Les linguistes ou les chercheurs en langue(s) doivent-ils créer à chaque fois une théorie de la norme exogène ?

Dans les textes « sur la norme linguistique », présentés par Edith Bédard et Jacques Maurais, il est question de rappeler que la linguistique et la sociolinguistique ont donné un éclairage sur la question de norme et des normes parce qu'un problème a été constaté dans le monde de l'éducation suivant les niveaux sociolinguistiques.

La variation linguistique parle de niveau social, du moment de la communication, de sa circonstance et de l'endroit où elle se fait. La diversification sociale d'une communauté s'accroît et est arrivée dans les sociétés industrielles avancées où il est nécessaire d'avoir une terminologie normalisée dans

les domaines scientifique et technique afin que les échanges économiques soient plus rapides et donc plus faciles. D'une part, un débat eut lieu au Québec entre les défenseurs du joual et les défenseurs d'une norme parisienne et d'autre part, le même débat en Algérie se pose entre enseignants partisans du parler local dont la norme est endogène et leurs adversaires qui soutiennent l'usage de la norme exogène. Qu'en est-il en France pour la variété de la langue française ?

Dans la tradition de la norme en linguistique contemporaine qui est une perspective théorique, il paraît essentiel d'après les chercheurs d'ajouter un éclairage des autres sciences de l'homme telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychanalyse qui font partie de la norme sociale et la norme linguistique d'origine légale et qui est étudiée du point de vue de l'imposition d'une norme. L'application dans quelques cas présentera les problèmes pratiques.

Dans LA TRADITION DE LA NORME, Il faut que les mots soient bien prononcés, ce qui incite les Hindous à réfléchir sur la langue, une tradition linguistique alors propre à l'Inde s'est développée pour être au sommet avant Jésus Christ dans l'A dhy y de P nini (Burrow 1973 : 48 et Basham 1967 : 390).

Selon les chercheurs en linguistique et sociolinguistique, la norme est une question qui intéresse la vie nationale et c'est ce dont j'ai parlé dans mon mémoire de magistère dans la partie pratique (pp.62-84) où il y avait une application didactique que j'ai faite au lycée où j'y travaillais et en classe et où un constat et un descriptif de l'action furent entrepris. Suite à l'idée des chercheurs en linguistique et en sociolinguistique qui affirment que la norme est une question qui intéresse la vie nationale, j'ajoute à la vie religieuse et la vie quotidienne de l'Homme avec tout ce qui l'entoure.

Au XIXème siècle, la linguistique occidentale peut égaler l'œuvre de P ini dit-on et il a fallu attendre le début du XXème siècle pour que Ferdinand de Saussure décrive synchroniquement l'usage contemporain qui commençait à s'imposer. L'Europe prend alors contact avec la pensée linguistique de l'Inde et la réflexion grammaticale européenne sera basée sur l'héritage de l'Antiquité classique. Quant à la Grèce, elle n'a pas connu d'unité linguistique puisqu'une koinè qu'on qualifie de véritable s'est installée.

III. EN ALGERIE : PREMIERS CONSTATS, ISSUS DU CORPUS DE PRESSE

Constats de la norme endogène dans la presse algérienne d'expression française

1. Etude du corpus de la presse algérienne d'expression française

Liste datée des textes (+nom du journal) choisis pour leurs écarts par rapport à la norme centrale, et analysés :

Les textes de la presse : « Le souffle de la langue, voies et destins des parlers d'Europe : Claude Hagège : Ed. Odile Jacob, Paris, 1992 : 184-185. »

Introduction sur les parlers d'Europe ressemblant à ceux d'Afrique (Voir pages précédentes)

Pourquoi quantifier ?

"L'approche quantitative permet seule d'accéder à la description des phénomènes textuels qui présentent un grand intérêt une fois mis en évidence et dont il aurait été difficile de cerner les contours à priori. Comment alors étudier la variation de traits linguistiques dans un corpus ?

Certains linguistes se fixent pour but principal la description de la variation, au sein d'un corpus, de l'ensemble des éléments d'un même système d'unités linguistiques (graphèmes, formes, lemmes, lexies, système d'unités linguistiques (graphèmes, formes, lemmes, lexies, système de catégories grammaticales, séquences etc.). Ce type de tâche s'accommode mal de procédures de segmentation et d'identification approximatives des unités de décompte. Il nécessite au contraire que le texte analysé soit soumis, lors d'une étape préalable, à une réflexion minutieuse sur les procédures de repérage, d'identification et d'annotation des unités à recenser. Une fois les comptages réalisés pour chacune des unités du système, on soumet ces décomptes à des traitements statistiques afin de mettre en évidence les variations des différentes unités. Ces dernières ont une méthode statistique qui s'appuie sur des mesures et des comptages réalisés à partir des objets que l'on veut étudier. Décompter des unités, les additionner entre-elles, signifie les considérer au moins le temps d'une expérience, comme des occurrences identiques d'un même type. Pour soumettre une série d'objets à des comparaisons statistiques, il faut donc, dans un 1^{er} temps, définir une série de liens systématiques entre des cas particuliers et des catégories générales.

Dans la pratique, l'application de ces principes implique que soit définie une norme de dépouillement permettant d'isoler à partir du texte annoté, les différentes unités sur lesquelles porteront les dénombrements. Ch. Muller (1973) expose les difficultés liées à l'établissement d'une telle norme de dépouillement : « La norme devait être acceptable à la fois pour le linguiste, pour ses auxiliaires, et pour le statisticien mais leurs exigences sont souvent contradictoires. L'analyse linguistique aboutit, à ce moment là, à des classements

nuancés, comportant toujours des zones d'indétermination ; la matière sur laquelle elle opère est éminemment continue, il est rare qu'on puisse y tracer des limites nettes ; elle exige la plupart du temps un examen attentif de l'entourage syntagmatique et paradigmatic [...] avant de trancher. La statistique, dans toutes ses applications, ne va pas sans une certaine signification des catégories ; elle ne pourra entrer en action que quand le continu du langage a été rendu discontinu. [...] " (Voir tableaux ci-dessous : pratique)

Presse : liberté p.24 du dimanche 28-8-2011.

Texte :

ELLE VEUT RETABLIR « LES ASPECTS POSITIFS » DE LA COLONISATION.

FRANCE: LES PROMESSES DE MARINE LE PEN AUX PIEDS NOIRS.

La dirigeante d'extrême droite, Marine le Pen, candidate à la présidentielle de 2012, a assuré hier aux pieds-noirs (français installés en Algérie avant l'indépendance) qu'elle solderait l'héritage historique de la guerre d'Algérie si elle est élue.

Marine Le Pen a passé la journée au Bacarès, dans le sud de la France, au milieu de centaines de rapatriés d'Algérie réunis en forum, à un an de l'élection présidentielle et du cinquantième anniversaire de l'Indépendance algérienne et de « l'exode » d'environ un million de Français.

« Si je suis élue présidente de la République, il est bien entendu que je règlerai d'une manière définitive tous les problèmes liés à votre exode forcé, tant d'un point de vue juridique que pécuniaire ou moral », a-t-elle promis à un auditoire pour une très grande part favorable.

M^{me} Le Pen, dont le compagnon Louis Aliot est fils de rapatriée, a déposé une gerbe devant une stèle dédiée aux morts des rapatriés avant d'entonner avec eux le Chant des Africains et de dénoncer « les manipulateurs de l'histoire », invoquant la figure de son père, Jean Marie Le Pen, qui avait démissionné en 1956 de son mandat de député pour aller combattre en Algérie.

Elle a promis, si elle est élue, de résoudre les questions de suspens, comme celle des indemnités, de rétablir l'alinéa controversé de la loi du 23 février 2005 sur les Français rapatriés qui évoquait « les aspects positifs » de la colonisation, retiré en 2006 et d'abroger la double nationalité.

Ce qui est écrit sur le journal	Ce qui devait être écrit sur le journal
- La dirigeante d'extrême droite - Si elle est élue, elle solderait. - Tant d'un point - Très grande part favorable (pléonasme). Lexique - Liberté du 2 aout 2012. La méthodologie du Coran dans la résolution des problèmes complexes ou crises. Pour nous inspirer du Coran dans la résolution des cas de difficultés majeures qui peuvent se poser à la société, prenons l'exemple de la direction de l'orientation de la prière (<i>Salat</i>), <u>la Qibla</u>.	- La dirigeante de l'extrême droite. - Si elle est élue, elle soldera...ou - elle ne solderaque si elle est élue. - Aussi bien - Part très favorable 1- El Salat, la Salat (déterminant à préciser), la prière, la direction (la Qibla)

Liberté du 18-02-2012

L'eusses-tu cru (l'aurais-tu cru)? (Lustucru provient de l'expression l'eusses-tu cru ?) : Chute libre pour l'une, ascension fulgurante pour l'autre.

La sardine est plus bleue que d'habitude, bleue de colère d'avoir recouvré malgré elle sa valeur réelle et (est) en chute libre depuis 48h alors que naguère (- **ponct**) elle n'a cessé de narguer ses friands en flottant sur le nuage haut perché des 300 DA le kg.

Tunisie, Egypte et aujourd'hui Libye : seize dessinateurs de BD et de presse du monde entier, dont notre caricaturiste Ali Dilem, réunis autour du Français Plantu et de l'association cartooning for peace, célèbrent en images les révolutions arabes dans l'album Dégage ! (Editions Fetjaine).

Avec chacun son style et son graphisme, ces dessins de presse et ces bandes dessinées de deux à quatre pages d'auteurs des pays arabes, d'Israéliens et de Français sont intéressants.

Commentaire :

1- Questions sur le fond

- Le journaliste fait-il allusion au pays des Israéliens ? Qui est Israël ? Et qui est Israël justement dans l'histoire du monde Arabe ?

- Le journaliste fait-il allusion au pays des Français ? Qui est la France et qui est justement la France dans l'histoire de l'Europe ? Qui est la France dans l'histoire de l'Afrique du Nord, du Maghreb et particulièrement de l'Algérie ? Quelle relation entretient Israël avec la France ?

2- Questions sur la forme

Le journaliste écrit : ...des pays arabes, d'Israéliens et de Français. Israéliens et Français (utilisation de la norme centrale, majuscule aux noms de pays et d'habitants)

Avec chacun son style et son graphisme, (phrase nominale jouant le rôle de phrase principale) ces dessins de presse et ces bandes dessinées...

Liberté du 27 juin 2012.

L'actualité en question p.2

Quelle marge de manœuvre pour le nouvel ambassadeur de France ?

Ce n'est pas un hasard si le ministre des Moudjahidine est sorti de sa réserve pour déclarer « attendre des actes de la part de Paris », le jour même où le nouvel ambassadeur de France remet ses lettres de créance au président Bouteflika.

Ce qui est rapporté par le journaliste	Ce que le journaliste insinue
<i>Ce n'est pas un hasard si le ministre des <u>Moudjahidine</u> est sorti de sa réserve <u>pour déclarer</u> « attendre des actes de la part de Paris », le jour même où le nouvel ambassadeur de France remet ses lettres de créance au président Bouteflika.</i> Remarques : 1- La phrase écrite en gras est une phrase infinitive. Je constate que c'est une phrase dont la tournure n'est ni de la norme exogène ni de la norme endogène, elle fait partie de la surnorme. 2- Sur le plan lexical, le mot Moudjahidine ne porte pas la marque du pluriel. Est-ce un mot de la langue française d'origine arabe attesté tel qu'il est sur le plan grammatical ?	<i>- J'attends, nous attendons, Alger, l'Algérie attend des actes concrets de Paris, de la France. (style direct)</i> Le « je », le « nous », pronoms personnels renvoient au ministre des <u>Moudjahidines</u>, au gouvernement algérien, à l'Algérie pour l'histoire des deux pays.

Le quotidien d'Oran du samedi 25 août 2012.

A la Une du journal : Droits de l'Homme, disparus, **harraga**, corruption

LE TABLEAU NOIR DE LA COMMISSION KSENTINI

Le terme **harraga** est un terme typiquement algérien. Il est utilisé au pluriel mais ne prend pas de « s » (marque du pluriel en français) : lexique +syntaxe (orthographe y fait partie). Je vois que même s'il y a la marque du pluriel, rien ne changerait sauf qu'il serait un terme de la langue française.

p.2 dans l'article, nous avons ce qui suit : Dans son rapport annuel ?2011(j'aurai dit : dans son rapport annuel de 2011 rendu public vendredi, la Commission(pourquoi le journaliste a-t-il mis une majuscule à ce mot même et non à la suite du sigle ?) nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) [...]. Le discours politique et les bonnes intentions, **à eux seuls** ne suffisent pas (absence de ponctuation : pour moi, le journaliste devait plutôt mettre une autre virgule à la fin de « à eux seuls » (apposition) ou écrire « à eux seuls » à la fin de la phrase, ce qui donnerait : Le discours politique et les bonnes intentions ne suffisent pas **à eux seuls**...

Constats de la norme endogène dans la presse algérienne d'expression française.

A la même page du même journal

Tunisie, Egypte et aujourd'hui Libye : seize dessinateurs de BD et de presse du monde entier, dont notre caricaturiste Ali Dilem, réunis autour du Français Plantu et de l'association cartooning for peace, célèbrent en images les révolutions arabes dans l'album Dégage ! (Editions Fetjaïne).

Avec chacun son style et son graphisme, ces dessins de presse et ces bandes dessinées de deux à quatre pages d'auteurs des pays arabes, d'Israéliens et de Français.

Commentaire

1- Questions sur le fond

- Le journaliste fait-il allusion au pays des Israéliens qui est Israël et qui est Israël justement dans l'histoire du monde arabe?

- Le journaliste fait-il allusion au pays des Français qui est la France et qui est justement la France dans l'histoire de l'Europe ? Qui est la France dans l'histoire de l'Afrique du Nord, du Maghreb et particulièrement de l'Algérie ? ? Quelle relation entreprend Israël avec la France ?

2- Questions sur la forme

Le journaliste écrit : ...des pays arabes, d'Israéliens et de Français. (Pourquoi la majuscule à Israéliens et Français) car en tant que lectrice, je m'attendais à lire plutôt :

Avec chacun son style et son graphisme, ces dessins de presse et ces bandes dessinées de deux à quatre pages d'auteurs des pays d'arabes, d'israéliens et de français. Le mot pays (pl.) revient aux 3 pays cités ?

Liberté du 27 juin 2012.

L'actualité en question p.2

Quelle marge de manœuvre pour le nouvel ambassadeur de France ?

Ce n'est pas un hasard si le ministre des Moudjahidine est sorti de sa réserve pour déclarer "attendre des actes de la part de Paris ", le jour même où le nouvel ambassadeur de France remet ses lettres de créance au président Bouteflika.

Ce qui est rapporté par le journaliste	Ce que le journaliste insinue
-Ce n'est pas un hasard si le ministre des <u>Moudjahidine</u> est sorti de sa réserve <u>pour déclarer</u> « attendre des actes de la part de Paris », le jour même où le nouvel ambassadeur de France remet ses lettres de créance au président Bouteflika. Remarques 1-La phrase écrite en gras est une phrase infinitive. Je constate que c'est une phrase dont la tournure n'est ni de la norme exogène ni de la norme endogène, elle fait partie de la surnorme. Elle peut être remplacée par la phrase de la colonne en face et qui est une phrase déclarative affirmative. 2- Sur le plan lexical, le mot Moudjahidine ne porte pas la marque du pluriel. Est-ce un mot de la langue française d'origine arabe attesté tel qu'il est sur le plan grammatical ? Oui, c'est un mot d'origine arabe écrit avec des lettres latines. Sur le plan phonétique, le terme sera écrit de la forme suivante : [muza : idin]. Le « j », [z] peut être prononcé autrement dans d'autres wilayate(s)	<i>-J'attends, nous attendons, Alger, l'Algérie attend des actes concrets de Paris, de la France.</i> (style direct) Le « je », le « nous », pronoms personnels renvoient au ministre des <u>Moudjahidine</u>, au ministère des militants, au gouvernement algérien, à l'Algérie pour l'histoire des deux pays.

d'Algérie. [*mudza : idin](arabe-classique)-[**muz (dz)ahdin] .(dialecte algérien)	
---	--

Le quotidien d'Oran du samedi 25 août 2012.

A la Une du journal : Droits de l'Homme, disparus, **harraga**, corruption

LE TABLEAU NOIR DE LA COMMISSION KSENTINI

Le terme **harraga** est un terme typiquement algérien. Il est utilisé au pluriel mais ne prend pas de « s » (marque du pluriel en français) : lexique +syntaxe (orthographe y fait partie) et même si marque du pluriel existait, rien ne changerait sauf qu'il serait un terme de la langue française.

P.2 dans l'article, nous avons ce qui suit : Dans son rapport annuel ?2011(j'aurai dit : dans son rapport annuel de 2011 rendu public vendredi, la Commission(pourquoi le journaliste a-t-il mis une majuscule à ce mot même et non à la suite du sigle ?) nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) [...]. Le discours politique et les bonnes intentions, **à eux seuls** ne suffisent pas (absence de ponctuation : le journaliste devait plutôt mettre une autre virgule à la fin de « à eux seuls » (apposition) ou écrire « à eux seuls » à la fin de la phrase, ce qui donnerait : Le discours politique et les bonnes intentions ne suffisent pas **à eux seuls**...

Remarque : le terme harraga n. courant, relâché, provenant du verbe de l'arabe parlé « yahrag », il brûle, « tahrag » ; elle brûle, « yahargou » ; ils brûlent. Les « harraga » font un acte hors la loi. C'est un terme qui s'emploie surtout au pluriel puisque l'acte est fait en groupe, pour dire « brûleurs » qui signifie clandestins, parlant d'émigration clandestine. Ce sont surtout les jeunes qui l'emploient et beaucoup font l'acte pour aller émigrer clandestinement ailleurs. Ce mot peut être confondu par un étranger avec le terme haggara qui signifie personne qui méprise une autre. Le « **a** » écrit à la fin prend la marque du féminin, au masculin, on dira haggar et au m.pl. haggarine, au f.pl. haggarète.

Remarque : Le terme hogra est courant alors que haggar n'apparaît que rarement.

A la Une du Quotidien d'Oran du 30 août 2012

LA BARAKA DE L'ARGENT SALE

MARKETING SPORTIF OU « SOUKING POLITIQUE » ? : est un terme d'origine arabe qui signifie marché : le lieu où l'on vend des légumes, des fruits le mot souligné dont le radical est souk de la viande et beaucoup de denrées, il peut être le lieu où l'on vend des vêtements. On peut aussi

l'appeler elmarchi en dialecte algérien, mais dans ce contexte, il a une terminaison de la marque de langue anglaise (suffixe ing).

SOUK [Sùq] : n.m de l'arabe courant, pluriel : **les souk(s), aswak(s)**, courant et classique : marché traditionnel. Sens figuré (fam.) : lieu de désordre, ghachi : terme du dialecte de l'arabe algérien ; populace.

Kaki, EL Mesrah et l'« engagement dans l'art dramatique » p.28 Terme d'origine arabe classique signifiant le théâtre.

...L'auteur écrit que Kaki « est d'abord membre de la troupe amateur « Es Saidia » de 1947 à 1948, puis passant à l'étape suivante, il crée avec Abdelkader Benaïssa la troupe « El Masrah » qui deviendra le célèbre « mesrah el garagouz ».A cette époque, son ambition se limitait à la préservation du patrimoine immatériel local(us et coutumes, melhoun, musique andalouse et chaabi...)...Kaki, en jeune prodige, commence à se faire connaître dans le fawdj el falah de la troupe « El Badr », auteur également de pièces (« Le Dentiste atomique », « Moudjrimoun em la ? », « Zwadi Ber Ridha »)...L'histoire du théâtre algérien étant très riche...Ce dernier est-il une évolution « naturelle »...conjoncture particulière ?... : El Mesrah , musico théâtrale , est née (en 1959) d'une situation conjoncturelle. Il devait participer à la lutte armée et la servir dans toute l'acceptation du terme : collecte de fonds de ses spectacles afin de pourvoir aux allocations des familles de djounouds, collecte de renseignements, collecte de médicaments et d'habits...Dans ce but, et prenant prétexte d'une invitation au festival de théâtre de Bruxelles, ... la Belgique. ..., ils transitent par l'Allemagne avant de rallier la Suisse, escomptant sur Benahmed Mohamed, un étudiant mostaganémois, chef de cellule FLN à Lausanne pour y rencontrer Abdelhamid Mehri, ministre des affaires sociales dans le 2ème GPRA, ancien responsable PPA à Tunis et ancien chef hiérarchique de Benaïssa Abdelkader du temps où ce dernier était étudiant à Djamaa Zitouna...

De l'article ci-dessus, je relève et j'explique les mots et les expressions d'origine arabe écrits en lettres latines.

El masrah : n.m arabe classique, Le théâtre.

Mesrah el garagouz : intitulé d'une pièce de théâtre qui prend la forme d'une phrase nominale d'arabe classique ; théâtre des marionnettes.

Melhoun : adj. Provenant du substantif lahnoun (arabe classique : air) signifiant air musical

Chaabi : adjectif de l'arabe classique : populaire.

Fawdj el falah : nom d'une troupe théâtrale sous forme de phrase nominale d'arabe classique ; groupe du succès, de la réussite, de la prospérité, du salut et de la délivrance.

El badr : n.m de l'arabe classique signifiant la pleine lune.

Moudjrimoun em la ? Intitulé d'une pièce théâtrale sous forme de phrase interrogative de l'arabe classique ; criminels ou pas ?

Zwadj Beer Ridha : Intitulé d'une pièce théâtrale sous forme de phrase nominale de l'arabe classique : mariage avec consentement ou mariage consentant.

Djounouds : du nom masculin djoundi ou féminin djoundia (ya) : militaire.

Djamaa Zitouna : nom d'une université arabe qui signifie intégralement : mosquée de l'olivier.

Remarques concernant les mots, expressions et phrases ci-dessus.

Le Quotidien d'Oran du 29/08/2012 p.13

Haï Sabah (quartier du matin (la traduction intégrale que je donne reste insuffisante car le journaliste n'a pas écrit El sabah ou Essabah, il n'a pas employé un article défini). Cet intitulé est un nom propre qui ne peut être utilisé que sous cette forme, cela ne m'empêche pas de le traduire.

Les habitants dénoncent un marché anarchique

Le problème des marchés couverts de fruits et légumes désertés par les commerçants revient de nouveau. Les habitants de Haï Sabah se plaignent du marché érigé anarchiquement entre le rond-point de cité Djamel et celui de L'EHU et qui cause des désagréments énormes dans cette nouvelle cité. [...]

Haï : n.m d'origine arabe classique qui signifie **quartier**.

Sabah : matin

P.14.

Elle introduit du kif en prison à son insu

Agissant sur la base d'information, la brigade des stupés a découvert du kif dans un panier qui était destiné à un détenu à la maison d'arrêt de Sidi Bel Abbès. Le kif était dissimilé dans un pot d'olives dénoyautées, a indiqué la cellule de communication de la police. C'est une

femme âgée de plus de 70 ans qui a été mise en cause car le panier en question était destiné à son fils qui était détenu. Après son audition, la femme a déclaré que le pot d'olives a été mis dans le panier par son fils qui voulait l'envoyer à son frère en prison et qu'elle n'était pas au courant du kif qui était à l'intérieur. Interrogé par les enquêteurs, le fils a déclaré qu'il a eu le pot d'olives d'un des amis de son frère détenu et qu'à son tour + (ponctuation) il n'avait aucune idée sur le contenu en plus des olives (tournure à revoir). L'ami en question a été interpellé et a reconnu avoir mis du kif pour l'introduire en prison par l'intermédiaire de la mère qui s'appêtait à rendre visite à son fils en prison (mot répété). Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel Abbès, l'ami du détenu a été mis sous mandat de dépôt, quant à sa mère et son frère, ils ont bénéficié de la citation directe. (Fait divers à revoir sur le plan rédactionnel).

Remarque : le mot kif est répété 5 fois et une fois avec un substitutif qui est le mot : *contenu*

Explication du mot kif : **n.m** de l'arabe algérien courant et parlé signifiant drogue à base de feuilles de Cannabis et de tabac à fumer. Le terme Kif vient du verbe de l'arabe parlé algérien **takayafa** « Il a fumé » et **yatakayaf** « Il fume ». On peut parler aussi de chira et de hachich.

Le Quotidien d'Oran du 06/09/2012

A la Une, en haut de la page, écrit en couleur rouille : UNE RENTREE SCOLAIRE SOUS SURVEILLENCE : la même erreur d'orthographe est répétée à la p.5. Peut-être que le journaliste a pris en considération l'infinitif du verbe surveiller.

A la Une toujours du même journal, je remarque un intitulé d'un autre article écrit en noir et en lettres grasses : Petites variations dans le statu quo

LE PREMIER MINISTÈRE A CHANGE, LE GOUVERNEMENT **PAS TROP** (inexistence du point final à la fin de la phrase).

La phrase paraît incorrecte sur le plan morphosyntaxique : Les questions que je me pose sont les suivantes : -Faut-il mettre un accent sur une majuscule, J'aurais écrit la phrase comme suit : LE PREMIER MINISTÈRE A CHANGÉ, LE GOUVERNEMENT PAS VRAIMENT ou IL N' Y A PAS EU UN GRAND REMANIEMENT DANS LE GOUVERNEMENT AU PREMIER MINISTERE. LE PREMIER MINISTERE A CHANGE, LE GOUVERNEMENT PAS VRAIMENT.

Du même article, je relève un titre écrit en gris à la p.2 : DES CHEFS DE PARTIS PARTENT, D'AUTRES ARRIVENT.

REGLE : la bonne ponctuation, clarté, efficacité et précision de l'écrit. De Boeck et Larcier s.a., 1978, 1^{ère} édition, 1982 : 2^{ème} édition, 1998 : 3^{ème} édition, Duculot, Paris, Bruxelles. Albert Doppagne : pp.10-13-14.

Les deux signes fondamentaux de la ponctuation sont le point et la virgule. Le point est destiné à découper un texte en parties qui, dans une certaine mesure, se suffisent à elles mêmes et forment des éléments que l'on nomme phrases. Les virgules poursuivent cette besogne de division et créent, à l'intérieur des phrases, des segments plus petits. Points et virgules, convenablement employés, apportent, à un texte, une clarté qu'il n'aurait pas autrement.

A la même page : ... Le passage du MSP à l'opposition en était le signe et Aboudjerra Soltani, par nécessité de survie au sein de son propre appareil, a dû renoncer à la « **wizara** ».

La wizara : (nom féminin d'origine arabe qui signifie **le ministère** (n.m précédé du déterminant le) : wizara est un terme précédé du déterminant **la**. Ce mot est mis entre guillemets, est-ce parcequ'il n'est pas attesté dans le dictionnaire du français de France **et dans le dictionnaire du dictionnaire des mots d'origine arabe de Salah GUEMRICHE, préface d'Assia Djébar de l'Académie française, éditions du Seuil, 2007) ?**

Le mot arabe vizir (وزير en arabe et en persan, parfois transcrit en vizir, vazir, wasîr, wesir ou encore wezir), désigne un fonctionnaire de haut rang, ayant un rôle de conseiller ou de ministre auprès des dirigeants musulmans (califes, émirs, maliks, padishah ou sultans). <https://fr.wikipedia.org/wiki/Vizir>

J'ai repris les mots utilisés dans mon mémoire de maîtrise

A la p. 8 du même journal.

Quel est ce personnel **ministrable** ? Le terme souligné existe dans le dictionnaire de la langue française de la norme exogène (français de France). Cet adjectif qui est en même temps nom fait partie de la même famille que les mots qui suivent : Ministère et ministre. Fait-il aussi partie de la norme endogène ? Les trois termes ci-dessus (ministrable, ministre et ministère) ont-ils un verbe ? Si oui, lequel ? **Administrer ou ministrer ? Administrable est un adjectif qui provient du verbe**

administrer et que je n'ai pas trouvé dans le dictionnaire du français de France (Petit Larousse en couleurs 1988, p.642)

A la Une et à la p.10 internationale du quotidien indépendant El Watan du 18/08/2012

TUNISIE Violences salafistes lors d'une manifestation

Près de 200 salafistes se sont attaqués avec des épées et des barres de fer à des manifestants à Bizerte, à 60 km au nord de Tunis, dans un rassemblement de soutien à Al Qods.

Salafistes : n.m et f.pl. dans ce contexte, il peut prendre la marque du singulier : un (e) salafiste ; religieux musulmans adeptes du prophète Mouhammed que le salut soit sur lui.

Le terme **salafiste** est formé du mot **salaf** qui se prononce en arabe sèlèf [selef](ancêtre) est suivi du suffixe de la langue française **iste**.

Cette manifestation a été organisée avant-hier soir à la maison de la culture de Bizerte par la ligue tunisienne pour la tolérance et d'autres organisations de la société civile « pour le soutien à la mosquée Al Aqsa », en présence du militant libanais Samir Al Kontar, qui a passé près de trente ans dans les geôles israéliennes. Tandis que cette manifestation touchait à sa fin, un groupe de salafistes s'est attaqué aux participants, usant d'épées et de barres de fer. Les assaillants ... ont justifié leur « razzia » par le fait que ce militant libanais est un chiite de Hizbollah et que la musique fait partie du domaine du « haram ».

Remarque : sur le plan phonétique, le déterminant de la langue arabe classique **El (le ou la)** fait plutôt partie de la prononciation de la langue française. Je m'attendais plutôt à voir la lettre **A** de Al Qods, Al Aqsa, Al Kontar remplacée par le lettre **E**, ce qui donnera : **El** Qods, **El** Aqsa, **El** Kontar

Razzia : n.f signifiant « raz-le bol » ou « colère ».

Chiite : n.m ou f. personne dont la religion est contraire à celle d'un sunnite **[sunit]** : n.m de l'arabe littéraire ou courant sounna, sunna, el sounna qui est une tradition prophétique.

Les Sunnites : dérivé de l'arabe el sunna + suffixe de la langue française **ite**.

Nom et Adjectif : intellectuels suivant la doctrine musulmane prônant la conformité à la sounna et son respect intégral.

Mot utilisé par les intellectuels. Personne respectant les enseignements de la **Sunna** (sounna) qui est une tradition prophétique.

Ex de sunna : a) Pour les hommes : Laisser pousser la barbe.

b) La pratique de la prière hors des cinq moments obligatoires.

Haram : n et adj. Signifiant pêché ou illicite, interdit par Dieu ou par la religion des salafistes.

A la page de la publicité du même journal

SAHA AIDAKOUM : Phrase nominale de l'arabe algérien courant qui se prononce SAHA IDKOUM en pressant sur le i.

Remarque : le terme aïd se prononce en français [a-id] mais en arabe classique ou local algérien, il se prononce [id] avec pression sur le [i] qu'un français ne peut prononcer. Je me demande pourquoi le journaliste qui s'occupe de la page publicitaire et qui est Algérien a écrit AID au lieu de ID.

SAHA 3IDKOUM = BONNE FETE A TOUS en précisant que c'est de la fête de l'**3ID** (AID).

A la p.12 du quotidien d'Oran du 14 août 2012, le journaliste a écrit :

Claire- Fontaine

S'hour à la chandelle

Une défaillance, qui s'est manifestée sur un transformateur électrique, a plongé dans le noir, hier, la localité de Claire-Fontaine « Une équipe de techniciens est à pied d'œuvre pour procéder à l'installation d'un nouveau transformateur et revoir les équipements nécessaires à l'aération du poste » a affirmé un responsable au niveau de l'agence Sonelgaz, sise dans la commune d'Ain El Turck. Notons que cette coupure d'électricité a été enregistrée dimanche, un peu plus après minuit. Cet état de fait a ainsi obligé les familles demeurant dans ladite localité, à prendre leur **S'hour** à la lumière des bougies.

Toujours est-il que, selon notre interlocuteur, le courant sera rétabli aujourd'hui (ndlr : hier).

Lexique : Le terme **S'hour** est écrit deux(2) fois : et dans le titre de l'article du correspondant et dans le texte (corps), la question que je me pose est la suivante, étant donné que le mot **shour** est un nom commun prévu pour le temps ou le moment en langue arabe classique ou dialectale chez tous les Arabes et tous les Musulmans, pourquoi le journaliste a-t-il réécrit la 1^{ère} lettre du mot en majuscule ?

Claire-Fontaine (titre générique de l'article suivi du second : **S'hour** à la chandelle)

Remarque : avant de lire l'article, je m'attendais à ce qu'on parle de la chanson « Au clair de la lune » mais pas de la chanson « A la claire fontaine ». Sur le plan sémantique, y aurait-il eu confusion de la part du journaliste qui connaît les deux (2) chansons ? Un lecteur bien averti aurait pensé à la couleur ou à l'état de l'eau de la fontaine qui est claire (adjectif) et dont la clarté ressemblerait à celle de la lumière du courant électrique qui n'existait pas ce jour là et qui était remplacé par la chandelle au moment du shour.

La lune a joué un rôle naturel avec sa lumière au moment du shour, en été, en ce mois de Ramadhan (2012).

Explication personnelle du mot s'hour ou shour : Moment où le musulman doit manger une seconde fois avant de dormir. Ce repas peut remplacer celui de El 3icha (dîner) ou celui du f'tour ou ftour (petit déjeuner dit dans ma région). Il se passe une demi-heure avant el imsèk (le jeûn).

Dans la chanson française, on parle du verbe « écrire » avec une plume et c'est Colombine qui le demande à Pierrot son ami qui dînait à la chandelle, à ce moment là (au clair de la lune) et qui se sentait importuné par cette demande. Ya-t-il dans cette chanson une idée d'amour ou de religion ? Le dîner à la chandelle est européen et chrétien, il se passe aussi à Noël. Les Musulmans allument les bougies et les chandelles au moment de la prière du maghreb, et peuvent aussi dîner à la chandelle le jour du Mouloud (jour de la naissance du prophète Mouhammed (qlssl), jusqu'à ce qu'elles s'éteignent.

A la Une du quotidien national d'information **Liberté** du 25 septembre 2012...

Pour Dissuader les candidats à l'émigration clandestine Une cellule anti-harragas
... qui ont enregistré un nombre important de candidats à la hargha

Anti-harragas : mot composé du préfixe de la langue française **anti** signifiant **contre, s'opposant à...** et du nom d'origine arabe à norme endogène **harragas** écrit au pl. et comportant un **S** à la fin, donc, considéré comme mot de la langue française. Ce terme est écrit plusieurs fois par le journaliste avec la marque du pluriel (**s**).

Hargha : Nom féminin précédé du ou par le déterminant de la langue française « la », c'est le nom de l'action faite par les harraga ou harragas.

A la page 5 LE RADAR du quotidien national d'information Liberté, je lis :

MEDIA-PLUS LA COLLECTION « JIB » PREMIER LIVRE : « le Dingue au bistouri » de Yasmina Khadra.

La maison d'édition Média-Plus vient de lancer une nouvelle collection de livres de poche, sous l'appellation « Jib ». Cette création est dédiée aux grands auteurs et jeunes talents. Première réédition : le Dingue au bistouri, premier roman policier de Yasmina Khadra en

attendant d'autres. Présente au Sila avec un catalogue prestigieux, la maison d'édition Média-Plus a surtout marqué le cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie par la publication d'une dizaine d'ouvrages signés par de grands spécialistes du domaine.

JIB : n.m de l'arabe dialectal algérien signifiant au sens propre **poche** en français, ce qui donne après lecture de l'article ci-dessus livre de poche = kitèb eljib qui en vérité et selon la traduction intégrale veut dire : livre de **la** poche (facile à transporter, à lire n'importe où en le mettant dans la poche pour le protéger contre les intempéries).

JIB : V. arabe dialectal algérien signifiant « ramène » « donne », conjugué à l'impératif à la 2^{ème} personne du singulier. C'est un appel de la part de Media-Plus (maison d'édition) destiné à l'auteur.

Le mot **poche** selon le dictionnaire Larousse en couleurs 1988 p.773 est un mot dont le genre est féminin. En francique, on parle de pokka qui est une partie d'un vêtement en forme de sac, où l'on peut mettre de menus objets. **De poche**, se dit d'un objet de petites dimensions, que l'on peut porter sur soi ex : lampe de poche –Se dit de livres édités dans un format réduit par un auteur chez un éditeur pour se remplir les poches de part et d'autre selon le cas.

A- Identification du média

Nom du journal	Date de publication	Page du journal et sujet
LIBERTE	28/08/2011	24 de la dernière de couverture. A gauche, espace assez important, taille de même dimension que celle des articles écrits dans la même page mais moindre que celle d'une caricature du Dilem et d'un autre article placé en haut, à gauche écrit par H.
Le Quotidien d'Oran	27/06/2012	12. Nouvel ambassadeur de France, quelle marge de manœuvre
LIBERTE	02/08/2012	p.4 La méthodologie du coran
LIBERTE	02/08/2012	p. commerce et agroalimentaire

Le Quotidien d'Oran	14/08/2012	12
Le Quotidien d'Oran	25/08/2012	A la Une Harraga
Le Quotidien d'Oran	25/08/2012	p.2 Commission Ksentini
/	29/08/2012	13 et 14
/	30/08/2012	La Une La baraka de l'argent sale
/	/	14
/	06/09/2012	A la Une 02-05-08
El Watan	18/08/2012	A la Une- 10
Liberté	26/09/2012	A la Une-05

B- Identification de l'auteur et du producteur

Propriétaire de l'entreprise médiatique / Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP)

C- Identification du contenu

Titre / Elle veut rétablir « les aspects positifs » de la colonisation (empattement triangulaire, Garamont Times), écrit en caractères gras, lettres majuscules de couleur rouge pour attirer l'attention du lecteur, ce titre convient parfaitement au contenu de l'article. Je crée un autre titre : Si je suis élue...

Intertitre/ France : Les promesses de Marine Le Pen aux pieds-noirs. (Empattement rectangulaire, Memphis Rockwell). Dans cet article, il est question de politique et d'histoire entre deux pays : la France et l'Algérie. Le sujet de cet article : Projet des élections présidentielles de 2012. Les personnes concernées sont les Pieds-Noirs, un million de Français rapatriés, Marine-Le Pen s'adresse aux Français, son intention est de les convaincre à être optimistes. L'évènement s'est passé au Bacarès, sud de la France

C- Le contexte de signification

L'évènement est arrivé car l'occasion s'est présentée : - Préparation des élections présidentielles en France pour lesquelles Marie Lepen, dirigeante d'extrême droite est concernée vu qu'elle est candidate et du cinquantième anniversaire de l'Indépendance algérienne et de « l'exode » d'environ un million de Français donc, son but est de régler d'une manière définitive tous les problèmes liés à leur exode rural. Cette manière de faire peut être juridique, pécuniaire ou morale. Le journal a publié cet article puisque le contenu fait partie des évènements politiques et historiques du jour.

Lise CHARTIER (2003), *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*, Québec, Presses de l'Université du Québec, reprenant la notion, explique pour sa part que

[...] les médias se font un devoir de parler de tout. Ils traitent de tous les sujets qui font la nouvelle et donnent sur chacun le plus de renseignements possibles, tout en tenant compte du mode de diffusion et du style qui leur est propre. Pris dans leur ensemble, les médias nous apprennent à peu près tout à propos d'un événement (p. 29). L'auteure ajoute encore : « Les médias nous parlent de tout ; la liberté d'information le préconise » (p. 31). La nuance sur la notion de totalité a pratiquement disparu, on semble ne plus parler d'une tendance, mais d'une forme de loi. Le chercheur en communication réclamera alors de savoir à quoi peut bien correspondre, journalistiquement mais aussi philosophiquement, de « tout dire » (ou « à peu près tout ») sur un événement. Demandra d'autre part s'il ne s'agit pas, en matière de déontologie, de « droit à l'information » plus que de « liberté d'information ».

B-En classe

Lors des travaux dirigés du module intitulé « correction phonétique » que j'assure cette année en 2012 et que j'ai assuré en tant que module de « phonétique » il ya quelques années « cours et TD », je demandai aux étudiants nouvellement inscrits en 1^{ère} année LMD, à la filière de français, au département des langues étrangères et à la faculté des lettres et des langues, d'écrire sur une feuille blanche leur nom, leur prénom, la date et le lieu de naissance, le groupe auquel ils adhèrent et en une dizaine de lignes maximum de répondre par écrit à la question suivante :-*Qu'est-ce que la langue française ?*

En phonétique, pour le 1^{er} groupe et à la 1^{ère} séance, je réalisai qu'il n'y avait qu'une seule étudiante qui savait en général s'exprimer oralement en français et c'est pour cela que je me

suis référée à l'écrit à la 2^{ème} séance pour le leur faire lire plus tranquillement ultérieurement.

Dans les 16 copies du groupe A, des confusions de prononciation se voyaient à l'écrit et ce sont celles-là que j'entendais, il fallait à chaque fois que je regarde leur bouche les dire ainsi que l'expression de leur visage.

Dans les 16 copies que j'ai corrigées, je découvris des confusions à l'écrit dans : e- é- è - ê, an-en-on, i-é, a-è, é-u-i, s-z-g, v-r, m-n, e-u-i, é-uer, i-g.

Commentaire : Le son des lettres soulignées existe en arabe d'Algérie. Où se pose donc le problème ? Le confondent-ils avec un son de la 2^{ème} langue étrangère qu'ils ont apprise depuis la 1^{ère} année moyenne (6^{ème}), au CEM (collège d'enseignement moyen), l'équivalent du CES en France, au secondaire et à l'université et qui est l'anglais. Parmi ces sons, il ya aussi ceux qui existent dans la langue berbère d'Algérie que j'entends, que je comprends en général et que je ne parle pas, le son Z se fait entendre chez les berbères d'Algérie en général et chez Angela Merkel d'Allemagne quand elle fait un discours.

Le même texte a été transcrit par ces mêmes étudiants, j'ai remarqué qu'en dessinant les caractères de l'API, beaucoup de ces étudiants, ne font attention ni à la différence existant entre la boucle du **e** caduc ni à celle du **a**. Quelques étudiants transcrivent le **è** (ouvert) de droite à gauche (3) comme si c'était le chiffre trois ou la lettre 3 [ajn] de l'arabe. Ils transcrivent en lettres de l'alphabet de la langue française. Ils orthographient le mot et le transcrivent à moitié en même temps.

En travaux dirigés, les étudiants devaient dresser un tableau sur les signes de transcription phonétique des consonnes et remplir certaines cases. En corrigeant, je remarquai que le son **ing a** **été placé par beaucoup d'étudiants OCCLUSIVES/PALATAL/SONORES. Une fois seule, je pratiquai le son ing, je découvris qu'il y avait une sonorisation comme si c'était la fin d'un bruit musical fait au moyen d'une batterie au moment où le batteur (musicien) utilise la baguette puis la soulève (tschak tschak music) . J'ai senti qu'il y avait un petit effort fait par mon ventre (ventriloque).**

Pour palatal, le problème ne se posait pas. J'avais le choix de fermer la bouche comme de l'ouvrir légèrement en l'étirant horizontalement comme si je souriais.

2. Résultats d'analyse : quels écarts par rapport au français standard ?

Le français standard ou français normé désigne le français dénué de tout accent ou régionalisme et dont la syntaxe, la morphologie et l'orthographe sont décrits dans les

dictionnaires, les ouvrages de grammaire et manuels de rédaction tels que le Bescherelles ou le Bon Usage. On considère parfois que le français parlé dans la région de Tours constitue le français de référence mais, la langue française étant pluricentrique, (Voir Ouvrage de Bernhard Pöll), il n'existe pas de définition généralement admise du français standard. Contrairement à ce français, les langues régionales sont les langues des minorités linguistiques historiques de France métropolitaine et d'outre-mer. Une minorité linguistique est le nom donné à un groupe de personnes, ou communauté humaine historiquement établie sur un territoire géographiquement reconnu, qui parlent une autre langue (ou dialecte) que la langue officielle ou majoritaire. La notion de minorité indique que cette communauté représente en proportion un nombre inférieur à la moyenne nationale ou régionale, à s'exprimer dans sa langue, le cas du français régional de Touraine. (Voir introduction de « Les Français devant la norme » de Nicole Guenier).

Kateb Yacine a affirmé que « la langue française est un butin de guerre : journaux, affiches publicitaires, enseignes commerciales, jusqu'aux commentaires des matches de foot-ball sur les radios, ou dans les conversations où il se mélange parfaitement à l'arabe parlé, le français est partout présent dans les rues d'Alger. »⁶ (**La langue française, butin de guerre prospère en Algérie**)

Instruit dans la langue du colonisateur, Kateb considérait la langue française comme le « butin de guerre » des Algériens. « La francophonie est une machine politique néo-coloniale, qui ne fait que perpétuer notre aliénation, mais l'usage de la langue française ne signifie pas qu'on soit l'agent d'une puissance étrangère, et j'écris en français pour dire aux Français que je ne suis pas Français », déclarait-il en 1966. Devenu trilingue, Kateb a également écrit et supervisé la traduction de ses textes en berbère. Son œuvre traduit la quête d'identité d'un pays aux multiples cultures et les aspirations d'un peuple. En 2005 fut inauguré à Grenoble une bibliothèque municipale portant son nom en hommage pour l'ensemble de son œuvre. Kateb est le père de Nadia, Hans et Amazigh Kateb, leader et chanteur du groupe Gnawa Diffusion.

S'établissant en 1962 plus durablement en Algérie et se refusant à écrire en français, Kateb commence, « grand tournant », à travailler à l'élaboration d'un théâtre populaire, épique et satirique, joué en arabe dialectal. Kateb avait définitivement opté pour un théâtre d'expression populaire. Dès le départ, la langue utilisée dans ses pièces était l'arabe

⁶ Isabelle Mandreau, envoyée spéciale, journal le Monde du 17/12/2012

maghrébin, langue vernaculaire s'il en est, à fort substrat amazigh. Mais cela ne lui suffisait pas : il rêvait de pouvoir faire jouer ses pièces en Tamazight dans les régions amazighophones. C'est ce qu'il expliqua à Mustapha Benkhemou qu'il avait fait contacter par Benmohammed (le parolier, du chanteur Idir) pour donner des cours de langue amazighe aux éléments de la troupe théâtrale. Aussitôt dit, aussitôt fait: l'internationale fut bientôt entonnée en Darija et en Tamazight au début de chaque représentation.

Kateb Yacine était journaliste au quotidien *Alger républicain* entre 1949 et 1951, son premier grand reportage a lieu en Arabie saoudite et au Soudan (khartoum). À son retour il publie notamment, un article dénonçant l'« escroquerie » au lieu saint de La Mecque.

(fr.wikipedia.org/wiki/Kateb_Yacine)

J'ai remarqué aussi en tant que lectrice que le français d'Algérie écrit dans la presse algérienne d'expression française, ressemble à celui écrit dans le livre d'André Lanly de 2003, le français d'Afrique du nord. Dans El Watan, Liberté et le Quotidien d'Oran, les journalistes algériens utilisent un français qu'ils n'ont certainement pas appris à l'école selon les règles du français standard mais selon certaines autres règles créées par des savants arabes ou persans et dont certains mots ont été reportés dans le livre de lecture ou d'histoire /géographie au moment de la scolarité de certains.

Y aurait-il une affinité entre les langues du monde ou un contact des langues ? Si c'est le cas, les écarts existent bel et bien car les définitions suivantes le confirment bien :

Affinité entre langues : « On parle d'affinité entre deux ou plusieurs langues, qui n'ont entre elles aucune parenté génétique, quand elles présentent certaines ressemblances structurelles (organisation de la phrase, vocabulaire général, déclinaison, etc. (voir pp. 149-160 de mon mémoire de magistère). Par exemple, les similitudes existant entre la déclinaison latine et la déclinaison russe sont dues à une parenté génétique puisque la grammaire comparée attribue aux deux langues une origine commune : l'indo-européen ; en revanche, les ressemblances entre le takelma et l'indo-européen sont dues, elles, à une certaine affinité. » ([Dubois et al. 1994]).

Contact de langues : « Le *contact de langues* est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme. Le contact de langues

peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre... » ([Dubois et al. 1994]).

Les mots utilisés par les journalistes dans les quotidiens algériens d'expression française cités ci-dessus sont des mots qu'on trouve et qu'on découvre généralement à la lecture d'articles. Un lecteur averti prendra en considération l'information nationale ou internationale du jour pour s'interroger sur les mots. Ce genre de lecteurs se trouve dans un café, dans un parc ou dans son bureau au moment des pauses. Certains, un stylo à la main s'interrogent sur l'évènement, le contenu et les mots qui se déplacent, donc animés dans l'article ou dans plusieurs articles, ces mots reviennent, ils sont les mêmes sur le plan graphique, ils sont différents aussi, ils racontent l'évènement d'une autre manière, donc la forme de la langue utilisée et qui est le français, pas à pas souligne cet événement et démontre les incidences. Les faits de société expliquent implicitement un fait politique, religieux, social ayant attiré à la justice, à la santé, à l'environnement, aux accidents, à l'école, au mariage, au divorce, aux arts. Dans certains cas, ces mots sont orphelins, donc, les journalistes leur créent une famille ou une sous-famille afin de mettre en valeur l'écrit et protéger l'individu dans tous les domaines. Des mots peuvent venir d'ailleurs pour s'assimiler aux premiers, le contact s'enrichit, intérêt de part et d'autre y aura-t-il ?

- D'après mes recherches, le nom Pieds-Noirs désigne de manière familière des Français, soit originaires d'Algérie, soit de souche européenne installés en Afrique française du Nord jusqu'à l'indépendance. Ce nom a été donné en mars 1956, pour les préfectures françaises de Tunisie et du Maroc et en juillet 1962 pour l'Algérie française. Selon certains, le terme « pied-noir » est d'origine incertaine et son usage courant est donc générique et imprécis. Le pied-noir en tant que langue appelé en anglais blackfoot, est une langue algonquienne des

plaines, parlée au Canada et aux Etats-Unis. Le problème des identités s'accroît sur les plans linguistique et surtout culturel et politique. Les significations sont géohistoriques donc automatiquement géolinguistiques et politiques donc identitaires. (Voir p.22)

Le français en Algérie avec sa norme endogène est un français multidisciplinaire intégré dans la presse et dans les ouvrages de littérature maghrébine (Théâtre, religion, politique, commerce, agroalimentaire, médecine, BD, littérature maghrébine)... Dans la société, il y est parlé et à l'école, il y est enseigné en partie. Enseignants de français se le représentent.

CHAPITRE III

Cadre théorique et méthodologique

INTRODUCTION

Objet d'étude : rappel et liens avec des notions

Mon objet d'étude vise à étudier l'enseignement et l'apprentissage du français en Algérie avec ses variétés dominantes, pour cela, l'étude doit concerner d'abord la norme exogène du français puis passer à la norme endogène suivie de certaines normes locales que l'on rencontre le plus souvent chez les Algériens. Pour comprendre ce phénomène, une enquête, grâce à des questionnaires destinés à des enseignants et à des étudiants, a été bénéfique. Je l'ai fait suivre d'articles de presse pour l'étude sociolinguistique. En premier lieu, il fallait que je procède à un repérage de certains phénomènes linguistiques, objectifs de ma recherche. En second lieu, je devais limiter mon champ d'enquête en échantillons de personnages à étudier afin d'aboutir à la méthode de recueils des données.

I. CADRE THEORIQUE ET DEFINITIONS

Qu'est-ce que l'arabe maghrébin ?

Communiquer en arabe maghrébin, c'est communiquer avec la langue parlée dans les 3 pays du Maghreb : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (Y.Bessaïne et Kijek.D : 2005 : 9 et 10). C'est un dialecte à peu près homogène dans ces régions. Il est véhiculé exclusivement par l'oral, et n'a donc pas de support écrit. Il est différent de l'arabe dit standard ou littéraire, utilisé par l'ensemble des pays arabes pour ce qui est des textes, lors des discours religieux, scientifiques, politiques, littéraires, dans le journal télévisé et de façon générale lors des échanges d'un certain niveau d'érudition.

Le parler maghrébin, lui, a comme finalité essentielle de permettre la communication dans les relations de tous les jours. Il s'inscrit donc au cœur de la culture maghrébine et en rend toutes les nuances, puisque c'est avant tout le langage de la vie quotidienne, du grand public, lettré ou non lettré, que ce soit en zone rurale ou urbaine.

L'accès à l'arabe standard, non dialectal, nécessite en effet une scolarisation qui n'a pas encore été à la portée du plus grand nombre, et n'est donc pas utilisé dans les échanges courants. Les prochaines générations, et cela est déjà notable pour les plus jeunes, seront de plus en plus à l'heure des médias et auront accès à l'alphabétisation, ce qui fera davantage

pénétrer l'arabe littéraire au sein des familles et dans la rue. Pour l'heure, et encore pour longtemps, voire peut-être de façon durable, la réalité du terrain est un usage largement prédominant du dialecte maghrébin. Selon les auteurs cités ci-dessus, parler en arabe maghrébin c'est transmettre une culture et un patrimoine linguistique, et limiter les emprunts à l'arabe standard car ce dernier est plus facile à codifier que le lexique de la langue orale qui fait l'objet d'enseignements multiples auxquels pourront se référer les personnes intéressées. Ces enseignements offrent une première approche concrète et pratique des langues sémitiques.

I.1. Normes exogènes

I.2. Normes exogènes

Qu'est-ce qu'une ou la norme ?

On appelle norme un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel. La norme, qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme. On appelle aussi norme tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue standard. Chez L. Helmslev, la norme, c'est le trait, ou l'ensemble des traits, qui permet de distinguer un élément de tous les autres éléments. Soit la consonne [r], qui est la seule vibrante en français : le caractère vibrant constitue donc la norme de [r]. Mais [r] se présente toujours avec d'autres traits. C'est une sonore roulée alvéolaire, ou une constrictive sonore uvulaire, et qui ne permet pas de caractériser le phonème [r] puisqu'on ne peut pas la rencontrer, constitue l'usage.

Normé : une langue est normée quand les usages de la langue ont été relativement stabilisés par les institutions sociales : en France, le français est pourvu d'une norme par l'effet de l'enseignement des médias.

Normalisé : Une langue est dite normalisée quand l'action des autorités de planification vise à en écarter les irrégularités ou ce qui est considéré comme tel.

Normatif : la grammaire s'est parfois réduite à une série de préceptes normatifs, c'est-à-dire une série d'instructions qui finalement se résolvent à : dites X, ne dites pas Y.

Si la grammaire normative fait partie du travail de ma recherche, je dirai, selon les chercheurs du dictionnaire de linguistique dont le principal est Jean Dubois (2001 : 329,330.) qu'elle se fonde sur la distinction de niveaux de langue (langue cultivée, langue populaire, patois, etc.) ; et, parmi ces niveaux, elle en définit un comme langue de prestige à imiter, à adopter ; cette langue est dite la « bonne langue », le « bon usage ». Dans cette détermination, il est bien évident qu'entrent non des raisons proprement linguistiques, mais des raisons d'ordre socioculturel : la langue choisie comme référence du Dites...est celle du milieu qui jouit du prestige ou de l'autorité (milieu « de la bonne bourgeoisie », par exemple). Un autre facteur pris en considération par la grammaire normative est l'imitation des « bons auteurs ». Des raisons stylistiques peuvent évidemment jouer ici ; mais plus souvent, seule la tradition entre en ligne de compte ; en outre, dans cette perspective, tous les écarts qu'un « bon auteur » s'est permis sont justifiés et toutes les lacunes dues à des goûts d'auteur, ou même simplement au hasard, incitent à la méfiance. C'est parce que Marot a défini des règles du participe passé calquées sur l'italien qu'aujourd'hui, on utilise dans ce domaine un système relativement complexe. On invoque aussi une prétendue logique tendant à établir des analogies sur des bases étroites et à proscrire tout ce qui ne leur est pas conforme : ainsi, "dans le but de" ne serait pas correct parce que but signifie à l'origine « cible ». On ne tient pas compte de l'apparition de but dans un environnement qui lui donne le sens d' « intention ».

La normativisation est la tendance à imposer une norme, c'est-à-dire un ensemble de prescriptions sur les variantes linguistiques qu'on doit employer au détriment d'autres. La normativisation implique le respect de cette norme.

Donc, la norme exogène est la norme du français de France, elle est extérieure, externe à celle du pays qui considère la langue française comme étrangère mais l'endogène est la norme du français qu'on parle dans un pays étranger, c'est la norme intérieure et locale d'un pays, d'une région, d'une communauté.

Le français varie. Comment et pourquoi ?

Le « bon français » échappe totalement à notre vigilance, disent les chercheurs. Deux conséquences se dégagent de ce constat affirment-ils : La 1^{ère} est qu'il est possible d'émettre un jugement de valeur, mais ce jugement n'est pas de l'ordre de la recherche en linguistique,

bien plutôt du vécu, du ressenti. Hors de son contexte, une phrase n'a pratiquement pas de signification, ou plutôt, elle peut en avoir de multiples : il faut savoir qui la dit, dans quelles circonstances, et pour obtenir quel résultat, pour comprendre ce qu'elle signifie réellement et donc pour juger de sa pertinence. Ce qui conduit à affirmer que l'étude de la langue (la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire, l'orthographe) ne peut se faire sur des phrases isolées, mais toujours sur des textes en situation, dont on connaît les circonstances, les interlocuteurs, les enjeux...Ce n'est pas ce que proposent tous les livres de grammaire. La seconde conséquence, c'est que la situation de communication où se situe le message est première et déterminante.

Comment fonctionne alors la communication ? Réponses de la linguistique traditionnelle : deux théories différentes ont vu le jour.

Le 1^{er} modèle d'analyse de la communication a été donné par les travaux de Shannon et Weaver, travaux qui ont abouti en 1947 à la construction de la 1^{ère} « calculatrice électronique », ancêtre de nos ordinateurs. En 1948, paraissaient les travaux sur la cybernétique de N.Wiener, qui affirmait développer la « théorie de l'information » de Shannon C.E. . De nombreux chercheurs, psychologues et linguistes ont poursuivi ces recherches vers l'élaboration de théories sur la communication linguistique. Ces travaux ont abouti à une représentation de la communication fort solide, même si elle apparaît aujourd'hui datée et simplificatrice. Elle a cependant permis des progrès.

2.1. Phonétique

Traditionnellement, le terme de phonétique désigne la branche de la linguistique qui étudie la composante phonique du langage, par opposition aux autres domaines : morphologie, syntaxe, lexique et sémantique. Dans la terminologie qui s'est développée à travers la linguistique contemporaine à partir des années 20, le terme phonétique désigne, en opposition à la phonologie, l'étude de la substance physique et physiologique de l'expression linguistique : « ce qui caractérise particulièrement la phonétique, c'est qu'en est tout à fait exclu tout rapport entre le complexe phonique étudié et sa signification linguistique...La phonétique peut-être donc définie comme science de la face matérielle des sons du langage humain. » (N. Troubetskoï). Mais la phonétique ne peut faire abstraction du caractère social du langage, de même que la phonologie ne peut faire abstraction de la connaissance des

sons concrets de la parole aux différents niveaux de la chaîne parlée [...]. La phonétique générale étudie l'ensemble des possibilités phoniques de l'homme à travers toutes les langues naturelles. La phonétique comparée étudie les sons qui apparaissent dans deux ou plusieurs langues. La phonétique appliquée se limite aux particularités phoniques d'un système vocal déterminé, langue ou dialecte (phonétique française, anglaise, etc.). La phonétique historique peut suivre l'évolution des sons au cours de l'histoire de la langue tandis que la phonétique descriptive les étudie à un moment donné de cette évolution. Mais les principales distinctions entre les différentes branches de la phonétique sont déterminées par la nature complexe du message vocal, la spécificité des différentes étapes de sa transmission et la diversité des méthodes grâce auxquelles il peut être appréhendé et décrit. Les domaines de la phonétique qui sont le plus explorés sont la phonétique articulatoire ou physiologique, qui étudie les mouvements des organes phonateurs lors du message, la phonétique acoustique ou physique qui étudie la transmission du message par l'onde sonore et la façon dont il vient frapper l'oreille de l'auditeur, la phonétique auditive, enfin, qui touche à la psychologie et qui étudie les modalités de la perception du message linguistique. La phonétique neurophysiologique, moins étudiée, cherche à décrire les mécanismes cérébraux et neurologiques de l'encodage et du décodage du message chez le sujet parlant en tant qu'émetteur et en tant que récepteur.

2.2. Prosodie

Le terme prosodie se réfère à un domaine de recherche vaste et hétérogène, comme le montre la liste des phénomènes qu'il évoque : accent, ton, quantité, syllabe, jointure, mélodie, intonation, emphase, débit, rythme, métrique, etc. Les éléments prosodiques présentent la caractéristique commune de ne jamais apparaître seuls et de nécessiter le support d'autres signes linguistiques. Leur étude exige donc leur extraction du corps vivant de la langue, bien que le contrôle neuronal des faits prosodiques soit en partie indépendant des autres faits linguistiques qui leur servent de support. Certains faits prosodiques constituent la partie la plus résistante du signal vocal (comme présence latente de la mémoire) et ils l'emportent sur les autres faits du langage.

2.2.1. Accent :

L'accent est un phénomène prosodique de mise en relief d'une syllabe, parfois plusieurs, dans une unité (morphème, mot, syntagme). Il est donc classé parmi les prosodèmes, éléments suprasegmentaux, au même titre que la quantité ou la pause. Par sa nature, l'accent correspond à une augmentation physique de longueur, d'intensité et de hauteur. Certaines langues privilégient ce dernier paramètre, comme les langues d'extrême-Orient, le suédois ou le grec ancien et le latin classique : accentuation oxytonique, paroxytonique, proparoxytonique. Dans les langues à accent d'énergie, la mise en relief s'effectue essentiellement par l'intensité, c'est-à-dire une augmentation de la force expiratoire (cet accent est appelé aussi accent d'intensité, accent dynamique ou accent expiratoire). La durée et la hauteur interviennent aussi comme éléments secondaires. L'accent d'énergie a une fonction distinctive dans les langues où il est mobile, comme en anglais, en russe, et dans la plupart des langues romanes. L'anglais oppose les mots 'import « importation » et im'port « importer » par le seul fait que la syllabe initiale est prononcée avec plus de force que la deuxième dans le premier mot, avec moins de force dans le second. L'italien présente des paires minimales reposant uniquement sur la différence de place de l'accent : an'cora « encore », 'ancora « ancre » ; 'débito « dette », de'bito « dû » ; en russe, 'mouka « tourment » et mou'ka « farine ». Dans les langues où l'accent est fixe, l'accent d'énergie a une fonction démarcative, il indique soit la fin d'un mot, comme en français où il n'affecte que la dernière syllabe, soit le début du mot, comme en tchèque où il n'affecte que la dernière syllabe, soit le début du mot, comme en tchèque où il affecte toujours la première syllabe. L'accent d'énergie exerce une fonction culminative comme sommet d'une unité phonétique qui peut-être le mot ou le groupe de mots : en français, la séquence « un enfant malade » /oe~ na~fa~malad/ constitue un seul groupe phonétique dont l'accent porte sur la dernière syllabe /lad : tandis que la séquence « un enfant jouait » /oe~na~fazuE/ comporte deux accents, l'un sur /fa/, l'autre sur /E/. L'importance de l'accent d'énergie dans les langues varie selon la force avec laquelle est prononcée la syllabe accentuée par rapport aux syllabes inaccentuées : en français, la différence est faible, les syllabes inaccentuées gardent toute leur force articulatoire, mais, dans les langues germaniques, les syllabes accentuées sont très fortes et les syllabes inaccentuées faibles.

2.2.2. Mélodie

La mélodie de la voix résulte de la vibration des cordes vocales et se traduit phonétiquement par l'évolution de la fréquence fondamentale en fonction du temps.

2.2.3. Intonation

L'intonation est une forme discontinue constituée d'unités discrètes sur les deux axes paradigmatique et syntagmatique, unités toujours significatives qui s'organisent dans le cadre de la phrase ou de ses constituants (Rossi). La substance auditive de l'intonation est constituée par les variations de la fréquence fondamentale, laquelle dépend du rythme de vibration des cordes vocales et peut se combiner aux paramètres d'intensité et de durée vocalique.

I.3. Champs lexicaux et champs sémantiques

Dans la terminologie la plus courante, le champ lexical n'est pas clairement distingué du champ sémantique : il s'agit, dans les deux cas, de l'aire de signification couverte par un mot ou un groupe de mots, par exemple, le champ conceptuel des relations de parenté, le champ lexical peut se définir soit comme le champ lexical d'un terme du vocabulaire : il s'agit des diverses acceptions du terme, si l'on part d'un traitement polysémique du mot (par exemple, établissement du champ lexical de fer avec toutes acceptions du mot) ou des divers emplois d'un sens unique du mot, en cas de traitement homonymique . Le champ lexical peut-être celui d'un groupe de termes dans lequel on peut établir des liens entre une série de termes du vocabulaire. Il peut aussi se différencier du champ sémantique et s'établir sur d'autres considérations par exemple si je prends le verbe « raffiner », j'aurai, d'après les linguistes, deux champs dérivationnels distincts, dégageant deux homonymes raffiner quelqu'un avec la nominalisation « raffinement » ; raffiner du pétrole, du sucre aura comme nominalisation « raffinage » avec les dérivés « raffineur », « raffinerie »...On appelle champ sémantique l'aire couverte, dans le domaine de la signification, par un mot ou par un groupe de mots de la langue. Si l'on étudiait, le mot table, on aura « table de travail », « table de salle à manger, table des matières, table des logarithmes, table d'écoute ...Si l'on ajouter un verbe à table, nous aurons la phrase verbale « dresser la table », « placer la table », se mettre à table (forme pronominale, et « mettre la table ». Donc, le choix lexical et le choix sémantique fonctionnent selon le contexte étudié et l'établissement du champ de relations de parenté.

Avec ces choix lexicaux et sémantiques, je peux aboutir à une classification des plantes, des animaux, d'insectes, d'humains, et de langues (voir Chapitre II, introduction)

Il est dit qu'au sein des collèges et des universités, du Moyen âge au XVIII^e siècle, les langues anciennes font de la résistance et contribuent à perpétuer, chez les savants et les philosophes, des habitudes linguistiques fort anciennes, les moines suivaient un enseignement en latin dans les écoles monacales. Au collège de France, les cours se font en latin, langue naturelle de l'enseignement, pour les élites laïques. Montaigne a toujours pris cette langue comme langue maternelle alors que les philosophes du XVIII^e siècle sont contre l'enseignement en latin. Dans le dictionnaire philosophique, Voltaire prête au conseiller, qui a étudié chez les Jésuites, ce constat sévère (et sans doute assez juste) sur l'enseignement qu'il a reçu : « Lorsque j'entrai dans le monde, je voulus m'aviser de parler, et on se moque de moi ; j'avais beau citer les Odes de Ligurinus et le Pédagogue chrétien, je ne savais ni si François 1^{er} avait été fait prisonnier à Pavie, ni où est Pavie ; le pays même où je suis né était ignoré de moi ; je ne connaissais ni les lois principales, ni les intérêts de ma patrie : pas un mot de mathématiques, pas un mot de saine philosophie ; je savais du latin et des sottises. » D'Alembert, dans l'article « Collège de l'Encyclopédie », regrette lui aussi que le latin tienne tant de place dans l'enseignement : « j'ai entendu regretter les thèses qu'on soutenait autrefois en grec, écrit-il ; j'ai bien plus de regret qu'on ne les soutienne pas en français ; on serait obligé d'y parler raison ou de se taire. Enfin, on ne sera pas étonné que l'ami d'Alembert, le grand Diderot, défende une position similaire et s'indigne que l'« on étudie, sous le nom de Belles-Lettres, deux langues mortes qui ne sont utiles qu'à un très petit nombre. »

Par opposition au latin, le français apparaît au moyen âge une langue peu rigoureuse. Personne, bien sûr, ne conteste qu'elle possède des règles qui n'intéressent guère les philologues qui trouvent que leur apprentissage semble inutile : à quoi bon apprendre sa langue maternelle puisqu'on la maîtrise parfaitement ? Le latin seul fait l'objet d'une intense réflexion : puisqu'il est enseigné dans les écoles, ses structures et son fonctionnement internes doivent être observés avec attention.

Remarque1 : Le même cas est posé pour la langue arabe classique.

Questions : 1- Le latin est-il une langue morte ou ancienne ? Que signifie « morte » pour les linguistes ?
2- Maîtrise-t-on parfaitement sa langue maternelle comme le pensent les philologues ?

I.4. Représentations

La **représentation** désigne étymologiquement l'« Action de replacer devant les yeux de quelqu'un ». La représentation apparaît d'abord comme une présentification : il s'agit de rendre quelque chose d'absent présent (penser à une table fait apparaître en esprit une table ; à condition d'avoir déjà vu une table). La fonction de vicariance tend à faire de la représentation le substitut habituel de la chose représentée. Cette notion d'origine latine garde tout son sens étymologique mais revêt des acceptions sensiblement distinctes suivant le contexte dans lequel elle est utilisée.

Et si je n'ai jamais vu une table ? La reconnaîtrai-je à la description de l'émetteur ? Les représentations, c'est quoi ? Les représentations, c'est l'idée qu'on se fait de quelque chose, de la maladie, du traitement. Les antibiotiques par ex. sont l'objet de représentations. On leur confère un pouvoir de guérison même sur des maladies qui ne sont pas liées aux infections bactériennes (ex. grippe). De cela découle un caractère de gravité à la maladie soignée (si je suis sous antibiotiques, c'est bien la preuve que c'est grave!) ... et amène des prescriptions et des consommations inadéquates aggravant le processus de résistance des bactéries.

Cette idée de grave n'est pas ma représentation, au contraire, si je suis sous antibiotiques, c'est que ces derniers vont attaquer les microbes qui représentent le mal. Cette idée de grave sera ma représentation si je suis allergique aux antibiotiques.

Les représentations qu'éprouvent les individus comportent une dimension de jugement. Ces individus ont des images de ce que veut dire bien ou mal.

Les représentations sont une forme de connaissance pratique : si par exemple je n'ai pas d'idée de ce qu'est bien travailler avec ses étudiants, aider les personnes âgées, bien éduquer les enfants, prendre soin des animaux, avoir une entrevue avec un responsable au tribunal..., je ne sais pas comment me comporter : ces représentations ont donc une visée pratique ! Elles constituent pour moi un système de référence. Représentations et comportements sont donc fortement liés aux connaissances que je possède et que je peux ne pas posséder. Cet état est antérieur à un apprentissage systématique qui se fait dans la

famille, à l'école ou autres lieux dans la société (la rue par exemple) que je fréquente et où je vis et où la communication joue un rôle prépondérant. L'origine de ces représentations est multiple et ces représentations vont varier selon les individus, les groupes. A titre d'exemple, la conception de la famille en Afrique du nord, au Maghreb et en Algérie n'est pas la même que celle de l'Europe, de la France ; l'alimentation est différente en Belgique, en Allemagne, en Afrique noire, en Afrique du nord et même en méditerranée. Les langues le prouvent aussi, la façon de parler n'est pas la même partout et c'est ce qui fait la diversité et la différence. Chez moi par exemple, nous parlons de « tellouma » (sorte de balle ou petit ballon confectionné manuellement avec de la laine et des chiffons) qui incite le joueur à déplacer cet objet à l'aide du pied et c'est ce qu'on appelle dans les pays européens le football (expression anglaise reprise par le monde entier). Dans ma région, aussi, on parle de **baf** (d'après moi, ce terme vient du bruit que fait le pied du joueur quand il lance ou projette le ballon, ce qui en français donne **paf** et qui est une interjection). Lèblouta est la balle, el balou (le ballon), bloutèt èlp(b)ingpong (balle de ping pong), bloutèt ettenis (balle de tennis). lèhbèl : elcourda (la corde)...ElHèbl (arabe classique)... Le jeu à la poupée (el boubiya) ou celui d'El 3arais (arais) en arabe classique et 3rays (arabe dialectal algérien de ma région) et qui aboutit de nos jours au jeu de la poupée Barbie qui est une poupée adulte (pourrai-je dans ce cas parler de poupée ?) appréciée dans le monde entier et qui représente plusieurs individus dont les métiers sont différents (médecin, chauffeur, éboueur(je n'en ai jamais vu)...). La plupart de ces poupées Barbie sont plutôt du genre féminin, la femme joue-t-elle un rôle plus important que celui de l'homme alors qu'elle lui est complémentaire ? Donc, les représentations évoluent au cours de l'histoire tout comme la langue: On comprend que par les processus en cours, les représentations se constituent de manière involontaire et inconsciente. Un médecin qui écoute son patient, il l'encourage à continuer à vivre et à partager ses représentations au sujet de sa maladie ou du traitement qu'il lui prescrit.

« Pour vous, qu'est-ce que c'est que la maladie du cancer ? »

« Qu'est-ce que cela représente pour vous... ? »

D'une part, je me représente cette maladie comme un crocodile ou un alligator attendant tranquillement sous un étang sa victime pour la fouetter d'un seul coup avec sa grosse queue et la déchiqueter avec ses grosses dents et c'est un apprentissage des parents alligators à leurs petits. (C'est mon idée). D'autre part, je me la représente naturellement féconde et

stérile et c'est ce qui encourage l'imagination et l'attitude humaines à bien soigner le second cas et à la guérir. KN

Linguistiquement parlant et dans la perspective de Ferdinand de Saussure, la représentation est l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur. Quand je suis dans une forêt et quand je vois dans les troncs d'arbres des ouvertures en forme de O, la représentation que je me fais de ce rond est une bouche ouverte qui dit OH ! Ou tout simplement qui veut communiquer avec moi. Les portes et les fenêtres d'une maison pour moi sont les yeux, la bouche, le nez d'un visage fatigué, joyeux, triste ou autre... Ce qui peut faciliter la description et la communication avec ces êtres vivants qui ne sont pas des personnes mais qui peuvent représenter pour certaines personnes des personnes à part entière, les chercheurs et les malades en font partie. Entre individus différents du point de vue culturel et mental, la communication ne passera pas du tout ou passera lentement jusqu'à ce que les 2 interlocuteurs pensent de la même façon. En agroalimentaire, un kiwi (kiwiya), une mangue (mangua), une orange (tchina), une banane (bènèna), une pomme (teffèha), un ananas (ananassa), une datte (tamra), une noix (djèwza), une amande (lèwza) représentent des pays chauds et froids, représentent des cultures culinaires différentes. Pourquoi, en général, les mange-t-on après les repas ? Est-ce pour les déguster ou est-ce pour se faire une représentation de leur action dans le corps ? Beaucoup d'enfants font des confusions entre ces fruits là. Ces mots se terminent par « a » pour représenter le genre féminin. En grammaire, on entend par représentation le fait pour un élément du discours (appelé le *représentant* ou *substitut* ou *suppléant*), de désigner un autre élément, quelconque (appelé le *représenté*). Or, selon que le représenté appartienne ou non au domaine linguistique, les chercheurs auront affaire à deux sortes de représentations possibles soit la représentation d'un élément extralinguistique, soit la représentation d'un élément linguistique (mot, syntagme, proposition, phrase...). Les linguistes parlent alors de coréférence: « Le chat dort. Il ronronne. » Les éléments linguistiques « le chat » et « ils » sont des représentants. Le groupe nominal « le chat » représente *le chat de la réalité extralinguistique* (le chat dont je parle, le chat que je peux voir ou toucher...), tandis que le pronom personnel « il » représente le groupe nominal « le chat », élément linguistique, cette fois. Si le représentant renvoie à un élément extralinguistique, la représentation est de nature *référentielle*. Si le représentant renvoie à un élément linguistique, la représentation est de nature *textuelle*.

Parmi les différentes catégories de mots de la chaîne parlée, certaines, en plus de leur fonction syntaxique, remplissent une mission de *représentation* : pour l'essentiel, ce sont les noms, les pronoms et certains adverbes.

Parmi toutes ces catégories, le cas particulier constitué par les possessifs est apprécié par les grammairiens. En effet, les pronoms possessifs, mais également, les groupes nominaux déterminés par un adjectif possessif, sont susceptibles de renvoyer, non pas à un, mais à deux représentés distincts : d'une part, le *possesseur*, d'autre part, *l'objet possédé* : « Ma voiture est en panne. Peux-tu me prêter la tienne ? » Le groupe nominal « Ma voiture » renvoie à la fois à l'énonciateur (« je ») et à la voiture dont il est question. Le pronom possessif « la tienne » renvoie à la fois au destinataire (« tu ») et au nom « voiture », ce dernier désignant par ailleurs, une *autre* voiture.

La notion de représentation est une notion essentielle en linguistique et en grammaire. Elle permet, d'une part, de mieux cerner la différence entre la dimension du langage et la dimension extralinguistique, d'autre part, d'assurer la continuité et la progression du texte par des reprises nominales et pronominales. La chaîne parlée est toujours présente.

Je pense que Le même cas de représentation peut se poser dans le style direct et le style indirect : -Le facteur distribue le courrier en grande quantité. Il me salue. Le courrier est distribué par le facteur (complément d'agent) en grande quantité. L'élément extralinguistique est le facteur placé avant ou après. « Il » est l'élément linguistique qui est sous entendu « le facteur ». Ce facteur est celui que je rencontre chaque matin, il est celui de mon quartier. Le terme courrier, qu'il soit placé au début ou à la fin est un élément inerte mais animé par le facteur qui est « il ». Cet élément inerte « le courrier » est communicatif car il va être ouvert par son propriétaire qui(le) lira ou lira le message que l'émetteur lui a envoyé. Ce dernier peut prendre le rôle du 1^{er} (récepteur) un peu plus tard. La notion de représentation dans ce cas là est une notion de représentation et d'attitude. En grande quantité représente le quantitatif grammatical. Il peut être remplacé par un adverbe. Il distribue le courrier intelligemment. (Fonction syntaxique et ayant pour mission une représentation).

4.1. Les représentations en sociologie sociale

En sociologie sociale, Emile Durkheim a introduit l'idée de représentation sociale et collective, alors que Fischer a défini la représentation sociale comme un processus, un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales. Donc, les attitudes expliquent les réactions de l'individu devant les stimulations sociales. Elles sont des dispositions mentales explicatives du comportement. Le mot attitude n'a cessé d'apparaître dans la littérature sociologique et psychosociologique, probablement parce qu'il est un concept indispensable dans l'explication du comportement social, comme il est une notion nécessaire dans l'explication des réactions devant une tâche. L'attitude est définie comme un état d'esprit qui détermine un individu à formuler une opinion, à agir d'une certaine façon à l'égard d'un objet social, cet objet social pouvant recouvrir des aspects différents (l'argent, la gloire, les hommes politiques, les étrangers, le droit, la défense...). Le concept d'attitude apparut au départ si important que Thomas et Znaniecki¹ proposeront de définir la psychologie sociale comme l'étude scientifique des attitudes.

4.2. Les représentations en linguistique

La notion de représentation est une notion essentielle en linguistique et en grammaire. Elle permet, d'une part, de mieux cerner la différence entre la dimension du langage et la dimension extralinguistique, d'autre part, d'assurer la continuité et la progression du texte par des reprises nominales et pronominales.

4.3. Les attitudes langagières et les positions énonciatives révélées par l'analyse des textes de presse

II. Points de méthode

Définissons d'abord les termes à étudier

La méthodologie est littéralement la « science (logos) de la méthode », le discours (logos) sur la méthode, la cartographie des méthodes ou tout simplement la méthaméthode ou méthode des méthodes, comme il ya une métalinguistique ou linguistique des linguistes et

une métamathématique ou mathématique des mathématiques, intelligible avec la théorie des types logiques de Bertrand Russell et Alfred North Whitehead (*Principia mathematica*) en approche écosystémique de la relation de classe à membres, de la représentation à ce qui est représenté, de la carte au territoire (Alfred Korzybski), du menu au repas (Paul Watzlawick). Alors, la méthodologie est une classe de méthodes, une sorte de boîte à outils où chaque outil est une méthode de la même catégorie, comme il y a une méthodologie analytique du déterminisme causal et une méthodologie systémique finaliste de la téléologie. Par exemple, lorsque l'on travaille sur un domaine, on peut établir une suite de questions à se poser, de personnes à aller voir et à interroger, d'informations à collecter, d'opérations à effectuer, en vue de faire des choix. Cela permet de mener de manière plus efficace une étude ou la résolution d'un problème. La méthodologie est cette systématisation de l'étude, indépendamment du thème à étudier lui-même. Les méthodologies ont subi des évolutions très importantes au cours des âges, en particulier en philosophie et dans les sciences. Elles dépendent beaucoup des périodes de l'Histoire, mais encore des civilisations : en Asie, on parle par exemple de logique floue.

Le mot méthode vient du grec ancien μέθοδος (*methodos*) qui signifie la poursuite ou la recherche d'une voie pour réaliser quelque chose. Le mot est formé à partir du préfixe μετά, μέθ- (*meta, meth-*) « après, qui suit » et de οδός (*odos*) « chemin, voie, moyen ».

1. Qu'est-ce qu'une approche ?

L'approche est une démarche organisée rationnellement pour aboutir à un résultat. Son synonyme est marche, en anglais, je peux parler de méthode. C'est aussi un ouvrage qui contient les principes élémentaires d'une science, d'un art. L'approche est une action d'approcher, de s'approcher, d'aller doucement vers un but précis. Son synonyme est démarche. En anglais *approach*, manière d'aborder une question, un problème.

Définitions de la sociolinguistique

En apparence, le terme sociolinguistique est divisé en deux termes : socio, de société et linguistique de étude de la langue. On dit que la science du langage s'est adjoint d'autres disciplines telles que la sociologie et la psychologie ; apparaissent des sciences interdisciplinaires qui prennent en compte explicitement les facteurs déterminants du langage, et qui se focalisent soit sur l'individu dans la communication (psycholinguistique), soit sur la communication dans la société (sociolinguistique).

Historiquement parlant, la sociolinguistique est une discipline née dans le contexte épistémologique qui répond aux interrogations politiques et sociales des linguistes.

A l'inverse des linguistes, les sociologues préfèrent rattacher l'évolution d'une discipline davantage à des nécessités sociales qu'à des impératifs d'ordre philosophique ou épistémologique. Des hypothèses « socio-analytiques » sur le développement récent de la sociolinguistique ont pu être formulées.

La sociolinguistique doit beaucoup à la méthode d'enquête de la sociologie : la clarté de ses études dépend de la finesse des indices de statut socio-économique qu'elle utilise et qui sont le produit de longues recherches sociologiques. L'enquête sociologique se déroule selon un processus établi. On définit les buts et les hypothèses de travail ; on détermine la population de l'enquête, c'est-à-dire l'ensemble des personnes à interroger. Contrairement à ce qui se passe dans la science du langage, en sociologie, il n'y a pas de débat incessant sur la frontière entre celle-ci et la sociolinguistique.

La sociolinguistique est la partie de la linguistique ayant pour objet l'étude du langage et de la langue sous leur aspect socioculturel. William Labov est souvent considéré, du moins dans la tradition anglo-saxonne, comme le fondateur de la sociolinguistique moderne. C'est lui qui, en 1966, publia *The Social Stratification of english in New York City* (La stratification sociale de l'anglais à New York).

2. Choix et construction des variables

Une variable est quelque chose qui peut être changée, comme une caractéristique ou une valeur. Au sein des expériences de psychologie les variables sont la plupart du temps employées afin de déterminer si des changements à cette chose entraînent des changements à une autre. Dans une expérience de psychologie la **variable indépendante** est la variable qui est contrôlée et manipulée par l'expérimentateur. La **variable dépendante** est quant à elle la variable qui est mesurée par l'expérimentateur.

En mathématiques et en logique, une variable marque un rôle dans une formule, un prédicat ou un algorithme. (Rhulen)

En statistiques, une variable peut aussi représenter une qualité. (Concernant les fréquences, l'interprétation et l'analyse de mon travail de recherche.)

En probabilité, la variable aléatoire est une fonction.

En physique, en biologie, en mécanique et en chimie, la variable représente un paramètre mesurable comme la température, le temps, la vitesse ou l'intensité. (Rhulen)

En informatique, une variable est un symbole (habituellement un nom) qui renvoie à une position de mémoire dont le contenu peut prendre successivement différentes valeurs pendant l'exécution d'un programme.

En sociolinguistique, une variable est un mot dont la forme varie selon le genre, le nombre ou la fonction. (Concernant mon travail de recherche).

2.1. Les variables indépendantes

Une variable indépendante dans un problème est un paramètre du problème qui varie sans être influencé par les autres paramètres du problème. Cela correspond le plus souvent aux paramètres exogènes ou imposés par la nature. Par exemple, dans un problème de mécanique non relativiste, le temps et les coordonnées spatiales sont des variables indépendantes. Leur évolution influence par contre celle des variables dépendantes du problème. On l'appelle variable indépendante parce qu'elle ne dépend pas du sujet observé. Il existe deux types de variables indépendantes: les variables indépendantes invoquées et les variables indépendantes contrôlées (ou provoquées).

Les variables indépendantes invoquées sont existantes dans la nature, elles sont simplement recueillies par le chercheur (exemple : le sexe de l'individu, l'âge, etc.). Les variables indépendantes contrôlées sont créées par l'expérimentateur (exemple: la luminosité, etc.)

En statistiques, une variable indépendante est un paramètre ou une caractéristique pouvant prendre au moins deux valeurs différentes dont la variation influence la valeur d'une ou de plusieurs autres variables, à savoir, les variables dépendantes.

Se référer aux tableaux et aux pages qui suivent concernant

Le sexe
L'âge
Le lieu de résidence
Le statut socioprofessionnel
Le niveau

2.2. Les variables dépendantes

Une variable dépendante dans un problème est un paramètre du problème qui varie sous l'influence d'autres paramètres du problème (qui eux-mêmes peuvent varier, et sont soit d'autres variables dépendantes, soit des variables indépendantes). Cela correspond le plus souvent aux paramètres endogènes, qu'on cherche à caractériser.

En statistiques, une variable dépendante est un paramètre ou une caractéristique pouvant prendre au moins deux valeurs différentes dont la variation est causée par la variation d'une ou de plusieurs autres variables, à savoir, les variables indépendantes. On peut parler aussi de variables principales et secondaires: les variables principales sont les variables que l'on manipule pour en connaître l'effet, alors que les variables secondaires sont manipulées de manière à ne pas polluer, influencer l'expérience. On peut contrôler les variables secondaires en leur donnant une valeur fixe ou par contrebalancement. Concernant les variables sociolinguistiques, la recherche se fait en général par l'interview d'un échantillon de sujets répondant à un ou des questionnaires écrits (ce qui est le cas de notre recherche pour le moment) ou par l'interview d'un échantillon de sujets parlants concernés. L'accent est mis sur certaines variables qui se doivent, selon Labov, d'avoir une fréquence d'utilisation élevée, une certaine immunité vis-à-vis d'un contrôle conscient, de faire partie d'une structure plus grande et d'être aisément quantifiées sur une échelle linéaire. En général, ce sont les variables phonétiques qui satisfont ces conditions le plus facilement. Les variables grammaticales sont également utilisées, et, plus rarement, des variables lexicales.

Variable didactique et [pédagogie différenciée\(www.chez.com/cyberjournal 2001\)](http://www.chez.com/cyberjournal)

Dans une tâche d'apprentissage, les variables didactiques sont des paramètres qui, lorsqu'on agit sur eux, provoquent des adaptations, des régulations et changements de stratégie. Ces paramètres permettent de simplifier ou de complexifier la tâche et ainsi de faire avancer la « construction » du savoir. La valeur de ces variables est fixée par l'enseignant (voire l'élève)

et peut être modifiée en cours d'apprentissage pour modifier la connaissance nécessaire à la solution. La manipulation de ces variables nécessite, de la part de l'enseignant, une identification de celles-ci et une appréciation des ressources de l'élève. La maîtrise de ces variables permet de construire le décalage optimal entre les contraintes de la tâche et les ressources de l'élève ; c'est-à-dire de créer les possibilités de « perturbations maximales » de transformation de ses comportements.

Ce concept de la didactique des disciplines est utilisé dans l'enseignement en France depuis les années 1990. Dans une tâche d'apprentissage, les variables didactiques sont des paramètres qui, lorsqu'on agit sur eux, provoquent des adaptations, des régulations et changements de stratégie. Ces paramètres permettent de simplifier ou de complexifier la tâche et ainsi de faire avancer la « construction » du savoir.

(fr.wikipedia.org/wiki/Variable_didactique) Société et langue

La langue, une entité bien définie. Une langue est un instrument de communication, c'est-à-dire un système de règles et/ou de signes et un instrument d'interaction sociale ; son utilisation implique des interlocuteurs de statuts parfois différents dans une certaine situation de discours. Connaître une langue, c'est produire et comprendre des phrases bien formées appropriées à une situation particulière. C'est connaître à la fois :

Un ensemble de règles qui permettent de construire et de reconnaître une infinité de phrases grammaticalement correctes, d'interpréter celles d'entre elles qui sont douées de sens, de déceler des phrases ambiguës...

Un ensemble de règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation des phrases de cette langue dans un cadre social, de conventions qui règlent le fonctionnement normal des échanges verbaux dans une interaction de communication.

Orthographe et norme/ En étudiant « l'orthographe en trois dimensions », les auteurs Dominique Ducard, Renée Honvault et Jean Pierre Jaffré pensent que lorsque les principes d'une écriture sont mis en place dans les mots, ceux-ci ont besoin d'une stabilité graphique pour pouvoir être utilisés et reconnus par le plus grand nombre possible d'utilisateurs. La loi de la permanence graphique relève de la norme sociale et l'orthographe en est le produit. Le principe sémiographique lui-même implique la nécessité de cette norme. Cela ne signifie

nullement que la graphie ne doive jamais évoluer. L'évolution naturelle de la langue exige que des ajustements pondérés et adaptés soient régulièrement mis en place. C'est un facteur évolutif, dynamique, progressiste, qui montre sa réalité dans les nombreuses variantes orthographiques enregistrées dans les dictionnaires actuels. En 1981, on pouvait enregistrer dans trois dictionnaires, le Littré, le Robert et le Larousse, environ 8000 variantes orthographiques (orthographe et lexicographie, N.Catach, 1981), soit près de 10% des mots concernés. Ces variantes témoignent d'un usage abondant des graphies plus anciennes au profit de graphies plus modernes, en accord avec la charge informative fournie par les fonctionnements du système. Le passage en douceur des graphies anciennes aux graphies modernes, souvent plus dépouillées, déshabillées des anciens « vêtements » pour ne pas dire des « oripeaux » étymologiques ou historiques sans fonction dans la langue actuelle, semble être la solution la plus sage pour préserver l'efficacité d'une écriture très performante. Le système morphologique du français est suffisamment lourd, beaucoup plus que celui de l'anglais (Si l'orthographe anglaise actuelle n'est pas très différente de celle qui était en usage du temps de Shakespeare, ce n'est pas faute de propositions ni de tentatives de réforme. En effet, depuis, le XVI^e siècle des projets aussi nombreux que variés se sont succédé (S.Baddeley. Théories et pratiques, l'orthographe en trois dimensions, pp.268-269, 1996) pour qu'il suffise à lui seul à remplir la fonction sémiographique.

3. L'échantillon : En statistique, un échantillon est un ensemble d'individus d'une population. L'échantillonnage vise à obtenir une meilleure connaissance d'une ou plusieurs populations.

La statistique

3.1. Communauté d'enseignants et d'étudiants : Etant donné que je poursuis un doctorat ayant pour thème de thèse « Le français en Algérie : norme endogène et enseignement/apprentissage », je voudrai créer d'abord puis animer un réseau d'échanges entre enseignants de français exerçant à Biskra et des étudiants en prenant comme outil le français qu'il enseignent et qu'ils étudient, malheureusement, certains du premier groupe ont refusé de coopérer car la réponse que j'attendais n'était pas positive (questionnaires non rendus). Par dépit, j'ai distribué certains questionnaires aux responsables de la « faculté des lettres et des langues » : filière d'arabe d'une part et département des langues étrangères d'autre part. Concernant l'éducation nationale, les mêmes questionnaires ont

été déposés à la direction de la pédagogie, dans certains lycées, dans certains CEM et remis d'autres à certains enseignants de français sortis à la retraite et de jeunes enseignants exerçant au centre des cours intensifs , diplômes confondus (CEIL : Cours d'Enseignement intensif des langues.)

3.2. La ville de Biskra : Biskra est une commune algérienne de la wilaya de Biskra dont elle est le chef-lieu, située à 115 km au sud-ouest de Batna, à 222 km au nord de Touggourt et 400 km environ au sud-est d'Alger. Biskra est la capitale des Monts du Zab (Zibans). Elle est surnommée la « reine des Zibans » (*Arrous-ezzibane* en arabe) et la « porte du désert ». Biskra est située à une altitude de 87 m au-dessus du niveau de la mer. Ce qui fait d'elle une des villes les plus basses d'Algérie. La ville de Biskra est desservie par une ligne ferroviaire reliant Biskra à Batna et Biskra à Touggourt. Est-ce suffisant ?

3.3. L'université algérienne : Plusieurs universités algériennes figurent dans le classement des cent meilleures universités africaines et arabes, selon le "Webometrics Ranking of World Universities" qui est une initiative du Laboratoire de Cyber métrique, un groupe de recherche appartenant au Consejo Superior d'Investigaciones Cient í Ficas (CSIC), le plus grand organisme de recherche public en Espagne. : fr.wikipedia.org/wiki/Université_algérienne

4. Détermination de la technique d'enquête

« L'enquête est l'un des instruments les plus largement utilisés par les psychologues sociaux et les sociologues. Des études de marché jusqu'aux recherches purement théoriques en passant pas les sondages d'opinion, il est peu d'investigations psychosociologiques ou sociologiques empiriques qui ne s'appuient, partiellement ou en totalité, sur des informations recueillies par enquêtes. Pourtant si on dispose de quelques ouvrages techniques sur la manière de réaliser une enquête, ouvrages d'ailleurs étonnamment peu nombreux eu égard à l'importance de l'instrument, il n'en existe pratiquement pas qui traite dans leur ensemble les problèmes à la fois théoriques et pratiques que l'usage de ces techniques soulève. »

Remarque faite par les auteurs : Il n'ya guère que Lazarsfeld et ses collaborateurs qui, depuis de nombreuses années, réfléchissent au développement des techniques d'enquête et à leur aspects théoriques. En France, les travaux de R. Boudon et de son équipe (le Groupe

d'Etudes des Méthodes de l'Analyse Sociologique) sont dans le même cas. **Ch.1 p.5** de l'ouvrage.

4.1. L'importance des questions

Le questionnaire est un document rédigé contenant des questions et des informations, c'est un moyen de communication et un outil qu'on peut exploiter. Les questions qui le comportent peuvent être des questions fermées- ouvertes. Les premières sont appelées dichotomiques ex : Oui/non, à choix multiples : à réponse unique ou multiple, question avec échelle d'évaluation : très bien-bien- abien- je ne sais pas, question avec réponse à choisir : réponses selon le degré de pertinence ou selon le goût personnel, question semi-ouverte (semi-fermée). Le questionnaire est l'une des trois grandes méthodes pour étudier les faits psychosociologiques. C'est une méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits.

4.2. La construction des questions

Pourquoi rédige-t-on un questionnaire ? On le rédige sous-forme de questions quand un problème est posé et est à résoudre. Ces questions doivent avoir une ou des réponses chacune sur un problème quelconque, le notre est un problème psychosocial, psycholinguistique, sociolinguistique et didactique.

Quels en sont les objectifs ?

D'après Ghiglione¹, les objectifs sont plusieurs :

-L'estimation qui se définit par une collecte de données socioéconomiques qu'on ne cherche pas à comprendre. Exemple : niveau d'études, niveau professionnel...Le but est de quantifier une ou des populations, la description, d'où l'on retire des informations décrivant les phénomènes subjectifs qui sous-tendent les phénomènes objectifs pour les expliquer, ces objectifs peuvent être les motivations, les représentations, les opinions et donc le système de représentations de l'enquêté. La vérification quant à elle est une démarche déductive qui confirme ou infirme l'hypothèse.

« **L'estimation** : il s'agit d'une collecte de données, d'une énumération de ces données. C'est la démarche la plus élémentaire dans le questionnaire. On ne cherche pas à comprendre les données, on cherche à les mettre à plat. L'estimation peut porter sur des grandeurs absolues (données primaires), comme les données socioéconomiques : niveau d'études, niveau

¹ Ghiglione, R. (1987). Les techniques d'enquêtes en sciences sociales. Paris : Dunod

professionnel. Il s'agit de faire un bilan, de donner un état de fait. L'estimation peut porter sur des grandeurs relatives : dans ce cas, on cherche à quantifier des populations, autrement dit à quantifier une typologie. Combien y a-t-il de sujets X, de sujets Y ? Si ces grandeurs sont relatives, c'est parce qu'elles résultent d'un certain nombre de modalités, ce sont des grandeurs complexes par rapport aux grandeurs absolues. Pour l'exposition Hypothèse de collection, Eidelman⁴ (1999) identifie cinq catégories de visiteurs : les indifférents (environ 6%), les curieux (un peu plus de 7%), les intéressés (un peu plus de 30%), les amateurs (un peu plus de 28%), les experts environ 29%). Pour chaque catégorie, elle en décrit les caractéristiques sociodémographiques, leur intérêt pour l'art contemporain, leur fréquentation des musées et des musées de prédilection, ce qui va plus loin que la seule estimation.

- **La description** : il s'agit de retirer des informations qui décrivent les phénomènes subjectifs qui sous-tendent les phénomènes objectifs et d'expliquer ainsi les phénomènes objectifs, comme les motivations, les représentations, les opinions et attentes qui orientent nos choix rationnels (nos comportements objectifs). On aborde ici le système de représentations de l'enquêté.

- **La vérification d'une hypothèse** : il s'agit ici d'une démarche déductive, le questionnaire devient un outil pour confirmer ou infirmer une hypothèse. Cette approche n'est possible que si l'on a une connaissance suffisante des problèmes à étudier. Le questionnaire est construit en fonction des hypothèses qui donnent un axe, une direction pour élaborer le questionnaire. On est à l'opposé du questionnaire pour poser des questions. »

⁴Deux sociologues américain et polonais qui ont travaillé ensemble pour expliquer dans leur ouvrage « Le paysan polonais en Europe et aux Etats Unis. (*The Polish Peasant in Europe and America*). Cet ouvrage fut publié en cinq tomes entre 1918 et 1920. Znaniecki a une approche plutôt qualitative de la sociologie, ainsi on retrouve dans ses ouvrages de nombreuses données brutes, des commentaires de méthode, des matériaux biographiques composés de lettres de paysans. Il met donc l'accent sur les "récits de vie" et s'intéresse enfin à l'organisation sociale et à l'évolution du groupe dans cette société. (p.176)

CHAPITRE IV

L'enquête : présentation, déroulement et résultats

Introduction

Dans ce chapitre, les lecteurs trouveront le questionnaire, la présentation de l'enquête, son déroulement et enfin ses résultats

Présentation de l'échantillon 1

Sexe : Femmes Hommes

Diplôme(s) :

Fonction :

Age :

1) Quelle variété de langue les Algériens parlent-ils ?

- L'arabe classique
- L'arabe algérien
- Le berbère
- Le français
- Autre

2) Quand vous parlez français, avez-vous l'impression de parler

- Le français de France
- Le français d'Algérie

3) Les francophones nés en Algérie parlent-ils

- Le français standard
- Le français d'Algérie

4) Le français en Algérie est très différent, différent, peu différent ou pas du tout différent du français de France ?

5) Le français écrit en Algérie est très différent, peu différent, pas du tout différent du français de France ?

6) Selon vous, y a-t-il plus de points communs que de points différents entre le français de France et le français d'Algérie ?

- 7) **Si nous parlons le français de chez nous, la communication est plus difficile avec les francophones d'Europe.**
- Oui
 - Non
 - Pourquoi ?.....
- 8) **La langue française parlée en Algérie est très différente ou peu différente de celle qui est enseignée dans les écoles.**
- Très différente
 - Peu différente
- 9) **Si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous que, dans leurs cours de français, vos enfants apprennent à parler**
- Comme les Français ?
 - Comme les Algériens ?
- 10) **Le français correct enseigné dans les écoles d'Algérie doit être le français international ?**
- Oui
 - Non
- 11) **Pour votre métier, utiliserez-vous le français ou l'arabe (de quel français ou de quel arabe s'agit-il ?) Pourquoi ?**

Présentation de l'échantillon 1'

- 1) **Quelle variété de langue les Algériens parlent-ils ?**
- L'arabe classique
 - L'arabe algérien
 - Le berbère
 - Le français
 - Autre
- 2) **Quand vous parlez français, avez-vous l'impression de parler**
- Le français de France
 - Le français d'Algérie
- 3) **Les francophones nés en Algérie parlent-ils**
- Le français standard
 - Le français d'Algérie

- 4) Le français en Algérie est très différent, différent, peu différent ou pas du tout différent du français de France ?
- 5) Le français écrit en Algérie est très différent, peu différent, pas du tout différent du français de France ?
- 6) Selon vous, y a t-il plus de points communs que de points différents entre le français de France et le français d'Algérie ?
- 7) *Est-ce que depuis 20 ans, le français parlé par les Algériens s'est éloigné du français parlé par les français d'Europe ?
- 8) Si nous parlons le français de chez nous, la communication est plus difficile avec les francophones d'Europe.
 - Oui
 - Non
 - Pourquoi ?.....
- 9) La langue française parlée en Algérie est très différente ou peu différente de celle qui est enseignée dans les écoles.
 - Très différente
 - Peu différente
- 10) Si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous que, dans leurs cours de français, vos enfants apprennent à parler
 - Comme les Français ?
 - Comme les Algériens ?
- 11) Le français correct enseigné dans les écoles d'Algérie doit être le français international ?
 - Oui
 - Non
- 12) Pour votre métier, utiliserez-vous le français ou l'arabe (de quel français ou de quel arabe s'agit-il ?) Pourquoi ?
- 13) *En tant que parents, voulez-vous ajouter quelque chose concernant le français enseigné en Algérie ?

Remarque : Les questions portant un astérisque ne sont pas à étudier (7 et 13)

Tableaux des fréquences de l'échantillon 1'

Sexe

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valides				
femmes	48	96,0	96,0	96,0
hommes	2	4,0	4,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Diplôme

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valides				
préparation d'une licence	50	100,0	100,0	100,0

Fonction

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valides				
étudiant	25	50,0	80,6	80,6
ASE	2	4,0	6,5	87,1
AAP	1	2,0	3,2	90,3
INST	2	4,0	6,5	96,8
PES	1	2,0	3,2	100,0
Total	31	62,0	100,0	
Manquante				
Système manquant	19	38,0		
Total	50	100,0		

Age

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valides				
De 20 à 24	34	68,0	81,0	81,0
De 25 à 29	4	8,0	9,5	90,5
De 30 à 34	2	4,0	4,8	95,2
De 35 à 39	2	4,0	4,8	100,0
Total	42	84,0	100,0	
Manquante				
Système manquant	8	16,0		
Total	50	100,0		

Q1₁

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	48	96,0	96,0	96,0
Valide oui	2	4,0	4,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q1₂

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	3	6,0	6,0	6,0
Valide oui	47	94,0	94,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q1₃

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	36	72,0	72,0	72,0
Valide oui	14	28,0	28,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q1₄

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	41	82,0	82,0	82,0
Valide oui	9	18,0	18,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q1₅

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	49	98,0	98,0	98,0
Valide oui	1	2,0	2,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q2-1

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	31	62,0	62,0	62,0
Valide oui	19	38,0	38,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q2-2

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	18	36,0	36,0	36,0
Valide oui	32	64,0	64,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q3-1

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	29	58,0	58,0	58,0
Valide oui	21	42,0	42,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q3-2

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	21	42,0	42,0	42,0
Valide oui	29	58,0	58,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q4-1

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	46	92,0	92,0	92,0
Valide oui	4	8,0	8,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q4-2

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	34	68,0	68,0	68,0
Valide oui	16	32,0	32,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q4-3

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	23	46,0	46,0	46,0
Valide oui	27	54,0	54,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q4-4

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide non	50	100,0	100,0	100,0

Q5-1

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	44	88,0	88,0	88,0
Valide oui	6	12,0	12,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q5-2

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	40	80,0	80,0	80,0
Valide oui	10	20,0	20,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q5₃

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	16	32,0	32,0	32,0
Valide oui	34	68,0	68,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q6

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide oui	44	88,0	100,0	100,0
Manquante Système manquant	6	12,0		
Total	50	100,0		

Q8₁

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
oui	25	50,0	51,0	51,0
Valide non	24	48,0	49,0	100,0
Total	49	98,0	100,0	
Manquante Système manquant	1	2,0		
Total	50	100,0		

Q8₂

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Il y a cause	40	80,0	80,0	80,0
Valide Il n'y a pas de cause	10	20,0	20,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q9.1

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	30	60,0	60,0	60,0
Valide oui	20	40,0	40,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q9.2

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	20	40,0	40,0	40,0
Valide oui	30	60,0	60,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q10.1

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	8	16,0	16,0	16,0
Valide oui	42	84,0	84,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q10.2

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
non	41	82,0	82,0	82,0
Valide oui	9	18,0	18,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Q11

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
oui	41	82,0	85,4	85,4
Valide non	7	14,0	14,6	100,0
Total	48	96,0	100,0	
Manquante Système manquant	2	4,0		
Total	50	100,0		

Q12₁

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
français	39	78,0	88,6	88,6
arabe	3	6,0	6,8	95,5
les deux	2	4,0	4,5	100,0
Total	44	88,0	100,0	
Manquante Système manquant	6	12,0		
Total	50	100,0		

Q12₂

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Il n' ya pas de cause	23	46,0	46,0	46,0
Il y a cause	27	54,0	54,0	100,0
Total	50	100,0	100,0	

Echantillon 1

Nature et nombre d'enquêtés

Homme	01		51		
Femmes	50				
Quelle variété de langue les Algériens parlent-ils ?	L'arabe classique	L'arabe algérien	Le berbère	Le français	Autre
	02	48	15	10	02
Quand vous parlez français, avez-vous l'impression de parler	Le français standard		Le français local		Autre
	17		34		00
Les francophones nés en Algérie parlent-ils ?	Le français standard		Le français d'Algérie		Autre
	22		29		00
Le français en Algérie et le français de France sont :	Très différents	Différents	Peu différents	Pas du tout différents	Autre
	04	17	28	00	02
Le français écrit en Algérie et en France sont :	Très différents	Différents	Peu différents	Pas du tout différents	Autre
	02	00	14	32	03
Selon vous, y a-t-il plus de points communs que de points différents entre le français de France et le français d'Algérie ?	Oui		Non		Autre
	40		04		07

Si nous parle le français de chez nous, la communication est plus difficile avec les francophones d'Europe ?	Oui	Non	Autre
	26	24	01
La langue française parlée en Algérie en parallèle avec celle enseignée dans les écoles est	Très différente	Peu différente	Autre
	33	28	00
Si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous que, dans leurs cours de français, vos enfants apprennent à parler	Comme les Français	Comme les Algériens	Autre
	45	05	01
Le français correct enseigné dans les écoles doit-il être le français international ?	Oui	Non	Autre
	46	03	02
Pour votre métier utilisez (erez, eriez) –vous ?	Le français	L'arabe	Autre
	29	10	12

	Homme	01		51			
	Femmes	50					
	Quelle variété de langue les Algériens parlent-ils ?	L'arabe classique	L'arabe algérien	Le berbère	Le français	Autre	
		3,92%	94,11%	29,41%	19,60%	3,92%	
	Quand vous parlez français, avez-vous l'impression de parler ?	Le français de France		Le français d'Algérie		Autre	
		33,33%		66,66%		00%	
	Les francophones nés en Algérie parlent-ils ?	Le français standard		Le français d'Algérie		Autre	
		43,13%		56,86%		00%	
	Le français d'Algérie et le français de France sont :	Très différents	Différent s	Peu différents	Pas du tout différents	Autre	
		07,85%	33,33%	54,90%	00%	03,92	
	Le français écrit en Algérie et en France sont :	Très différents	Différents	Peu différents	Pas du tout différents	Autre	
		03,92%	00%	27,45%	62,74%	05,88%	
	Selon vous, y a t-il plus de points communs que de points différents entre le français de France et le français d'Algérie ?	Oui		Non		Autre	
		78,43%		7,84%		13,72%	

	Si on parle le français de chez nous, la communication est plus difficile avec les francophones d'Europe ?	Oui	Non	Autre	
		50,98%	47,05%	01,96%	
	La langue française parlée en Algérie en parallèle avec celle enseignée dans les écoles est	Très différente	Peu différente	Autre	
		64,70%	54,90%	00%	
	Si vous aviez le choix, souhaiteriez-vous que, dans leurs cours de français, vos enfants apprennent à parler	Comme les Français	Comme les Algériens	Autre	
		88,23%	09,80%	01,96%	
	Le français correct enseigné dans les écoles doit-il être le français international ?	Oui	Non	Autre	
		90,19%	05,88%	03,92%	
	Pour votre métier utilisez (erez, eriez) –vous ?	Le français	L'arabe	Autre	
		56,86%	19,60%	23,52%	

Mon échantillon est constitué d'une part de 51 personnes âgés de 20 à 27 ans, ce qui a fait apparaître quelques personnes de plus de trente ans, ce qui n'est pas déterminant dans une telle enquête, car l'écart n'est pas grand (voir questionnaire1). En tant qu'instrument de mesure, les questionnaires m'ont aidé à avoir une recherche se basant sur une recherche sur terrain, les acteurs que j'ai mentionnés dans ces questionnaires sont d'une part des enseignants de français de la ville de Biskra et d'autre part des étudiants de 4^{ème} année classique dont j'étais l'enseignante du module « didactique des langues », inscrits à la faculté des langues et des lettres de l'université Mohamed Khider , au département des langues

étrangères, à la filière de français appelés à enseigner le FLE dans les écoles, les collèges, le lycée ou l'université (élémentaire, (primaire), moyen, secondaire et supérieur) au cas où ils continueraient leurs études sinon enseignants remplaçants.

Les réponses que j'ai pu récolter et qui tendent vers une approche sociolinguistique doivent impérativement aboutir à des perspectives didactiques. Comme nous pouvons le constater, j'ai choisi deux catégories de questions : celles de faits relatives à l'observation et aux phénomènes observables et observés ainsi qu'aux faits vérifiables. Ces questions ont une relation étroite avec le sexe, l'âge, le niveau... du sujet où des questions telle la question 21 :- Lisez-vous la presse algérienne d'expression française ? (Voir questionnaire 2)

Analyse et interprétation

Concernant la 1^{ère} question et dans l'échantillon choisi qui sont cinquante et une personnes, 3,92% supposent que les Algériens parlent l'arabe classique et 94,11% parmi elles disent qu'ils parlent l'arabe algérien, 29,41% parlent berbère, 19,60% parlent français et 3,92% optent pour d'autres langues. **Arabe algérien**

Pour la 2^{ème} question, nous constatons que 33,33% disent qu'ils ont l'impression de parler le français de France et 66,66% voient qu'ils parlent le français d'Algérie. **Français d'Algérie**

Quant à la 3^{ème} question, 43,13% pensent que les francophones nés en Algérie parlent le français standard tandis que 56,86% pensent qu'ils parlent le français d'Algérie. **Français d'Algérie**

Pour ce qui est de la comparaison entre le français parlé en Algérie et le français parlé en France, 4^{ème} question du questionnaire pour les autres ; 7,85% affirment qu'ils sont très différents, 33,33% voient qu'ils sont différents, 54,90% pensent qu'ils sont peu différents, 00% confirment qu'ils ne sont pas du tout différents mais 3,92% n'ont pas donné leur avis. **En général, le français parlé en Algérie est peu différent du français parlé en France.**

3,92%, de la 5^{ème} question, pensent que le français écrit en Algérie et le français écrit en France sont très différents, 00% (aucune personne) ne les voit aucunement différents, 27,45% croient que rédiger en français en Algérie est peu différent que rédiger en français

de France ; 62,74% disent qu'ils ne sont pas du tout différents et 5,88% restent sans avis.

Pas du tout différents quant au français écrit en France et le français écrit en Algérie.

13,72% n'ont pas eu ou n'ont pas répondu clairement à la 6^{ème} question, 78,43% disent qu'il y a autant de points communs que de points de différence et 7,84% omettent une négation. ? **Autant de points communs que de points de différence.**

A la 7^{ème} question, 50,98% affirment que les francophones d'Europe vont rencontrer des difficultés à comprendre le français parlé en Algérie, 47,05% avancent le contraire et 1,96% restent sans avis. **Problème de compréhension pour les francophones d'Europe quant au français parlé en Algérie.**

La langue française parlée en Algérie et celle qui y est enseignée dans les écoles sont très différentes d'après 41,17% des questionnés à la 8^{ème} question par contre et d'après la majorité dont le taux est de 58,82% pensent que la différence est minime. **Différence minime entre le français parlé en Algérie et celui enseigné à l'école.**

88,23% des parents souhaitent que, dans leur cours de français, leur progéniture parle le français comme les Français alors que 9,80% seulement désirent qu'ils le (la) parlent comme les Algériens. 1,96% ne répondent pas à cette 9^{ème} question. **Les parents algériens souhaitent que leurs enfants parlent comme les Français en cours de français.**

Le français correct enseigné dans les écoles d'Algérie doit être enseigné selon les normes du français international selon 90,19% des étudiants de 4^{ème} année du système classique et donc de la majorité des cinquante et un étudiants représentant notre échantillon ; 5,88% désapprouvent cette idée en réfutant le français international ; 3,92% restent indifférents à cette 10^{ème} question. **Normes internationales à prendre en considération quant à l'enseignement du français en Algérie.**

Enfin, à la dernière question, qui est la 11^{ème} sur la liste du questionnaire d'enquête pour les autres, présenté aux étudiants de 4^{ème} année du système classique qui projettent d'enseigner plus tard, aux enfants et aux adolescents, la langue française, connue comme langue étrangère, en Algérie, que dans leur métier d'avenir, 56,86% choisiront le français ; 19,6% l'arabe sans aucune mention de la spécificité de l'arabe qu'ils choisiront avec le français et 23,52% préfèrent utiliser d'autres langues en parallèle du français qu'ils

enseigneront plus tard. **Dans leur métier d'avenir ; enseignants de français, les étudiants de 3^{ème} année du système classique choisiront le français.**

Après lecture des onze réponses, je constate que pour la 1^{ère} question, la majorité des 51 étudiants dont 50 sont du sexe féminin et un seul du sexe masculin, supposent que les **Algériens communiquent en arabe algérien** et c'est ce que je ne suppose pas en tant que citoyenne algérienne puisque c'est une réalité que nous vivons tous socialement. Concernant la 2^{ème} question, la plupart des étudiants voient que **les Algériens parlent le français d'Algérie** et nous sommes, en tant qu'enseignante, partiellement d'accord car la question que nous nous posons : - Ya-t-il un français d'Algérie ou un français qu'on utilise en Algérie, un français de chez nous, nous qui ne sommes pas Français mais qui sommes Algériens, qui étions colonisés par les Français avant même 1830. Est-ce cette longue période de colonisation qui incite à dire un français d'Algérie ? Enfin, pour nous, il ya un vrai certain français d'Algérie. Pour ce qui est de la 3^{ème} question, les étudiants pensent que **les francophones nés en Algérie parlent le français d'Algérie qui est le français de chez nous et utilisé par nous et le français de France.** La question que nous nous posons est : Ces francophones nés en Algérie sont-ils les francophones d'Europe ou les francophones d'Algérie d'abord ? Si ce sont les deux, ces francophones parlent et le français standard et le français local ainsi que le français international du fait de l'histoire de la France et de l'Algérie (1881). A la 4^{ème} Question, le plus grand nombre des étudiants pensent que **le français parlé en Algérie et le français parlé en France sont peu différents.** Nous constatons que pour cette réponse, 3,92% restent sans avis ; est-ce parce qu'ils ne savent pas où réside la différence ou est-ce parce qu'ils ignorent les registres de la langue française ? A la 5^{ème} question, le taux le plus élevé des étudiants disent que **le français écrit en Algérie et le français écrit en France ne sont pas différents** et 5, 88% restent sans avis, sûrement, par ignorance des règles de grammaire de la norme exogène vu sa complexité et son importance. A la 6^{ème} question, 78,43% disent (quand ils disent, le pensent-ils ?), **qu'il ya autant de points communs que de points de différence entre le français d'Algérie et le français de France.** En tant qu'enseignante, nous disons que ce français d'Algérie est différent du français de France mais qu'on peut les combiner pour les fusionner. A la 7^{ème} question, le total est de 99,99%, le taux est presque le même dans les deux cas qui affirment d'une part que les francophones d'Europe vont rencontrer des

difficultés à comprendre le français parlé en Algérie (50,98%) et d'autre part, les autres affirment le contraire (47,05%). En tant qu'enseignante de français, nous pensons que les deux parties ont raison car il nous arrive de ne pas comprendre, dans certains cas, ce que veut dire un Algérien en communiquant avec nous en français, le cas des élèves et des étudiants, ce qui nous pousse à prolonger la communication. Dans ce cas précis, on peut écouter des entretiens avec des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} années LMD sur la civilisation arabo-musulmane, civilisation occidentale et sur la littérature française, mondiale et maghrébine.

A la 8^{ème} question, 64,70% disent qu'elle est très différente, 54,90% disent qu'elle est peu différente. Les seconds voient-ils la différence ?

A la 9^{ème} réponse, 88,23% des étudiants s'ils avaient le choix, souhaiteraient que plus tard, leurs enfants, en cours de français, apprennent à parler comme les Français par contre 9,80% souhaiteraient qu'ils apprennent à parler comme les Algériens. Qui a vraiment le choix ?

A la 10^{ème} question, 90,19% affirment que le français correct enseigné dans les écoles doit être le français international, 5,88% s'y opposent et 3, 92% pensent à un autre français.

Pour leur métier d'avenir qui est l'enseignement du français, 56,86% utiliseront le français, 19,60% utiliseront l'arabe mais de quelle langue arabe s'agit-il ? Et 23, 52% utiliseront une ou d'autres langues. C'est la réponse à la 11^{ème} question. Dois-je alors parler d'insécurité linguistique pour les premiers, de manque de choix ou de logique générale pour les seconds et de mondialisation pour les derniers ? Le cas contraire pourrait être étudié.

Conclusion et commentaire

Selon l'analyse ci-dessus, je conclus que les langues parlées en Algérie sont l'arabe algérien, le berbère, le français et non l'arabe classique sauf cas particulier. Pour ce qui est de l'arabe algérien, je constate qu'il contient des mots français avec des terminaisons d'arabe algérien ou classique, par contre, des mots arabes et français y sont intégrés dans le berbère algérien et même d'autres langues latines du monde ainsi que des dérivés d'arabe classique qui reviennent à chaque fois qu'on communique (pour ceux qui comprennent les quatre langues et tout dépend des régions en Algérie). Des déformations, dans la prononciation non voulue

du locuteur, se font entendre. Des affixes (suffixes : isme, ation, tion... et préfixes) du français et de l'arabe s'y intègrent aussi. En classe de langue, en général, c'est le français à normes exogènes qu'on parle et qu'on écrit et c'est ce qu'on suppose en général du fait de l'emploi de livres de grammaire et de manuels scolaires, sauf en cas de traduction d'un mot ou de certaines tournures grammaticales que les apprenants n'arrivent pas à assimiler. D'après les futurs enseignants de français, tout doit être, en général, expliqué en français de France. Le supposent-ils ? Est-ce une réalité ? En tout cas, c'est ce qu'ils disent et c'est ce qu'ils pensent. D'ailleurs, il est dit que « l'espace francophone englobe des configurations sociolinguistiques qui se caractérisent par des rapports fort divers entre le français, l'organisation politique et une ou des langues tierces :

Dans les collectifs socio-politiques du type état-nation, il règne souvent un climat normatif qui stigmatise l'emprunt à une langue étrangère et/ou voisine, voire le considère comme une menace – tantôt fantasmée, tantôt réelle – pour l'avenir ou la survie de la communauté linguistique (France, Québec). Si de tels états réunissent en leur sein plus d'une langue, cette situation semble peu propice à la pratique de l'alternance codique, dans la mesure où des loyautés différentes sont en jeu (Québec, Belgique, Suisse).

Par contre, dans les espaces où le modèle européen de gestion politique est d'importation récente (Afrique noire, Maghreb) ou favorise une langue autre que le français (Canada francophone hors Québec, Etats-Unis) on observe une hybridation souvent massive sous toutes les formes – emprunt, alternance codique, émergence de parlers mixtes. Cette section a pour objectif d'explorer les mécanismes de l'hybridation (voir mémoire de magistère pp.42-43) linguistique dans les différentes situations francophones et de voir en quoi ils sont régis par des normes, conçues non seulement comme des prescriptions formelles mais aussi comme des codes de comportement social (« normes fonctionnelles »), sous-tendus par des appartenances identitaires multiples. A titre d'exemple, les communications pourront s'articuler – entre autres – autour de notions ou mots-clés tels que « normes en mutation », « normes conflictuelles en situation exolingue », « plurilinguisme et normes d'interaction », « communication interculturelle et norme-cible de l'enseignement de langues secondes ». (V. Normes et hybridation linguistiques en francophonie. Prof. Dr. Bernhard Pöll & Prof. Dr. Elmar Schafroth) : Bernhard-Pöll-Normes-et-hybridation linguistiques en-francophonie.

Ne dit-on pas aussi que « Le plurilinguisme est inconsciemment perçu dans nos sociétés à travers le mythe de Babel et vécu comme un mal, comme une punition divine. Dieu aurait mis non seulement fin à l'entreprise de la fameuse tour, mais surtout un obstacle de taille à la communication entre les différents peuples. Ce défi de Babel est pourtant relevé quotidiennement dans la pratique des hommes, malgré les planifications qui tendent d'instaurer le monolinguisme dans les frontières des Etats. Cette planification linguistique, forme concrète de ce qu'on appelle plus largement la politique linguistique, n'est que la vision moderne d'une vieille tentation. Si la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, la politique linguistique est, à l'inverse, une forme civile de la guerre des langues. Louis Jean Calvet appelle à une réflexion enrichissante sur l'avenir de nos langues, sur les moyens de les défendre dans le respect de celle des autres ». www.decitre.fr/livres/la-guerre-des-langues

Statistiques et fréquences

Suite à l'analyse des résultats, à ce qui a été prouvé par les chercheurs cités ci-dessus et en rapport avec la problématique de mon travail de thèse, j'avance que la langue française dans l'environnement social et scolaire en Algérie est en relation étroite avec l'arabe et le tamazight avec leurs différentes variantes et que la norme endogène peut y être intégrée dans l'enseignement du français puisque le répertoire des apprenants algériens est un répertoire multilingue. Les résultats obtenus nous le prouvent puisque dans la 1^{ère} question, 94,11% des étudiants de 4^{ème} année du système classique, ont dit que les Algériens parlent l'arabe algérien, 66,66% ont dit qu'ils ont l'impression de parler français, à la 2^{ème} question ; 56,86% des étudiants avancent que les francophones nés en Algérie parlent le français d'Algérie et 43,13% avancent qu'ils parlent le français standard et ce sont là les résultats obtenus à la 3^{ème} question. Pour la 4^{ème} question, les étudiants du système et niveau cités ci-dessus pensent que le français d'Algérie et celui de France sont peu différents mais quant au français écrit en Algérie et en France, 5^{ème} question, 62, 74% disent qu'ils ne sont pas du tout différents. A la 6^{ème} question, ils affirment qu'il ya plus de points communs que de points différents entre le français de France et le français d'Algérie. 50,98% répondent que si on parlait le français de chez nous, la communication serait plus difficile avec les francophones d'Europe alors que 47, 05% répondent qu'elle ne serait pas difficile et c'est le résultat de la 7^{ème} question. 64, 70% des étudiants pensent que la langue française

parlée en Algérie en parallèle avec celle enseignée dans les écoles est très différente puisque nous sommes obligés de suivre la norme exogène du français de France et c'est la réponse à la 8^{ème} question. Quant à la 9^{ème} réponse, le taux est très élevé : 88,23% souhaitent que plus tard, que dans leur cours de français, leurs enfants apprennent à parler comme les Français, donc ils optent pour le français de France mais 90,19%, taux plus élevé que le précédent, les étudiants de 4^{ème} année classique optent pour un enseignement du français correct mais régi par les normes internationales, et c'est la réponse à la 10^{ème} question. La réponse à la dernière question 56,86% des étudiants utiliseront dans leur métier d'enseignants de français, le français sans préciser de quel français il s'agit. En tant qu'enseignante de français, je conclus que cette réponse confirme la précédente.

Si je prends maintenant le nombre de personnes en parallèle aux questions posées, je trouverai que Zéro personne (aucune personne d'où ensemble vide)n'a participé aux questions deux, trois, quatre et cinq alors que deux personnes ont participé aux questions une, quatre, cinq et dix ; trois personnes aux questions cinq et dix ; quatre personnes aux questions quatre et six ; cinq personnes à la question neuf ; sept personnes à la question six ; dix personnes aux questions une et onze ; douze personnes à la question onze ; quatorze personnes à la question cinq ; quinze personnes à la question une ; dix sept personnes aux questions deux et quatre ; vingt deux personnes à la question trois ; vingt quatre et vingt six personnes à la question sept ; vingt huit personnes aux questions quatre et huit ; vingt neuf personnes aux questions trois et onze ; trente deux personnes à la question cinq ; trente trois personnes à la question huit ; trente quatre personnes à la question deux ; quarante personnes à la question six ; quarante cinq personnes à la question neuf ; quarante six personnes à la question dix ; quarante huit personnes à la question une.

Remarque : Restent les chiffres et les nombres suivants qu'on ne voit pas sur le tableau des fréquences: 6-8-9-11-13-16-18-19-20-21-23-25-27-30-31-35-36-37-38-39-41-42-43-44-47-49-50 et 51.

Tableau récapitulatif

Nombre de personnes	Questions	Nombre de fois	Commentaire
Zéro=0	2, 3,4 et 5	4	Aucune personne n'a répondu à la 3^{ème} partie « autre » de la 2^{ème} et 3^{ème} question. Aucune personne n'a répondu à « pas du tout différents » et « différents » de la 4^{ème} et 5^{ème} questions. Conclusion : Ensemble vide d'où indifférence.
Une=1	7,9	2	Une personne a répondu aux questions 7 et 9 à la 3^{ème} partie « autre ». Cette personne éprouve des difficultés à répondre car elle ne connaît sûrement pas les francophones d'Europe et appréhende la communication et à la 9^{ème} question, elle choisit « autre », c'est-à-dire le français du monde entier.
Deux =2	1, 14,5 et 10	5	Deux personnes ont répondu à la 1^{ère} partie « arabe classique » et à la 5^{ème} partie « autre » de la 1^{ère} question. A « autre » de la 4^{ème} et 10^{ème} question. Donc l'ensemble opte pour « autre » pour ces questions, c'est-à-dire le tout ensemble.
Trois= 3	5 et 10	2	3 étudiants ont répondu à « autre » de la 5^{ème} question et à « non » à la 1^{ère} question, ces derniers optent donc pour le français standard.
Quatre=4	4 et 6	2	4 étudiants ont répondu aux questions 4 et 6 car - ils connaissent la valeur ou la règle grammaticale des prépositions <u>en</u> et <u>de</u> mais - ils ne font pas la différence entre la norme exogène et la norme endogène.
Cinq=5	9	1	5 étudiants optent pour un français du monde entier.
Six=6	Néant	/	
Sept=7	6	1	7 étudiants ont répondu <u>1 fois</u> à la question 6. Ces étudiants croient que le français de

			France équivaut à celui de l'Algérie.
Huit=8	Néant	/	
Neuf=9	Néant	/	
Dix=10	1 et 11	2	Ces 10 étudiants voient que les Algériens parlent le français à la question 1 et à la question 11, ils optent pour l'utilisation de l'arabe. Un face à face des deux langues : français.....arabe. Les deux langues sont placées aux deux extrémités comme des gardes du corps, Nous avons l'impression qu'elles protègent ou enferment les autres langues.
Onze=11	néant	/	
Douze=12	11	1	12 étudiants optent pour l'intégration de l'arabe au français, du berbère au français, ce qui nous donne : français +arabe ; Français + berbère ; français + arabe + berbère.
Treize=13	néant	/	
Quatorze=14	5	1	Les 14 étudiants ne voient pas une grande différence entre le français écrit en France et celui écrit en Algérie.
Quinze=15	1	1	15 étudiants voient 1 fois à la question 1 que les Algériens parlent le berbère. Est-ce une réalité vécue socialement ? Dans ce cas la langue berbère est une langue véhiculaire.
Seize=16	néant	/	
Dix sept=17	2 et 4	2	17 étudiants ont l'impression de parler le français standard et ajoutent que le français en Algérie et le français de France sont différents : ils connaissent la valeur des prépositions en et de d'où contradiction. Sans la France y aurait-il un français algérien ?
Dix huit=18	néant	/	
Dix neuf=19	néant	/	

Vingt=20	néant	/	
Vingt et une=21	néant	/	
Vingt deux=22	3	1	Ces 22 étudiants voient que les francophones nés en Algérie parlent le français standard. Pensez-ils aux francophones d'Europe ? Ces derniers utilisent-ils seulement le français à norme exogène ?
Vingt trois=23	néant	/	
Vingt quatre=24	7	1	Les 24 étudiants qui ont participé 1 fois à la question 7 voient que la communication n'est pas difficile avec les francophones d'Europe. Le français oral de ces francophones d'Europe est-il d'après eux un français à norme(s) endogène(s) ?
Vingt cinq=25	Néant	/	
Vingt six=26	7	1	26 étudiants appréhendent la communication en français de chez nous avec les francophones d'Europe car ils pensent que ces derniers utilisent à l'oral seulement la norme exogène et donc ont peur de ne pas être compris ou vice versa.
Vingt sept=27	Néant	/	
Vingt huit=28	4 et 8	2	28 étudiants pensent que le français en Algérie et le français de France sont peu différents et que la langue française parlée en Algérie en parallèle avec celle enseignée dans les écoles est peu différente. Ils ont fait allusion aux prépositions utilisées à la 1 ^{ère} partie de la question et n'ont pas vu la différence quant à la langue française parlée et enseignée en Algérie. Donc, les Algériens utilisent et la norme endogène et la norme exogène dans les 2 cas : à l'oral et à l'écrit.
Vingt neuf=29	3 et 11	2	Les francophones nés en Algérie parlent le français d'Algérie et les étudiants souhaitent utiliser le français dans leur métier d'avenir sans pour autant préciser de quel français il s'agit.

Trente=30	Néant	/	
Trente et une=31	Néant	/	
Trente deux=32	5	1	32 étudiants pensent que le français écrit en Algérie et en France se ressemblent car d'après eux quand on écrit, on suit les règles de la norme exogène (du français de France) puisque c'est ce qu'on leur demande d'enseigner en classe.
Trente trois=33	8	1	
Trente quatre=34	2	1	34 étudiants pensent parler le français local c'est-à-dire un français de chez nous, un français à norme(s) endogène(s)
Trente cinq=35	néant	/	
Trente six=36	néant	/	
Trente sept=37	néant	/	
Trente huit=38	néant	/	
Trente neuf=39	néant	/	
Quarante=40	6	1	40 étudiants ont répondu 1 fois affirmativement (oui) à cette question.
Quarante et une =41	néant	/	
Quarante deux=42	néant	/	
Quarante trois=43	néant	/	
Quarante quatre=44	néant	/	
Quarante cinq=45	9	1	45 étudiants souhaitent que dans leur cours de français, leurs enfants parlent le français comme les Français. Est-ce par prestige ou par amour pour cette langue ?
Quarante six=46	10	1	46 étudiants optent pour un français international correct enseigné dans les écoles. Pour quelle norme optent-ils ?
Quarante sept=47	néant	/	

Quarante huit=48	1	1	48 étudiants pensent que les Algériens parlent l'arabe algérien et c'est le taux le plus élevé.
Quarante neuf=49	néant	/	
Cinquante=50	néant	/	
Cinquante et une=51	néant	/	

Y aurait-il une concurrence entre les langues utilisées en Algérie dont fait partie le français ? Ne pouvant se passer de la langue française, les Algériens intègrent cette langue à leur langue orale et parfois écrite en utilisant l'alphabet latin dans plusieurs domaines, ce qui donne une norme endogène. L'exemple que nous rencontrons est celui de la publicité orale à la télévision, ou dans la presse où est inclus l'agroalimentaire ex : tchinador (jus d'orange) : tchina en arabe dialectal signifie orange et dor : tourne (pressée) ou une syllabe de dorée ou d'or (voir couleur), jus d'orange pressée. Concernant les tournures grammaticales, ils emploient, sans le vouloir, des tournures de leur langue maternelle quelle qu'elle soit et des tournures de l'arabe scolaire. Sans la France, y aurait-il eu en Algérie un français d'Algérie ? Les Français intègrent-ils des termes allemands à leur oral et à leur écrit sachant qu'ils ont été sous le joug allemand 1940-1944 ? On sait que, de nos jours, la France est devenue un pays cosmopolite, quel français parle la majorité des Français ? Peut-on qualifier le français de France avec toutes ses variantes, un français à norme (s) endogène(s) ou à norme(s) exogène(s) ?

Le tableau des statistiques et des fréquences confirme et la problématique et les hypothèses de notre travail.

- Résultat général

Si nous prenons du nombre croissant au nombre décroissant du pourcentage de chaque question, nous aurons :

- 1- 94,11%, 29,41%, 19,60%, 3,92%, 3,92%.
- 2- 66,6%, 33,33%, 00%.
- 3- 56,86%, 43,13%, 00%.
- 4- 54,90%, 33,33%, 7,85%, 3,92%.

- 5- 62,74%, 27,45%, 5,88%, 03,92%, 00%.
- 6- 78,43%, 13,72%, 7,84%.
- 7- 50,98%, 47,05%, 1,96%.
- 8- 64,70%, 54,90%, 00%.
- 9- 88,23, 9,80%, 1,96%.
- 10- 90,19%, 5,88%, 3,92%.
- 11- 56,86%, 23,52%, 19,60%.

- Résultats de l'enquête sociolinguistique

94,11%,90,19%,88,23%,78,43%,66,66%,64,70%,62,74%,56,86%,56,86%,54,90%,54,90%,50,%.

+ **de 50%** des étudiants de 3^{ème} année du système classique de l'année 2012 optent pour :

- a) **Le français d'Algérie. C'est le taux le plus important. (1^{ère} position)**
- b) **Le français standard. (Seconde position)**
- c) **Français international. (Dernière position)**

A) 47,05%,43,13%,33,33%,27,45%,23,52%,19,60%,13,72%,9,80%,7,85%,784%,5,88%,
3,92%,3,92%,3,92%,3,92%,3,92%, 1,96%, 00%,00%,00%,00%,00%.

- **de 50%** des étudiants de 3^{ème} année du système classique optent pour :

- a) Le français international.
- b) **Le français standard.**
- c) Le français d'Algérie.

Commentaire sur la problématique avec ce qui précède :

Langue française en Algérie

A) Environnement social :

- a) Arabe dialectal
- b) Tamazight ou berbère avec ses différentes variantes

Cet environnement social pousse les locuteurs à écrire en français ce qu'ils disent d'où utilisation d'un oral qui tend vers l'écrit avec de nouvelles normes qu'on appelle les normes endogènes.

B) Environnement scolaire : a) Arabe classique
b) berbère

Cet environnement scolaire pousse l'émetteur et le récepteur à parler et à écrire un français avec des normes exogènes.

Le Bilinguisme et le multilinguisme selon Christine Hélot (2007 :55) ne sont pas des phénomènes rares, même en France. A l'échelle de la planète, les situations linguistiques de loin les plus fréquentes sont celles où sont en contact deux ou plusieurs langues et deux ou plusieurs cultures.En 1982, Grosjean estimait que la moitié de la population mondiale était bilingue ou multilingue et que le bilinguisme était présent dans le monde entier.

En tant qu'enseignante de français, et enseignante-chercheure, je pense de la même façon que la 1^{ère} catégorie et j'ajoute qu'avec le temps, le français parlé en Algérie a pris de l'ampleur quant à des termes issus de l'arabe dialectal, du berbère et de l'arabe classique. Quant au français enseigné à l'école, il n'est plus le français d'après l'indépendance. Car sur certains plans : phonétique, morphosyntaxique, lexical..., les enseignants utilisent aussi un français dont la norme est locale, norme de chez nous, ce qui provoque des litiges surtout pour ce qui n'est pas attesté dans les dictionnaires de français standard et dans des livres de grammaire. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur beaucoup de règles de grammaire à norme exogène et le débat continue.

Présentation de l'échantillon 2

Ecoles primaires, CEM, Lycées et université : Nombre () d'enseignants de français à la commune de Biskra au primaire, aux CEM, aux lycées, au département de français et dans d'autres départements que nous jugerons nécessaires.

Sexe : Femme ; Homme :

Diplôme (s):

Ancienneté :

Age :

Q1) L'arabe dialectal représente pour vous

- La langue maternelle
- La langue scolaire
- La civilisation arabo-musulmane
- La religion
- La culture et l'identité
- Le nationalisme
- La poésie
- Le théâtre
- La publicité
- Autre

Q2) L'arabe classique représente pour vous

- La langue maternelle
- La langue scolaire
- La civilisation arabo-musulmane
- La culture et l'identité
- La religion
- Le nationalisme
- La poésie
- La publicité
- Autre

Q3) Quel est le statut de l'arabe dialectal en Algérie ?

- Langue maternelle
- Langue sociale
- Langue officielle
- Langue seconde

Q4) Quel est le statut de l'arabe classique en Algérie ?

- Langue officielle
- Langue seconde
- Langue étrangère
- Langue véhiculaire
- Langue vernaculaire

Q5) La langue française représente pour vous ?

- La langue de la science et de la technique
- La langue de la recherche scientifique
- La langue des lettres, des arts et des civilisations
- La langue du colonisateur
- Autre

Q6) Citez 04 disciplines ou modules qui la représentent vraiment

-
-
-
-

Q7) En enseignant le français en Algérie, empruntez-vous des termes de la langue locale ?

- Oui
- Non

Q8) Utilisez-vous l'arabe en classe de langue française ?

- Oui
- Non

Q9) Le faites-vous dans le cas du

- Lexique
- De l'explication du fond
- De gain de temps
- Autre (précisez)

Q10) Dans les manuels scolaires de français des années d'après l'indépendance, y avait-il des termes empruntés à la langue locale ?

- Oui
- Non

Q11) Dans les manuels scolaires de français d'après l'indépendance, la norme du français était celle de la norme du français de France ou celle du français d'Algérie ?

.....

Q12) Dans les documents que vous utilisez aujourd'hui, rencontrez-vous des termes de la langue locale ?

- Oui
- Non

Q13) Si oui les termes que vous rencontrez sont dans

- Les textes d'auteurs maghrébins
- Les textes d'auteurs français
- Les deux

Q14) Le français que vous enseignez actuellement, est-il le même français de France ?

- Oui
- Non

Q15) En cours, vos apprenants utilisent-ils des termes algériens répondant à une question posée en français ?

- Oui
- Non

Q16) En Algérie, faut-il enseigner le français

- Avec des algérianismes
- Sans algérianismes

Q17) Dans les pratiques langagières, quel est à votre avis le parler ordinaire des Algériens ? Numérotez par ordre dominant.

- Arabe classique
- Arabe dialectal
- Berbère
- Français

Q18) Quelle langue utilisez-vous en famille, dans la rue ? Numérotez par ordre dominant.

- Arabe dialectal
- Arabe dialectal + français
- Berbère + français
- Arabe dialectal + berbère
- Arabe dialectal + arabe classique
- Arabe classique
- Français

Q19) Quand intégrez-vous des termes arabes dans votre français ?

- Entre collègues de français
- En présence d'un Français
- En présence d'émigrés
- Avec l'inspecteur de la matière
- En cas de panne
- Autre (s)

Q 20) Quand vous entendez des algérianismes utilisés, pour vous, est-ce ?

- Positif
- Négatif
- Indifférent

Q 21) Lisez-vous la presse algérienne d'expression française ?

- Oui
- Non

Si oui, quels sont les titres qui vous intéressent quelle que soit la langue? Citez au moins deux :

Q 22) Dans des quotidiens d'expression arabe, des pages publicitaires sont écrites en français, pourquoi d'après vous ?

.....

Q23) Ce français des publicités est-il un

- français d'Algérie
- Un français de France
- Les deux (2) à la fois

Q24) Le français est-il toujours en usage dans ou en

- L'administration
- La science et la technologie
- Les arts
- La politique
- L'informatique
- L'agro-alimentaire

Q25) Des journalistes et des écrivains maghrébins des manuels scolaires du français en Algérie utilisent des termes pris de l'arabe, du berbère ou d'une autre langue étrangère, ils le font pour

- Simplifier la compréhension
- Montrer la réalité culturelle
- Donner de l'importance aux termes qu'ils utilisent
- Se rapprocher de la réalité sociale vécue
- Montrer qu'ils sont différents aux autres auteurs

Q26) Veuillez écrire le féminin des lexies suivantes

- Chikh :
- Chahid :
- Cheb :
- Moudjahid :

Q27) Quel est leur pluriel au masculin et au féminin ?

Masculin pluriel	Féminin pluriel
-	-
-	-
-	-
-	-

Q28) Quand vous rencontrez une lexie d'origine arabe dans un texte d'auteur maghrébin du manuel scolaire que vous utilisez, lui accordez-vous une importance dans la prononciation ?

- Oui
- Non

Q29) Quel pluriel écririez-vous pour les lexies suivantes

- Dellala
- Wilaya
- Souk
- Fikr

Q30) Dans une phrase simple, quel est l'élément le plus facile à déplacer de l'arabe au français

- Le sujet
- Le verbe
- Le nom
- L'adjectif
- L'adverbe
- Je ne sais pas

Q31) « Ihya 3ouloum eldine » est une phrase de langue arabe

- Est-ce une phrase verbale ?
- Est-ce une phrase nominale ?
- Traduisez-la en français tout en gardant sa nature

Q32) Comment écrivez-vous la lexie [en API]

- Zaouia
- Zaouiwa
- Zawiya
- Zawya
- Zèwya

33) Ce mot est-il attesté dans le dictionnaire de référence

- Oui
- Non

34) Lors de la séance des exercices de morphosyntaxe, quel problème rencontrez-vous le plus souvent ?

- Problème de conjugaison
- Problème d'orthographe
- Problème de lexique

- Problème de phonétique

35) Si c'est en conjugaison, est-ce surtout ?

- Dans l'emploi des auxiliaires être et avoir
- De l'utilisation de l'infinitif
- De l'utilisation du subjonctif
- Autre

36) Si c'est en phonétique, le problème se pose dans la prononciation du

-[i]/[e] - [y]/[i]- [o]/[u] Autre...

Remarques : 1- J'attire l'attention des collègues que ce questionnaire est destiné aux enseignants de français du primaire, du moyen et du secondaire ayant les classes d'examen ainsi que certains enseignants de français du supérieur assurant les cours du système LMD.

2- Les **algérianismes** sont des termes du français d'Algérie ex : El bosta (la poste)- baki(paquet)- virèw ou hamvirèw , rahoum virèw (ont viré, ils ont viré)-sahti(ma santé)...

Tableau de statistiques et analyse

Q1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Rien	
	03	/	/	/	01	/	01	/	03	02	
Q2	1	2	3	4	5	6	7	8	Rien		
	01	04	01	/	/	/	/	/	04		
Q3	1		2		3		4		Rien		
	01		05		/		/		04		
Q4	1		2		3		4		5		Rien
	10		/		00		00		00		00
Q5	1		2		3		4		5		Rien
	01		01		01		00		01		06
Q6	Oui				Non				Rien		
	07				03				07		
Q7	Oui				Non				Rien		
	03				07				00		
Q8	1		2		3		4		Rien		
	03		00		01		01		05		
Q9	Oui				Non				Rien		
	04				03				03		
Q10	1				2				Rien		
	05				01				04		
Q11	Oui				Non				Rien		
	06				04				00		
Q12	1			2			3			Rien	
	06			00			01			03	
Q13	Oui				Non				Rien		
	07				02				01		
Q14	Oui				Non				Rien		
	08				02				00		
Q15	1				2				Rien		
	07				02				01		
Q16	1		2		3		4		Rien		

	00	07	00	00	03		
Q17	1	2	3	4	5	6	Rien
	01	03	02	01	00	00	03
Q18	1	2	3	4	5		Rien
	06	00	00	00	00		04
Q19	1	2	3				Rien
	06	01	03				00
Q20	1	2					Rien
	09	01					00
Q21							
Q22	1	2	3				Rien
	05	00	03				02
Q23	1	2	3	4	5		Rien
	00	01	00	00	00		09
Q24	1	2	3	4	5		Rien
	01	02	00	01	00		06
Q25							
Q26							
Q27	Oui	Non					Rien
	06	04					00
Q28							
Q29	1	2	3	4	5	6	Rien
	03	00	03	00	00	00	04
Q30	1	2	3	4			Rien
	06	00	01	01			02
Q31	Oui	Non					Rien
	06	01					03
Q32							

Q33	1	2	3	4	Rien
	03	02	00	00	05
Q34	1	2	3	4	Rien
	00	00	02	00	08
Q35	1	2	3	4	Rien
	00	00	00	03	07
Q36					

Les variables indépendantes et échantillon

Sexe	Ancienneté	Diplôme	Age	Lieu de travail
Femme	2 ans	Magistère	33 ans	Université
Homme	/	Magistère	34 ans	Université
/	3 ans	Doctorant	42 ans	Université
Homme	25 ans	Licence	50 ans	Lycée
Homme	20 ans	Magistère	40 ans	Université
Femme	13 ans	Magistère	43 ans	Université
Femme	/	Licence	26 ans	Cours intensif
Homme	14 ans	Magistère	38 ans	Université
Femme	/	Magistère	44 ans	Lycée
Homme	5 ans	Magistère	27 ans	Université

Interprétation

Dans les quatre premières questions, les réponses des enquêtés prouvent que l'arabe classique est la langue officielle du pays. La majorité la voit aussi comme langue scolaire. Donc, l'arabe dialectal n'est pas la seule langue utilisée en Algérie.

Dans la cinquième (5^{ème}) question, plus de la moitié du nombre des enseignants n'ont pas bien précisé ce que peut représenter la langue française.

Dans les questions six, sept, huit et neuf (6,7, 8 et 9), les personnes enquêtées incluent les deux types de la langue arabe dans l'enseignement du français, langues qu'ils utilisent pour communiquer. Ces deux types sont et l'arabe classique et l'arabe dialectal.

Dans la dixième (10^{ème}) question, je constate que les Algériens ont créé un français qui est spécifique à eux-mêmes.

Dans les réponses aux questions 11, 12,13 et 14, l'utilisation de l'arabe dans l'enseignement du français en Algérie est facultative bien que les auteurs s'expriment et utilisent des mots de la langue arabe.

Les réponses à la question 15 montrent que les Algériens ont une grande capacité à parler en français et ce, même en classe bien que leur langue maternelle soit l'arabe dialectal algérien en général, cette réponse à la question 15 prouve la réponse de la question qui suit (16).

A la réponse de la question 17, je peux dire que le parlé des Algériens est un mélange d'arabe dialectal algérien, de français et de berbère (selon la région).

Je constate que 90% des enquêtés lisent la presse algérienne d'expression française et c'est la réponse à la question 21 et qu'à la réponse à la question 22, on parle plutôt d'un français spécifique à l'Algérie. 90% n'ont pas pu expliquer le pourquoi de l'utilisation de ce français publicitaire en Algérie.

L'ensemble des enquêtés ont un principe qui est celui d'inclure des termes arabes dans leurs écrits et c'est ce qui est prouvé en 27.

Passer de l'arabe au français est une opinion variée mais 40% n'ont pas pu préciser quel est l'élément le plus facile à déplacer de la langue A à la langue F.

La réponse à la question 30 est calculée à 60% pour la première tentative. Dans cette question, je voulais savoir comment les Algériens prononçaient en français certains mots arabes.

60% confirment que le mot existe dans le dictionnaire mais aucune réponse n'a été donnée à la question 32.

30% affirment que le problème se pose en a, 20% en b et le reste n'a rien précisé.

A la réponse de la question 34, des difficultés de l'étude de la langue française sont pressenties et en 35, je n'ai pas pu cerner le problème exact de la prononciation.

CHAPITRE V

Bilan et perspectives didactiques

I. SYNTHÈSE DES RESULTATS ET MISE EN CORRELATION AVEC LES QUESTIONS DIDACTIQUES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- 1) Le point de vue des apprenants (voir analyse du questionnaire pour les autres)
- 2) Le point de vue des enseignants (voir Chapitre IV pp.210-215+Annexes)
- 3) Attitudes et représentations : Le français de la norme endogène, en Algérie, selon les résultats obtenus, est supérieur au taux du français dit standard. (Chapitre IV pp.201-207)

II. PERSPECTIVES DIDACTIQUES : QUELLE VARIÉTÉ ET QUELLE NORME ENSEIGNER ?

Bilan de l'évolution de la situation linguistique en Algérie par rapport à celles de certains pays : La France, la Belgique, quelques pays d'Afrique du sud et du nord, l'Amérique du nord et les USA, l'Angleterre, l'Allemagne...

Bilan

Comme le montrent les lectures faites et les enquêtes et analyses conduites dans cette thèse, je peux synthétiser ce que j'ai appris ainsi :

- A.** Il existe une norme endogène dans l'enseignement du français en Algérie que les enseignants de français essaient de corriger en exploitant les livres de grammaire de la langue française de la norme exogène et du guide de l'enseignant sans réfléchir vraiment à la manière dont l'apprenant forme sa pensée et aussi son expression, souvent en lien avec sa langue 1.
- B.** Donc, elle n'est ni pensée ni représentée comme telle. Faut-il enseigner en Algérie un français algérien de toutes les régions d'Algérie ?

Chaque jour, les articles de journaux nous rappellent que la langue n'est pas seulement un moyen de communication entre les hommes, ni un moyen de s'influencer réciproquement. Elle n'est pas uniquement porteuse d'un contenu, - que celui-ci soit inexprimé ou manifeste, - mais elle est elle-même un contenu. Elle est un moyen d'exprimer l'amitié et l'animosité, elle est un indicateur de la position sociale et des relations de personne à personne. Elle

détermine les situations et les sujets, les buts et les aspirations d'une classe sociale ainsi que l'important et vaste domaine de l'interaction qui donne à chaque communauté linguistique son caractère particulier. Chacune de ces communautés, - même la moins complexe,- contient un certain nombre de variétés linguistiques, toutes différentes les unes des autres selon leur fonction.

1. Définitions :

- Enseignement et apprentissage

Apprendre (V.infinif, 3^{ème} groupe) : vient du latin populaire *apprendere*, du latin *apprehendere*, passé de « comprendre » à « apprendre » (pour soi, puis : aux autres) ; l'ancien français avait aussi le sens premier « saisir ». Apprenant au XX^e S, apprenti en 1175, XVI^e S ; (apprentif, féminin- isse) jusqu'au XVII^e S. ; d'un participe passé **apprenditum*, **aprent* (V. *appentis*, à apprendre, et pente). Apprentissage en 1395, malapris en 1835, désapprendre en 1280, Végèce.

Enseigner 1050, Alexis (enseigner) ; XIV^e S. (enseigner) ; latin populaire **insignare*, renforcement du latin *signare*, indiquer, de *signum*, signe, d'où, par ext., en français « instruire », enseignant 1771, trévoux. Enseignable 1265, Br. Latini, « docile à l'enseignement » ; 1838, académie, sens actuel enseignement 1180, Alexandre, « avis, exemple » et « instruction » renseigner 1358, D.G., « mentionner, assigner » (jusqu'au XVI^e S.) ; puis indiquer de nouveau ; 1762, Académie « donner un renseignement » ; se renseigner 1829, Boiste ; de enseigner au sens de indiquer ». Renseignement 1429, G ; « Mention, libellé » ; 1762, Académie sens actuel.

- langue française,

Dans une perspective sociolinguistique, le terme langue définit tout idiome remplissant deux fonctions sociales fondamentales : la communication, c'est au moyen de la langue que les auteurs sociaux échangent et mettent en commun leurs idées, leurs sentiments, pensées, etc., et l'identification (de par son double aspect individuel et collectif, la langue sert de marqueur identitaire quant aux caractéristiques de l'individu et de ses appartenances sociales). Par conséquent, les langues sont des objets vivants, soumis à multiples phénomènes de variations et les frontières entre les langues sont considérées non hermétiques car elles relèvent d'abord les pratiques sociales. *fr.wikipedia.org/wiki/français*

Le français est une langue indo-européenne de la famille des langues romanes. Le français s'est formé en France (variété de la « langue d'oïl ») et est aujourd'hui parlé sur tous les continents par environ 220 millions de personnes dont 115 millions de locuteurs natifs, auxquels s'ajoutent 72 millions de locuteurs partiels (évaluation Organisation internationale de la francophonie : 2010). Elle est une des six langues officielles et une des deux langues de travail (avec l'anglais) de l'Organisation des Nations unies, et langue officielle ou de travail de plusieurs organisations internationales ou régionales, dont l'Union européenne. Après avoir été à l'époque de l'Ancien Régime français la langue des cours royales et princières, des tsars de Russie aux rois d'Espagne et d'Angleterre en passant par les princes de l'Allemagne, elle demeure une langue importante de la diplomatie internationale aux côtés de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol.

La langue française est un attribut de souveraineté en France, depuis 1992 « la langue de la République est le français » (article 2 de la Constitution de la Cinquième République française). Elle est également le principal véhicule de la pensée et de la culture française dans le monde. La langue française fait l'objet d'un dispositif public d'enrichissement de la langue, avec le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française.

La langue française a cette particularité que son développement et sa codification ont été en partie l'œuvre de groupes intellectuels, comme la Pléiade, ou d'institutions, comme l'Académie française. C'est une langue dite « académique ». Toutefois, l'usage garde ses droits et nombreux sont ceux qui malaxèrent cette langue vivante, au premier rang desquels Rabelais et Molière : il est d'ailleurs question de la « langue de Molière » En France, le français est la langue officielle de la République française selon l'article 2 de la Constitution de 1958, qui précise : « La République participe également au développement de la solidarité et de la coopération entre les États et les peuples ayant le français en partage », dans l'article 87 de la Constitution.

- français langue étrangère,

Le français, langue étrangère (FLE) est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non francophones, dans un but culturel, professionnel ou encore touristique. On le distingue parfois du français langue seconde (FLS) et de l'alphabétisation, bien qu'il s'agisse du même domaine de recherche et parfois des mêmes enseignants. Par raccourci, un étudiant francophone en FLE est un étudiant qui suit une formation le préparant à être professeur de français à des non-francophones.

Norme : 1160, Benoît ; lat. norma, « équerre », règle, normal début XV^e S., Charles d'Orléans, grammaire ; 1793

Exogène : l'adjectif exogène qualifie ce qui est extérieur à un système : en médecine, exogène qualifie ce qui provient de l'existence de l'organisme, exogène est le contraire d'endogène. Une intoxication au monoxyde de carbone est par exemple, une intoxication exogène. En économie et dans un modèle macroéconomique, une variable exogène est une variable qui ne dépend pas des autres variables endogènes du modèle. En géologie, une roche exogène est une roche qui se forme à la surface de l'écorce terrestre.

Langage courant : le terme exogène est parfois utilisé dans le langage comme synonyme d'étranger, par opposition à indigène.

L'anthropologie retrace l'histoire de l'arrivée des esclaves venus d'Afrique noire en Amérique du Sud entre le 17^{ème} et le 18^{ème} siècle. L'arrivée sur une nouvelle terre correspondant à l'abandon de la langue maternelle et à l'apprentissage de la langue des maîtres (espagnol, portugais, ou créole). C'est pourquoi les populations du pourtour et des îles de la mer des Caraïbes et de celles de l'océan indien, bien qu'elles soient d'origine africaine, n'utilisent plus de langues provenant de ce continent. Etudes créoles Y. 1996, vol, 19, N°.1 pages 61-71[bibli. 25ref.]

Endogène : le terme endogène est un adjectif signifiant « qui prend naissance à l'intérieur d'un corps, d'une société, qui est dû à une cause interne.

Biologie : intoxication endogène.

La didactique par son origine grecque (*didaskhein* : enseigner), le terme didactique désigne de façon générale ce qui vise à enseigner, ce qui est propre à instruire. Comme nom, il a d'abord désigné le genre rhétorique destiné à instruire, puis l'ensemble des théories d'enseignement et d'apprentissage (Comenius, XVII^e siècle). En sciences de l'éducation, on parle de didactique des disciplines pour faire référence à des discours sur des corpus de pratiques et à un travail de réflexion sur l'ensemble des disciplines scolaires, y compris les langues vivantes. Toutefois la didactique des langues (DDL), se distingue des didactiques des autres disciplines par deux traits principaux (Cicurel)¹

1-La DDL n'a pas de discipline objet, c'est-à-dire que son objet n'est pas l'appropriation par l'apprenant de savoirs construits par des disciplines comme la linguistique ou les études itinéraires.

2-Le mode d'appropriation d'une langue est double : l'apprentissage et l'enseignement des langues sont en concurrence avec un mode d'appropriation naturelle.

- L'insécurité linguistique est l'attitude des locuteurs peu sûrs de leur façon de parler, pour des raisons diastratiques ou diatopiques, entraînant l'hypercorrection, l'auto-dévaluation, le silence. (Françoise Gadet, *variation sociale en français* : 2007, 174)

L'insécurité linguistique et culturelle se présente comme la manifestation d'une quête de légitimité linguistique et culturelle vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë de sa langue et de sa culture, qui atteste sa minorisation et aspire à acquérir des formes linguistiques et culturelles lui permettant de se sentir en sécurité sociale. Il y a insécurité linguistique et culturelle lorsque les individus considèrent leur langue et leur culture comme peu valorisante et entrevoient un autre modèle linguistique et culturel qu'ils ne pratiquent pas. En revanche, il y a sécurité linguistique et culturelle quand les individus, pour des raisons variées, acceptent leur manière de parler et leur vision du monde et les considèrent comme légitimes et prestigieuses.

¹ **Francine Cicurel**, née à Strasbourg, est **professeur des universités** en linguistique et didactique du français langue étrangère, et **directeur de recherches** dans la formation doctorale « Didactique des langues et des cultures » à l'Université Paris III-Sorbonne nouvelle, au sein de l'Ecole doctorale « Langage et langues : description, théorisation, transmission.)

Les conséquences collectives du sentiment d'insécurité linguistique et culturelle peuvent se résumer en un ensemble de stéréotypes : stéréotypes socio-politiques, (Langue/culture nationale vs Langue/culture régionale, Langue vs Dialecte, culture populaire vs culture savante), stéréotypes socio-culturels (Langue/culture civilisée vs Langue/culture sauvage, « le bon usage » (Langue pure vs Langue mélangée ou impure, culture prestigieuse vs culture profane, accent harmonieux vs accent désagréable). Le groupe souffrant d'insécurité linguistique et culturelle conçoit la langue et la culture du groupe dominant comme « La norme », la seule norme prestigieuse et légitime. (Légitimité politique, légitimité institutionnelle, légitimité culturelle, légitimité territoriale)

La notion d'insécurité linguistique apparaît pour la première fois en 1976, dans un ouvrage de W. Labov². Ce sociolinguiste américain appartient à l'école variationniste qui postule l'existence d'une relation causale entre traits sociaux et structures linguistiques. D'une part, un même individu parle différemment dans des contextes sociaux différents, d'autre part, sa façon de parler et son répertoire linguistique révèlent son origine sociale, nationale, régionale, religieuse, etc. Quelques années plus tard, en 1982, P. Bourdieu³ étend la notion d'insécurité linguistique de W. Labov au lexique et à la syntaxe, qu'il présente en termes de « marché linguistique » et de « domination symbolique ».

« Si nous⁴ croyons savoir pourquoi nous parlons, nous ignorons la plupart du temps comment nous le faisons, à quelles normes nous conformons nos usages linguistiques les plus courants, ce qui nous détermine dans la recherche ou la fuite de tel ou tel emploi phonologique, grammatical ou lexical. Pour éclairer ces points, la recherche en sociolinguistique s'oriente actuellement dans deux directions complémentaires : l'étude des situations de communication étudiées fréquemment inspirées par l'ethnolinguistique et l'ethnographie de la parole, voir notamment Dell Hymes in J. Gumpers and Dell Hymes, 1972, et R. Bauman et J. Sherzer, 1974.) Ces recherches portent le plus souvent sur les réalisations linguistiques effectives de telle ou telle catégorie sociale ou ethnique, mais il arrive qu'on en confronte les résultats avec l'idée que les sujets considérés se sont forgés sur leur pratique de la langue et on recueille ainsi une information intéressante sur le rapport que vivent ces sujets à la langue et à leurs normes linguistiques respectives. C'est ainsi que les recherches de W. Labov et de ses disciples ont contribué à dégager, dans les populations de milieu

² Labov W., (1972), *Sociolinguistic Patterns*, ouvrage consulté en traduction : *Sociolinguistique*, (1976), Paris, Editions de Minuit, 1976, pp. 187-188.

³ Bourdieu P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, pp. 59-95.

⁴ Gueunier L., et al., *Les Français devant la norme*, Paris, 1978, p. 7

urbain où ils ont enquêté, l'originalité des attitudes linguistiques des classes moyennes. En situation relativement instable d'ascension sociale, celles-ci se caractérisent, d'après Labov, par une certaine insécurité linguistique, manifestée par l'expression fréquente d'un sentiment d'infériorité, des pratiques d'hyper correction, un haut degré d'exigence de conformité de la norme et à la résistance au changement. »

Le français parlé de Paris a remplacé chez la presque totalité des locuteurs de la zone d'oïl les variétés locales de francilien. Les différences entre le français d'un jeune Normand et d'un jeune Parisien, par exemple, seront dans la plupart des cas minimales au regard de la diversité qui a existé historiquement en France dans le francilien même.

Le français parisien a constitué pendant longtemps la norme du français pour l'ensemble des francophones dans le monde, et continue d'exercer une influence sans pareille sur la langue française prise dans son ensemble. C'est pour cette raison qu'on prend souvent le français parisien comme point de référence auquel on peut comparer d'autres variétés de français.

Toutefois, certaines évolutions récentes du français parisien par rapport à la norme traditionnelle du français, qui sont acceptées en France et même entérinées dans les dictionnaires (dont la quasi-totalité sont publiés en France), ne passent pas inaperçues à l'étranger. Cela est vrai particulièrement au Canada, la région francophone où l'influence du français parisien est la moins forte. Pour ce qui est de la prononciation, on peut penser par exemple à la suppression du / géminal dans « collègue », l'ajout du *t* dans « août », ou l'homophonie de « brin » et de « brun ».

Un régionalisme caractéristique du français de France est parfois appelé « francisme ». La variation régionale du français peut être abordée de deux manières :

En considérant que le français est un synonyme de la langue d'oïl, ce qui implique que tous les dialectes romans du domaine d'oïl sont des variétés dialectales du français. En se limitant à ce qui est appelé le « français régional », ensemble de variétés régionales dans le monde, qui restent très proches du français standard. Certains néologismes peuvent également être empruntés au vocabulaire du français régional. Les mots ou les expressions employés seulement dans certaines régions de la francophonie sont nommés « français régional », mais

ils ne sont pas retenus par les dictionnaires académiques du français. Il ne s'agit pas de langue familière, mais bien du français qui a évolué de façon différente.

Dans une partie de la moitié nord de la France par exemple, le repas du matin s'appelle « petit déjeuner », celui du midi le « déjeuner » et celui du soir le « dîner », le « souper » désignant la collation prise le soir après le spectacle : en Normandie, Picardie, en Lorraine. Dans le Nord, en Région Rhône-Alpes, en Franche-Comté, en Occitanie, au Québec, dans le reste du Canada, en Belgique, en Savoie et en Suisse, on dit « déjeûner », « dîner » et « souper ». En Belgique, en Savoie, en Vallée d'Aoste et en Suisse, on dit « septante » (70) et « nonante » (90) tandis qu'en Suisse, plus précisément dans le canton de Vaud, en Vallée d'Aoste et en Savoie, on dit « huitante » (80), mais seulement dans certains cantons (la forme ancienne et aujourd'hui désuète de « huitante » était « octante »). Au Québec, dans le reste du Canada, en Suisse, en Savoie, en Vallée d'Aoste, en Belgique et dans certaines régions françaises, on dit « tantôt » là où le français de Paris et le français africain utilisent « tout à l'heure » et en Normandie, il signifiera « cet après-midi » ; au Québec également, « magasiner » pour « faire des courses » (pour éviter l'anglicisme « faire du shopping »), alors que ce mot est perçu comme un barbarisme en France. Au Sénégal et en Afrique francophone, on parle parfois d'« essencerie » pour éviter l'emprunt anglais de « station service », alors que ce mot est également perçu comme un barbarisme en France. Au Québec et souvent dans le reste du Canada, on dit aussi « avoir une blonde » au lieu d'« avoir une petite amie » ou « avoir une copine », « avoir un chum » au lieu d'« avoir un petit ami » ou d'« avoir un copain »...car les exemples de variations dialectales sont fort nombreux en français. Voir site fr.wikipedia.org/wiki/Français.

Le débat sur la norme du français québécois oppose deux camps : celui des *endogénistes*, terme forgé par Lionel Meney⁵, ou *aménagistes* et l'autre, qu'on pourrait appeler celui des

⁵ Dans l'ouvrage pamphlétaire de Lionel Meney, linguiste et lexicographe retraité de l'Université Laval, on dénonce la thèse « endogéniste » – le terme est de lui – défendue par plusieurs de ses collègues. Ce courant de pensée soutient qu'il existe un français standard québécois dont la norme doit être décrite dans un dictionnaire québécois. Pour l'auteur, seul le français standard « international » doit fixer la norme dans l'ensemble de la francophonie. À son avis, s'il existe un français québécois, il est strictement vernaculaire, de registre familier et devrait être réservé à l'oral et aux échanges informels. La critique de l'auteur dépasse toutefois la discussion d'experts autour de théories linguistiques. Selon lui, accorder un statut de langue en créant une norme québécoise tient plus de l'idéologie nationaliste que d'une réalité linguistique. Il affirme qu'un réseau d'endogénistes aurait élargi son influence dans les universités et le gouvernement. Pendant plusieurs décennies, ils invoquaient un consensus parmi les experts et la population sur le français standard québécois tout en soustrayant leurs travaux à la critique de leurs collègues tenants du français international. Lionel Meney affirme

exogénistes ou des *internationalisants*, ces derniers récusant le terme *exogéniste*. Les premiers considèrent que le français québécois doit avoir sa propre norme, distincte du français standard, les autres considèrent qu'en faisant cela, le français québécois se « ghettoïserait ». Ce débat rappelle la querelle des régionalistes et des exotistes, dans la littérature québécoise.

Commentaire : A Biskra Wah est l'adverbe interrogatif pourquoi alors qu'à l'Ouest de l'Algérie, il signifie l'affirmation Oui. F'tour à Alger signifie déjeuner alors qu'à Biskra, il signifie petit-déjeuner qui est El Qahwa à Alger (ex : Chrabtou (pl.), chrabti (qahoutèk) (fém) chrabet (qahoutèk) (idem.masc.) qahwèt koum (avez-vous pris votre café, café au lait ...du matin, fTartou (pl.), fTarti (fém), fTarèt (masc.) à l'est (avez-vous, as-tu pris ton-votre petit déjeuner ?) Le mot ftour est utilisé dans toute l'Algérie au mois de Ramadhan pour signifier le dîner (idée d'équité) et qui est parallèle au S'hour de bon matin (appel à la prière puis prise du petit déjeuner); branès (Galette fine) qu'on plie sur la tawa (plateau plat oval ou circulaire en fer ou en inox) sous forme de branès (pl.de burnous) pour terminer la cuisson. La tawa dans la région des Aurès est la casserole, la gamila, au Sud-est, ce qui équivaut à gamelle, ce qui équivaut au qualifiant gamila (belle) ou (gamil) beau en Egypte ; cassrouna ou cassoula dans d'autres régions d'Algérie alors que dans Wikipédia fr.wikipedia.org/wiki/Cassoulet , j'ai découvert que le cassoulet (de l'occitan caçolet) est une spécialité régionale du Languedoc, à base de haricots secs généralement blancs et de viande. À son origine, il était à base de fèves. Le cassoulet tient son nom de la cassole en terre cuite émaillée fabriquée à Issel. (Languedoc- Roussillon, Aude (France)) ou de cassolette. Cela peut-être aussi une recette d'Egypte, du Soudan ou du Maroc. Les historiens de la cuisine pensent que Taillevent aurait pu s'inspirer d'un ouvrage arabe rédigé par Mohamed de Bagdad en 1226, qui révèle une cuisine extrêmement raffinée. Cet ouvrage fait appel à un déploiement d'épices, d'herbes, de légumineuses, et de viande de mouton. Certains historiens pensent que l'origine du cassoulet est arabe. Ce serait eux qui, au VIIe siècle, auraient introduit dans le sud de la France, la culture d'une fève blanche et qui enseignèrent aux habitants du pays à apprêter cette légumineuse. Le ragoût de mouton à la fève blanche figure parmi les recettes du Traité de cuisine de Bagdad. Taillevent a repris cette recette dans son Viandier.

que les linguistes endogénistes auraient même participé à la décision du gouvernement Bouchard de subventionner un projet de dictionnaire québécois. Le groupe travaille depuis sur ce dictionnaire dont la parution a été plusieurs fois retardée. Le Gouvernement Lucien Bouchard est le nom du 31^e conseil exécutif du gouvernement québécois. Devenu premier ministre du Québec à la suite de la démission de son prédécesseur Jacques Parizeau, Lucien Bouchard occupa le poste du 29 janvier 1996 au 8 mars 2001.

L'arabe, selon Claude Hagège pp. 328-333⁶, appartient à la branche occidentale et méridionale du sémitique, inclus aujourd'hui dans la famille afro-asiatique. On n'en connaît pas d'attestation antérieure à une inscription tombale du désert syrien, qu'on date de 328. Ce sont les conquêtes de l'Islam de 632 à 710, et les nombreuses conversions qui donnèrent à l'arabe une place centrale dans l'histoire de l'Espagne à la Perse, vaste espace où il devint langue administrative des villes, bien que les langues des pays conquis, notamment berbère, grec, copte, persan, médiéval, aient longtemps coexisté avec lui. Il faut en outre, compter sa présence dans la pratique religieuse jusqu'aux Philippines en passant par le Pakistan, l'Afghanistan, l'Inde, le Bangladesh, la Malaisie et l'Indonésie. On n'a jamais connu les étapes de l'évolution de l'arabe avant sa codification sur le modèle du Coran dans les traités d'une floraison de grammairiens arabo-persans, dont le plus célèbre est Sibawaghi (794), bien que cette adoption d'une norme littéraire n'ait pas exclu la poésie préislamique ni la langue des Bédouins non soumise aux influences étrangères. En fait, cette norme, dite « arabe classique », est sans doute une variante haute de la koinè d'où proviennent les nombreux dialectes vivants aboutissant à une diglossie qui ressemble à celle de Suisse. En syntaxe et en sémantique, l'ordre des mots de l'arabe littéraire tend à être VSO (Verbe, sujet, objet) alors que la plupart des dialectes favorisent plutôt SVO. Le lexique est très touffu d'où souci des lettrés arabes dû au manque de fixation d'une terminologie scientifique.

Les dialectes arabes, confirme Kees Versteegh de l'université de Nimègue, sont des variétés vernaculaires coexistant avec la langue standard dans une situation de diglossie. La langue vernaculaire est en général appelée *âmamiya* (langue commune) ou *derriga* (prononciation des Egyptiens reprise par Kees Versteegh, *dèridja* ou *ja* en Algérie et au Maghreb en général et la langue standard « (*fousHa*) ou (*fushā*) » langue correcte (cet adjectif est une locution correcte politiquement, convenable, exact, poli selon le dictionnaire de Bertaud du Chazaud, Gallimard, p.474.) ou éloquente (cet autre a plusieurs synonymes selon le même auteur et dans le même dictionnaire p.659), ou *lougha* *3aRabiya* ou *a'rabiyya*, langue arabe.

⁶Dictionnaire des langues d'Emilio Bonvini et al, puf, 2011.



La forme de l'écriture et les dessins qui s'y rapportent (écrit et iconique) attirent l'attention.

Le système d'écriture : Nous utilisons la locution *système d'écriture* dans le sens donné par le Grand Robert pour *écriture* : « Système de représentation de la parole et de la pensée par des signes conventionnels tracés et destinés à durer. » ([Rey 2001]).

La linguistique est au sens large l'étude des différentes manifestations du langage humain. Elle est historiquement issue de la grammaire, de la rhétorique et de la philologie, et s'est constituée en parallèle avec la sémiotique et la sémiologie. Elle intervient dans de nombreux champs d'étude interdisciplinaires au sein des sciences humaines : linguistique , historique, sociolinguistique, ethnolinguistique, psycholinguistique. Elle comporte de nombreuses branches dont les principales sont :

- la phonétique : étude des phones produits par l'appareil phonatoire ;
- la phonologie : étude des phonèmes d'une langue donnée ;
- la morphologie : étude de la structure interne des mots ;
- la lexicologie : étude du lexique d'une langue donnée ;
- la syntaxe : étude de la combinaison des mots en phrases ;
- la sémantique : étude du sens des mots et des énoncés ;
- la stylistique : étude des procédés du discours dans leur contexte

- la pragmatique : étude des éléments d'énoncé dont le sens n'est perçu qu'en contexte

Commentaire

- Est-ce une stratification ?

Les langues sont des systèmes de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels, qui permettent la communication entre les individus. Il est impossible de déterminer avec précision le nombre de langues en usage dans le monde, en raison de la difficulté à définir les critères qui permettent de les distinguer. Selon les estimations, il existerait aujourd'hui entre 3 000 et 7 000 langues vivantes. Du fait de cette grande variété de langues, c'est tout naturellement la Tour de Babel qui sert d'emblème à ce portail. Ci-contre, une de ses représentations, peinte en 1563 par Pieter Bruegel l'Ancien, soutenue par des échantillons de divers systèmes d'écriture.



[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pieter_Bruegel_the_Elder_-_The_Tower_of_Babel_\(Vienna\)-_Google_Art_Project_-_edited.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pieter_Bruegel_the_Elder_-_The_Tower_of_Babel_(Vienna)-_Google_Art_Project_-_edited.jpg)

2. Enseigner : apprendre une langue, parler une langue, des nécessités différentes,

- La langue en situation scolaire : ses objectifs éducatifs, communicatifs, intellectuels et pré- professionnels

Avant propos de Pierre Bange p.7 in l'apprentissage d'une langue étrangère

« Les relations entre chercheurs dans le domaine de l'acquisition des langues qu'on appelle (les "acquisitionnistes») et dans le domaine de la didactique des langues (les "didacticiens") se caractérisent souvent par une série d'incompréhensions réciproques. Cette regrettable situation est aussi dénuée de fondement dans la réalité pédagogique que la polémique récemment apparue entre ceux dont on dit qu' « ils veulent mettre l'élève au centre du

système scolaire » et ceux qui affirment vouloir « privilégier la transmission des savoirs » (et d'une certaine manière, les deux situations ne sont pas sans analogie). »

Objectifs éducatifs

Dans la perspective de la didactique, le destinataire des savoirs transmis à l'école est un élève qui se trouve placé au centre du système scolaire pour lui transmettre encore des savoirs et des savoir-faire. L'essentiel est de mettre à la bonne place ceux qui enseignent car ce sont les 1^{ers} concernés par la transmission du message et donc par l'interaction d'apprentissage. Le destinataire ou le récepteur doit être actif et non passif contrairement à ce qui se faisait.

L'enseignant transmet, l'élève reçoit ; le contraire est vrai après plusieurs séances puisque la nouveauté du récepteur émerge et fait réfléchir l'enseignant qui guide et oriente. Ce dernier doit se déplacer selon les points stratégiques du milieu où ils sont lors des travaux de groupes ou des travaux individuels (les formes de l'U- du cercle- du carré- des angles...)

Objectifs communicatifs

La communication joue un très grand rôle lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, elle permet l'interaction, l'amour du nouveau mot et le savoir-faire (exemple de la publicité)

Objectifs intellectuels

La négociation avec la nouvelle langue permet une meilleure communication orale puis écrite ou inversement. Si je prends en exemple la langue française, je dirai qu'elle n'est pas totalement française car elle a emprunté des mots d'autres langues donc d'autres pays donc aboutissement au bilinguisme puis au multilinguisme (plurilinguisme). L'étymologie en est témoin.

Objectifs pré-professionnels

La réussite et la réinsertion, le remplacement, la vacation, les échanges, l'interculturalisme, le multiculturalisme, les déplacements, l'intégration, le recrutement, la stabilité, la titularisation, la carrière d'où objectifs professionnels aboutissant à une bonne retraite pour les enseignants qui continueront la recherche et leur faire appel en cas de nécessité, et une bonne formation pour les apprenants qui prendront la relève.

- La langue en situations sociales informelles en Algérie : qu'apportent la pratique et la prise de conscience d'une norme endogène ?

Introduction

La langue en situations sociales est bien un univers, elle se déplace de lieu en lieu. Géographiquement, elle a une histoire qui se rapporte à tous les êtres vivants et particulièrement à tous les humains qui l'échangent, qui la changent, qui l'innovent, la rénovent, qui la respectent, qui jouent avec puis la racontent et l'écrivent pour ne pas s'entendre dans certains cas, se disputent pour et à cause d'elle et enfin se réunissent non pas pour qu'elle soit uniforme, analogue... Dans le monde, la langue joue un rôle prépondérant dans la communication et les échanges politiques, économiques, scientifiques, éducatifs, religieux, intellectuels et professionnels. Les mots de la langue se ressemblent et sont en même temps différents.

En Algérie, apprendre une langue étrangère, tel le français, permet d'établir des relations entre ceux qui communiquent oralement, par écrit, gestuellement, iconiquement : publicité, journal télévisé selon les chaînes, radio, presse, musique, ouvrages, périodiques, revues, langue des signes, médecine, chirurgie, informatique (clavier) arts plastiques ou autres (bandes dessinées, peinture, cartes géographiques, photos, mathématiques (paraboles, hyperboles, graphes, graphiques...)-Voir objectifs éducatifs et communicatifs-. Dans les manuels scolaires, nous avons affaire ou à faire à des textes dont la langue maternelle est incrustée dans la langue française, ce qui fait un métissage des deux langues mais cela apparaît de temps en temps surtout en lexique et parfois dans les tournures grammaticales. Les exemples que je peux citer sont le lexique de la géographie : reg, erg, hamada, ksour, de la culture familiale et sociale : khalti(tante maternelle), djedda (grand-mère), yemma, ma' (maman), révolution (fellaga (terme péjoratif donné par les Français au temps de la révolution pour désigner : un sauvage), la boulis ou la bolis (la police), El boulassiya (chanson de Rai) : terme utilisé dans le film de l'Incendie (El HaRiQ en arabe classique) de Mustapha Badi écrit dans le manuel scolaire.

La reconnaissance des locuteurs

En linguistique et en communication, le locuteur est la personne qui produit des paroles formant un message oral adressé à un destinataire ou interlocuteur. Il est possible que le locuteur ne soit pas l'émetteur (ou destinataire), c'est-à-dire celui qui conçoit le message. Dans ce cas, le locuteur est un intermédiaire (cas du journaliste, de l'enseignant). La distinction entre locuteur et destinataire est utile pour comprendre les mécanismes du discours rapporté. Un locuteur natif d'une langue est un locuteur dont cette langue est la langue maternelle. (Schémas de la communication ci-dessous) Concernant l'écrit du courrier, on appellera le locuteur celui qui parle par la pensée et qui écrit au destinataire. On l'appellera alors l'expéditeur.

Question : Et si les parents de ce locuteur sont de différents pays, quelle sera la langue maternelle qui est la langue des parents ?

La reconnaissance d'une variété, parmi celles du français d'Afrique (Voir inventaire du français d'Afrique) :

Voir p.27 **II.2** (Moussa Daff, Valérie Spaeth, Françoise Gadet, Queffelec Ambroise et Gisèle Holtzer)

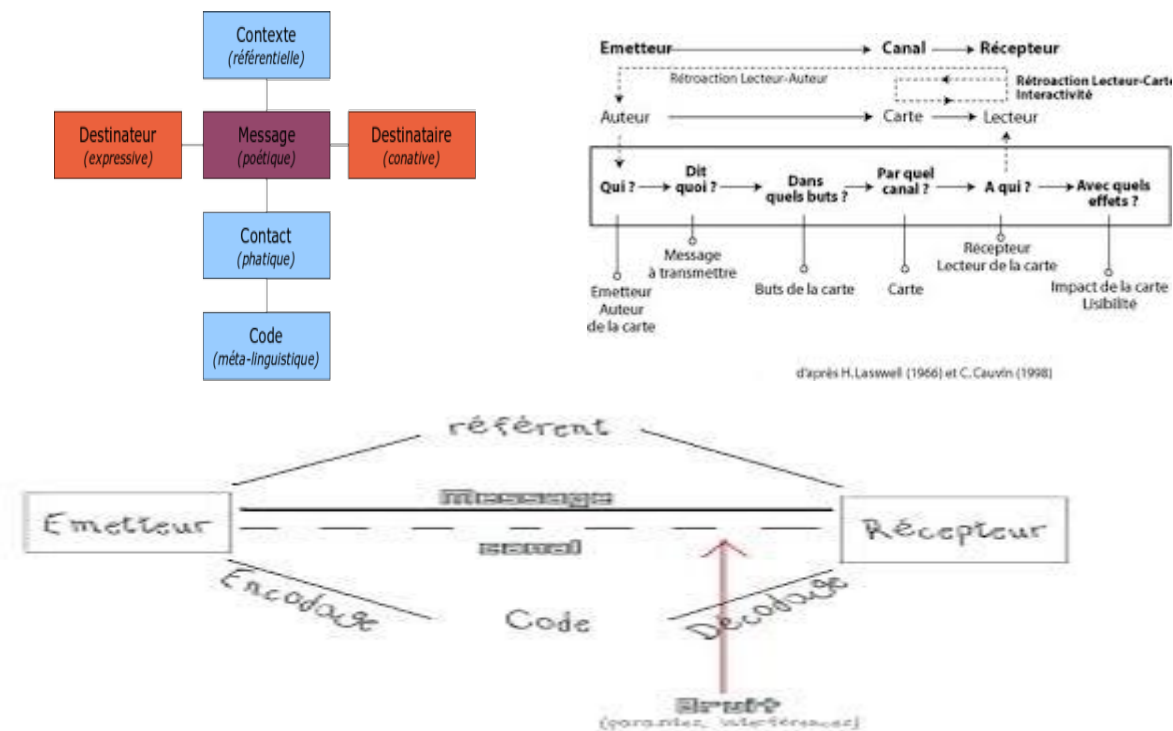
L'aide à la prise de parole orale pour les élèves

Les Schémas de communication de différents chercheurs : Roman Jakobson, Shannon et Weaver et Harold Dwight Lasswell

Dans les théories d'apprentissage, il est question d'approche transmissive avec un modèle transmissif dont l'origine est celui de communication de Shannon et Weaver paru en 1949 et qu'on appelle « transmission télégraphique. Cette approche transmissive est aussi appelée conception de la tête vide de l'élève ayant les hypothèses suivantes : la neutralité conceptuelle de l'élève et la non déformation du savoir transmis. Des rôles sont répartis à l'élève qui doit être attentif, écouter et écrire sans aucun travail de recherche et à l'enseignant qui doit transmettre un savoir bien structuré. Cet enseignant doit éviter l'erreur qui tient une place importante dans la communication, elle est soit due à une mauvaise explication de la part de l'enseignant soit de l'inattention de l'élève. Des limites sont à signaler : même si les élèves sont attentifs, ils ne décodent pas de la même manière le message de l'enseignant. Il se peut que les élèves aient des acquis que l'enseignant ne prend pas en compte. Concernant les apports ; enseigner à un grand nombre pour gagner du temps mais il est important de structurer le message envoyé ou donné par l'enseignant.

Les principales théories d'apprentissage sont : le Béhaviorisme, le cognitivisme, le constructivisme et le socioconstructivisme. Selon Hill (1977) les théories d'apprentissage sont utiles pour deux principales raisons :- Elles fournissent un cadre conceptuel pour l'interprétation de ce que nous observons et offrent des orientations pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

L'approche Béhavioriste de Skinner a un modèle issu des travaux de Pavlov



La limitation de l'insécurité linguistique (Voir pp.225-229)

« Objets sacrés disait Durkheim ; objets rituels délicats, répond Goffman, à propos des acteurs sociaux. Une telle conception des participants à l'interaction donne nécessairement une place importante au rituel dans la communication. Pour certains penseurs, la ritualisation est le fondement de la communication : c'est par le rituel que se maintiennent le lien et l'engagement entre les personnes. En d'autres termes, le rituel serait l'expression visible d'un ordre et d'un engagement, postulats de base de toute sociologie. » p.240 Boyer

3. Le rôle complexe des enseignants

Les enseignants doivent autogérer les apprenants, gérer des processus d'apprentissage en classe, établir des liens forts entre l'administration et l'apprenant où l'enseignant a un rôle d'intermédiaire tenant compte de la psychopédagogie des deux en cas de nécessité. Expliquer dès le début sa façon d'évaluer qui n'est pas totalement la sienne mais qui répond à des normes mondiales surtout s'il a à faire à des classes plurilingues donc pluriculturelles dont le niveau ne peut être qu'hétérogène. Programmer des cours de rattrapage selon son emploi du temps et en coordination avec l'administration et selon le besoin et la disponibilité de l'apprenant, mettre au courant les parents qui doivent continuer ou prendre la relève hors de l'établissement d'où complémentarité. Si ces derniers sont incultes, il doit être dirigé vers les écoles privées et agrémentées par l'état. Si son cas est particulier, il doit faire des cours particuliers payants en choisissant l'enseignant qui convient aux

revenus de ses parents ou le cas échéant, se diriger vers des enseignants bénévoles qui s'auto forment. Utiliser les TIC, orienter les apprenants à apprendre seuls (dans les bibliothèques, chez eux, en groupes, dans les salles de Tice, en classe découverte). Coordonner entre les enseignants en programmant des réunions, cas de l'enseignant coordonnateur (**voir rapports en Annexes**), coordonner entre les enseignants et les élèves délégués (professeur principal de cette classe par ex.), enseignant coordonnateur et responsable de l'orientation (voir rapports et statistiques), difficultés rencontrées.

Les enseignants doivent autodiriger les apprenants, gérer des processus d'apprentissage en classe, établir des liens forts entre l'administration et l'apprenant où l'enseignant a un rôle d'intermédiaire tenant compte de la psychopédagogie des deux en cas de nécessité. Expliquer dès le début sa façon d'évaluer qui n'est pas totalement la sienne mais qui répond à des normes mondiales surtout s'il a à faire à des classes plurilingues donc pluriculturelles dont le niveau ne peut être qu'hétérogène. Programmer des cours de rattrapage selon son emploi du temps et en coordination avec l'administration et selon le besoin et la disponibilité de l'apprenant, doit mettre au courant les parents qui doivent continuer ou prendre la relève hors de l'établissement d'où complémentarité. Utiliser les TICE, orienter les apprenants à apprendre seuls (bibliothèques, chez eux, en groupes, dans les salles de Tice ou en ingénierie éducative (voir revue numérique), en classe découverte).

- Quelle formation initiale et continue ?

Pour se former en didactique des langues, que cela soit en formation initiale ou en formation continue et quelle que soit la langue qu'on enseigne dans le système scolaire , **il faut être capable de** travailler sur ses opinions et ses représentations, cas du questionnaire et cas de l'étude de cas comme on en trouve dans presque tous les mémoires de licence, de master, de magistère et de thèses de doctorat dans les universités algériennes, de bien lire et de bien comprendre les instructions officielles émanant des différentes institutions de l'Education pour les analyser en fin de cursus ou en pleine fonction, de savoir manipuler le matériel didactique que doit présenter l'institution, réfléchir sur la pratique de la classe pour pouvoir répondre aux questions posées par l'apprenant quels que soient l'âge et le niveau. Orienter vers la vie active, ce qui ne s'accepte pas facilement de la part de l'étudiant qui veut en général suivre le chemin de son voisin, cousin, camarade et ce qui est à la page.

CONCLUSION

1. Ampleur du thème abordé

- Un premier pas et un point d'étape en vue de travaux ultérieurs coordonnés en maîtrise, master et magistère. En fin de compte, « la notion de langue d'après Stéphane Rosière¹ est plus complexe qu'on pourrait le penser *à priori*. On doit en effet différencier au moins langue maternelle, langue de communication et langue officielle. La langue **maternelle** d'après le géographe didacticien est la première langue apprise par l'individu. En général, c'est la langue des parents. On peut avoir deux langues maternelles dans le cas des ménages culturellement mixtes ». Bien qu'il ne soit pas issu de parents différents linguistiquement parlant, l'individu peut parler la langue du lieu où il habite même s'il n'y est pas né d'où énième langue de communication et naissance répétée d'une nouvelle langue, qui d'après certains ne convient pas à l'école. D'après moi, la langue de **communication** est une langue d'échange de n variétés de mots transmis de part et d'autre mais Selon Stéphane Rosière, "la langue de communication ou langue véhiculaire, ou lingua franca (en allemand : *Umgangssprache*) est utilisée pour les contacts sociaux avec des personnes n'appartenant pas au milieu familial ou national. Le lieu de travail est souvent le lieu privilégié d'une langue de communication. L'anglais est devenu la 1^{ère} langue de communication au monde : elle est la langue de mondialisation, celle des grandes OIG internationales (*de jure ou de facto*), celle des échanges internationaux. Cependant, la langue maternelle la plus parlée est la langue chinoise (le mandarin)...La langue de communication d'un Etat est souvent sa langue officielle." Les limites géographiques permettent aussi les échanges entre les pays du monde : déplacements, travail, commerce, marine marchande, tourisme... (Voir historique de mon mémoire de magistère aux pages 21-22 repris de mon mémoire secondaire de maîtrise de lettres et linguistique française) .La langue **officielle** est celle que l'Etat reconnaît comme sienne. Plus prosaïquement c'est celle qu'utilise l'administration (c'est ce qu'on constate dans la majorité des pays du monde) excepté par exemple en Italie et en Afrique du Sud : en Italie, l'italien est la langue officielle sur l'ensemble du territoire, mais le français a un statut officiel dans le Val d'Aoste, et l'allemand dans

¹ Géographie politique & géopolitique Une grammaire de l'espace politique, ellipses, p.78

le Trentin- Haut-Adige. Les états centralisés rechignent en général à considérer l'emploi d'une autre langue que la langue officielle. Au Mali, 13 idiomes ont été élevées à ce statut dont le bambara mais le français reste la langue officielle. Le **créole** se distingue du **sabir** qui n'est pas une véritable langue : si ti sabir, ti respondir [SitisabiRtiRispādiR] (je ne vois et n'entend que la prononciation arabe, j'aurais écrit : (Si Tchi SabiR, Tchi RespandziR) mais un système de langue rudimentaire où il y avait un mélange de langues latines et l'arabe. Le pidgin english est le sabir mondial. Doit-on dans ce cas là faire naître un affrontement entre le sabir et la diglossie ou doit-on les placer ensemble et au même niveau ?

Le multilinguisme appelé plurilinguisme décrit le fait qu'une personne ou une communauté soit multilingue (ou plurilingue), c'est-à-dire qu'elle soit capable de s'exprimer dans plusieurs langues. Le cas le plus fréquent est le bilinguisme lorsque deux langues sont utilisées par la même personne ou par la même communauté. Il existe un multilinguisme individuel et un autre collectif

2. Approfondir les liens entre sociolinguistique et didactique : pistes de travail

La sociolinguistique étudie les usages diversifiés des langues et du langage dans des situations sociales, et ce, à la différence notable des linguistiques fonctionnalistes ou formelles, qui étudient les langues hors de leurs contextes sociaux d'emploi. La spécificité de la sociolinguistique consiste donc à ne jamais séparer l'étude du matériau linguistique de celle des situations sociales de production. La composante empirique de cette discipline est fondamentale et la recherche y est toujours liée à des terrains d'observation et de recueil des données. En France, la sociolinguistique s'est construite comme un domaine de la linguistique, et, plus largement des sciences du langage. Dans le monde scientifique anglo-saxon, la sociolinguistique entretient souvent d'étroites relations avec l'anthropologie. Dans les tous cas, il s'agit d'un domaine interdisciplinaire qui conjoint une science humaine, la linguistique, et une ou des sciences sociales, la sociologie, l'ethnologie
www.puf.com/Dictionnaire_des.../SOCIOLINGUISTIQUE

La didactique est l'étude des questions posées par l'enseignement et l'acquisition des connaissances dans les différentes disciplines scolaires Depuis 1970, la didactique des mathématiques, des sciences de la vie et de la terre, de l'éducation physique et sportive, se sont développées. L'origine du concept provient de l'antiquité, aux philosophes grecs et aux civilisations orientales (Chinoise) pour ce qui est des traces écrites. La didactique a des liens

avec l'épistémologie, la psychologie cognitive et d'autres sciences humaines. L'esprit de l'élève n'est pas vierge et n'est pas un récepteur passif d'un savoir qui serait donné par l'enseignant (Fr wikipedia org/wiki/Didactique)

- Le contexte sociolinguistique en Algérie en parallèle avec ma situation sociolinguistique.

Les langues de mon répertoire : a-Ma langue maternelle, b- Le français, c- L'arabe scolaire (Assez bon niveau), d-l'anglais (niveau passable) e- Le berbère (quelques mots)

-Mes pratiques langagières : a- arabe algérien de ma région b-français-c-anglais (quelques mots)-arabe classique et berbère (quelques mots)

-Mes pratiques langagières d'une langue à une autre : Cela dépend du lieu où je me trouve.

En Algérie : Tout dépend avec qui je communique.

A l'étranger : Tout dépend de la langue du pays où je suis.

-Mes compétences en langues : l'arabe algérien de ma région dans lequel j'intègre le français, l'arabe classique -l'anglais ou un autre langage que j'ai commencé à apprendre (l'allemand).

Le contexte sociolinguistique en Algérie en parallèle avec la situation linguistique des enquêtés

Leurs pratiques langagières et langagières d'une langue à une autre. (Se référer aux deux analyses et interprétations) d'où NORME ENDOGENE

3-Développer un observatoire des pratiques linguistiques en Algérie, et susciter des groupes de recherche

Plan (INSPIREE par le travail d'OLGA ANOKHINA)

L'observatoire

Le projet

Les objectifs

Structure du site

Les moyens de communication

Moyens d'organisation

Modèle économique

Démarche

OMP/Pour en savoir plus sur l'Organisation Maghrébine plurilingue

OAP/ Organisation Algérienne plurilingue

OIP/Organisation internationale plurilingue ou multilingue

Vu les échecs scolaires, un colloque eut lieu en 2003 à Libreville, Afrique subsaharienne francophone où tous les acteurs de l'Education se sont réunis pour réfléchir et s'écouter sur l'enseignement du français, langue de scolarisation. Le plan établi était: Rôle et statuts des langues nationales, nature du français à enseigner, formation des enseignants et définition d'une nouvelle école pour tous. Le programme des états généraux avait comme résultats, la rédaction de 186 propositions par 600 participants dont le but est de relever le défi de Libreville car l'Afrique future devra avoir un système éducatif aux nécessités de son développement et à l'épanouissement de ces citoyens. Après la cérémonie d'ouverture, le thème 1, grâce à l'AIF sous la présidence du directeur des langues et de l'écrit a comme thème "le français et les langues nationales" puis présentation d'une conférence introductive par le Recteur de l'université de Yaoundé-I (Cameroun) de la refondation du français en milieu africain (Gabon) multilingue. Des intervenants Français, Belges, Allemands, Africains, Gabon surtout, ont insisté sur le français et les langues nationales car leur utilisation est bénéfique pour la refondation des systèmes éducatifs, l'enseignement et les langues vernaculaires gabonaises dont le but est de construire une culture francophone au Gabon. La question posée est: -Pourquoi la langue française ou le français? La réponse est: les langues de l'Apartheid doivent aller au partenariat, valoriser les langues nationales pour adopter une éducation plurilingue.

Une plateforme européenne pour le multilinguisme Poliglotti.eu est un projet de la plate forme européenne de la société civile pour la promotion du multilinguisme en Europe. L'objectif de ce projet est la création d'un observatoire en ligne rassemblant les bonnes pratiques dans le domaine des politiques linguistiques. L'observatoire vise à fournir aux décideurs, enseignants, apprenants et acteurs de la société civile des outils de référence afin de renforcer leurs activités dans les secteurs de l'éducation formelle et informelle. Le projet est financé par le programme EFTLV de la commission européenne. A l'occasion de la Journée européenne des langues, Poliglotti4.eu et language Rich Europe ont lancé une compétition afin de trouver des ambassadeurs des langues qui sont prêts pour l'apprentissage des langues en réalisant une courte vidéo sur leur parcours linguistique. Toutes les langues à l'école! C'est le but d'une approche pédagogique innovante appelée "éveil aux langues", et que l'association internationale EDILIC (Education, diversités linguistiques et culturelles, langues minorisées) cherche à promouvoir.

Concernant l'observatoire:

Un observatoire est un

1-un établissement scientifique destiné aux observations astronomiques et météorologiques

2- lieu élevé d'où l'on peut observer ex: Poste d'observation

3-centre de regroupement et d'analyse de données qualitatives et quantitatives relatives à une problématique particulière pour en suivre les évolutions; observatoire de l'emploi, de la concurrence, des pratiques, des usagers

Observatoire: Edifice fourni de toutes sortes d'instruments; les observatoires astronomiques/
Organisme chargé des faits politiques, sociologiques, économiques, etc. Observatoire des pratiques linguistiques

Concernant le cas de ma recherche, l'observatoire est une classe qui peut être aussi un lieu ou un terrain élevé tel un laboratoire

Le projet? Je me demande si ce projet est architectural ou éducatif (entre enseignant et apprenant). Dans mon enquête, je voulais m'assurer de la réalité linguistique et sociolinguistique vécue en société puis transmise à l'école et à l'université algérienne, lieux constituant une importante communauté linguistique dont la façon de parler des locuteurs prouve que cette communauté est unifiée et diversifiée en même temps. Les journalistes algériens d'expression française écrivent un français spécifique à l'Algérie et de leurs écrits, on constate qu'il y a une chasse aux fautes de français dont la pensée grammaticale tient de la langue arabe dialectale ou berbère pour la plupart et classique pour les spécialistes des arabesques. Cette langue utilisée n'est pas nouvelle, à l'école d'antan, on la nommait "Charabia" (péjoratif). Quelle langue parlez-vous? (d'une manière ironique) Le terme arabe se fait entendre et à l'écrit, il est présent, pourquoi lui ajoute-t-on la lettre ch? D'après moi, cela signifie "Chey'oun mina El3aRabiya": un peu d'arabe" est intégré dans ce que vous dites. Avez-vous appris les règles de grammaire dont font part la conjugaison, l'orthographe et le lexique? Avez-vous appris à bien prononcer les vers de votre récitation etc... Sinon, il vaut mieux "rouler le couscous avec votre mère". En me remémorant cette phrase que l'institutrice française ou européenne d'origine juive qui nous enseignait toutes les matières à part l'arabe, adressait à haute voix aux "grandes gigasses"² comme elle les qualifiait, j'eus l'idée suivante: Si cette grande gigasse ou ces grandes gigasses qui signifiait pour moi "âgées et nulles" (terme inacceptable de nos jours en éducation et en psychopédagogie) par rapport à la normale, roulait(ent) le couscous d'une manière organisée et intelligente avec tout le matériel nécessaire traditionnel (tami(s): ghourbèl, ghRèbèl; terrine (gas3a)...elle(s) en ferait (aient) apparaître plusieurs sortes: le gros (bon pour l'estomac), le moyen (de tous les jours,

² Pataouète

que l'on digère bien) et le fin (du mesfouf kabyle (huile d'olive et légumes), autre (au sucre, au beurre et aux raisins secs), présentable lors des circonstances et qui est de nos jours le couscous du monde entier aussi et qu'on mélange à plusieurs fruits, légumes, épices, viandes (blanches ou rouges(fraîches ou sèches: guédid ou ekhli3) et merguez) du grand Maghreb et du monde entier. Préparons et mangeons le couscous ensemble! C'est grâce à la technologie (aux machines) qu'il est roulé de nos jours!

Mon ex. Institutrice que j'aimais mange-t-elle du couscous préparé qu'elle peut acheter des supermarchés et de chez Picard ? Malheureusement, je n'ai plus rencontré ces filles qui étaient mes camarades de classe et qui s'asseyaient pour la plupart au fond de la classe qui m'aimaient et qui m'admiraient à bien écrire, à bien parler et à bien réciter sur le cube "Le corbeau et le renard" et « la cigale et la fourmi »réalisai-je: je savais lire le titre, élever la voix à l'approche d'une virgule. Je savais m'efforcer à continuer les 2 ou 3 vers pour m'arrêter au point et citer le nom de l'auteur fabuliste.

Structure du site voir ruche et tour de Babel.

Alvéolaire, gravitante, aspectuelle, formelle et argumentale ayant un rôle de rapprochement et d'entente ou de mésentente d'où résultat d'une critique positive ou négative entraînant une concurrence humaine sur l'existence d'une langue qui doit coexister avec une ou d'autres langues dont le but est l'émergence continu d'un lexique, d'une syntaxe suivie de sa sémantique, ayant recours à la traduction intégrale et interprétée. Une thématique d'une ou plusieurs langues jouant le rôle de rapprochement. La structure peut être exposée au nord, au sud à l'est, à l'ouest.

Les moyens de communication naturelle (oral et gestuel) -écrit et iconique-audio-visuel et technique. Les moyens d'organisation sociale, linguistique, sociolinguistique chemin faisant, ils arriveront à une organisation économique et politique.

Le modèle économique maghrébin, algérien, européen, mondial.

La démarche : préparation, apprentissage, transmission, enseignement, école, diversité, générique, secondaires, minoritaires, gravitations d'où jeux et stabilité particulière synchronique, mouvementée et dynamique diachronique d'où éveil des langues.

OMP/Pour en savoir plus sur l'organisation maghrébine plurilingue

Une plate forme Maghrébine pour le multilinguisme doit être construite par les linguistes et la société civile et militaire afin de donner beaucoup de valeur au multilinguisme au Grand Maghreb

OAP/ Organisation algérienne plurilingue

Concernant l'Algérie, le multilinguisme est apparent socialement, linguistiquement. C'est aux chercheurs qu'ils soient arabophones, francophones ou berbérophones de travailler ensemble afin de promouvoir cette langue générale, algérienne vivante.

Il est souhaitable que l'OMP s'associe à l'OAP, chose évidente, pour s'associer à l'OIP. La question posée qu'en adviendra-t-il quant à la langue scolaire de tous les pays du monde? Doit-on parler et écrire de cette manière là? Je (français) akoul (arabe) the patatoes (anglais) (par exemple) si on est trilingue (minimum) ou doit-on écrire la phrase avec les 3 langues?

I mange البطاطة البطاطة -Akoul (acoul) elbatata-Je mange des patates-I eat patatoes.

Le français en contact avec l'arabe au Maghreb (Le français au contact d'autres langues de Françoise Gadet et Ralph Ludwig) voir bibliographie

Les trois pays du Maghreb ont historiquement constitué des carrefours de langues dans la Méditerranée, leur histoire mouvementée ayant vu se succéder la conquête romaine,

l'invasion des Vandales, l'arrivée des Arabes et de l'Islam, les Espagnols au Maroc et en Algérie, la conquête turque, puis la colonisation française et finalement l'indépendance, vite acquise en Tunisie et au Maroc (qui étaient des protectorats, indépendance en 1956), mais après une guerre meurtrière de plus de 7 ans en Algérie (1962). Deux facteurs importants pour les situations linguistiques actuelles de ces pays, et leurs différences : le fait que leur langue officielle soit l'arabe classique, la langue du Coran, très éloigné de la pratique langagière ordinaire de la population (même de lettrés) ; d'autre part, la proportion de Berbérophones, faible en Tunisie (2%), atteignant entre 40 et 50% au Maroc, intermédiaire en Algérie (entre 25 et 30%). Les pays du Maghreb ont tous été confrontés à une politique linguistique colonialiste importée de France. Après les indépendances, tous ont pratiqué une arabisation, de façon assez souple en Tunisie, plus radicale en Algérie.

L'Algérie est le pays maghrébin le plus marqué par la présence française et par le français, parce que la colonisation y a duré 132 ans, et parce que c'est le seul pays du Maghreb ayant connu une véritable colonisation de peuplement (depuis la France, mais aussi d'autres pays européens). L'Algérie a reçu le statut de partie intégrante du territoire français, d'où les réticences à accorder l'indépendance. Aujourd'hui, au-delà de l'héritage colonial, un facteur important dans le rapport au français est le nombre d'immigrés algériens résidant en France et y ayant fait souche (début de l'émigration lors de la Première guerre mondiale, accélérée à partir des années 60). Les aller-retours réguliers entre les deux pays lient fortement leurs destins, et ancrent le français en Algérie. Selon la DGLFLF, on peut évaluer à 16 millions le nombre de francophones algériens (complets ou partiels), sur environ 38 millions d'habitants. Certaines universités des zones berbérophones dispensent la plupart de leurs enseignements en français (comme Béjaïa et Tizi-Ouzou), et beaucoup de matières scientifiques s'enseignent toujours en français.

L'hybridation sous toutes ses formes (voir chapitre III)³, en particulier dans les alternances codiques, est un régime fréquent de fonctionnement linguistique ordinaire en Algérie, pour le français, pour l'arabe, comme pour le berbère.

Exemple d'alternance codique français-berbère

M/ Eteins le clignotant

E/hm

M/Dayi tura nsaâ (ici le passage ne serre pas)

Le francarabe est une pratique courante dans tout le Maghreb et concerne tant les locuteurs qui n'ont qu'une faible compétence en français que les élites bilingues. Chez les 1ers, le recours au français est intéressant chez les autres, le recours à l'arabe l'est plus. p.193
Bernhard Pöll

La littérature sur le bilinguisme (manuels scolaires ou romans : Lotfi Akalay, les nuits d'Azed, éditions du Seuil, 1996 Paris, pp : 11-21-22...(« Aussitôt surgit le chauffeur de Kamal, un grand gaillard musclé et velu qui se débarrassa prestement de sa Qechaba, longue tunique d'un blanc éclatant... ; Sa mère, que les gens de la maison appelaient Lalla Chama,...responsable ; Zohra avait un corps sans défaut,du hammam) ; Heidi Toelle et Zakharia katia, A la découverte de la littérature arabe du VI^e siècle à nos jours Flammarion, 2003 Paris, p.136 (Les kutubs historiographiques...C'est le cas..., qui intéressent les 'udabâ'..., du concept de 'adab.) et sur le contact a souvent tenté d'énumérer les raisons pour lesquelles les locuteurs d'une langue s'approprient des éléments d'une autre langue. Mais les motivations apparaissent extrêmement diversifiées d'une écologie à l'autre. Tahar Ben Djelloun dans l'auberge des pauvres éd. Du Seuil, Paris, 1999 p.15 « J'aurais pu me battre et gagner un bout de territoire dans cette maison qui ressemblait à un *souk* », p.16 « Pourquoi t'es étonné ? » « T'es plus Marocain ? » « T'es devenu un petit *Françaouis*. » , p.22 « J'ai écrit un texte sans le moindre espoir de gagner ce voyage, j'avais dit que Naples a une sœur jumelle, Tanger, tout le texte ne parlait que de Naples que je décrivais en pensant à Tanger, à ses frasques imaginaires, ses mythes bidons, sa légende si bien entretenue à ses fumeurs du *kif* et draguer des garçons ; Assia Djebbar écrivaine algérienne, 1980, Paris, éd.Julliard, Femmes d'Alger dans leur appartement : p.14 « Ma » table « ma » salle, non je n'opère pas car je ne suis pas avec eux, Sahara se réveillera-t-elle, l'anesthésie, début ou fin de

³ Exemple d'alternance codique dans le français du Caire pp 54-55/57(des calques syntaxiques dans la presse, 58 (le français de Bruxelles), de l'ouvrage.

l'opération, et ce *douar* proche sans voix de femmes ni d'enfants, sans appels à l'horizon, seule la chèvre, une chèvre blanche avec un coude tendu, p.18 : Le « *hazab* » de la maison voisine, dans ce quartier de petites villas mal blanchies, a dix filles. « *Hazab* », c'est-à-dire lecteur de Coran à la mosquée. Cela ne l'empêche pas de rester artisan, d'aller entre les heures de prière à son échoppe de cordonnier, lieu de rendez-vous des Lettrés ès juridiction islamique. C'est un vieil homme, vêtu d'une toge blanche, chaque jour renouvelée et flottant noblement autour de son corps noueux. Il circule maintenant entouré de la considération visible du quartier...L'héritier du *hazab* entrait dans sa sixième année. On allait ces jours prochains, célébrer la circoncision du garçon, première fête familiale ; Moncef Ghachem (écrivain tunisien,) dans « Nouvelles de Mahdia » utilise un lexique à norme endogène dont certains termes me sont étrangers : On dirait une khomsa passée au harkous. En tunisien, le harkous et selon l'auteur est une teinture végétale utilisée par les femmes. A la lecture de l'ouvrage et même à l'explication du terme, l'idée du produit et du mot est le henné sur les cheveux ou le mésouak(èk) (petites lanières d'écorces du noyer, arbre fruitier réputé dans les Aurès d'Algérie et dans les Alpes en France, un peu partout dans le monde, organisées en petites bottes qu'on vend dans les souks, bénéfique qui rend la gencive de couleur grenat une fois macérée par la salive. Il remplace en quelque sorte le rouge à lèvres. Les femmes l'utilisent dans le hammam et lors des cérémonies. Erreur de l'image pour un Algérien en général alors que le harkous en Tunisie s'utilise sur le corps (main, dos, pieds, bras...), il joint le tatouage sauf que ce dernier est difficile à ôter.

Dans le roman de Kamel Daoud Meursault, contre- enquête Actes sud p 39/ ...J'étais bel et bien l'héritier de mon père : gardien de nuit, *ould el-assasse*. p.49 *Moi j'étais oul el assassa. M'ma était l'armala*, « la veuve » : étrange statut sans sexe, destiné à honorer un deuil éternel, davantage épouse de la mort qu'épouse d'un mort. p.52...Elle marchait avec hâte et je la suivais, les yeux rivés sur son haik , pour ne pas me perdre.

Concernant le manuel scolaire de français de l'élève, nous avons le texte des 3è AS de 2003-2004 à la page 37 Hamid Serraj réunit les *fellahs*(les paysans, les agriculteurs)-Ba Dedouche(père Dedouche ou Pa Dedouche)- Slimane *Meskine* (Slimène le pauvre qui est un nom de famille dans ce contexte puisqu'il prend une majuscule)-Il faudrait alors un *raïs* pour la séance ? p41 : le *zapping*-pitonnage-un *western-puzzles*-p.47 : A la fin décembre, nous marquerons le Millénaire d'*El Djazaïr* p.68 : Lieux de rencontre et de rires, les rues des

médinas et des casbahs, bruissantes de voix, ...Mais...les faïences qu'on appelle « azulejos »(prononciation en algérien zoulèj mot auquel on ajoute weRkhèm signifiant faïences et marbre)- p.93 dans les tribulations d'un « caillou » latin : *hasiba*, « se figurer-croire-imaginer »-*hasaba* « calculer-compter »-*hsabt-hsabt achra* (J'ai compté, j'en ai compté dix), différence phonétique et sémantique-*hsabt (hsèbt)* : arabe algérien dépourvu des voyelles de l'alphabet français (a et i placées au milieu du mot) *hsabt u rajel*(j'ai cru que c'était un homme, c'est-à-dire ayant des principes : *mètehsèbnich bla mèbdè'*)-*ma hsabt nich*-(tu ne m'as pas pris en considération-tu ne m'as pas respecté(e))-*hasaba et hasiba* (arabe classique : même sens : Il croyait que j'étais calculatrice(manipulatrice) nég : Ne me crois pas calculatrice(sens figuré : matériel)- D'après Calvet , dans le français d'Alger, on dit souvent par humour, *tu m'as pas calculé*, en traduisant directement de l'arabe , pour « *tu n'as pas fait attention à moi* », comme on dit aujourd'hui en français « *ce n'est pas ma tasse de thé* », en traduisant directement de l'anglais *it's not my cup of tea*.

«Cet usage n'est donc pas marseillais ni d'ailleurs parisien, il nous vient d'Algérie et constitue la trace d'un moment de l'histoire et de la migration sur la langue française. »Louis Jean Calvet pp93-94 du manuel scolaire des 3^{ème} AS de 2003/2004. L'histoire de calculer ne s'arrête pas là : au Cameroun et au Rwanda, a précisé l'auteur, le verbe a pris un tout autre sens : « attendre au tournant ». *Tu m'as eu aujourd'hui mais je vais te calculer un jour*. Il la lui cherche ai-je pensé ! Veut-il se venger pour ce calcul injuste?

Je vais te calculer un jour est un exemple donné par l'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire. Pourquoi cette nouvelle variation ? Calvet n'a pas pu donner une réponse. En Algérie, on dit aussi *cherchithèli* (tu me l'as cherché(e)), *chRithèli* (tu me l'as acheté(e), même sens. On peut répondre -Pourquoi (*wè3lèch*) *nèchRihèlèk* ? Encherchihèlèk ? Jou nou si pa ou3lèch (Je ne sais pas pourquoi), sous-entendu *nèchRihèlèk*,(je te l'achète) *enchiRchihèlèk* (je te la cherche) ou l'inverse *tèchRihèli*,(tu me l'achètes) *etchèRchihèli* (tu me la cherches), *nèchRihèlou* (je la lui achète)*enchèRchihèlou* (je la lui cherche **lha**,fém.(idem) *nèchRihèlhoum*, *enchèRchihèlhoum*(Je la leur achète, je la leur cherche) **koum**,(je vous l'achète, je vous la cherche) *tèchRihèna* (il, elle nous l'achète)

Traduction intégrale du dernier exemple : Il, Elle l'achète à nous (**na**).

p.108 : *Bouh ! Ma (oh ! interjection et ma, démunif de "Oma" signifiant "man" démunif de maman)* gémit Aouicha-p114-115 : autour des *meïdas (tables basses remplaçant la table de la cuisine ou de la salle à manger)-* l'enfant contempla le pain abandonné sur la *meïda* (table basse en général de forme circulaire, carrée, rectangulaire ou en alvéole servant à placer le couvert pour que les membres de la famille mangent ensemble ou prennent le café, le thé en étant assis en tailleur ou accroupis ; mot provenant de l'arabe classique El mèida المائدة)-p122 : *caftans*-(qouftan m.sing : robe longue brodée à manches larges que les femmes mettent lors des cérémonies, tenue connue au Maroc surtout et à l'ouest de l'Algérie) -qfa-Tèn masc.plur.)p130 : *lallahoum* – (leur maîtresse, la meilleure dans tout) p133 : *Dar N'fissa (maison de N'fissa (prénom féminin)-p141 : Om Khalil (mère de Khalil).*

Dans le manuel scolaire de français de l'élève de première année secondaire scientifique et technologique, aux pages 8 9 11 du texte intitulé : Mon village (jours de Kabylie) de Mouloud Féraoun,...Et alors, tu vois ce qui l'attend ! La valise ? Parlons-en ! Je sais où elle ira, cette valise. Sur l'akoufi de la soupente, n'est-ce pas ? Passez-là, c'est votre djemaâ, bien entendu elle vous semble vaine et grotesque...C'est au bout là-bas, le quartier des Ait- Flane (flène), Tu peux lorgner mon agoudrou, quand tu viendras t'asseoir sur les dalles de la djemaâ, Casbah, citadelle, emprunt de l'arabe quaçba ; 12 du texte intitulé "La structure de la ville arabe" de Raymond André : ...Quel que soit le nom qu'il porte (souq (prononciation du qèf-ق de l'alphabet arabe) ou bazar prononciation du r, 18è lettre de l'alphabet français) ; p14 article de presse de Nahla Rif écrit dans El Watan du mercredi 22 décembre 2004 intitulé Urbanisme 19 millions d'Algériens vivent en ville : dans la conclusion, je remarque que la journaliste ou la reporter a utilisé un mot anglais qu'elle a mis entre parenthèses/ Les spécialistes préconisent, en outre, d'assurer le « marketing » de la ville (algérienne) face à la concurrence régionale ; p 47 texte de Mohamed Dib, le métier à tisser, 1957 Ed. du Seuil : Socq-el-Ghezel (autre orthographe du mot souk) : Souk (marché) des gazelles ; p49 : texte de Malek Ouary, le grain dans la meule, le boutiquier philosophe : Pour tout mobilier, il avait une natte d'alfa (hèlfa en arabe : le h est prononcé ح). Il disposait dessus son bazar (bazaR (r roulé)) en arabe algérien ; p61 la ceinture de l'ogresse de Rachid Mimouni, le train de 14h 12, ...Il n'eut pas le temps de l'achever, interrompu par l'intempestive intervention de l'imam (El imèm en arabe classique, limèm en arabe algérien)

Le français revêt donc une grande diversité à travers le grand maghreb et le MONDE, héritage d'histoires très diverses. En Algérie, il est intégré aux différents dialectes et langues du pays ainsi qu'aux langues d'Europe ou de l'Europe en particulier l'anglais. Ce contact des langues est apparent et à l'oral et surtout à l'écrit dans les copies d'élèves et d'étudiants (à voir sur les copies, voir annexes)

Poèmes : L'Algérie hier, l'Algérie de jourd'hui – dans la ombre du liberty-les Esbanes-révolutions-Dans cette révélation, ils tombé La Million et demi pour. Monté. Le drapeau d'Algérie dans le monde et abandonnent ما نة pour les générations qui venu-Notre Algérie vira le bonheur (السلام ؟) de la paix- dans une payer... Nous sommes tous Algériens qui s'attendons à un nouveau lever du soleil- beaucoup- Si ce chagrin me laisse un peu. Des gens utilisent l'Islam comme rideau pour commettre leurs crimes...

Fable : ...L'effort c'est ce qui faut pour...

Texte scientifique informatif expositif expérimentatif (à résumer) : Le docteur jeuner, un médecin anglais...

Presse algérienne d'expression française : Liberté du 27 juin 2012, l'ich ou khelli nass t'ich est l'intitulé du spectacle qu'interpréteront six adolescents, collégiens pour la plupart. Ils sont montés sur scène pour la première fois de leur vie. A la page 6 du même journal Communiqué(KhabaR) de "AKHER SAA" traduction : (communiqué de dernière minute)

Dans le journal "l'école et la vie" daté d'octobre 1992 n°3, à la Une, il est question d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères en Algérie, BD (bande dessinée) : *Ya Akhi, l'avenir du pays c'est...uniquement l'arabe ! Ouachnou !?.. Chance L'unique de l'Algérie c'est de revenir au français ! Ah, Non ! ...Vous oubliez que l'anglais est un outil unique pour communiquer avec l'extérieur Ya'Lkhaoua, c'est le penser-unique qui entretient l'ignorance de l'exclusion.*

« A quoi se réfère-t-on vraiment quand on parle de presse aujourd'hui ? Et comment appréhender un gisement documentaire aussi riche qui se renouvelle sans cesse ? Quand il s'agit de rendre compte d'une campagne électorale, d'un débat citoyen, d'une pratique culturelle, d'une représentation sociale, d'une activité sportive, de la situation d'un pays étranger, d'un problème environnemental ou d'un conflit international...La presse fournit

une documentation incontournable pour comprendre des sujets sociétaux contemporains ou passés...La presse est appréhendée en tant que document utile pour cerner un thème ou un problème, elle est un objet de recherche ... »⁴

L'article de presse obéit à des règles de présentation et d'écriture particulière (lecture journalistique). Sa présentation et sa rédaction permettent au lecteur d'accéder facilement à l'information. Les règles de présentation d'un article : Qui ?- quoi- ?où- ?quand- ?pourquoi- comment ? Il existe différents types d'articles : L'information stricte-les récits- les études, les opinions, les commentaires.

II-Méthodologie d'analyse d'un corpus de presse

L'analyse du discours de presse s'intéresse à la production du journal. Le choix du corpus retenu et la méthode d'analyse sont directement liés à la problématique et à l'hypothèse présentée dans ma recherche.

Je me suis intéressée à des articles d'information variée : politique, littéraire, religieux, social... Donc, le discours de la presse algérienne d'expression française quotidienne m'a permis d'observer d'abord, d'analyser pour comprendre enfin que le français d'Algérie dans les médias est sous forme de norme endogène. Concernant son enseignement et son apprentissage, les résultats de notre enquête ont démontré une analyse qualitative.

"L'histoire du journal est celle des journalistes, bien qu'intrinsèquement liées, ne renvoient pas aux mêmes réalités ou aux mêmes questionnements. La première s'imbrique dans le vaste domaine de l'histoire politique et culturelle, alors que la seconde s'inscrit davantage dans la socio-histoire des professions. Pour Habermas⁵, la presse marque l'avènement d'un espace public, à l'interface de la sphère privée et de la sphère décisionnelle gouvernementale..., elle contribue à la formation de la société civile...Elle participe à l'usage de la vie politique structurée par le modèle de la représentation, et implique les citoyens au-delà de leur devoir d'électeurs donnant mandat à leurs représentants...celle du quotidien s'inscrivant dans l'histoire politique et culturelle".⁶

Le français revêt une grande diversité à travers le monde, héritage d'histoires très diverses.

Et partout, il se trouve en contact avec d'autres langues, relevant de groupes linguistiques

⁴ Roselyne Ringoot -Analyser le discours de presse- : Introduction

⁵ Jürgen Habermas (18 juin 1929, Düsseldorf) est un théoricien allemand en philosophie et en sciences sociales. Intérêt : morale, politique, communication, épistémologie, sociologie.

⁶ Op.cit.pp.26-27

Des plus divers. En Europe, il est au contact des langues régionales, des langues de confins et des langues déterritorialisées de l'immigration ; ailleurs, principalement en Amérique et en Afrique. Il côtoie des langues autochtones et les territoires d'expansion et de colonisation mais aussi d'autres langues européennes « exportées », notamment l'anglais. Or, ces contacts ne sont pas sans effet. La culture linguistique française et francophone n'a pas toujours eu une attitude très ouverte envers le contact linguistique. Mais, de façon récente, des mouvements inverses se sont fait jour, car l'hybridation linguistique, contrepartie, d'une hybridation culturelle, en vient à constituer des symboles sociaux ou identitaires. Le français actuel connaît ainsi une large gamme d'effets de contacts linguistiques : cohabitation avec d'autres langues, emprunts aux langues en contact, créolisations, émergence de codes hybrides ou de langues mixtes. L'analyse des phénomènes à l'œuvre, à travers des extraits de corpus oraux, d'exemples empruntés à la littérature, au cinéma, à la BD ou à des chansons, permet aux auteurs de s'interroger sur les évolutions actuelles et futures de la langue française dans cette francophonie en contact. Beaucoup de situations décrites sont en effet mouvantes du fait de l'actuelle globalisation, où les occasions de contact s'intensifient en lien à la mobilité accrue des populations.⁷ »

⁷ Françoise Gadet et Ralph ludwig, le français au contact d'autres langues.

Quatre contes de ma grand-mère Serraya la discrète, la secrète ou celle qui loge dans l'appartement ou la loggia du roi (essRaya).

Conte 1 *Marouche et Maroucha*

Il était une fois deux chevreaux vivant dans une maisonnette en compagnie de leur mère « Chèvre blanche ». Comme d'habitude et avant de sortir pour aller s'abreuver et se promener, elle leur disait :- *Marouche, Maroucha, écoutez ce que je vous dis avant que je m'en aille vous ramener un peu de lait dans mes mamelles, un peu d'herbe sur mes cornes et un peu d'eau dans ma bouche, "n'ouvrez la porte à personne jusqu'à mon retour"*. Ils le lui promettaient à chaque fois. La chèvre s'en allait tranquillement chaque jour et revenait auprès de ses petits qu'elle trouvait sains et saufs jusqu'au jour où le loup arriva :-*Toc toc, je suis votre mère, ouvrez-moi la porte, je vous ai ramené du lait dans mes mamelles, de l'herbe fraîche sur mes cornes et enfin de l'eau dans ma bouche*. Reconnaisant sa voix rauque et sa patte noire, ils n'ouvrirent pas. Il eut alors une astuce, il alla chez celui qui donne des idées (eddabaR), un homme oisif et malin qui lui dit :-*Trempez vos pattes dans de la chaux et aigüisez votre langue chez l'aigüiseur du village afin que votre voix soit aigüe*, et c'est ce qu'il fit. Une fois la mère sortie pour se diriger vers les prairies, il s'avança vers la maison :- *Bèèèèè ! Je suis votre mère chèvre blanche, ouvrez-moi la porte oh ! Mes chéris Marouche et Maroucha, vous ai ramené du lait frais dans mes mamelles, de l'herbe fraîche sur mes cornes et de l'eau limpide dans ma bouche* ; sans réfléchir, ils ouvrirent la porte tout en gambadant. Hélas, le loup les dévora. Un chasseur hardi le vit, tira trois de feu avec son fusil sur le méchant loup :-*Pan ! Pan ! Pan !* La mère accourut et trouva le loup gisant par terre, elle demanda au chasseur après ses petits, ce dernier prit un grand couteau, ouvrit la panse ou le ventre du loup et fit sortir Marouche et Maroucha.

Le Malin du village fut puni et les chevreaux promirent à leur mère qu'ils ne s'y prendraient plus.

Traduction en arabe classique d'un passage écrit en dialecte arabe algérien

Marouche et Maroucha, jebtelkom hlèyba fi Dhar3i, jebtèlkom hchèycha fi garni, jèbtèlkom emmayha fi fommî , hèlouli lbèb yè Mèroucha et yè Mèrouch yè wlèydèti.

مروش ايا مروشة جبتلکم احليبة في ضرعي، جبتلکم احشيشة في قرني، جبتلکم اميهة في فمي، حلولي الباب يا مرشا يا مروشة يا وليدتي

Conte 2 La chanson de Zorzbania chantée en conte de ma grand-mère Aicha est une légende qui raconte la vie d'une famille déchirée et que ma grand-mère ne dit pas : les frères et les sœurs se sont quittés, après le décès de leurs parents ; La fille mariée malheureuse a décidé de divorcer et c'était à une époque où la femme ne pouvait revendiquer ses droits ; dans le non- dit du conte de ma grand-mère, je devinais que cette Zorzbania , prénom ou surnom nouveau pour moi en tant qu'enfant , et dont ma grand-mère ignorait peut-être la signification était une femme indépendante. Je me suis dit comment se fait-il qu'une histoire aussi longue et dont le prénom revenait à chaque fois soit ignorée par ma grand-mère ? De quelle origine est-elle ? Zor El baraniya (rends visite à l'étrangère !).

Elle est arrivée, un soir, sur un cheval, habillée en tenue d'homme ou tenue masculine, au village. Fatiguée, elle fut bien accueillie par cet homme qui l'invita à dîner en famille, elle séjourna chez lui un mois. Indifférent, il allait chaque matin au champ pour ne rentrer que le soir, c'est sa femme et ses enfants qui s'occupaient de l'invitée. Le soir, autour d'un thé, ils discutaient. Etonnée, elle se posait la question suivante : -Comment se fait-il qu'il ne me reconnaisse pas alors que j'ai séjourné chez lui tout un mois ! Après ces trente jours, de bon matin, elle partit au galop sur son cheval :- *ChhaR kèml wèZorzbania endèk yè ness lèmlèh ou ma3iRafèthèch ! Rabbi ihènnik nta ou lèydètèk ou lèmrà lfèhla li3ardhètni wèthalat fiya. Wèldina Allah yarhamhoum.*

(En voulait-elle à son frère de ne pas lui rendre visite depuis qu'il s'est marié ? En voulait-il à sa sœur de ne pas avoir cherché après lui ?). Les intruses (belles sœurs) et les intrus (beaux frères) en sont –ils la cause ? Est-ce un problème de tradition familiale sociale après le mariage ?

Zor el baraniya(rends visite à l'étrangère) Bara yè enniya (A l'extérieur ou dehors la naive)–zor (rends visite au masculin)-Zori (rends visite au féminin)- elziyaRa (la visite (rendre), dans un lieu saint, à un saint)

زورزبانية اشهر كامل اهي عندك امعر فتهاش؟

Ce conte 2 est plus long, j'ai oublié la suite, je ne garde que l'essentiel. Je ne sais pas si l'histoire est arabe ou étrangère ?

Conte 3 de ma grand-mère Serraya la discrète, la secrète ou celle qui loge dans l'appartement ou la loggia du roi (essRaya)

Il était une fois un petit scarabée du genre féminin divorcée ou veuve qui s'installait chaque jour matin et soir devant la porte de sa maisonnette pour pouvoir se remarier tout étant maquillée avec du messwak (écorce du noyer qu'on trouve sur les montagnes)dans la bouche(gencives et dents très blanches) et du khol, genre tatou ou crayon noir qu'elle met dans une gasba (morceau de roseau qu'elle ferme avec un bouchon en liège), dans les yeux. Passa l'âne : Bonjour khnèyfssa (démunitif de khanfoussa , scarabée, sèt(é) n' Ssa (sèyidèti nssa) la grande dame des femmes, que faites-vous devant la porte toute maquillée ? Elle :- J'admire et je j'attends en cherchant avec qui je dois me remarier (nètfaraj et nèdaraj m3amèn nazawèj). Elle : -Quelle est votre fonction ou votre métier M. l'âne ? L'âne :- Je sais faire HI Han HI Han ! Elle :- Oh ! Mon Dieu, vous me faites peur et ferez peur à mes enfants ! L'âne continue son chemin tout déçu à la recherche d'une autre femme, d'une autre épouse. Passa, le coq, la même question :-Mme scarabée, que faites-vous devant la porte toute maquillée ? Elle :- Même réponse, le coq : -Epousez-moi ! Elle :-Même réponse, lui :-Je me lève de bon matin, pour réveiller la population, COCORIIIIICO ! Oh ! Mon Dieu ! Vous me faites peur et faites peur à mes enfants ! Je refuse de me marier avec un si vilain coq ! Arriva le serpent, même question et même réponse, Vous savez M. Le serpent que vous êtes vilain et moche, vous rampez en silence pour en sonnante pour avec votre langue fourchue, vous nous avalez mes petits et moi, glissant, tout déçu, il courut à toute vitesse pour se cacher honteux, le chien, le chat etc... Enfin la souris ou le petit rongeur, tout mignon, aux lèvres roses et aux yeux bleus, Lui je ne sais que siffler et suis ni très gros, ni très grand ni n'ai une voix qui fait fuir Madame Khnèyfssa sèt enssa. Elle accepta ce rongeur qui plut à ses enfants et un jour, elle prépara à manger un ragoût familial mais hélas, ni le rongeur ni elle n'avaient pas de cuiller. Lui :- Prends ma queue pour mélanger le ragoût, elle le prit et mélangea le ragoût avec sa queue hop et hélas, il tomba dans la marmite (el borma ou l' marmita). Que faire s'est-elle dit ? Dois-je aller voir la voisine ? Les enfants : Oui maman car nous avons faim ! Elle alla chez la voisine lui demanda une cuiller, celle –ci la pria de lui offrir un pot au lait, elle alla chez la chèvre, chèvre chevette, peux-tu me donner un peu de lait pour la voisin afin qu'elle me donne une cuiller avec laquelle je tire ou je sauve Srèysbèn (qui se faufile contre les murs, surnom du rongeur) tah filborma mèbèn (tombé dans le fond de la marmite). La chèvre :- Bêêêbêêê, il faut que tu ailles à la prairie lui demander pour moi une botte d'herbe fraîche. Khnèyfssa toute désolée alla chez madame Prairie lui demandant une botte d'herbe, cette dame verte le lui dit :- A condition que vous m'irriguiez avec de l'eau fraîche dont je manque. Oblig2e encore d'aller voir madame Fontaine pour le lui demander aussi, cette dernière lui apprit qu'elle était en panne depuis X temps et qu'il faut appeler le plombier pour réparation, elle courut vers les plombiers qui lui dirent : -Nous n'avons pas de mules pour pouvoir nous déplacer jusqu'à la fontaine. Voyez un peu M. le cordonnier, ce dernier après avoir écouté attentivement les demandes de Madame Khnèyfssa sèt n'sa lui offrirent une paire de mules pour les réparateurs qui se déplacèrent à la fontaine qui irriga la prairie qui donna à son tour une botte d'herbe fraîche que Chevette dégusta pour la ruminer plus tard, le pot au lait fut servi à la voisine et cette dernière remit enfin la cuiller à la voisine, toute contente et épuisée, Khnèyfssa sèt en'sa fit sortir Srèysbèn du fond de la borma, marmite du couscoussier, qu'elle trouva mort. Elle le prit avec ses enfants et l'allongea

Le lendemain au village, la nouvelle fut répandue et Srèysben fut enterré : -Meskin far Boufirira ,ellimartou echèbba ettiwila , mèt filquidira. (Accent des habitants du village de ma grand-mère devenu wilaya en 2020)

Oh ! Le pauvre Farboufirira (rongeur rat ou raton père de firira) dont la femme est belle et grande, est mort dans la haute marmite.

Elqèdra – lquidira –el borma –la borma – el marmita, la marmita, la marmite, marmiton.

مسكين فار بقريرة مرته الشابة الطويلة مات في القديرة

Conte 4

Hdidwèn (petit poucet)/ Ce prénom est composé de Hdid (fer) Wèn (wèyn ?) Où ? Peut-être aussi un mot berbère.

Un couple avait sept enfants, tous du sexe masculin, parmi eux Hdidwèn le benjamin. Une fois adultes, tous voulaient construire une maison : le 1^{er} la construisit en paille, un vent violent la détruisit ; le second en papier, la pluie le mouilla et la maison s'effondra, le 3^{ème} en « toub tin » mélangé au « cournaf et tben » (parpaing de terre et écailles de palmiers ou écorces d'arbres et de paille), elle ne dura pas longtemps, le 4^{ème} en bois, elle prit feu, le 5^{ème} en verre qui craquela ou qui craqua au contact du soleil ; le 6^{ème} en tapis, le frère devint nomade et se déplaça un peu partout. Fatigué, il eut l'idée de la construire avec du beurre de chèvre qui du plastique et qui fondit. Enfin, le dernier (Hdidwène), en fer et en acier, des fenêtres pour l'aération, un toit solide, une porte qui s'ouvre et se ferme avec une clé du même matériau et un sol en ciment qui tint bon ! Il planta des arbres pour s'oxygéner et la clôture avec du fil barbelé pour protéger les siens des voleurs.

Tous les frères moururent sauf Hdidwène qui vécut longtemps et qui avait compris que les recommandations de ses parents étaient les meilleures !

Quatre contes de ma grand-mère Serraya la discrète, la secrète ou celle qui loge dans l'appartement ou la loggia du roi (essRaya).

Conte 1 *Marouche et Maroucha*

Il était une fois deux chevreaux vivant dans une maisonnette en compagnie de leur mère « Chèvre blanche ». Comme d'habitude et avant de sortir pour aller s'abreuver et se promener, elle leur disait :- *Marouche, Maroucha, écoutez ce que je vous dis avant que je m'en aille vous ramener un peu de lait dans mes mamelles, un peu d'herbe sur mes cornes et un peu d'eau dans ma bouche, "n'ouvrez la porte à personne jusqu'à mon retour"*. Ils le lui promettaient à chaque fois. La chèvre s'en allait tranquillement chaque jour et revenait auprès de ses petits qu'elle trouvait sains et saufs jusqu'au jour où le loup arriva :-*Toc toc, je suis votre mère, ouvrez-moi la porte, je vous ai ramené du lait dans mes mamelles, de l'herbe fraîche sur mes cornes et enfin de l'eau dans ma bouche*. Reconnaisant sa voix rauque et sa patte noire, ils n'ouvrirent pas. Il eut alors une astuce, il alla chez celui qui donne des idées (eddabaR), un homme oisif et malin qui lui dit :-*Trempez vos pattes dans de la chaux et aigüisez votre langue chez l'aigüiseur du village afin que votre voix soit aigüe*, et c'est ce qu'il fit. Une fois la mère sortie pour se diriger vers les prairies, il s'avança vers la maison :- *Bèèèèè ! Je suis votre mère chèvre blanche, ouvrez-moi la porte oh ! Mes chéris Marouche et Maroucha, vous ai ramené du lait frais dans mes mamelles, de l'herbe fraîche sur mes cornes et de l'eau limpide dans ma bouche* ; sans réfléchir, ils ouvrirent la porte tout en gambadant. Hélas, le loup les dévora. Un chasseur hardi le vit, tira trois de feu avec son fusil sur le méchant loup :-*Pan ! Pan ! Pan !* La mère accourut et trouva le loup gisant par terre, elle demanda au chasseur après ses petits, ce dernier prit un grand couteau, ouvrit la panse ou le ventre du loup et fit sortir Marouche et Maroucha.

Le Malin du village fut puni et les chevreaux promirent à leur mère qu'ils ne s'y prendraient plus.

Traduction en arabe classique d'un passage écrit en dialecte arabe algérien

Marouche et Maroucha, jebtelkom hlèyba fi Dhar3i, jebtèlkom hchèycha fi garni, jèbtèlkom emmayha fi foummi , hèlouli lbèb yè Mèroucha et yè Mèrouch yè wlèydèti.

مروش ايا مروشة جبتلکم احليبة في ضرعي، جبتلکم احشيشة في قرني، جبتلکم اميهة في فمي، حلولي الباب يا مرشا يا مروشة يا وليدتي

Conte 2 La chanson de Zorzbania chantée en conte de ma grand-mère Aicha est une légende qui raconte la vie d'une famille déchirée et que ma grand-mère ne dit pas : les frères et les sœurs se sont quittés, après le décès de leurs parents ; La fille mariée malheureuse a décidé de divorcer et c'était à une époque où la femme ne pouvait revendiquer ses droits ; dans le non- dit du conte de ma grand-mère, je devinais que cette Zorzbania , prénom ou surnom nouveau pour moi en tant qu'enfant , et dont ma grand-mère ignorait peut-être la signification était une femme indépendante. Je me suis dit comment se fait-il qu'une histoire aussi longue et dont le prénom revenait à chaque fois soit ignorée par ma grand-mère ? De quelle origine est-elle ? Zor El baraniya (rends visite à l'étrangère !).

Elle est arrivée, un soir, sur un cheval, habillée en tenue d'homme ou tenue masculine, au village. Fatiguée, elle fut bien accueillie par cet homme qui l'invita à dîner en famille, elle séjourna chez lui un mois. Indifférent, il allait chaque matin au champ pour ne rentrer que le soir, c'est sa femme et ses enfants qui s'occupaient de l'invitée. Le soir, autour d'un thé, ils discutaient. Etonnée, elle se posait la question suivante : -Comment se fait-il qu'il ne me reconnaisse pas alors que j'ai séjourné chez lui tout un mois ! Après ces trente jours, de bon matin, elle partit au galop sur son cheval :- *ChhaR kèmmèl wèZorzbania endèk yè ness lèmlèh ou ma3iRafèthèch ! Rabbi ihènnik nta ou lèydètèk ou lèmma Ifèhla li3ardhètni wèthalat fiya. Wèldina Allah yarhamhoum.*

(En voulait-elle à son frère de ne pas lui rendre visite depuis qu'il s'est marié ? En voulait-il à sa sœur de ne pas avoir cherché après lui ?). Les intruses (belles sœurs) et les intrus (beaux frères) en sont –ils la cause ? Est-ce un problème de tradition familiale sociale après le mariage ?

Zor el baraniya(rends visite à l'étrangère) Bara yè enniya (A l'extérieur ou dehors la naive)–zor (rends visite au masculin)-Zori (rends visite au féminin)- elziyaRa (la visite (rendre), dans un lieu saint, à un saint)

زورزبانية اشهر كامل اهي عندك امعر قتهاش؟

Ce conte 2 est plus long, j'ai oublié la suite, je ne garde que l'essentiel. Je ne sais pas si l'histoire est arabe ou étrangère ?

Conte 3 de ma grand-mère Serraya la discrète, la secrète ou celle qui loge dans l'appartement ou la loggia du roi (essRaya)

Il était une fois un petit scarabée du genre féminin divorcée ou veuve qui s'installait chaque jour matin et soir devant la porte de sa maisonnette pour pouvoir se remarier tout étant maquillée avec du messwak (écorce du noyer qu'on trouve sur les montagnes)dans la bouche(gencives et dents très blanches) et du khol, genre tatou ou crayon noir qu'elle met dans une gasba (morceau de roseau qu'elle ferme avec un bouchon en liège), dans les yeux. Passa l'âne : Bonjour khnèyfssa (démunitif de khanfoussa , scarabée, sèt(é) n' Ssa (sèyidèti nssa) la grande dame des femmes, que faites-vous devant la porte toute maquillée ? Elle :- J'admire et je j'attends en cherchant avec qui je dois me remarier (nètfaraj et nèdaraj m3amèn nazawèj). Elle : -Quelle est votre fonction ou votre métier M. l'âne ? L'âne :- Je sais faire HI Han HI Han ! Elle :- Oh ! Mon Dieu, vous me faites peur et ferez peur à mes enfants ! L'âne continue son chemin tout déçu à la recherche d'une autre femme, d'une autre épouse. Passa, le coq, la même question :-Mme scarabée, que faites-vous devant la porte toute maquillée ? Elle :- Même réponse, le coq : -Epousez-moi ! Elle :-Même réponse, lui :-Je me lève de bon matin, pour réveiller la population, COCORIIIIICO ! Oh ! Mon Dieu ! Vous me faites peur et faites peur à mes enfants ! Je refuse de me marier avec un si vilain coq ! Arriva le serpent, même question et même réponse, Vous savez M. Le serpent que vous êtes vilain et moche, vous rampez en silence pour en sonnait pour avec votre langue fourchue, vous nous avalez mes petits et moi, glissant, tout déçu, il courut à toute vitesse pour se cacher honteux, le chien, le chat etc... Enfin la souris ou le petit rongeur, tout mignon, aux lèvres roses et aux yeux bleus, Lui je ne sais que siffler et suis ni très gros, ni très grand ni n'ai une voix qui fait fuir Madame Khnèyfssa sèt enssa. Elle accepta ce rongeur qui plut à ses enfants et un jour, elle prépara à manger un ragoût familial mais hélas, ni le rongeur ni elle n'avaient pas de cuiller. Lui :- Prends ma queue pour mélanger le ragoût, elle le prit et mélangea le ragoût avec sa queue hop et hélas, il tomba dans la marmite (el borma ou l' marmita). Que faire s'est-elle dit ? Dois-je aller voir la voisine ? Les enfants : Oui maman car nous avons faim ! Elle alla chez la voisine lui demanda une cuiller, celle –ci la pria de lui offrir un pot au lait, elle alla chez la chèvre, chèvre chevette, peux-tu me donner un peu de lait pour la voisin afin qu'elle me donne une cuiller avec laquelle je tire ou je sauve Srèysbèn (qui se faufile contre les murs, surnom du rongeur) tah filborma mèbèn (tombé dans le fonds de la marmite). La chèvre :- Bêêêbêêê, il faut que tu ailles à la prairie lui demander pour moi une botte d'herbe fraîche. Khnèyfssa toute désolée alla chez madame Prairie lui demandant une botte d'herbe, cette dame verte le lui dit :- A condition que vous m'irriguez avec de l'eau fraîche dont je manque. Oblig2e encore d'aller voir madame Fontaine pour le lui demander aussi, cette dernière lui apprit qu'elle était en panne depuis X temps et qu'il faut appeler le plombier pour réparation, elle courut vers les plombiers qui lui dirent : -Nous n'avons pas de mules pour pouvoir nous déplacer jusqu'à la fontaine. Voyez un peu M. le cordonnier, ce dernier après avoir écouté attentivement les demandes de Madame Khnèyfssa sèt n'sa lui offrirent une paire de mules pour les réparateurs qui se déplacèrent à la fontaine qui irriga la prairie qui donna à son tour une botte d'herbe fraîche que Chevette dégusta pour la ruminer plus tard, le pot au lait fut servi à la voisine et cette dernière remit enfin la cuiller à la voisine, toute contente et épuisée, Khnèyfssa sèt en'sa fit sortir Srèysbèn du fond de la borma, marmite du couscoussier, qu'elle trouva mort. Elle le prit avec ses enfants et l'allongea

Le lendemain au village, la nouvelle fut répandue et Srèysben fut enterré : -Meskin far Boufirira ,ellimartou echèbba ettiwila , mèt filquidira. (Accent des habitants du village de ma grand-mère devenu wilaya en 2020)

Oh ! Le pauvre Farboufirira (rongeur rat ou raton père de firira) dont la femme est belle et grande, est mort dans la haute marmite.

Elqèdra – lquidira –el borma –la borma – el marmita, la marmita, la marmite, marmiton.

مسكين فار بقريرة مرته الشابة الطويلة مات في القديرة

Conte 4

Hdidwèn (petit poucet)/ Ce prénom est composé de Hdid (fer) Wèn (wèyn ?) Où ? Peut-être aussi un mot berbère.

Un couple avait sept enfants, tous du sexe masculin, parmi eux Hdidwèn le benjamin. Une fois adultes, tous voulaient construire une maison : le 1^{er} la construisit en paille, un vent violent la détruisit ; le second en papier, la pluie le mouilla et la maison s'effondra, le 3^{ème} en « toub tin » mélangé au « cournaf et tben » (parpaing de terre et écailles de palmiers ou écorces d'arbres et de paille), elle ne dura pas longtemps, le 4^{ème} en bois, elle prit feu, le 5^{ème} en verre qui craquela ou qui craqua au contact du soleil ; le 6^{ème} en tapis, le frère devint nomade et se déplaça un peu partout. Fatigué, il eut l'idée de la construire avec du beurre de chèvre qui du plastique et qui fondit. Enfin, le dernier (Hdidwène), en fer et en acier, des fenêtres pour l'aération, un toit solide, une porte qui s'ouvre et se ferme avec une clé du même matériau et un sol en ciment qui tint bon ! Il planta des arbres pour s'oxygéner et la clôture avec du fil barbelé pour protéger les siens des voleurs.

Tous les frères moururent sauf Hdidwène qui vécut longtemps et qui avait compris que les recommandations de ses parents étaient les meilleures !

NOM : KORIBA
Prénom : Nadjat
Département des langues étrangères et filière de français
Date de soutenance : le 1^{er} octobre 2020
Lieu : Salle des séminaires et réunions de la faculté des lettres et des langues
Horaire : De 9h à 12h

Intitulé de la thèse

LE FRANÇAIS EN ALGERIE : NORME ENDOGENE ET ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE

NATURE : DOCTORAT
SPECIALITE : SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE
Numéro d'ordre

Composition du jury

DAKHIA Abdelouahab	Président	Université de Biskra
FEMMAM Chafika	A rédigé le rapport de soutenabilité	Université de Biskra
MANAA Gouaou	Examineur	Université de Batna
DRIDI Mohamed	Examineur	Université d'Ouargla
SENOUSSI Zoubida	Examinatrice	Université d'Ouargla
MESTIRI Zineb	Examinatrice	Université de Biskra

FOLIO ADMINISTRATIF

THESE SOUTENUE

À L'UNIVERSITE **MOHAMED KHIDER** DE BISKRA

NOM : KORIBA
Prénom : Nadjat
Département des langues étrangères et filière de français
Date de soutenance : le 1^{er} octobre 2020
Lieu : Salle des séminaires et réunions de la faculté des lettres et des langues
Horaire : De 9h à 12h

Intitulé de la thèse

LE FRANÇAIS EN ALGERIE : NORME ENDOGENE ET ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE

NATURE : DOCTORAT
SPECIALITE : SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE
Numéro d'ordre

Composition du jury

DAKHIA Abdelouahab	Président	Université de Biskra
FEMMAM Chafika	A rédigé le rapport de soutenabilité	Université de Biskra
MANAA Gouaou	Examineur	Université de Batna
DRIDI Mohamed	Examineur	Université d'Ouargla
SENOUSSI Zoubida	Examinatrice	Université d'Ouargla

RESUME

Résumé L'enseignement et l'apprentissage du français en Algérie et la norme endogène sont des domaines intéressants : celui de la didactique et celui de la sociolinguistique. Mon corpus est la presse algérienne d'expression française de laquelle j'ai sélectionné des textes politiques, sociaux et d'arts ...qui ont une relation avec la conscience linguistico-culturelle de l'Algérie semblable et différente en même temps de la conscience linguistico-culturelle des autres pays. Les résultats sont tels que le français métissé à la langue algérienne arabe dialectal et berbère est présent d'une manière flagrante. Ces langues algériennes proviennent de l'arabe classique aussi qui est la langue officielle du pays et celle du Coran (QoR è'n). Je considère aussi que linguistiquement parlant le terme discours désigne tout énoncé produisant un sens, il est parole à l'oral et texte à l'écrit. On tente de le définir en faisant référence aux facteurs qui lui sont propres : « Un je articule des formes-sens en fonction d'un tu. Les fonctions articulatoires incluent, bien sûr, des éléments structurels (structurants) mais aussi persuasifs, sans exclusivité aucune entre ces deux catégories (poreuses) de formes-sens. Cette articulation se déroule au moment et au lieu précis (et repérables) où le je s'adresse au tu d'où situation d'énonciation. » Il y a différents types de discours, entre autre le discours de presse ...dont je prendrai en considération l'écrit de la presse et de la littérature. Mon échantillon est précis et il est un modèle international discursif. La notion de contact des langues ouvrira des perspectives du discours littéraire qui est à la page de nos jours et dont fait partie la traduction.

Mots clés : Enseignement-apprentissage-français-dialectes-arabe-norme endogène-norme exogène-culture-métissage-discours-écrit-oral-diphthongisations...

Summary The teaching and learning of French in Algeria and the endogenous norm are interesting areas: that of teaching and that of sociolinguistics. My corpus is the Algerian press of French expression which I selected texts of political, social and arts...have a relation with the linguistic and cultural awareness of the different and similar Algeria along linguistic consciousness-cultureless other countries. The results are such that the mixed French and Berber dialect to the Algerian Arabic language is now blatantly. These languages are also from Algerian classical Arabic is the official language of the country and that of the Quran (QoR E'n). I also consider that linguistically the term discourse refers to any statement producing a sense it is word spoken and written text. Attempts to define it by reference to the factors of its own: "I articulate a forms-based sense of you. Articulation functions include, of course, structural elements (structural) but also persuasive without no exclusivity between these two categories (porous) forms sense. This articulation takes place at the time and specific place (and identifiable) where I addresses the situation where you utterance". "There are different types of speech, the press, among other discourse...which I will take into consideration the written press and literature...My sample is accurate and it is a discursive international model. The concept of language contact will open perspectives of literary discourse that is nowadays page which includes the translation.

Keywords: Teaching-learning-french-dialects-Arab-endogenous-exogenous-cultural-miscegenation-speech-writing-oral-Diphthongizations...

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUESOuvrages

- ADAM, J., 2011, *la linguistique textuelle*, 3^e édition, Paris : Armand Colin.
- ALBERT, M.C., SOUCHON, M., 2000, *Les textes littéraires en classe de langue*, Paris : Hachette.
- ANOKHINA, O., 2012, *Multilinguisme et créativité littéraire*, Louvain-la-Neuve : Harmattan/Académia.
- ARNAUD, J., F., 1979, *Le siècle de la communication*, Paris : Albin Michel.
- AUBREE, M., 2005, *Parlons français, écrire et s'exprimer en français*, 2^e édition, Paris : Glyphe.
- AUGE, P., 1928, 1929, 1930, 1931, *Larousse du XX^{ème} Siècle*, (tome 4), Paris : Maison Larousse.
- BANGE, P., 2005, *L'apprentissage d'une langue étrangère, cognition et interaction*, Paris : Harmattan.
- BASSAÏNE, Y., KIJEK, D., 2005, *Communiquer en arabe maghrébin*, Paris : Eyrolles.
- BERNHARD, P., 2005, *Le français langue pluricentrique*, Frankfurt : Peter Lang.

Commenté [A1]:

Commenté [A2R1]: La thèse a été achevée en 2014/2015 car j'étais en finalisation de thèse en 2012 (voir rapport). Les directeurs de thèse : Ambroise Queffelec (décédé) et Benammar Aicha. Berchoud Marie et Benamar Aicha ; Femmam Chafika en 2020,

Commenté [A3R1]:

BERNHARD, P., 2001, *Francophonies périphériques*, Paris : Harmattan.

BERNHARD, P., 2009, *Normes et hybridation linguistique en francophonie*, Paris : Harmattan.

BESSE, H., 1985, *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris : Crédif

BIGOT, V., BRETEGNIER, A., VASSEUR, M., 2014, *Vers le plurilinguisme ? Vingt ans après*, Paris : Archives Contemporaines.

BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.M, 1997, *Le français en Belgique*, Bruxelles : Duculot.

BOUTAN, P., CHISS, J.L, 1998, « *la langue et ses représentations* », le Français aujourd'hui, Paris : AFEF.

BOYER, H., 1996, *Sociolinguistique : Territoire et objets*, Paris : Delachaux et Niestlé.

BOYER, H., 2010, *Hybrides linguistiques, genèses, statuts, fonctionnements*, Paris : Harmattan.

CALVET, L.J., MOREAU, M.L., 1998, *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Cirelfa- Agence de la francophonie, collection Langues et développement, diffusion Didier Erudition.

CALVET, J., 1989, *Autour de la norme*, Paris : (le français dans le Monde/Diagonales n°87).

CALVET, J., 1999, *la guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris : Hachette/Littér.

CALVET, J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon.

CALVET, J., 2002, *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris : Plon.

CARLES, J., 1966, *Les origines de la vie*, Paris : PUF.

COSTE, D., 2002, *Compétence à communiquer et compétence plurilingue*, Notions en Questions n°6, Paris : ENS éditions.

COSTE, D et ALII. , 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Conseil de l'Europe.

CASTELLOTTI, V., 2001, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris : Clé International.

DAFF, M., 2002, « *statuts de langues partenaires, politiques linguistiques et enseignement du français en Afrique noire francophones* », Paris : AIF.

DEBYSER, F., 1997-1998, *La place de la grammaire dans l'enseignement apprentissage du FLE*, Sèvres-Lausanne.

DELASALLE, D., 2005, *L'apprentissage des langues à l'école : diversités des pratiques*, Paris : Harmattan.

DIB, M., 1954, *L'incendie*, Paris : Points du Seuil

DJEBBAR, A., 2002, *Vaste est la prison*, Paris : la Grande anthologie de la Science-fiction

DENIS, G., 1972, *Linguistique appliquée et didactique des langues*, Paris : Armand Colin.

DEVELAY, M ; 1995, *Savoir scolaire et didactique des disciplines, une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris : ESF.

DEYRICH, M.-C., 2007, *Enseigner les langues à l'école*, Paris : Ellipses

DUCROT, O., SCHAFFER, J. .M, 1999, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.

DUMONT, P., 1986, *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?* Paris : Harmattan.

ESCARPIT, R., Dir., 1970, *Le littéraire et le social, éléments pour une sociologie de la littérature*. Paris : Flammarion.

FISHMAN A. J., 1971, *Sociolinguistique*, Paris et Labor Bruxelles : Nathan.

FREDERIC F., *linguistique de l'acquisition des bonnes fautes*.

FREI, H., 1929, *la grammaire des fautes*, Paris, CRDP de Picardie : Ennoia.

GADET, F., 2007, *Variation sociale en français*, Paris : Ophrys.

GADET, F., LUDWIG, R., 2015, *Le français au contact des langues*, Paris : Ophrys.

GADET, F., 1996,1997, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.

GHIGLIONE, R., MATALON, B., 1978, *les enquêtes sociologiques théories et pratiques*, Paris : Armand Colin.

GHIGLIONE, R., BEAUVOIS, J.L., CHABROL, C., TROGNON, A., 1980, *Manuels d'analyse de contenu*, Paris : Armand Colin.

GHIGLIONE, R., 1987, *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*. Paris : Dunod

GRANDGUILLAUME, G., 1997,1999, *Langue, pouvoir et société au Maghreb*, Paris : Centre

GREVISSE, M., 2000, *Le français correct*, guide pratique, Bruxelles : Duculot.

GREVISSE, M., 2005, *Exercices de grammaire*, Paris : de Boeck.

GUENIER, N., GENOUVRIER., E., KHOMSI., A., 1978, *Les français devant la norme*, Paris : Honoré Champion.

HAGEGE, C., 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris : Odile Jacob.

HELIX, L., 2011, *Histoire de la langue française*, Paris : Ellipses.

HELOT, C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris : L'Harmattan.

HOLTZER, G., 2002, *Recherches sur le français en Guinée, Série Linguistique et Appropriation des langues, Vol.1*, Presses universitaires, comtoises.

HOLTZER, G., 2004, *Voies vers le plurilinguisme*, Franche-Comté : PU.JEAN, J., MOREAU, PH., 2005, *Vocabulaire français*, Bruxelles : Duculot.

JULIEN, CH.-ANDRE. , 1968-1969 Tomes 1et 2, *Histoire de l'Afrique du nord Tunisie-Algérie-Maroc*, Paris : Payot.

KAPPLER, C., THIOLIER-MEJEAN, S., 2009, *Le plurilinguisme au moyen âge, Orient-Occident*, Paris : IHarmattan

KWOFIE., *La diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique*, Paris : Harmattan, AUF.

LAROUI, A., 1976, *L'histoire du Maghreb*, Paris : Maspéro.

LEBARON, F., 2006, *L'enquête quantitative en sciences sociales Recueil et analyse des données*, Paris : Dunod

LEDEGEN, G., 2000, *Le bon français, les étudiants et la norme linguistique*, Harmattan.

LONGHI, J., SARFATI, G., 2011, *dictionnaire de pragmatique*, Paris : Armand Colin.

MAINGUENEAU, D., 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris : Armand Colin.

MAINGUENEAU, D., 2012, *Analyser les textes de communication*, Paris : Armand Colin.

MOIRAN, S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne*, Paris : PUF.

MOREAU, M.L., 1997, *Concepts de base*, Bruxelles : Mardaga.

MOUNIN, G., 1967, *Histoire de la linguistique*. Paris : PUF.

MOUSNIER, R., et LABROUSSE, E., 1967, *Histoire générale des civilisations*, Paris : Presses Universitaires de France.

NOYAU, C., 2006, *Le langage des maîtres comme français de référence : rôle de l'école dans la transmission de la langue*.

PAILLE, P., MUCCHIELLI, A., 2003, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

PAVEAU, M.A., 2008, *La langue française, passions et polémiques*, Paris : Vuibert

POIRIER, C., 1998, *Dictionnaire historique du français québécois*, Sainte- Foy : Presses universitaires de Laval (PUL).

QUEFFELEC, A., 2002, *Dynamique des langues*. Louvain Laneuve : Duculot.

RIEGEL, M., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF

RINGOOT, R., 2014, *Analyser le discours de presse*, Paris : Armand Colin.

ROBERT, R., TREMBLAY et PERRIER, P., 2006, *Savoir plus : outils et méthode de travail intellectuel*, Montréal : de la Chenelière.

ROSIERE, S., 2007, *Géographie politique et géopolitique, une grammaire de l'espace politique*, Paris : Ellipses.

RUHLEN, M., 2007, *L'origine des langues*, Etats-Unis : Gallimard.

SARFATI, G-E., 2005, *éléments d'analyse du discours*, 2^e édition, Paris : Armand Colin. SCHOENI, G., J.P., BRONCKART, PH., PERRENOUD, 1988, *La langue française est-elle gouvernable ?* Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

SIMONET, J., R., 1999, *savoir argumenter du dialogue au débat*, Paris : Editions d'Organisation.

SIOUFFI, G., RAEMDONCK D.V, 1999, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris : Bréal.

SPEATH, V., 2002, *Le français au contact des langues : histoire, sociolinguistique, didactique*, Paris : Larousse.

SPAETH, V., 2002, *Rapport de la réunion régionale du 19-21 mars 2002 sur les états généraux de l'enseignement du français*, OIF, (Réunions régionales des pays d'Afrique centrale et de l'ouest sur l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone).

STORA, B., 1991-2001 et 2001-2004, *Histoire de l'Algérie coloniale et Histoire de l'Algérie indépendante*, Paris : La découverte
VARGAS, C., 2010, *Langues et sociétés*, Paris : L'Harmattan
VIGNAUX, G., 1988, *Le discours acteur du monde, Enonciation, argumentation et cognition*, Paris : Ophrys.
ZARATE, G., et CANDELIER, M., 1995, *Les représentations en didactique des langues et cultures*, Paris : Crédif.
ZARKHARTCHOUK, J.M., 1990, *Lecture d'énoncés et de consignes*, Paris : CRDP de Picardie.

Périodiques et revues

Actes du colloque de l'université Saint Esprit de Kaslik, agence universitaire de la francophonie, 26/09/2001
Conclusions du colloque sur les Etats généraux du français en Afrique noire (colloque de Libreville)
Macrosoft magazine, revue bimestrielle sur le numérique n°5 Méta revue 2006
Revue d'aménagement linguistique, Aménagement linguistique au Maghreb, Office Québécois de la langue française, n°107, 2004.
Didactique du français, fondements d'une discipline, De Boeck, 2005
Quotidiens algériens d'expression française : Liberté-quotidien d'Oran- El Watan

Sites

Grandguillaume.free.fr/liv_fr/pouvoir/commun, langue et nation : le cas de l'Algérie
Grandguillaume.free.fr/liv_fr/pouvoir/commun, langue, pouvoir et société au Maghreb
Humanite.fr/2007-09-26_Politique_Claude-Hagege-La-Langue-Francaise,"La langue française est menacée" - l'Humanité
Normes locales et francophonie Albert Valdman
Atoum.imag.fr/geta/User/vincent.berment/TAL/terminologie

Manuels scolaires et dictionnaires

Manuels scolaires de l'enseignement du français en Algérie (nouveaux programmes, classes d'examen)
Bonjour, Ali ! Bonjour, Fatima ! Premier livre de lecture courante pour les écoles Nord-Africaines. Paul Bourgeois et Léon Basset, Fernand Nathan, Paris, 1949.
Henri Bertaud du Chazaud, dictionnaire des synonymes, mots de sens voisin et contraires, Gallimard « Quarto », 2007
Claude Hagège, dictionnaire amoureux des langues, Plon et Odile Jacob, 2009
Emilio Bonvini Joëlle Busuttil et Alain Peyraube, dictionnaire des langues, presses universitaires de France (PUF), 2011

Mémoires

Mémoires principal et secondaire de maîtrise Lettres et de master1 linguistique française, Aix-Marseille1 2005
Mémoire de magistère de didactique 2007
Mémoire sur « Le bambara » d'un étudiant malien que j'ai encadré

Remarque : J'attire l'attention des lecteurs que la thèse a été achevée en 2014/2015 avec les directeurs de thèse suivants : Queffelec Ambroise (décédé) et Benamar Aicha ; Benamar Aicha et Marie Berchoud ; Femmam Chafika pour être soutenue en octobre 2020.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J., 2011, *la linguistique textuelle*, 3^e édition, Paris : Armand Colin.
- ALBERT, M.C., SOUCHON, M., 2000, *Les textes littéraires en classe de langue*, Paris : Hachette.
- ANOKHINA, O., 2012, *Multilinguisme et créativité littéraire*, Louvain-la-Neuve : Harmattan/Académia.
- ARNAUD, J., F., 1979, *Le siècle de la communication*, Paris : Albin Michel.
- AUBREE, M., 2005, *Parlons français, écrire et s'exprimer en français*, 2^e édition, Paris : Glyphé.
- AUGE, P., 1928, 1929, 1930, 1931, *Larousse du XX^{ème} Siècle, (tome 4)*, Paris : Maison Larousse.
- BANGE, P., 2005, *L'apprentissage d'une langue étrangère, cognition et interaction*, Paris : Harmattan.
- BASSAÏNE, Y., KIJEK, D., 2005, *Communiquer en arabe maghrébin*, Paris : Eyrolles.
- BERNHARD, P., 2005, *Le français langue pluricentrique*, Frankfurt : Peter Lang.
- BERNHARD, P., 2001, *Francophonies périphériques*, Paris : Harmattan.
- BERNHARD, P., 2009, *Normes et hybridation linguistique en francophonie*, Paris : Harmattan.
- BESSE, H., 1985, *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris : Crédif.
- BIGOT, V., BRETEGNIER, A., VASSEUR, M., 2014, *Vers le plurilinguisme ? Vingt ans après*, Paris : Archives Contemporaines.
- BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.M, 1997, *Le français en Belgique*, Bruxelles : Duculot.
- BOUTAN, P., CHISS, J.L, 1998, « *la langue et ses représentations* », le Français aujourd'hui, Paris : AFEF.
- BOYER, H., 1996, *Sociolinguistique : Territoire et objets*, Paris : Delachaux et Niestlé.
- BOYER, H., 2010, *Hybrides linguistiques, genèses, statuts, fonctionnements*, Paris : L'Harmattan.
- CALVET, L.J., MOREAU, M.L., 1998, *Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Cirelfa- Agence de la francophonie, collection Langues et développement, diffusion Didier Erudition.
- CALVET, J., 1989, *Autour de la norme*, Paris : (le français dans le Monde/Diagonales n°87).
- CALVET, J., 1999, *la guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris : Hachette/Littér.
- CALVET, J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon.
- CALVET, J., 2002, *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris : Plon.
- CARLES, J., 1966, *Les origines de la vie*, Paris : PUF.
- COSTE, D., 2002, *Compétence à communiquer et compétence plurilingue*, Notions en Questions n°6, Paris : ENS éditions.
- COSTE, D et ALII. , 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Conseil de l'Europe.
- CASTELLOTTI, V., 2001, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris : Clé International.
- DAFF, M., 2002, « *statuts de langues partenaires, politiques linguistiques et enseignement du français en Afrique noire francophones* », Paris : AIF.
- DEBYSER, F., 1997-1998, *La place de la grammaire dans l'enseignement apprentissage du FLE*, Sèvres- Lausanne.

- DELASALLE, D., 2005, *L'apprentissage des langues à l'école : diversités des pratiques*, Paris : L'Harmattan.
- DIB, M., 1954, *L'incendie*, Paris : Points du Seuil
- DJEBBAR, A., 2002, *Vaste est la prison*, Paris : la Grande anthologie de la Science fiction
- DENIS, G., 1972, *Linguistique appliquée et didactique des langues*, Paris : Armand Colin.
- DEVELAY, M ; 1995, *Savoir scolaire et didactique des disciplines, une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris : ESF.
- DEYRICH, M.-C., 2007, *Enseigner les langues à l'école*, Paris: Ellipses
- DUCROT, O., SCHAFFER, J. M., 1999, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.
- DUMONT, P., 1986, *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?* Paris : L'Harmattan.
- ESCARPIT, R., Dir., 1970, *Le littéraire et le social, éléments pour une sociologie de la littérature*. Paris : Flammarion.
- FISHMAN A. J., 1971, *Sociolinguistique*, Paris et Labor Bruxelles : Nathan.
- FREDERIC F., *linguistique de l'acquisition des bonnes fautes*.
- FREI, H., 1929, *la grammaire des fautes*, Paris, CRDP de Picardie : Ennoïa.
- GADET, F., 2007, *Variation sociale en français*, Paris : Ophrys.
- GADET, F., LUDWIG, R., 2015, *Le français au contact des langues*, Paris : Ophrys.
- GADET, F., 1996,1997, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- GHIGLIONE, R., MATALON, B., 1978, *les enquêtes sociologiques théories et pratiques*, Paris : Armand Colin.
- GHIGLIONE, R., BEAUVOIS, J.L., CHABROL, C., TROGNON, A., 1980, *Manuels d'analyse de contenu*, Paris : Armand Colin.
- GHIGLIONE, R., 1987, *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*. Paris : Dunod
- GRANDGUILLAUME, G., 1997,1999, *Langue, pouvoir et société au Maghreb*, Paris : Centre
- GREVISSE, M., 2000, *Le français correct, guide pratique*, Bruxelles : Duculot.
- GREVISSE, M., 2005, *Exercices de grammaire*, Paris: de Boeck.
- GUENIER, N., GENOUVRIER., E., KHOMSI., A., 1978, *Les français devant la norme*, Paris : Honoré Champion.
- HAGEGE, C., 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris : Odile Jacob.
- HELIX, L., 2011, *Histoire de la langue française*, Paris : Ellipses.
- HELOT, C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris : L'Harmattan.
- HOLTZER, G., 2002, *Recherches sur le français en Guinée, Série Linguistique et Appropriation des langues, Vol.1*, Presses universitaires, comtoises.
- HOLTZER, G., 2004, *Voies vers le plurilinguisme*, Franche-Comté : PU.JEAN, J., MOREAU, PH., 2005, *Vocabulaire français*, Bruxelles : Duculot.
- JULIEN, CH.-ANDRE. , 1968-1969 Tomes 1et 2, *Histoire de l'Afrique du nord Tunisie-Algérie-Maroc*, Paris : Payot.
- KAPPLER, C., THIOLIER-MEJEAN, S., 2009, *Le plurilinguisme au moyen âge, Orient-Occident*, Paris : L'Harmattan
- KWOFIE., *La diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique*, Paris : L'Harmattan, AUF.
- LAROUI, A., 1976, *L'histoire du Maghreb*, Paris : Maspero.
- LEBARON, F., 2006, *L'enquête quantitative en sciences sociales Recueil et analyse des données*, Paris : Dunod
- LEDEGEN, G., 2000, *Le bon français, les étudiants et la norme linguistique*, Harmattan.
- LONGHI, J., SARFATI, G., 2011, *dictionnaire de pragmatique*, Paris : Armand Colin.

- MAINGUENEAU, D., 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris : Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D., 2012, *Analyser les textes de communication*, Paris : Armand Colin.
- MOIRAN, S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne*, Paris : PUF.
- MOREAU, M.L., 1997, *Concepts de base*, Bruxelles : Mardaga.
- MOUNIN, G., 1967, *Histoire de la linguistique*. Paris : PUF.
- MOUSNIER, R., et LABROUSSE, E., 1967, *Histoire générale des civilisations*, Paris : Presses Universitaires de France.
- NOYAU, C., 2006, *Le langage des maîtres comme français de référence : rôle de l'école dans la transmission de la langue*.
- PAILLE, P., MUCCHIELLI, A., 2003, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.
- PAVEAU, M.A., 2008, *La langue française, passions et polémiques*, Paris : Vuibert
- POIRIER, C., 1998, *Dictionnaire historique du français québécois*, Sainte- Foy : Presses universitaires de Laval (PUL).
- QUEFFELEC, A., 2002, *Dynamique des langues*. Louvain Laneuve : Duculot.
- RIEGEL, M., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF
- RINGOOT, R., 2014, *Analyser le discours de presse*, Paris : Armand Colin.
- ROBERT, R., TREMBLAY et PERRIER, P., 2006, *Savoir plus : outils et méthode de travail intellectuel*, Montréal : de la Chenelière.
- ROSIERE, S., 2007, *Géographie politique et géopolitique, une grammaire de l'espace politique*, Paris : Ellipses.
- RUHLEN, M., 2007, *L'origine des langues*, Etats-Unis : Gallimard.
- SARFATI, G-E., 2005, *éléments d'analyse du discours*, 2^e édition, Paris : Armand Colin.
- SCHOENI, G., J.P., BRONCKART, PH., PERRENOUD, 1988, *La langue française est-elle gouvernable?* Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- SIMONET, J., R., 1999, *savoir argumenter du dialogue au débat*, Paris : Editions d'Organisation.
- SIOUFFI, G., RAEMDONCK D.V, 1999, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris : Bréal.
- SPEATH, V., 2002, *Le français au contact des langues : histoire, sociolinguistique, didactique*, Paris : Larousse.
- SPAETH, V., 2002, *Rapport de la réunion régionale du 19-21 mars 2002 sur les états généraux de l'enseignement du français, OIF, (Réunions régionales des pays d'Afrique centrale et de l'ouest sur l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone)*.
- STORA, B., 1991-2001et 2001-2004, *Histoire de l'Algérie coloniale et Histoire de l'Algérie indépendante*, Paris : La découverte
- VARGAS, C., 2010, *Langues et sociétés*, Paris : l'Harmattan
- VIGNAUX, G., 1988, *Le discours acteur du monde, Enonciation, argumentation et cognition*, Paris : Ophrys.
- ZARATE, G., et CANDELIER, M., 1995, *Les représentations en didactique des langues et cultures*, Paris : Crédif.
- ZARKHARTCHOUK, J.M., 1990, *Lecture d'énoncés et de consignes*, Paris : CRDP de Picardie.

Périodiques et revues

Actes du colloque de l'université Saint Esprit de Kaslik, agence universitaire de la francophonie, 26/09/2001

Conclusions du colloque sur les Etats généraux du français en Afrique noire (colloque de Libreville)

Microsoft magazine, revue bimestrielle sur le numérique n°5

Méta revue

Revue d'aménagement linguistique, Aménagement linguistique au Maghreb, Office Québécois de la langue française, n°107, 2004.

Didactique du français, fondements d'une discipline, De Boeck, 2005

Quotidiens algériens d'expression française : Liberté-quotidien d'Oran- El Watan

Sites

Grandguillaume.free.fr/liv_fr/pouvoir/commun, langue et nation : le cas de l'Algérie

Grandguillaume.free.fr/liv_fr/pouvoir/commun, langue, pouvoir et société au Maghreb

Humanite.fr/2007-09-26_Politique_Claude-Hagege-La-Langue-Francaise, "La langue française est menacée" - l'Humanité

Normes locales et francophonie Albert Valdman

[Atoum.imag.fr /geta/User/vincent.berment/TAL/terminologie](http://Atoum.imag.fr/geta/User/vincent.berment/TAL/terminologie)

Manuels scolaires et dictionnaires

Manuels scolaires de l'enseignement du français en Algérie (nouveaux programmes, classes d'examen)

Bonjour, Ali ! Bonjour, Fatima ! Premier livre de lecture courante pour les écoles Nord-Africaines. Paul Bourgeois et Léon Basset, Fernand Nathan, Paris, 1949.

Henri Bertaud du Chazaud, dictionnaire des synonymes, mots de sens voisin et contraires, Gallimard « Quarto », 2007

Claude Hagège, dictionnaire amoureux des langues, Plon et Odile Jacob, 2009

Emilio Bonvini Joëlle Busuttil et Alain Peyraube, dictionnaire des langues, presses universitaires de France (PUF), 2011

Mémoires

Mémoires principal et secondaire de maîtrise Lettres et de master1 linguistique française, 2004/2005

Mémoire de magistère de didactique 2007

Mémoire d'étudiant malien que j'ai encadré.

ANNEXES

- Fiches de lecture	p. 258
- Mots à norme(s) endogène(s)	
- Carte de l'Europe avec commentaire	p.298
- Carte des familles amérindiennes d'Amérique du Nord	
- Planisphère des langues officielles	
- Carte(s)du Maghreb avec commentaire	
- Carte d'Algérie intitulée « Les différents parlers en Algérie » suivie d'un article journalistique intitulé « la variante idenditaire tamazight et sa promotion »	
- Ruche-Langues et Humanité- avec commentaire.	
-Schéma de la pyramide de Maslow	p.306
- Tour de Babel et berber granary-1	
- La mosquée d'Alger	p.310
- Photo représentant des étudiants européens, maghrébins et algériens dans une cafétéria et dans d'autres lieux.	p.311
-Publicités se trouvant dans le manuel scolaires de français de 1 ^{ère} ASS et dans Macro Soft magazine n°5, revue bimestrielle	
- pages publicitaires et articles de journaux	
- Quelques rapports rédigés par moi-même en tant que professeur responsable de la matière au secondaire accompagnés de statistiques	
- Questionnaire pour les autres de deux (02) pages composé de onze (11) questions sur le français en Algérie	
- Questionnaire d'enquête pour les enseignants de six (06) pages contenant 36 questions sur la norme endogène du français en Algérie	
- Travaux d'élèves et d'étudiants	p.592
- Inventaire lexical	p.620
- Exercices proposés et quatre (04) contes de ma grand-mère dont certains passages sont traduits de l'arabe dialectal de ma région au français puis du français à l'arabe et du dialecte régional au français à norme endogène.	
-Bibliographie	p.625

REMERCIEMENTS

J'adresse mes vifs remerciements à mon ancien co-directeur français qui m'a recommandé la lecture d'ouvrages que j'ai lus et étudiés. Malheureusement Ambroise QUEFFELEC, membre du CNRS n'est plus parmi nous, je lui rends hommage

Je remercie vivement mes deux co-directrices Berchoud Marie et Benamar Aicha

Tous mes remerciements aux collègues de certains lycées et de l'université ayant accepté de collaborer, aux étudiants de 4^{ème} année classique de 2011/ 2012 et ceux de la 1^{ère} année LMD de 2013 de l'université Mohamed Kheider de Biskra

DÉDICACES

A ma mère âgée de 93 ans dont la langue est un mélange de français et de dialecte(s) algérien(s) à norme(s) endogène(s).

A sa mémoire

A la mémoire de mon père dont l'écriture en arabe classique est particulière bien qu'il soit francophone de formation et puriste de la langue française, mondialiste politiquement, dialectes algériens appréciés et recommandés.

A la mémoire de ma grand-mère paternelle Séraya qui m'a appris à bien écouter ses contes.

Résumé L'enseignement et l'apprentissage du français en Algérie et la norme endogène sont des domaines intéressants : celui de la didactique et celui de la sociolinguistique. Mon corpus est la presse algérienne d'expression française de laquelle j'ai sélectionné des textes politiques, sociaux et d'arts ...qui ont une relation avec la conscience linguistico-culturelle de l'Algérie semblable et différente en même temps de la conscience linguistico-culturelle des autres pays. Les résultats sont tels que le français métissé à la langue algérienne arabe dialectal et berbère est présent d'une manière flagrante. Ces langues algériennes proviennent de l'arabe classique aussi qui est la langue officielle du pays et celle du Coran (QoR è'n). Je considère aussi que linguistiquement parlant le terme discours désigne tout énoncé produisant un sens, il est parole à l'oral et texte à l'écrit. On tente de le définir en faisant référence aux facteurs qui lui sont propres : « un je articule des formes-sens en fonction d'un tu. Les fonctions articulatoires incluent, bien sûr, des éléments structurels (structurants) mais aussi persuasifs, sans exclusivité aucune entre ces deux catégories (poreuses) de formes-sens. Cette articulation se déroule au moment et au lieu précis (et repérables) où le je s'adresse au tu d'où situation d'énonciation. » Il ya différents types de discours, entre autre le discours de presse ...dont je prendrai en considération l'écrit de la presse et de la littérature. Mon échantillon est précis et il est un modèle international discursif. La notion de contact des langues ouvrira des perspectives du discours littéraire qui est à la page de nos jours et dont fait partie la traduction.

Mots clés : Enseignement-apprentissage-français-dialectes-arabe-norme endogène-norme exogène-culture-métissage-discours-écrit-oral-diphthongisations...

Summary The teaching and learning of French in Algeria and the endogenous norm are interesting areas: that of teaching and that of sociolinguistics. My corpus is the Algerian press of French expression which I selected texts of political, social and arts...have a relation with the linguistic and cultural awareness of the different and similar Algeria along linguistic consciousness-cultureless other countries. The results are such that the mixed French and Berber dialect to the Algerian Arabic language is now blatantly. These languages are also from Algerian classical Arabic is the official language of the country and that of the Quran (QoR E'n). I also consider that linguistically the term discourse refers to any statement producing a sense it is word spoken and written text. Attempts to define it by reference to the factors of its own: "I articulate a forms-based sense of you. Articulation functions include, of course, structural elements (structural) but also persuasive without no exclusivity between these two categories (porous) forms sense. This articulation takes place at the time and specific place (and identifiable) where I addresses the situation where you utterance". "There are different types of speech, the press, among other discourse...which I will take into consideration the written press and literature...My sample is accurate and it is a discursive international model. The concept of language contact will open perspectives of literary discourse that is nowadays page wich includes the translation.

Keywords: Teaching-learning-french-dialects-arab-endogenous-exogenous-cultural-miscegenation-speech-writing-oral-Diphthongizations...

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I-Constats préalables, motivations à la recherche et formation des objectifs- p.8

- I.1. Constats et motivations
- I.2. L'arabe parlé est présent sous des formes variées dans les productions orales et écrites en français en Algérie
- I.3. Synthèse

II-Contexte, aperçu historique, reformulation du thème de recherche

- II.1. Repères théoriques, sociolinguistiques et définitions clés.
- II.2. Du thème à la problématique et aux hypothèses de recherche.
 - 2.2.1. Hypothèse 1
 - 2.2.2. Hypothèse 2
- II.3. Corpus et méthode comparative avec d'autres pays (lecture d'ouvrages)
- II.4. Annonce du plan de travail et d'exposé

CHAPITRE1 STATUT ET VECU DU FRANÇAIS EN ALGERIE-ENTRE HISTOIRE ET GEOPOLITIQUE - p.28

I- L'Afrique du nord

1. Caractères généraux, géographiques, historiques, politiques et sociolinguistiques
2. L'Algérie
3. La Tunisie
4. Le Maroc

II. L'Algérie : son histoire et le français

1. La population d'Alger
2. L'Algérie et son vécu des langues dont le français
3. Conflits de langues en Algérie ? Le miroir de l'histoire du français
4. Aujourd'hui en Algérie : la langue française, une ou plurielle ? Unicité ou pluralité de la norme ?

CHAPITRE2 UNE NORME ENDOGENE EN ALGERIE ? CONSTATS ISSUS DE LECTURES SOCIOLINGUISTIQUES- p.60

Introduction : corpus et notions

Constats préalables

- Constats à travers la presse écrite.
- Constats dans des ouvrages concernant la norme endogène.

I. Synthèse des résultats des travaux de recherche déjà effectués

1. Le « bon français » de France et l'insécurité linguistique : travaux de Guenier et Ledegen
2. Afrique, diversité des langues, ethnies, pays et variétés du français : travaux de Kwofie, Manessy et alii
3. Les modèles d'analyse des langues et les approches : B.Pöll
4. Le français dans les pays francophones et la ou les normes : Belgique ...

II-En Algérie : premiers constats, issus du corpus de presse

1. Etude du corpus de la presse algérienne d'expression française.
2. Résultats d'analyse : quels écarts par rapport au français standard ?
3. Significations : identitaire et/ou expressive ? Et aussi politique ?

CHAPITRE 3 CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE-

p.164

Introduction

Objet d'étude : rappel et liens avec notions et méthodes

II- Cadre théorique et définitions

- I.1. Norme exogène
- I.2. Norme endogène
 - 2.1. Phonétique
 - 2.2. Prosodie
 - 2.2.1. Accent
 - 2.2.2. Mélodie
 - 2.2.3. Intonation
- I.3. Choix lexicaux et choix sémantiques
- I.4. Représentations
 - 4.1. Les représentations en sociologie sociale
 - 4.2. Les représentations en linguistique
 - 4.3. Les attitudes langagières

III- Points de méthode

1. Qu'est-ce qu'une approche ?
2. Rappel des objectifs et élaboration des hypothèses
3. Choix et construction des variables
 - 3.1. Les variables indépendantes
 - 3.1.1. Le sexe
 - 3.1.2. L'âge
 - 3.1.3. Le lieu de résidence
 - 3.1.4. Le statut socioprofessionnel
 - 3.1.5. Le niveau
 - 3.2. Les variables dépendantes
4. L'échantillon
 - 4.1. Communauté d'enseignants et d'étudiants
 - 4.2. La ville de Biskra
 - 4.3. L'université algérienne
5. Détermination de la technique d'enquête
 - 5.1. L'importance des questions
 - 5.2. La construction des questions

Conclusion

CHAPITRE 4 L'ENQUETE : PRESENTATION, DEROULEMENT ET RESULTATS-

p.186

Présentation de...

Echantillon.

Nature et nombre d'enquêtés.

Analyse et interprétation
Conclusion et commentaire
Tableau récapitulatif
Statistiques et fréquences
Résultat général

Résultats de l'enquête sociolinguistique.

CHAPITRE 5 BILAN ET PERSPECTIVES ET DIDACTIQUES-

p.226

I- Synthèse des résultats et mise en corrélation avec les questions didactiques d'enseignement et d'apprentissage.

1. Le point de vue des apprenants
2. Le point de vue des enseignants
3. Comment peut-on expliquer ces points de vue : attitudes et représentations ?

II- Perspectives didactiques : quelle variété et quelle norme enseigner ?

1. Définitions :

Enseignement et apprentissage

Langue française, français langue étrangère, norme, exogène et endogène, didactique.

2. Enseigner, apprendre une langue ; parler une langue : des nécessités différentes.

La langue en situation scolaire : ses objectifs éducatifs, communicatifs, intellectuels et pré-professionnels

La langue en situations sociales informelles en Algérie : qu'apportent la pratique et la prise de conscience d'une norme endogène ?

La reconnaissance des locuteurs

La reconnaissance d'une variété, parmi celles du français d'Afrique (voir l'IFA, inventaire du français d'Afrique)

L'aide à la prise de parole orale pour les élèves

La limitation de l'insécurité linguistique

3. Le rôle complexe des enseignants

Quels savoirs et savoir-faire ?

Quelle formation initiale et continue ?

CONCLUSION

p.243

1. Ampleur du thème abordé
 - Un premier pas et un point d'étape en vue de travaux ultérieurs coordonnés
2. Approfondir les liens entre sociolinguistique et didactique : pistes de travail
3. Développer un observatoire des pratiques linguistiques en Algérie, et susciter des groupes de recherche

ANNEXES

p.257

BIBLIOGRAPHIE

p.622